POUR VOUS SERVIR :

Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure
Lithogravure

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,640

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L I JANV 66

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEO

Ciel variable aujourd'hui avec averses dispersées et orages ce soir et cette nuit. Vendredi, généralement nuageux. Max. et min.: 60 et 50.

INDEX

Sociale, p. 6 — Sport, p. 10-11-12-13
Finance, p. 14—15 — Spectacles, T.V., p. 19

SEPT CENTS — Jeudi, 21 avril 1966

Deuxième pont international entre les E.-U. et le Canada

WATERTOWN, N.Y. (PA)— Le gouverneur de l'Etat de New York, M. Nelson Rockefeller, a sanctionné hier la loi permettant la construction d'un deuxième pont international entre les Etats-Unis et le Canada dans la région des Mille-Iles.

Le pont actuel, situé près d'Alexandria Bay, enjambe le fleuve Saint-Laurent et l'un de ces piliers repose sur l'île Wellesley.

Cette mesure législative autorise "l'Administration des ponts des Mille-Iles" à construire un pont entre le comté de Jefferson et le comté de Frontenac en Ontario. Les détails de l'entreprise sont laissés à la discrétion de l'Administration.

"Le mariage érigé en sacrement est indispensable"

CITE DU VATICAN (A.F.P.) — "Le mariage érigé en sacrement est indispensable. L'église ne peut changer ou surmonter des lois établies par Dieu", écrit l'Osservatore Romano, relevant que trop d'actures de cinéma et de théâtre "sont en train de consolider un droit familial opposé aux moeurs et au code religieux et civique italien".

"Le monde du spectacle, poursuit le journal, bénéfici-t-il d'une sorte de franchise par rapport aux coutumes ? Certes l'art justifie tant d'indulgences, tant de sympathies et de compréhension humaines. Certains semblent vouloir stabiliser, légaliser sauver des situations peut-être impossibles. Ce sont là des faits dignes de respect. Mais, la méconnaissance affichée et proclamée de l'institution familiale ne peut qu'entraîner dans la conscience commune un affaiblissement de la notion de cette institution, au point de pousser les gens à considérer comme relative et surmontable, peut-ère avec le emps, la docrine du mariage indissoluble. Mais c'est se faire illusion. L'Eglise ne peut pas changer les lois établies par le Seigneur".

Saisie de 247 alambics

OTTAWA (PC) — Au cours de l'année 1964, la Gendarmerie royale a saisi 247 alambics au Canada, dont 45 dans la province de Québec, sept dans le comté de Saint-Maurice et aucun dans celui de Portneuf.

Cette réponse a été fournie à une question écrite de M. Roland Godin créditiste - Portneuf, aux Communes hier.

Inscription de 2 autres pays

MONTREAL (PC) — Les noms de deux autres Etats africains se sont ajoutés hier à la liste des pays qui participeront à l'Exposition universelle qui se déroulera à Montréal en 1967.

Ce sont l'Ouganda et la République Malgache, ce qui porte à seize le nombre d'Etats africains qui seront présents à la place d'Afrique. L'Expo 67 a érigé ce complexe aux Etats africains en voie de développement de participer à l'Exposition universelle.

Reprise de l'enquête

Ottawa (P.C.) — Le juge Wishart Spence a annoncé mercredi que l'enquête sur l'affaire Munsinger reprendra lundi, le 25 avril, à 10 hres 30.

Aux journalistes, le juge Spence n'a pu préciser si la prochaine séance sera publique où à huis clos. Le juge a indiqué toutefois qu'on avait demandé la tenue d'une séance publique.

Aucune information n'a été fournie sur le prochain témoin.

Accélération d'une guerre organisée contre le crime

— Wagner

L'élection du 5 juin est celle de la peur

— Johnson

— lire les détails de ces nouvelles en page 9

Dans l'enseignement

Le régime des institutions associées pourrait être appliqué en septembre

(P.C.)—Le ministère de l'Education a annoncé mercredi la constitution d'une mission chargée de la mise en oeuvre du régime des institutions associées, par lequel les institutions indépendantes pourront conclure des ententes avec les commissions scolaires régionales et ainsi dispenser l'enseignement gratuit.

La mission se voit confier trois tâches principales, soit celle de conseiller les commissions scolaires régionales et les institutions privées dans la mise au point de leurs ententes d'association, d'étudier les projets et de faire des recommandations au ministre relativement à leur approbation et finalement de conseiller les parties au stade de l'application de leur entente.

Elle exercera également une fonction de conciliation au cas où des difficultés particulières sembleraient faire obstacle à la conclusion d'une entente.

La mission se réunira dès la semaine prochaine et agira avec célérité de façon à permettre l'application du régime des institutions associées dès septembre prochain.

La Fédération des collèges classiques avait exprimé, quelques heures avant l'annonce de la formation de la mission, des craintes au sujet de ces ententes.

La Fédération exprimait des craintes devant le fait que les Chambres aient été dissoutes avant que le bill concernant les ententes n'ait été sanctionné.

Le communiqué du ministère, sans l'indiquer ,laisse cependant entendre clairement que le bill sera étudié lors de la session qui débutera le 20 juin, soit 15 jours après les élections.

LES MEMBRES

La mission pour l'application du régime des institutions associées est présidée par M. Jean-Jacques Bergeron, directeur général adjoint de la direction générale de l'organisation scolaire au ministère de l'Education.

Les autres membres sont le R. P. Gaston Bibeau, supérieur du séminaire de Joliette; désigné par la Fédération des collèges classiques; MM. Marcel Lortie, professeur à l'Université Laval et président de la Commission scolaire régionale Orléans, désigné par la Fédération des commissions scolaires catholiques; Claude Boutin-Duparc, journaliste, désigné par la Fédération des Associations de parents des élèves des collèges classiques du Québec; Gilles Lavigne, conseiller technique à la direction générale du financement: Jean Lessard, économiste à la direction générale de la planification; Pierre Martin, adjoint exécutif du ministre de l'Education. Me Marc Brière, avocat de Montréal, agira comme conseiller juridique du groupe de travail.

Ouverture du Parlement britannique

LONDRES (P.C. d'après AFP) — Pour la première fois dans l'histoire de la Grande-Bretagne, la reine a procédé aujourd'hui à l'ouverture du Parlement britannique le jour même de son anniversaire de naissance.

La reine Elizabeth, qui célèbre aujourd'hui son 40e anniversaire de naissance, a ouvert aujourd'hui le Parlement, au milieu de tout le faste que déploie la cour impériale à cette occasion.

Dans le "discours du trône", rédigé par le premier ministre et approuvé hier matin même par l'ensemble du cabinet, le gouvernement annonce la promulgation rapide d'une série de lois sociales et économiques : la nationali-

Le Canada perd du terrain dans sa lutte contre le crime (G. Street)

OTTAWA (P.C.)—Le Canada perd du terrain dans sa lutte contre le crime, a déclaré M. George Street, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, dans un communiqué qu'il a publié avant de partir en direction de Londres, où il doit assister à une conférence des ministres de la Justice du Commonwealth.

"Le taux des actes criminels au Canada augmente à peu près deux fois plus rapidement que le taux de la population. Ainsi, au lieu de gagner du terrain ou au moins de livrer une lutte égale, nous perdons du terrain", a déclaré M. Street.

Malgré tous les progrès scientifiques et sociologiques, nous n'avons malheureusement pas réussi à trouver une solution qui soit efficace à ce problème qui ne cesse de prendre des proportions de plus en plus grandes.

Plus de 80 pour cent des 7,400 individus se trouvant actuellement dans les prisons fédérales sont derrière les barreaux pour une seconde fois.

M. Street constate donc que les programmes de réforme et les efforts de personnes dévouées n'ont fait aucun bien chez la majorité des détenus.

Toutefois, le Canada obtient du succès avec ses libérations conditionnelles. A peu près 11 pour cent seulement des individus mis en liberté de cette façon ont été ramenés en prison. C'est un des taux les plus bas au monde.

La Commission des libérations conditionnelles a été créée il y a sept ans et 14,169 détenus ont été relâchés avant la purgation complète de leur peine. Seulement 1,571 d'entre eux ont été ramenés dans les pénitenciers.

Et sur le dernier nombre, 779 seulement ont été arrêtés pour des offenses criminelles. Les autres se sont rendus coupables d'offenses mineures.



● PLONGEON DESTRUCTEUR — Un Super Sabre F-100 de l'aviation américaine effectue une attaque à la bombe en plongeant vers un camp vietcong localisé à quelque 10 milles à l'ouest de Saigon. Les autorités de l'aviation américaine croient que c'est de cet endroit que les Vietcongs sont partis pour attaquer la base aérienne de Tan Son Nhut la semaine dernière. Des avions comme celui illustré, ont effectué trois attaques consécutives contre le camp vietcong. (Radio téléphoto UPI)

Aux heures de pointe

Pétition pour limiter la circulation des trains

Par Jacques JOBIN

Québec présentera devant la Regie des transports, à Ottawa, une pétition visant à limiter au strict minimum la circulation des trains à travers la ville aux heures de pointe.

Relevant un embouteillage monstre qui s'est produit hier matin entre 8h.40 et 9h.05, le maire Lamontagne a déclaré que les autorités municipales, qui ont déjà protesté violemment contre la circulation des trains aux heures d'affluence, signaleront ce fait particulier devant la régie.

Naturellement la ville désire plus que jamais la disparition complète des huit passages à niveau qui, tour à tour, obstruent la circulation au passage des trains.

"Nous ne pouvons pas empêcher les trains de passagers qui ont des horaires bien déterminés à respecter, a dit M. Lamontagne. Mais il n'y pas de raison, a-t-il ajouté, pour que les trains de marchandises obstruent ainsi la circulation des automobiles aux heures de pointe".

Hier matin les policiers ont dû se démener durant 25 minutes pour détourner la circulation alors que des milliers de travailleurs se rendaient à leur ouvrage.

ST-CHARLES

On sait que l'équipe Lamontagne se rend à Ottawa lundi prochain afin de tenter de régler plusieurs problèmes. Parmi ceux-ci se trouve le piètre état de la St-Charles qui sera largement illustré puisque le photographe de la ville, M. Albert Verret, a été chargé de prendre des photos de toute la rivière, du pont Samson jusqu'aux limites de la ville, de même que des photographies des édifices adjacents à la rivière.

L'exécutif a fait prendre ces photos pour illustrer dans quel état se trouvent les berges à l'intention des gens d'Ottawa. Cette documentation lui servira en outre à forcer plusieurs propriétaires riverains qui, comme bien d'autres citoyens, prennent la St-Charles pour un dépotoir.

Rien de nouveau au SPEQ

10e journée de la grève

MONTREAL (P.C.) — De nouveau hier, il n'y a pas eu de rencontres, pourparlers ou négociations entre le gouvernement et ses 2,700 professeurs qui entreprennent aujourd'hui leur 10e journée de grève. Les deux parties sont disposées à négocier en tout temps, mais le gouvernement Lesage exige que les professeurs retournent au travail et rentrent dans la légalité avant de reprendre les pourparlers tandis que les professeurs exigent que leur première convention collective avec le gouvernement soit signée avant de retourner en classe.

30 professeurs de l'école des Beaux-Arts de Québec ont décidé hier de participer à l'arrêt de travail pour manifester leur indignation devant les poursuites judiciaires que le gouvernement a prises contre les dirigeants du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec.

Le président du SPEQ, M. Claude Sabourin, a affirmé hier au cours d'une entrevue radiophonique, que les étudiants de l'enseignement spécialisé ne risquent pas de perdre leur année scolaire parce qu'ils n'ont pas d'examen de fin d'année. L'année scolaire, dans leur cas, comprend trois trimestres et chaque trimestre est clôturé par une série d'examens. La note de l'année est constituée du total de ces trimestres.

Dans une circulaire envoyée aux étudiants hier, le SPEQ indique que, lors de la dernière séance de négociation, le 31 mars, il restait 10 points en litige.

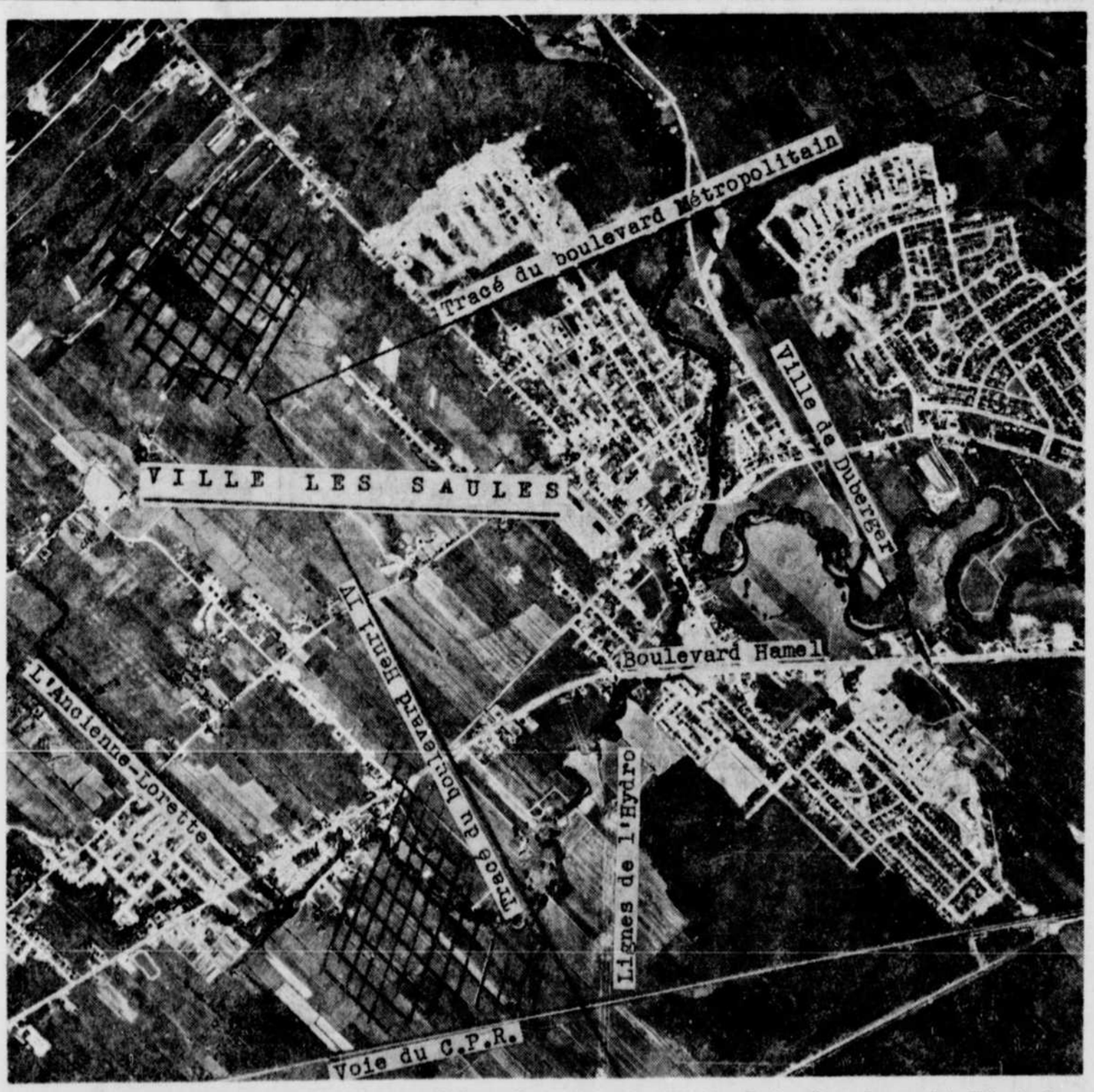
Au sujet de la Chine communiste

Aucun changement dans la politique de Washington

WASHINGTON (A.F.P.)—Le département d'Etat a réaffirmé mercredi qu'il n'y a eu aucun changement dans la politique des Etats-Unis en ce qui concerne l'admission de la Chine communiste à l'ONU.

L'ambassadeur américain aux Nations unies, M. Arthur Goldberg, avait indiqué mardi dans un discours au National Press Club de Washington que les Etats-Unis ne seraient pas opposés à une représentation éventuelle de Pékin au sein de l'instance internationale si la Chine populaire acceptait un certain nombre de conditions et renonçait notamment à exiger le retrait du représentant de la Chine nationaliste.

Le porte-parole, M. Robert McCloskey, a rappelé que le gouvernement américain et M. Goldberg lui-même à l'automne dernier ont toujours affirmé que la Chine continentale était elle-même responsable de sa non-admission à l'ONU. Il a évoqué notamment la conduite agressive de Pékin dans le domaine international, l'isolement que ce pays s'est imposé à lui-même et les conditions préalables invraisemblables mises par la Chine populaire à son admission éventuelle.



● TERRITOIRE VISITE PAR LE B.I.C.Q.M. — Ci-dessus le territoire de Ville Les Saules, l'une des municipalités de la périphérie de Québec où le Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain a effectué un travail de recherches sur les zones et parcs industriels. Sur ce territoire de quatre milles carrés, une superficie de terrain de 10 millions de pieds carrés est prévue pour l'implantation d'industries. Un secteur industriel que la ville entend aménager est localisé au nord de la voie ferrée du C.P.R. Ce territoire est traversé par deux lignes de l'Hydro et le tracé du futur boul. Henri IV. Un autre secteur industriel est prévu au nord de la municipalité, soit aux limites de Neufchâtel. L'échelle approximative de cette photo prise en septembre 1965 pour le compte du ministère des Terres et Forêts est de 1320 pieds au pouce.

Les municipalités ont accordé leur collaboration au B.I.C.Q.M. dans ses recherches sur les zones industrielles

– lire le reportage en page 3

Polyvalente de la Tardivel

Réunion des Commissions scolaires pour le choix d'un emplacement

SAINT-MARC. — Dimanche prochain, soit le 24 avril, les commissions scolaires du secteur ouest de la régionale Tardivel se réuniront au couvent Sainte-Marie, de Saint-Marc, en vue d'étudier et de visiter les différents endroits disponibles pour la construction de l'école polyvalente du secteur ouest.

On sait que récemment la commission scolaire de Saint-Marc avait fait parvenir une invitation à toutes les commissions scolaires du secteur ouest relativement à cette réunion. Le prséident de la Commission scolaire de Saint-Marc, M. André Bourke a annoncé que cette réunion aurait lieu l'après-midi, soit à 2 heures.

Ce dernier a laissé savoir que les commissaires de la régionale Tardivel, tous les commissaires d'écoles du secteur ouest, ainsi que les membres du conseil municipal de Saint-Marc des Carrières avaient été invités à cette réunion.

Les Commissions scolaires ayant été invitées à cette assemblée sont: St-Alban, St-Casimir, St-Thuribe, St-Gilbert, St-Ubald, Grondines et St-Marc.

Cependant trois Commissions scolaires ont alissé entendre qu'elles ne seraient pas représentées à cttte réunion suggérée par la Commission scolaire de St-Marc et approuvée par la régionale Tardivel. Il s'agit des Commissions scolaires de St-Casimir, St-Thuribe et St-Ubald.

On se souvient que la Commission scolaire de St-Casimir a donné les motifs de son abstention la semaine dernière. Une nouvelle à ce sujet a d'ailleurs paru dans notre journal.

Lors de cette assemblée des Commissions scolaires, non seulement on étudiera et visitera les terrains disponibles pour la construction de l'école polyvalente de St-Marc mais l'on prendra aussi connaissance du rapport des ingénieurs-conseils sur les études faites à ce sujet, à la demande des autorités scolaires et municipales.

Dépenses s'élevant à $253,011

DONNACONA — Au 31 janvier 1966, soit pour les six premiers mois du présent exercice financier, les dépenses de la Commission scolaire de Donnacona s'élevaient à $253,011.50.

C'est ce qui était rapporté dernièrement dans le bulletin mensuel de la ligue des contribuables de Donnacona.

Voici la liste des principales dépenses enregistrées au 31 janvier de cette année par la Commission scolaire : administration générale $11 0 1 7.5 4; administration pédagogique $2,-369.15; enseignement-cours réguliers $74,965.08; enseignement spécial $450.00; service de bibliothèque $2,3 4 6.4 2; loisirs, sports, éducation physique $563.64; service de l'équipement scolaire $35,496.33; service de la dette $14.664.24; immobilisation à même les revenus $9,-755.68; répartition provisoire, Commission scolaire régionale $100,904.00.

En janvier, le coût de l'enseignement régulier s'est élevé à $17,841.21; service de l'équipement scolaire $3,205.66; répartition provisoire, commission scolaire régionale 20,180.80

Présentation d'une pièce de théâtre

La très célèbre pièce "Eve Lavallière" sera présentée par un groupe d'artistes en la salle du Couvent de Lauzon, dimanche, le 24 avril, à 8 heures, au profit des Missions.

Tous les amis des missions sont invités à cette représentation.

LA MAISON DES ARTS INVITE LES ARTISTES

Dans le cadre de ses préoccupations sociales, LA SAUVEGARDE a décidé d'apporter une aide concrète et strictement philanthropique aux artistes de talent qui n'ont pas la possibilité de se faire connaître, en mettant à leur disposition les moyens dont ils ont besoin, s'ils veulent s'exprimer et survivre. "LA MAISON DES ARTS LA SAUVEGARDE" inaugurée officiellement le 22 novembre 1965 par l'Honorable Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles, invite très cordialement les artistes : peintres, sculpteurs et autres à rencontrer les membres de son comité artistique le 22 avril 1966 de 8 à 10h P.M. et le 24 de 10 à 12h A.M.

Ces rencontres se tiendront au sous-sol de la Caisse Populaire de Québec Est, 510 est, rue St-François, à Québec.

Les candidats devront présenter un minimum de quatre oeuvres ainsi que leur curriculum vitae et ne pas être liés à des galeries professionnelles.

Nouvelles brèves de Portneuf

ST-BASILE — L'Association de Chasse et Pêche de St-Basile ouvrira sa saison demain soir par une grande soirée récréative au cinéma de St-Basile. Cette soirée est organisée avec le concours du club de pêche Molson.

Tous les membres de l'Association sont cordialement invités à cette soirée d'ouverture en compagnie de leur épouse ou amies. Des films de chasse et pêche ainsi qu'une causerie sur la faune et les sports au grand air doivent être présentés. Il y aura également de nombreux prix de présence qui seront attribués par le président du club de pêche Molson, M. Richmond Pelletier.

x x x

DONNACONA — Depuis hier, soit le 21 avril, les employés de bureau de la Domtar, à Donnacona, dont le syndicat est affilié à la C.S.N., peuvent selon la loi déclencher une grève, si la compagnie ne se rend aux exigences des négociateurs qui les représentent.

Une décision à ce sujet doit être prise ces jours-ci. On sait qu'au cours de la semaine, le syndicat des employés de bureau avait convoqué l'exécutif et les membres du syndicat de la pulpe afin de leur faire connaître le différend existant entre les employés de bureau et la compagnie Domtar.

A l'issue de cette assemblée, les employés de bureau ont reçu l'appui du grand syndicat. La semaine dernière, le président du syndicat des employés de bureau, M. Joseph Noël avait signalé la possibilité pour les membres de son syndicat d'entrer en grève à compter du 21.

x x x

ST-RAYMOND — La ville de St-Raymond dans le comté de Portneuf sera représentée dimanche prochain, soit le 24, à une grande compétition de gymnastique devant avoir lieu au Centre Mgr Marcoux, à Québec. St-Raymond aura dix représentants à cette compétition, soit des catégories junior et intermédiaire.

Décès de monsieur J. Racine

M. Joseph Racine, employé à la retraite de la Prudentielle d'Amérique, est décédé à l'hôpital du Saint-Sacrement à l'âge de 68 ans et 7 mois. Il était l'époux en premières noces de feu Blanche Boucher et en secondes de dame Rose-Aimée Lavoie. M. Racine était domicilié au 108, rue Arago-ouest.

Outre son épouse, il laisse sa fille et son gendre: M. et Mme Noël Blais (Jacqueline Racine); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Ovila Racine (Fabiola Thibault), M. Gérard Racine, M. et Mme Lucien Racine (Maria Châteauneuf), Mme veuve Lucien Lessard (Germaine Racine), M. et Mme Roland Racine (Irène Pouliot), Mme veuve J.-Chs Lavoie (Marguerite Racine), M. et Mme Philippe Racine (Rachel Berrouard), M. et Mme Armand Racine (Laura Paradis), M. et Mme Marius Racine (Ella Royer), Mme veuve René Racine (Fernande Blanchet), ainsi que MM. et Mmes Alfred Lavoie, Gustave Lortie, Adrien Giroux, Alexandre Boucher et Mme veuve Eric Grant, de Montréal. Il comptait aussi des petits enfants: M. et Mme Claude Marcoux (Diane Blais), Louise, Pierre, Madeleine, Roger et Lucie Marcoux ainsi que deux arrières-petits - enfants, Sylvie et Christine Marcoux.

Les funérailles ont eu lieu mardi en l'église de Notre-Dame de Grâce. Les restes mortels furent exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau, 270, rue Marie de l'Incarnation.

RIVE-SUD — RIVE-SUD — RIVE-SUD

Saint-Romuald et Saint-Nicolas-Sud

Une fusion volontaire serait plus avantageuse qu'un regroupement imposé (le maire R. Landry)

Saint-Nicolas-Sud — Le dialogue se continuera entre la cité de Saint-Romuald et la municipalité de Saint-Nicolas-Sud relativement au regroupement volontaire qui fait l'objet de discussions depuis plusieurs mois et qui a déjà fait l'objet de quatre assemblées publiques des contribuables de Saint-Nicolas-Sud.

Une assemblée a eu lieu hier soir. 90% des 150 contribuables se sont déclarés favorables à ce regroupement mais quelques voix discordantes ont vraisemblablement mis fin à l'espoir des membres du conseil de prendre une décision immédiate.

Dirigeant l'assemblée, le maire Roger Landry a exprimé sa conviction qu'une fusion volontaire serait plus avantageuse qu'un regroupement qui serait imposé. Si nous n'agissons pas, a-t-il déclaré en substance, le regroupement nous sera imposé.

Puis le maire a fait remarquer que sa municipalité a 14 milles de long entre la Rivière-Etchemin et Saint-Apollinaire, 36 milles de superficie, et qu'elle compte aucun service et aucune possibilité d'en créer elle-même.

En soutenant les effets bénéfiques du regroupement, je fais abstraction de ces intérêts personnels, je regarde le bien commun à venir car les bienfaits ne seront pas immédiats. Après avoir étudié la situation, nous avons conclu que le re-regroupement devait s'opérer avec Saint-Romuald car c'est le meilleur endroit où se diriger.

Si l'assemblée de ce soir ne désire pas prendre position immédiatement, c'est son affaire mais je ne vois pas ce que d'autres assemblées pourraient fournir de plus. Dans ces circonstances, il n'y en aura pas d'autres.

Soulevé par un contribuable, l'idée d'un référendum n'a pas fait long feu. Plusieurs assistants déclarant aux membres du conseil: vous avez été élus pour prendre vos responsabilités, prenez-les.

Ce que voyant, le maire reprend la parole et déclare: L'assemblée est levée. Le conseil les prendra ses responsabilités.

Ajoutons qu'un seul conseiller semble encore hésiter quant au regroupement avec Saint-Romuald.

Me Marcel Dionne de Saint-Romuald assistait à l'assemblée, il a expliqué les procédures à suivre pour se conformer à la loi.

Quant à M. Paul-Emile Dubé, commissaire industriel de la cité de Saint-Romuald, il a déclaré, en réponse a des questions, qu'un immense développement est prévisible dans cette partie du comté grâce au nouveau pont de Québec, au réseau routier amélioré.

Zones économiquement faibles: le Syndicat Industriel suggère de changer les exigences

LAUZON. — Le Syndicat Industriel de Lauzon a adopté une résolution dans laquelle il demande au gouvernement provincial de libéraliser l'octroi de subventions aux industries qui s'installent dans les régions dites-désignées, et suggère plus précisément les changements qu'il désire que l'on apporte à cette loi.

Voici le texte de cette résolution adoptée lors d'une assemblée du bureau de direction, le 17 avril dernier.

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a institué un système de subventions aux industries qui s'installent dans certaines régions désignées;

ATTENDU QUE la Rive-Sud de Québec n'a pas l'avantage d'être reconnu comme région désignée et que d'autre part, cette région pourrait connaître un développement plus rapide si elle bénéficiait des avantages de cette loi;

ATTENDU QUE les critères actuels de la loi ne permettent pas à notre région d'être désignée bien que nous appartenions à une région économiquement faible;

ATTENDU QUE les provinces seront appelées incessamment à faire des recommandations en vue d'amender cette loi;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Léonard Parant et résolu à l'unanimité que le Syndicat Industriel de la ville de Lauzon prie respectueusement les autorités du ministère de l'Industrie et du Commerce de Québec de bien vouloir prendre les moyens nécessaires en vue de faire amender la loi, comme suit, savoir :

A) En changeant les critères actuels, de façon que la base d'acceptation permettre de désigner les régions qui offrent vraiment des avantages pour l'établissement d'industries et qui par ailleurs ne s'accroissent que très lentement;

B) En acceptant comme principal critère le taux d'accroissement économique d'une région par rapport à celui de la province ou à celui de la région de Montréal;

C) En accordant le statut de "ville désigne"é à certaines municipalités désavantagées et qui ne présentent pas les caractéristiques de base nécessaires pour permettre une expansion comparable à l'expansion moyenne de la région;

Grâce à un amphithéâtre la Rive-Sud pourra contribuer à rehausser la qualité du hockey

Lévis — Grâce aux avantages que peut procurer un amphithéâtre, la Rive-Sud pourra devenir un élément important du hockey mineur dans la province de Québec.

C'est ce qu'a affirmé hier soir, M. Paul Dumont, directeur des As de Québec alors qu'il adressait la parole aux dirigeants et à un groupe nombreux d'actionnaires du futur stade régional de la rive-Sud.

Selon, M. Dumont, le hockey traverse actuellement une période creuse, du moins au Québec. Il a mentionné que les As ont dû faute de facilités ici, diriger leurs joueurs vers l'Ontario et les Etats-Unis afin qu'ils apprennent leur art.

M. Dumont déclare que le hockey mineur est le niveau le plus élevé auquel la population du district peut s'attendre d'ici quelques années et qu'avec son amphithéâtre, Lévis pourrait contribuer à rehausser le hockey québecois au niveau de celui qui se joue en Ontario.

M. GERARD BOLDUC

Les équipes de Lévis qui ont participé aux tournois Pee-Wee étaient bien disciplinées et bien entrainées mais nous avons remarqué certaines lacunes qui auraient pu être corrigées si les dirigeants avaient eu une glace couverte sur laquelle faire pratiquer les joueurs.

L'organisation du tournoi vous promet sa collaboration, assure M. Bolduc qui a par la suite laissé entendre que des rencontres pourraient avoir lieu sur la Rive-Sud.

M. ADRIEN BEGIN

Le président de la Corporation de l'Aréna de la Rive-Sud affirme que l'enthousiasme grandit envers le projet, qu'environ 300 personnes sont devenues actionnaires sur un objectif de 1,000.

Officiellement et juridiquement, nous prendrons possession du terrain cédé par la cité de Lauzon, au début de mai et si notre cédule ne subit pas de retard, au plus tard en juillet, nous serons en mesure de demander des soumissions, d'accorder le contrat de construction et nous pourrons jouir de notre amphithéâtre dès l'automne.

M. Bégin a déclaré que les rapports définitifs des architectes et ingénieurs seront disponibles à la fin de mai, que l'on prévoit un terrain de stationnement pouvant accommoder 550 automobilistes avec une possibilité de 1,000.

Un terrain de baseball est aussi prévu à l'arrière de l'édifice avec estrade en béton à même le sol.

M. RICHARD BRUNEAU

Le trésorier de la corporation soutient qu'un amphithéâtre sert à la fois comme centre éducatif et sportif.

Si nous ne voulons pas passer pour des croulanis, faisons notre part afin de bâtir la génération de demain, aidons à ceux qui ne demandent pas mieux que de travailler au développement de notre jeunesse à continuer de se dévouer bénévolement alors que l'on se plaint de plus en plus que le bénévolat disparaît.

Pour illustrer la popularité du projet, M. Bruneau a déclaré qu'un chef de secteur qui devait vendre 16 actions en a en fait vendu 42.

71 secteurs fonctionnent à fond, a-t-il conclu, les autres seront à point dans quelques jours de sorte que la souscription d'actions devrait être terminée le 15 mai.

M. Bruneau a aussi déclaré que la campagne des noms spéciaux va débuter dans quelques jours.

Décès de M G.-A. Dorval

M. Georges-Albert Dorval, employé du garage municipal est décédé à l'âge de 61 ans et 9 mois. Il était l'époux de dame Antoinette Asselin et domicilié au 589, rue Sainte-Thérèse.

Outre son épouse, il laisse son fils et sa belle-fille: M. et Mme Jacques Dorval, c.g.a. (Jacqueline Bédard); sa petite-fille, Nancie Dorval; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Lucien Denis (Annette Asselin) et Dollard Dumont (Irène Asselin), M. Maurice Asselin, M. et Mme Frs Hallé (Jeanne d'Arc Asselin), M. et Mme J.-Chs Fiset (Anne-Marie Asselin), Mme vve Roland Asselin (Madeleine Larue); sa tante, Mlle Amanda Dorval ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église de St-Malo. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau, 270, rue Marie de l'Incarnation.

Décès de Mme Léon Michaud

Mme José Morand, épouse en premières noces de feu M. Marc Labranche, et en secondes noces de M. Léon Michaud, est décédée le 20 avril 1966. Elle demeurait au 1390, boulevard Laurier, Québec.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils, sa fille, sa belle-fille et son gendre : M. et Mme Claude Giguère, (Léonne Michaud), M. et Mme Roger Michaud (Thérèse Godbout), M. Jean Michaud de Mont-Laurier; sa belle-mère, Mme Eugène Michaud de Mont-Joli; ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Michel Angers de Neuville, Mme Philippe Morin de Neuville, M. et Mme J.-F. Bégin d'Orsainville, Mlles Luce, Gertrude et Cécile Michaud de Mont-Joli, Mme Josaphat Michaud d'Amqui, M. Aimé Paquet, La Rédemption, cté de Matane, Mlles Aline et Marthe Labranche de Victoriaville, plusieurs neveux et nièces et six petits-enfants.

Mme Michaud repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois. Les funérailles auront lieu samedi le 23 avril 1966 en l'église St-Charles Garnier et l'inhumation au cimetière de Neuville où un libéra sera chanté.

Logements à louer

ST-ROMUALD, face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408. Appeler avant la fin de l'échéance.
58572 1-4 (1 ms, 6 fs) 118 C.L.

LEVIS. Ave Bégin — 4 pièces plus chambre de bain chauffé et rénové à neuf, entré "220" eau chaude fournie à l'année, toutes commodités. Prix $75. Libre immédiatement pour rendez-vous. Tél.: 837-8824.
18-4 (1 ms) 118 C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél. : 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
59311 2-4 (mar.j.s. au 30-4) 74 C.L.

Pourquoi payer plus cher ? Vérifiez nos prix.

Carrier & Goulet inc.

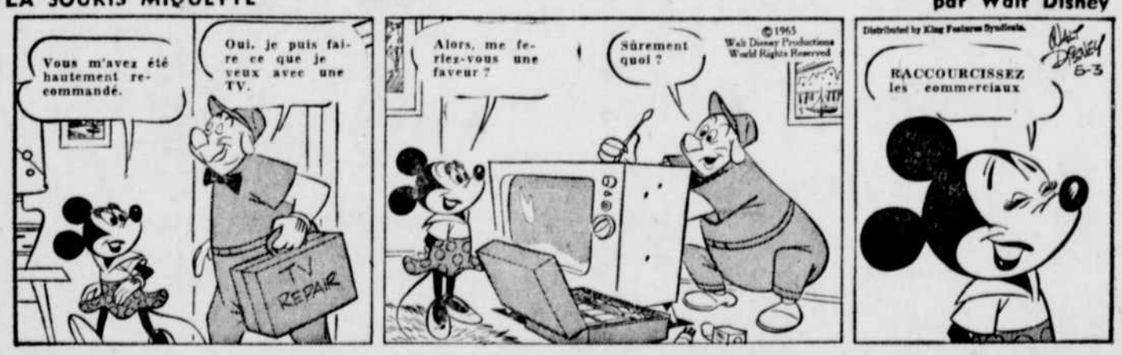
345 rue du Pont - Tél. : 522-5291

PORC SOC & LONGE	LB 49¢	POITRINE DE POULET Emballage de 2½ lbs	$1.59
T. BONE STEAK BIEN TRIME	LB $1.05	POULES FRAICHES Catégorie A, 5 lbs et plus	LB 49¢
CROUPE DE BOEUF Tant qu'il y en aura	LB 30¢	DINDE ROULEE pour Sandwichs et Buffet froid	$1.39
ROSBIF EPAULE	LB 55¢	CUISSE DE DINDE	LB 47¢
FILET MIGNON 2 - 3 lb	LB $1.10	DINDES FRAICHES abattues, catégorie A — 15 lbs	LB 43¢
DERRIERE DE VEAU de lait, complet, 12 à 15 lbs	LB 49¢	POULET EVISCERE frais, catégorie A	3-4 LBS 42¢
DEVANT DE VEAU de lait, 8 à 12 lbs	LB 30¢	POULET FRAIS Eviscérés — Cat. A 5 lbs et plus	LB 59¢
ROLL DE VEAU complet, 6 lbs et plus	LB 59¢	POULET CUIT AVEC SAUCE,	LB 51¢
ROSBIF SURLONGE	LB 83¢	CUISSES DE POULET FRAIS	LB 53¢
CHOPS DE PORC gelé longe	LB 59¢	CRETONS FRANCAIS	12 OZ 55¢
ROSBIF TALON GELE	LB 69¢	PLORINES	LB 59¢
LANGUE BOEUF VEAU et PORC	45¢	JAMBONS	
ROGNONS de BOEUF	LB 29¢	COTTAGE ROLL COMPLET	LB 69¢
CHOPS DE VEAU GELE	LB 55¢	SAUCISSE FRAICHE	3 LB $1.00
CERVELLE DE VEAU	12 OZ 25¢	SAUCISSON complet	LB 25¢
PATTES DE LARD	LB 20¢	JAMBON EPAULE GENRE PICNIC	LB 45¢

Stationnement gratuit pour 2 heures

A tous les parcs de stationnement du Centre d'achat St-Roch avec un achat de $3.00 et plus sur présentation de votre coupon.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller





● **RECEPTION AU CAFE DU PARLEMENT — Le gouvernement du Québec offrait hier soir, un diner en l'honneur des délégués à la VIIe Conférence internationale sur les problèmes de langue seconde. De gauche à droite sur la photo, M. Ferguson, président de l'Association Linguistique du Canada, l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. L.-P. Lamontagne, doyen de la faculté des Lettres à l'Université Laval.**

Pour la première fois au Québec

Important colloque international sur les problèmes concernant la langue seconde

Par Claude Bédard

Pour la première fois, la ville de Québec et en particulier la cité universitaire est présentement l'hôte du Colloque international sur les problèmes concernant les lang .es secondes. Parmi les membres du colloque, une quarantaine sont délégués de la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Irlande, les Etats-Unis et les Philippines. Le but principal de ce congrès est de chercher des solutions au problème de l'enseignement de la langue seconde, problème qui touche particulièrement le Canada et les pays d'où proviennent les délégués.

La raison première de ces journées d'études qui ont lieu à tous les ans est l'échange d'information sur les réalisations les plus importantes de l'année écoulée et sur les nouvelles activités lancées par les universités ou les organismes officiels dans les domaines de l'enseignement et de la recherche.

Au cours de ces rencontres, on étudie en plus les nouvelles dispositions prises par les gouvernements locaux, les résultats des recherches les plus récentes, les nouvelles techniques et le nouveau matériel pédagogique élaboré pour l'enseignement des langues, la formation des professeurs et la manière de diriger et de gérer les activités intéressant les langues secondes.

Les participants invités à ces journées d'études sont choisis à titre personnel parmi les universitaires o le personnel des organismes officiel en France, Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Chaque année, cependant, quelques personnes venant d'autres pays sont invitées également ainsi que des membres d'organisation internationales et de fondations privées. On invite en général un spécialiste venant d'un pays du Commonwealth, autre que la Grande-Bretagne, un spécialiste originaire d'un pays où les problèmes posés par les langues secondes sont particulièrement aigus et plusieurs experts du pays où est organisé le colloque.

Il faut préciser toutefois que les participants ne sont pas invités en tant que représentants officiels de leur Centre ou de leur organisation. Ils s'expriment en leur nom propre, en tant que spécialistes des problèmes concernant les langues secondes.

Ces colloques ont lieu d'habitude en Europe et durent trois ou quatre jours. Des rapports sur les activités de l'année écoulée en Grande-Bretagne, en France et aux Etats-Unis, sont présentés aux délégués. Le tout est suivi de communications sur des problèmes particuliers et de rapport sur la situation dans d'autres pays.

Lors de la conclusion des travaux de groupe, les participants expriment l'opinion générale en quelques résolutions ou recommandations portant sur des questions de politique générale. Les rapports préparés pour les journées d'études et qui présentent un intérêt particulier sont quelquefois reproduits en vue d'une diffusion plus large.

Pour les participants et les organismes auxquels ils appartiennent, l'importance de ces colloques réside dans le maintien des liens entre divers pays dans un domaine où les entreprises nationales tendent à s'ignorer mutuellement. De plus, elles fournissent l'occasion à des représentants officiels de certains gouvernements de discuter de leurs problèmes en dehors des cadres officiels.

Des journées d'études internationales ont d'ailleurs fait la preuve de leur importance pour l'organisation et la réalisation de projets à l'échelle internationale, comme par exemple l'enquête sur l'enseignement des langues secondes menée en 1960-61, et l'enquête mondiale sur les variétés d'anglais parlé dans les milieux cultivés proposées pour 1966-69.

Les invitations aux colloques internationaux sont envoyées par le Center for Applied Linguistics à qui revient l'idée première de ces réunions. Mais les décisions, concernant le programme et le choix des participants, sont en grande partie du ressort d'un comité organisateur consetitué de représentants des trois organismes de patronages: le Center for Applied Linguistics (Washington), le English-Teaching Information Centre (Londres) et le Bureau d'Etude et de Liaison pour l'Enseignement du Français dans le Monde (Paris).

Ce colloque se terminera samedi par une série de conclusions et de résolutions qui pourront servir ensuite dans les pays concernés par le problème.

Le conseil de Ste-Foy demandera de nouveau que le nom de la cité soit incorporé au nouveau pont de Québec

ParNELSON LABRIE

Le conseil municipal de Ste-Foy demandera à nouveau au ministère de la Voirie, avec plus d'agressivité cette fois, l'incorporation du nom de la cité au nouveau pont de Québec.

C'est ce qu'a promis le maire Noël Carter à l'exécutif de la Chambre de commerce locale, hier soir, lors d'une séance d'information tenue à l'intention des contribuables de la ville et organisée conjointement par la Chambre de commerce et le conseil municipal.

La Chambre demandait aux édiles municipaux de seconder sa résolution auprès du ministère de la Voirie concernant l'incorporation du nom de Ste-Foy au nouveau pont de Québec.

Le maire Carter a rappelé qu'une première demande en ce sens avait été faite en 1964 au ministère de la Voirie et au ministère des Travaux publics. Il a fait remarquer que ces ministères avaient fait savoir que cette demande était prise en considération.

Or, on sait que les travaux préliminiaires pour la construction du nouveau pont viennent de débuter. Aussi, la Chambre de commerce voulait-elle s'assurer hier soir que le conseil poursuivrait lui aussi les démarches afin que le nom de la ville soit donné au deuxième pont de Québec.

Les édiles municipaux doivent préparer une autre demande à ce sujet lors de la prochaine séance du conseil. En leur nom, le maire a fait savoir que cette nouvelle demande serait plus agressive que la première.

Pour sa part, l'échevin Matte a laissé entendre qu'il profiterait d ecette prochaine séance pour faire certaines recommandations concernant l'aménagement du réseau routier à l'entrée du nouveau pont.

PROTECTION PUBLIQUE : DECENTRALISATION

Alors que la Chambre de commerce demandait aux membres du conseil de voir à décentraliser les services de protection publique afin que le territoire soit mieux desservi, que la cité puisse se prévaloir plus facilement des octrois municipaux disponibles en vertu de la loi de la prévention des incendies, le maire Carter a fait savoir que cette question avait été l'objet de pensée mais d'aucun geste concret.

Il a affirmé que pour le moment il n'y avait aucune raison pour la cité de faire construire un second poste. Le service actuel et la mécanique répondent adéquatement, a-t-il dit.

Pour ce qui est de la relocalisation du garage et des ateliers municipaux dans l'est de la ville, le maire a abondé dans le même sens que la Chambre de Commerce.

Avec la construction d'un garage municipal entre le boulevard Henri IV et le boulevard Charest il s'ensuivrait une centralisation de services plus fonctionnelle qui permettrait par ailleurs à la cité de récupérer quelques locaux dans le garage municipal actuel où les services sont déjà très à l'étroit.

Québec refuse d'accorder droit préférentiel à une compagnie maritime

Par Jacques Jobin

La ville de Québec refuse d'accorder pour l'instant, comme l'a fait Lévis, un droit préférentiel à la compagnie Service Maritime de Québec Enr., qui désire exploiter un service de traversiers entre les deux villes.

"Nous allons attendre que la Régie des Transports de la province se prononce au sujet de la compagnie La Traverse de Lévis, a dit M. Lamontagne, avant d'appuyer toute autre compagnie."

Cette prise de position a fait suite à une décision du conseil municipal de Lévis transmise aux autorités municipales de Québec.

Cette décision indique qu'attendu que depuis l'expiration de son contrat avec les cités de Québec et de Lévis, La Traverse de Lévis ne semble pas intéressée à continuer ses opérations d'un service de transport entre les deux rives,

Qu'attendu qu'il y a même eu interruption à un certain moment et que la compagnie Service Maritime de Québec Enr. est la seule compagnie ou société qui parait avoir étudié sérieusement la problème de transport par navigation entre les deux rives,

Que le conseil de la cité de Lévis se déclare favorable à accorder, de concert avec le conseil de Québec et le comité conjoint, un droit préférentiel à Service Maritime de Québec Enr, pour l'opération des traversiers.

En plus le conseil de Lévis voudrait assurer à cette autre compagnie une garantie suffisante pour qu'aucune autre compagnie ne puisse durant une période de six mois profiter du travail et des démarches effectués par Service Maritime de Québec Enr. ont pu faire auprès des divers corps intéressés.

On sait que la Régie a intimé à la compagnie Le Traverse de Lévis, mardi, l'ordre de faire savoir d'ici le 15 juin prochain si elle a l'intention de conserver son permis d'exploitation et ce qu'elle entend faire pour le conserver.

Remise d'un chèque au Patro Roc-Amadour

Les Chevaliers de Colomb de Limoilou ont remis hier soir un chèque de $7,500 au Rév. Père Raymond Bernier, pour son oeuvre du Patro Roc-Amadour, dont il est le directeur.

La cérémonie s'est déroulée au cours d'un diner de tous les présidents de paroisse du conseil 4494, auquel assistait M. Raymond Rouleau, grand chevalier des Chevaliers de Colomb de Limoilou, ainsi que plusieurs autres invités d'honneur.

La somme offerte au Père Bernier est le fruit de la vente, dans le temps de Pâques, de lapins offerts au public par les Chevaliers de Colomb.

Les Chevaliers de Colomb de Limoilou ont aussi offert au directeur du Patro Roc-Amadour un montant supplémentaire qui servira à défrayer le coût du voyage qu'il fera à Rome, le 1er mai prochain.

C'est la cinquième année consécutive qu'est remis un chèque au Père Bernier par les Chevaliers de Colomb de Limoilou.

Cette année, la vente des lapins de Pâques avait été placée sous la direction de M. Jean-Paul Dorion.

lers cahiers de l'Institut de catéchèse

C'est vendredi le 29 avril qu'aura lieu le lancement des premiers cahiers de l'Institut de Cathéchèse. Cet événement constitue la première activité externe de l'Institut. Ce lancement doit avoir lieu à 8 h. p.m. au Grand Séminaire. On y assistera aussi au lancement d'un livre canadien sur "L'ART du dessin chez l'enfant".

Subvention à une école d'infirmières

M. Allan J. MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, annonce qu'une subvention fédérale de $173,013.33 vient d'être accordée pour la construction d'une école d'infirmières à Hôtel-Dieu de Gaspé, Hâvre de Gaspé, Québec.

Le REQUIEM de Mozart

par Jean GIROUX

A l'issue du second concert de l'Orchestre Symphonique de Québec sous la direction du grand maitre Sergiu Celibidache, et surtout après l'ovation sans équivoque d'un public conquis, hier soir, à l'église St-Roch, on ne sait trop ce qu'il faudrait ajouter.

Sergiu Celibidache aura démontrer à deux reprises, et malgré l'acoustique gênant de l'église St-Roch, les grandes possibilités de l'O.S.Q. : homogénéité, sonorité ample ,discipline, et surtout conviction.

Pour sa part, le Choeur symphonique de Québec s'est magnifiquement acquitté de sa tâche, combien lourde, pour faire du REQUIEM de Mozart une oeuvre belle en même temps qu'une profonde méditation.

Pierrette Alarie, soprano, Réjane Cardinal ,contralto, Léopold Simoneau, ténor, et Gaston Germain, basse, quatre artistes admirables, formaient le quatuor de solistes.

Le REQUIEM devient, sous la direction de Celibidache, une oeuvre grave mais nullement triste, solennelle mais nullement cérémonielle; c'est l'occasion d'une méditation sur la mort que Mozart lui-même voyait non plus comme une condamnation mais comme une naissance à un nouvel état, ou du moins comme un accomplissement. La mort se mérite, on ne pleure plus, mais on chante. Et Mozart invente un chant universel, poétique, d'où la vie n'est pas absente. Si l'orchestre est assombri par la disparition des flûtes, hautbois et clarinettes ,c'est plus par respect que par douleur. La couleur vive du style galant laisse place à une harmonie de teintes douces au profit de l'unité de l'oeuvre, de sa logique interne.

L'orchestre dessine le cadre d'expression vocale : les voix réunies dans les chants majestueux ,INTROIT, SANCTUS, se dispersent "pour obénir" à la fugue du KYRIE, et se réduisent au quatuor des solistes pour RECORDARE.

C'est la voix humaine qui traduit les accents les plus sublimes de l'âme.

Cette soirée Mozart offrait en première partie la Symphonie No 41, en do majeur, dite "Jupiter".

L'oeuvre en quatre mouvements est bien rendue par l'orchestre ,malgré certaines hésitations dues probablement au fait que Celibidache doit diriger constamment en avance, en raison de l'acoustique qui l'empêche de bien saisir la sonorité de l'ensemble.

Avez-vous lu ça?

Suggestion à la Banque d'Economie de Limoilou : placer bien en vue dans leur succursale la photo de Jacques Groleau, 9 ans, qui a fait preuve d'un grand courage lors du vol du 15 avril.

x x x

Etes-vous d'avis comme moi que Julie Andrews aurait bien mérité un Oscar pour son rôle si bien réussi dans "The Sound of Music ?"

x x x

M. C.-Raymond Maranda continue de faire de l'excellent travail et il n'hésite pas de signer un rapport où il a découvert que la majorité des clients du refuge de la de la Maison Saint-Joseph préfèrent l'Armée du Salut. Les raisons qu'il en donne méritent d'être analysées.

x x x

Nos meilleurs voeux à notre ténor québecois Pierre Boutet, invité à chanter le ballet Pulcinella sur la scène du O'Keefe Center à Toronto.

x x x

Selon le constructeur d'habitations, Jean-Yves Gélinas, de Montréal, la crise des hypothèques arrête la production et augmente l'inflation.

x x x

Une des mes connaissances qui a le temps de flâner dans les tabagies, les tavernes et qui fréquente les salons de barbiers pas toujours pour se faire couper les cheveux me dit que les Québecois s'ennuient vraiment le samedi soir quand il n'y a pas de hockey à la TV.

x x x

Un vieux lecteur de l'Action, qui lit notre journal depuis le premier numéro, M. Léon Bertrand, me signale d'autre marques d'autos disparus : Auburn, Graham-Paige, Reo, Pierce-Arrow et Star.

Jean NAPRAN

Recherches sur les zones industrielles

Les municipalités ont apporté une étroite collaboration au B.I.C.Q.M.

par Nelson LABRIE

Les municipalités de la périphérie de Québec ont manifesté un réel intérêt vis-à-vis le travail de recherches sur les zones et parcs industriels de la région entrepris il y a quelques semaines par le Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain, en coopération avec la faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval et le Conseil Canadien des Recherches Urbaines et Régionales.

L'assistant directeur général du B.I.C.Q.M., M Yves Poisson nous a révélé en effet que la collaboration apportée par les autorités municipales des villes de banlieue avait été étroite au point que le relevé des terrains industriels de la région métropolitaine devrait être complété d'ici la fin du mois d'avril.

Selon lui, la rapidité avec laquelle a été faite la cueillette des données à venir jusqu'ici, grâce à la collaboration des municipalités, permettra non seulement une économie importante sur le coût de l'enquête mais permettra au B.I.C.Q.M. d'entreprendre dès le mois de mai l'analyse de tous ces renseignements sur les zones et parcs industriels de la région.

On sait que l'objectif de ce travail est d'établir une politique d'expansion industrielle en fonction des disponibilités actuelles et des besoins futurs de la région. Aussi, partant de ces données, le Bureau entend pouvoir déterminer la superficie des terrains industriels dont aura besoin la région métropolitaine durant les cinq prochaines années.

Cette enquête effectuée dans les villes de la périphérie et qui constitue la première phase des recherches du B.I.C.Q.M. sur les zones et parcs industriels de la région doit permettre aussi, dans le cas d'un programme d'aménagement du territoire, de tenir compte de données qui n'ont été compilées nulle part au Canada.

Premiers résultats en septembre

Après l'analyse des données qui devrait débuter avons-nous dit plus haut au début de mai, le B.I.C.Q.M. procédera à la compilation des statistiques au sens propre du mot.

Ce travail demandera évidemment plusieurs semaines de travail mais il appert selon un porte-parole du B.I.C.Q.M. que les premiers résultats seront tout probablement disponibles en septembre ou octobre de cette année. C'est donc dire qu'à ce moment l'on pourrait établir la superficie des terrains industriels dont aura besoin la région métropolitaine de Québec durant les cinq prochaines années.

Le pourquoi de ce travail

Par ce travail de recherches sur les zones industrielles de la région métropolitaine, travail qui constitue une expérience unique au Canada, le Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain a voulu contribuer à rationaliser l'occupation du territoire dans le domaine industriel.

On se souvient que l'assistant directeur général du B.I.C.Q.M., M. Yves Poisson avait déploré lors de l'assemblée annuelle de cet organisme, en février dernier, le manque de plan d'ensemble jusqu'ici dans l'expansion industrielle de la région.

Ce dernier faisait remarquer que les municipalités ont jusqu'à présent tracé des plans d'urbanisme et réservé, dans leurs limites territoriales, certains terrains destinés à l'industrie mais que cependant, faute de renseignements nécessaires, elles n'avaient pas su tenir compte des plans directeurs ni même, parfois de la présence des municipalités voisines.

A la Basilique de Sainte-Anne

Célébration de la Journée Mondiale des vocations

La Journée Mondiale des vocations sera célébrée de façon grandiose à la Basilique Sainte-Anne de Beaupré, dimanche le 24 avril. Cette journée coincidera avec la clôture du Congrès de la Conférence Religieuse Canadienne groupant plus de trois cents (300) Supérieurs et Supérieures de Congrégations religieuses.

A cette occasion, il y aura une concélébration présidée par Son Em. le cardinal Maurice Roy qui prononcera l'homélie, à 11 hres a.m. En plus des congressistes qui assisteront à cette concélébration, on s'attend à ce qu'un important groupe de religieux et religieuses de la région de Québec, viennent se joindre à leurs supérieurs en congrès. Invitation cordiale à toutes les communautés religieuses de la région de Québec, de même qu'aux prêtres et aux laïcs.

Rappelons que cette journée mondiale de prières pour les vocations est due à l'initiative du Pape Paul VI, et depuis son inauguration ,en 1964, elle connait un peu partout un succès de plus en plus marqué. C'est le Pape lui-même qui a désigné pour cette journée de prière le deuxième dimanche après Pâques, appelé dimanche du Bon Pasteur, à cause de l'étroite connexion entre le thème des vocations et la liturgie de ce dimanche.

Centre culturel de $200,000 à Baie-Comeau

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province et ministre chargé du programme du Centenaire dans le Québec, annonce que le projet de construction d'un centre culturel dans la Ville de Baie Comeau a été officiellement approuvé.

Cet édifice dont le coût s'élève à $200,000 comprendra une cinémathèque, une salle de conférence, un dépôt et les services; une bibliothèque avec salle de lecture pour les enfants et une autre salle pour les adultes, des dépôts de livres, un bureau pour le bibliothécaire, un atelier de réparation et d'entreposage de livres, un hall d'entrée pouvant servir à des expositions; un local pour la Société d'Histoire de la Côte Nord, un musée régional et les bureaux administratifs.

En vertu de l'entente fédérale - provinciale concernant l'exécution de projets commémoratifs du Centenaire, le gouvernement de la province de Québec versera $33,333.33, tandis que le gouvernement fédéral contribuera pour $33,-333.33 et la municipalité versera la différence du coût.

Le coût des projets du Québec ayant reçu l'approbation de principe de la Commission du Centenaire s'élève maintenant à $14,409,290.00. Le Québec contribuera pour $4,759,233.58 à la réalisation de ces projets, alors que le gouvernement fédéral versera $4,102,666.69 et les promoteurs $5,235,148.03.

Système de péréquation qui laisse à désirer

(Par Ls René Hudon

Un communiqué paru dans Hebdo-Construction laisse entendre que le système de préqualification des entrepreneurs, discuté, ces temps-ci, par les membres de l'Association des Constructeurs de Routes du Québec, s'inspirera de celui déjà existant en Ontario.

Selon le communiqué, le but du système serait de garantir, par un procédé administratif, que tout entrepreneur participant aux soumissions émanant du ministère de la Voirie dispose du potentiel technique et financier adéquat pour parachever d'une façon impeccable les travaux proposés, et ce, dans les délais spécifiés, advenant que le contrat lui soit adjugé.

L'idée d'instaurer au Québec un système de prequalification des entrepreneurs est né du fait que la politique de soumissions publiques, adoptée en 1960, et foncièrement équitable par son principe compétitif, n'a guère donné les résultats escomptés.

Le système de préqualification exposé aux entrepreneurs, ces jours-ci, lors de leur 22e Congrès, n'est autre que le résultat des recherches effectuées par la firme "Woods & Gordon", laquelle a déjà fait des recherches semblables pour l'Ontario.

La formule, dit-on, ne serait pas appliquée intégralement, "ipso facto", et serait susceptible d'amendements aussi nombreux que l'exigeraient les conditions et la situation dans laquelle sont placés les entrepreneurs québecois.

EDITORIAL

Une bonne décision prise de la mauvaise manière ?

M. Gérard Pelletier, qui a déjà payé suffisamment cher pour connaître les limites de la liberté de presse, hérite de l'épineux problème causé par le renvoi des animateurs de l'émission "This Hour Has Seven Days". A titre de président du comité de radiodiffusion, M. Pelletier se trouve à assumer le rôle de l'homme-tampon entre les réalisateurs et la direction.

Du côté de Radio-Canada, on vient de prouver une fois de plus que la direction elle-même n'a jamais réussi à établir clairement le parcours que doit suivre l'autorité. Le rapport Fowler, s'ajoutant à maintes critiques en ce sens, affirmait tout simplement que les commissaires "avaient renoncé à définir les lignes d'autorité". M. Ouimet, qui est, avec Elaine Bédard, un des rares êtres humains capables de sourire tout en parlant, déploie aujourd'hui toute la gamme de ses talents de prestidigitateur il escamote allègrement cette question majeure aussi sereinement qu'il expédiait le rapport Fowler sur la voie des oubliettes. Et toujours, le Sourire !

De la part d'une société et d'un président qui n'ont jamais systématisé vraiment leur hiérarchie, le recours à l'autorité devient très délicat. Et pourtant, personne ne conteste sérieusement que Radio-Canada a besoin de mettre de l'ordre dans sa pagaille. Nous entendons ici Radio-Canada dans son acception la plus large un des individus frappés de sanctions en Ontario est justement frappé de mesures identiques au Québec. M. Laurier LaPierre, selon un texte de la Presse Canadienne, a lui-même déclaré : "J'ai signé un contrat pour faire quatre émissions religieuses au réseau français de Radio-Canada en mars. Après deux émissions, j'ai été démis parce que je ne montrais pas *'assez de respect'* et on ne m'a payé que deux émissions". Si M. LaPierre a fourni sa part dans les insanités que certaines émissions censément religieuses nous ont servies récemment, on ne s'étonne guère qu'il se soit, ailleurs comme au Québec, attiré le couperet. On attendrait plutôt la suite.

"La Presse" rapportait à ce sujet un intéressant témoignage, celui de Philip Deane, qui fut animateur et responsable des textes d'une autre importante émission de Radio-Canada, "The Public Eye". M. Deane, qui a démissionné lui-même à la suite de différends d'ordre technique avec son réalisateur, ne manifeste aucune hargne contre Radio-Canada dont il prend même énergiquement la défense : "Radio-Canada ne souffre pas d'un manque de liberté, mais manque de talent. Watson et LaPierre, qui ont du talent, deviennent, en traitant leur litige avec la direction comme une question de liberté, de véritables défenseurs pour toute une série de réalisateurs *(producers)* qui redoutent le contrôle, mais qui le méritent en raison de leur manque de talent, de savoir-vivre, de jugement ou même de bon sens et qui cherchent à éclabousser en imitant ceux qui leur sont supérieurs". En résumé, selon M. Deane, "aucun autre réseau ne laisse tant de liberté à ses pseudo-créateurs".

M. LaPierre n'offre d'ailleurs aucune réfutation à l'un des griefs invoqués contre lui, celui d'être trop partial et personnel dans ses entrevues. Il se reconnaît "impliqué", selon un paisible euphémisme, et s'en absout volontiers. On ne sait s'il faut imputer à la lenteur ou à la patience de Radio-Canada le fait qu'on ait attendu qu'expire le contrat des animateurs, mais, chose assurée, si Radio-Canada en veut à la liberté, elle choisit plutôt comme méthode la lente asphyxie que le revolver !

Si M. LaPierre semble avoir quelque peu déplacé le conflit, Radio-Canada n'en a pas moins procédé de fort curieuse façon. On finit par se demander si certains hauts fonctionnaires de la société d'Etat ne sont pas tout simplement allergiques à la clarté, tant ils s'empressent de sauter les échelons, de passer par-dessus les intermédiaires constitués en autorité et de bafouer les quelques règles précises que la tradition, encore plus que l'autorité, a solidifiées à Radio-Canada ! On risque de se trouver encore une fois devant le noeud gordien d'une bonne décision prise et signifiée de la mauvaise manière.

M. Pelletier, qui connaît mieux que la plupart des députés le labyrinthe de Radio-Canada et qui a également été au premier rang d'organismes comme l'UCJLF, entreprend donc une étude d'une importance capitale. Par-delà un conflit qu'une partie décrit mal et que l'autre écrabouille maladroitement, ce qu'on veut savoir, c'est ceci : peut-on créer à Rario-Canada ? Peut-on mettre de l'ordre dans les structures de Radio-Canada et obtenir que la direction les respecte ? Les carences actuelles dépendent-elles de la direction ou de la stérilité des créateurs ? Les réalisateurs ont-ils prouvé qu'ils possédaient les qualités nécessaires pour se constituer en autorité suprême ? Les animateurs doivent-ils être des "éditorialistes sans propriétaires"? A M. Pelletier souhaitons bonne chance !

Laurent Laplante



derrière les faits | les institutions

Les curés dans la politique

par **Jean-Charles BONENFANT**

Dès qu'une personne prend la vedette dans une forme quelconque d'activité, on songe à couronner sa carrière en lui faisant jouer un rôle politique, et il est naturel que dans une province où le catholicisme est encore intimement lié à la vie de la population, on parle d'un curé comme candidat à l'Assemblée législative. Sans vouloir discuter la question au mérite, je voudrais rappeler ici les règles du droit canonique et celles de nos lois à propos des clercs et de la politique.

DROIT CANONIQUE

Le paragraphe I du Canon 139 décrète que "Les clercs doivent s'abstenir des occupations qui, bien que non inconvenantes, sont cependant étrangères à l'état clérical" et le paragraphe 4 du même Canon précise que "la fonction de sénateur ou de membre d'un corps législatif ne peut être sollicitée ou acceptée par les clercs sans la permission du Saint-Siège, dans les régions où une prohibition pontificale a été portée". "Dans les autres régions, ajoute-t-il, ils ne peuvent le faire sans la permission cumulative de leur Ordinaire propre et de l'Ordinaire du lieu où l'élection aura lieu".

On peut donc affirmer qu'en général l'Eglise catholique ne favorise pas la participation de ses prêtres à la vie politique active. Dans la plupart des concordats qu'elle a conclus, elle a même accepté d'inscrire une interdiction à cet effet. Evidemment, surtout depuis l'aventure des prêtres-ouvriers, l'Eglise elle-même a peut-être une vision moins angélique de l'activité cléricale, mais on ne peut s'empêcher de citer les lignes de Pie XI écrivant, le 16 novembre 1922, aux évêques de Belgique : "Les clercs doivent vivre une vie vraiment surnaturelle, regardant tous les intérêts humains comme un domaine qui leur est inférieur, évitant aussi tout ce qui est de nature à diviser les esprits, telles que sont surtout les affaires politiques et les discussions sur la langue et les races".

AU CANADA

L'Acte constitutionnel de 1791, qui établit pour le Bas-Canada le système parlementaire, prohibait à l'article 21 l'élection de "toute personne qui sera ministre de l'Eglise d'Angleterre ou ministre, prêtre, clerc ou professeur, soit suivant les rites de l'Eglise de Rome ou suivant toute autre forme ou profession de foi ou de culte religieux". La défense n'existait pas pour le Conseil législatif qui n'était pas électif et l'évêque de Québec, Mgr Plessis, y siégea de 1818 à 1825. Il en fut de même pour l'évêque anglican, Jacob Mountain, de 1793 à 1825. Les diverses lois électorales qui furent adoptées par la Législature du Bas-Canada, par la Législature du Canada-Uni et par la Législature du Québec ne changèrent rien à cette situation, et ce n'est qu'en 1895 que la loi électorale (59, Vict., ch. 9) précisa que "les prêtres, curés, vicaires, missionnaires et ministres de toutes dénominations religieuses, domiciliés depuis plus de cinq mois dans l'endroit pour lequel on dressait une liste électorale pouvaient y être inscrits comme électeurs". Ils pouvaient aussi être candidats, mais la loi leur défendait encore d'être "officier-rapporteur, sous-officier-rapporteur, secrétaire d'élection et greffier des bureaux de votation". Cette dernière incapacité disparut en 1936. Aujourd'hui, les deux lois électorales qui nous régissent, celle du Canada et celle du Québec, ne contiennent aucune restriction pour les membres du clergé comme votants ou candidats.

L'INFLUENCE INDUE

Dans la dernière partie du dix-neuvième siècle, au Canada français, les clercs, sans poser directement leurs candidatures, sont intervenus dans la vie politique et nous avons encore le souvenir d'une triste époque pour laquelle on a même créé une appellation canadienne, celle d'"influence indue". En 1896, Mgr Marois, grand vicaire du diocèse de Québec, écrivit à un curé que "si quelqu'un vous dit : "En dépit de vos raisonnements, j'ai plus de confiance en M. Laurier et je vote pour son candidat, cet électeur, à moins d'avoir perdu le sens commun, sera coupable de faute grave et mortelle". Des catholiques sincères se virent condamner par un clergé lié au parti conservateur pour des motifs que permettaient de comprendre les passions de l'époque, mais qui n'étaient pas toujours uniquement spirituels.

Evidemment, les religions se sont dépouillées aujourd'hui d'une bonne partie de leurs cadres matériels, mais il faut de plus en plus séparer l'Eglise de l'Etat, rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César.

La loi ne doit frapper les membres du clergé d'aucune incapacité, mais si le prêtre se livre à la politique active, il doit consentir à ce qu'on oublie son caractère sacré. Il doit abandonner ses tâches cléricales que d'ailleurs il ne pourra plus accomplir convenablement. Tout comme le chirurgien qui devient député ne peut guère continuer à pratiquer des interventions, le prêtre qui entrerait au parlement n'aurait pas le temps de demeurer curé.

VOTRE OPINION VOTRE OPINION VOTRE OPINION V

La grève des professeurs

M. le rédacteur,

Les propos que vous tenez au début de votre éditorial du 15 avril sont les mêmes que je tenais à mes confrères lors de la première injonction. Je vous dirai même que j'ai été un ardent opposant à cette grève, estimant qu'il devait y avoir sans doute d'autres moyens de faire valoir nos revendications auprès des représentants du gouvernement. Comme vous, le citoyen en moi interdisait au syndicaliste que je suis d'enfreindre certaines règles.

Les circonstances ont voulu que je sois aujourd'hui en grève. Je veux vous dire maintenant pourquoi il ne faut pas s'étonner que tous les professeurs aient, de façon pratique, ignoré cette seconde injonction. Est-ce un défi à l'autorité, demandez-vous ? Il faut vous dire non et non. Au contraire, cette injonction est, à mon point de vue, un défi de l'autorité, une provocation de l'autorité contre ses professeurs qui font alors instinctivement l'union sacrée.

L'homme politique ne doit pas abuser du pouvoir législatif quand il le détient, surtout dans des circonstances difficiles qui demandent de l'intelligence, de la sagacité et de la prévoyance. Or le ministre qui a demandé cette nouvelle injonction m'apparaît privé de ces vertus, mais encore disposé à des réactions du type totalitaire. Il y a là un élément de panique plus que d'improvisation.

Vous devinez fort bien que la solution à notre problème ne sera pas juridique. Vous le dites bien : la situation politique influera sur ce conflit." Personnellement, je suis peut-être devenu un hors-la-loi malgré moi, mais je me souviendrai maintenant que certains hommes politiques ne sont plus à mes yeux aptes à administrer la province. Ils ont fait la preuve de leur incapacité politique. Rien de pire que le policier qui se fait détester par une intransigeance absolue.

On pourrait épiloguer longuement sur le problème scolaire tel que l'a posé le présent gouvernement. Mais pour qui a lu et un peu vécu, il y a évidence de vieillissement et d'épuisement. On est à la veille de tolérer sinon d'approuver des erreurs du pauvre D.I.P. Un simple exemple : dans le journal de la C.I.C. en page 19, vous trouverez une annonce des tests de M. Jean-Marie Joly. Cela ne vous rappelle-t-il pas Vinette, Beaudry, Laurence ? Et le "N.B." de l'annonce n'est pas de la même veine que les idéaux des gens de cette patente ? A l'époque la formule coopérative de la C.P.P. devait permettre aux laïques de rivaliser avec les religieux dans le domaine du manuel scolaire. Que cette annonce est étrange !

Vous devinez donc que derrière le présent conflit il y a ample sujet d'étonnement, d'inquiétude et de mécontentement. Il est malheureux que ce soient des professeurs qui apparaissent favoriser et encourager la désobéissance aux lois. Mais, comprenez-le, ils sont forcés d'agir ainsi car la situation est devenue telle qu'un recul de leur part apparaîtrait non seulement comme un abandon de leur dignité d'homme, mais encore amènerait la profession d'éducateur au niveau de l'esclavage. Car c'est seulement à l'esclave qu'on ne permet pas de discuter de ses conditions de travail, ni de son salaire. Qu'en pensez-vous ? Et ces hommes politiques, ces honorables hommes, dirait Shakespeare, sont-ils encore des champions de la démocratie et du dialogue ?

J.L.
Charlesbourg

Encore la peine capitale

M. le rédacteur,

Ceux qui sont en faveurs de l'abolition de la peine capitale, ont de bonnes raisons : "Evolution, civilisation, émancipation . . . ré-adaptation" et toutes les autres inventions, sont à la base de leur sensibilité, soit de leur pitié;

Si on les écoutaient, on pleurerait avec eux et nos tueurs seraient considérés et traités comme les "vaches sacrées" aux Indes. Avant de construire les hôpitaux qui nous manquent, de construire des logements pour retraités, de secourir certains nécessiteux qui souvent ont eu le temps de mourir avant d'être accepté . . . On organiserait à coup de millions des espèces de châteaux-forts, avec tout le confort moderne . . . Et là tout serait gratuit, évidemment, à partir des médicaments les plus dispendieux jusqu'au papier . . . . KLEENEX.

Sans oublier que les gardiens seront d'une délicatesse très convenable . . . On pourrait engager des religieuses . . ? Pourquoi pas ? Tant qu'à être à l'envers; On aura les BANDITS SACRES, espèce de moines, avec la différence qu'ils ne chanteront pas les matines et ne jeûneront pas . . . mais ils méditeront sur la manière de s'évader, pour continuer leur métier.

On nous cite des passages de l'Evangile . . . eh bien vous lirez durant la semaine Sainte un passage d'Evangile ou N. S. dit "Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée".

Aussi pour ceux qui ont fait allusion à la samaritaine, je dois dire que celle-ci n'était pas une "meurtrière" . . . . au contraire.

A tout événement j'aime mieux avoir pitié de ceux qui ont souffert de ces tueurs et de tous, même les pauvres qui payent pour garder des êtres qui en tueront d'autres . . . . .

Plus il y aura de commissions et de monde pour ressasser le travail de nos grands Juges, plus la pègre aura d'occasion d'être représentée.

Thomas -Ls PEARSON,
Comté Chicoutimi.

Johnny Hallyday

M. le rédacteur,

J'ai lu la critique que M Jean Royer a faite au sujet de Johnny Hallyday qui avait pour titre "Johnny Hallyday . . . et les jeunes, ces mal-aimés" et je ne partage pas du tout son opinion.

Qu'il n'ait pas aimé Johnny Hallyday, c'est son droit, mais qui est-il donc pour traiter les gens de "bête de cirque, et de singe" ?

Moi, je suis jeune et je ne me considère pas comme une mal aimée et à la fin du spectacle je ne suis pas sortie pâle et exaspérée. Et nous les jeunes nous ne rejetons pas en bloc la "civilisation de nos pères" car sans eux, nous ne serions pas là. Certaines idées peuvent nous paraître vieilles, mais de là à tout renier il y a une limite. Il dit avoir compris bien des choses, mais à mon avis pas celle-là.

J'ai acheté deux microsillons de Johnny Hallyday et en particulier l'album intitulé "Johnny chante Hallyday" j'aimerais bien qu'il l'écoute attentivement et après il pourra se faire une opinion et je suis certaine qu'elle serait toute autre, que celle émise par l'intermédiaire du journal.

Si j'ai acheté ces disques ce n'est pas en "souvenirs des émotions fortes" comme il le dit, mais parce que j'aime Johnny Hallayday et que ses disques contiennent des chansons qui sont très belles et qui ne sont pas un "appel au sexe et au sadisme" mais qui sont pleines de beaucoup d'amour, celui de la vie d'abord et de l'amitié ensuite et qui sont le reflet de nos états d'âme.

Micheline Habel,
Québec

Bientôt, une grande date : la Journée mondiale des vocations

Qu'est-ce que la vocation ? Est-ce en soi et nécessairement l'entrée au couvent, au monastère, au cloître, au séminaire ? La vocation, l'étymologie même du mot le dit, c'est un appel. Tout être humain a une vocation. La grâce de Dieu est multiforme et très diversifiés sont les appels. Au fond, il n'y a qu'un appel, mais des voies différentes. Quelle que soit la voie à prendre, à choisir, l'essentiel est de bien répondre à la grâce, de coopérer avec elle. L'important est de vivre de bon vouloir, de bonne volonté; de faire en sorte que, le plus et le mieux possible, notre existence, nos actes soient en conformité avec ce que nos dispositions, nos ressources nous mettaient en mesure d'accomplir. Le tout, pour la plus grande gloire de Dieu et l'édification, le plus grand bien du prochain, de notre entourage, de la grande famille humaine.

Au sens plus restreint, le monde chrétien, celui des baptisés, entend par vocation, selon les termes mêmes de Sa Sainteté le Pape Paul VI, *"les appels libres et privilégiés au service total et à l'unique amour du Christ dans des postes spécifiquement déterminés par la sainte Eglise. Ce sont les vocations ecclésiastiques et religieuses, dans lesquelles se manifestent une initiative, un désir, une attente du Christ. Parce que c'est le Christ qui appelle. Comme aux apôtres choisis et formés par Lui, Jésus répète encore aujourd'hui : —"Viens et suis-moi. C'est le Pasteur qui engage une conversation personnelle, intime . . ."*

* * *

Justement, dimanche prochain, celui du Bon Pasteur — du sujet même de l'Evangile de S. Jean (10, 11-16) *"Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis . . . Je suis le bon pasteur et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent"* — dimanche prochain, donc, sera la Journée mondiale des vocations. Célébrée depuis 1964, pareille journée faisait récemment l'objet d'une lettre de S. E. le cardinal Pizzardo, préfet de la S. Cong. des Séminaires et Universités aux Ordinaires des diocèses du monde entier. L'éminent prélat notait que la Journée en cause *"se célébrera dans l'esprit du Second Concile du Vatican, qui dédiait une attention tellement ouverte aux question de la vocation au sacerdoce et à la vie religieuse"*. Le cardinal Pizzardo ajoutait que la même journée *"offrira d'ailleurs une occasion bienvenue d'exposer amplement aux fidèles l'honneur et les responsabilités qui leur échoient de promouvoir les vocations dans le sens des documents conciliaires"*.

L'Eglise, chacun le sait, ou devrait le savoir, a besoin de vocations sacerdotales, religieuses, missionnaires. Ce n'est point nier l'importance du rôle du laïcat, de sa mission dans le monde, des services très valables et précieux qu'il peut rendre, que mettre ici l'accent sur le sacerdoce, sur la vie entièrement vouée à Dieu. Comme est grand, dans les divers pays du globe, et particulièrement urgent dans plusieurs régions du monde, le besoin de prêtres, de religieux et de religieuses ! Il faut y penser, se le rappeler, prier Dieu qu'Il daigne envoyer dans Sa vigne de nombreux ouvriers. Il faut que tous les fidèles se soucient de l'important problème des vocations. Il faut que les familles, les foyers, les éducateurs et éducatrices fassent bien en sorte que les jeunes, s'ils reçoivent l'appel du Maître, soient à la hauteur de leur mission, de leur vocation.

Une vocation est comme une plante, une fleur. Elle doit trouver terrain, ambiance favorable. Terre d'esprit de sacrifice, de renoncement, de générosité, d'oubli de soi. Terre d'abnégation, d'esprit de service, dans la paix, la vraie joie. Toutes choses qui, Dieu aidant, s'enseignent et s'apprennent. Soyons bien toujours de ceux et de celles qui aient la préoccupation de coopérer avec la grâce. Evitons soigneusement tout ce qui pourrait éventuellement, nuire à l'appel du Seigneur, le contrecarrer, lui faire obstacle.



Johnson : M. Lesage nous apparaît comme un autre intendant bigot !

courants et remous

C'est à Gaspé que doit mouiller "La Grande Hermine"

Tout Québécois que l'on soit, il est bien difficile de ne pas appuyer le plaidoyer des Gaspésiens Michel LeMoignan et Jules Bélanger, relativement au lieu où "La Grande Hermine" (reconstituée) de Cartier devrait mouiller en permanence, après l'Exposition universelle de Montréal. Les lecteurs et lectrices de "L'ACTION" ont pu prendre connaissance dudit document publié, en cette même page, il y a peu de temps.

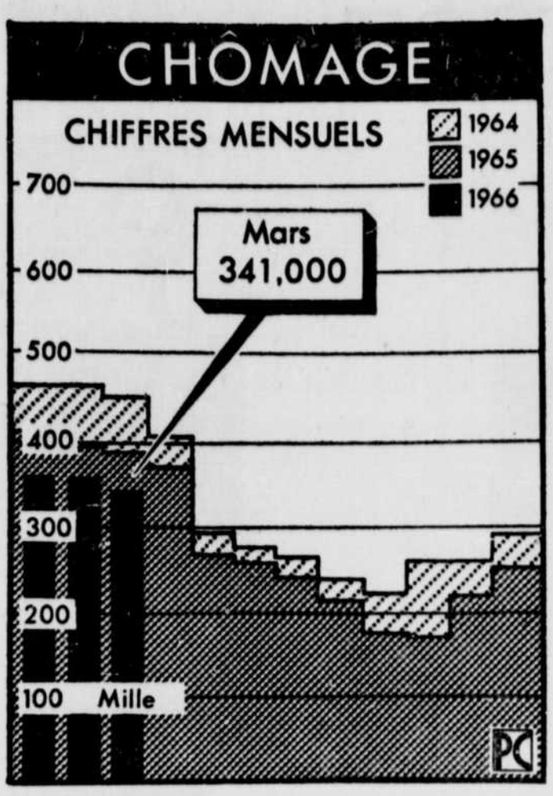
MM. LeMoignan et Bélanger s'en prennent à bon droit, croyons-nous, au projet de ceux qui songeraient à diriger alors "La Grande Hermine" vers le parc Cartier-Brébeuf, à Québec (où Jacques Cartier hiverna en 1535-36), plutôt qu'à Gaspé même où l'illustre Malouin planta une croix, au nom du roi de France, un an auparavant, en 1534. Sans en vouloir en quoi que ce soit au parc Cartier-Brébeuf, les signataires de l'article estiment — et qui, vraiment, pourrait leur en vouloir ? — qu'à Gaspé revient incontestablement l'honneur d'accueillir et de garder en permanence, sorte de musée flottant, la reconstruction de "La Grande Hermine".

Ils rappellent à cet égard les démarches entreprises, dès il y a une dizaine d'années, par les Gaspésiens, auprès du ministère fédéral du Nord et des Ressources naturelles. On voulait alors et l'on veut encore que soient aménagés, près du grand port de mer, un parc et une musée où l'on rassemblerait le plus possible d'objets d'intérêt historique évoquant le geste posé par Cartier, il y a près de 450 ans. C'est à Gaspé, disent-ils, qu'en 1934, s'est trouvée confirmée par de mémorables fêtes l'historicité du fait de la découverte du pays. A Gaspé, répètent-ils, doit revenir le privilège d'avoir dans son port "La Grande Hermine".

—"Gaspé ou Québec" ? interrogeait l'article de MM. LeMoignan et Bélanger. Pour un Québécois, dilemme . . . presque cornélien ! N'empêche qu'au demeurant, il nous semble que les Gaspésiens aient amplement lieu et raison de réclamer et de revendiquer ce à quoi ils soutiennent avoir droit.

En dernière analyse, qu'après l'Exposition universelle, "La Grande Hermine" passe, mettons, quelque temps, un hiver à Québec — histoire, précisément d'évoquer les faits de 1535-36 — et, surtout, de permettre aux Québécois de l'admirer et de la visiter. Mais, que le printemps subséquent venu, "La Grande Hermine" gagne au plus tôt les eaux gaspésiennes pour y demeurer, voilà qui nous semble indiqué, raisonnable.

O. A.



● **REGRESSION DU CHOMAGE. — Le nombre des chômeurs au Canada était reduit à 341,000 à la mi-mars alors qu'on en comptait 356,000 un mois plus tôt et au-delà de 387,000 à la mi-mars l'année dernière. D'après le Bureau fédéral de la statistique, le nombre de sans-travail représente 4.8 p.c. de la main-d'oeuvre au regard de 5 p.c. en février.** (Graphique P.C.).

Grand prix des "Bijoux de Braque"

Il est institué un GRAND PRIX DES "BIJOUX DE BRAQUE" destiné à permettre la découverte d'un talent inconnu et à le sanctionner.

Le prix sera décerné en finale d'une geste qui confrontera les oeuvres issues de sélections préliminaires assurées lors de chacune des expositions des "BIJOUX DE BRAQUE".

Lors de leur présentation localisée, un concours sera ouvert à tous les amateurs qui, sur la base des spécimens minéralogiques ayant eu la vertu d'émouvoir le génial Disparu, devront oeuvrer une ou plusieurs réalisations de leur choix: sculpture, peinture, gravure, gouache, lavis, etc.

Un jury local sera chargé de décerner un premier prix dénommé "OISEAU D'OR", et dont l'apanage sera la réplique d'Acrisios, Bijou de BRAQUE no 136, d'une valeur de $2,000.

Ce même jury décernera également un deuxième, troisième et quatrième prix, dont les lauréats recevront respectivement une lithographie de BRAQUE d'une valeur actuelle de $200, et de $10.

Toutes les oeuvres ayant obtenu l'"OISEAU D'OR" seront ultérieurement confrontées et celle sélectionnée par un jury international recevra le GRAND PRIX DES "BIJOUX DE BRAQUE", sous la forme du spécimen minéralogique rarissime qui l'aura inspiré.

Toutes les oeuvres soumises au jury resteront attachées à la collection des "BIJOUX DE BRAQUE" dont elles suivront le glorieux destin et attesteront pour la postérité de l'effort créateur qu'elle aura suscité.

SELECTION DU QUEBEC

1. Le concours est ouvert à partir du mercredi, 20 avril 1966.
2. Il est strictement réservé aux amateurs.
3. Il sera clos irrévocablement le dimanche, 1er mai, à 5:00 heures P.M.
4. Le jury local sera composé de messieurs:
   Guy FREGAULT, sous-ministre aux Affaires culturelles;
   Guy VIAU, directeur du Musée du Québec;
   André MARCHAND, conservateur du Musée;
   Heger de Lowenfeld, réalisateur des "BIJOUX DE BRAQUES".
5. Le jury annoncera publiquement les résultats à 8 heures 30 P.M. de ce même 1er mai, au cours d'une soirée officielle au Musée du Québec, et la remise des prix sera radio-télévisée.

"Gala '66" de la Croix-Rouge de la Jeunesse le 22 avril prochain

Le Gala "1966" de la Croix-Rouge de la Jeunesse aura lieu au Palais Montcalm le vendredi 22 avril à 8 h. p.m. Des jeunes membres de la C.R.J. offriront à la Croix-Rouge sénior, des chaises roulantes destinées aux enfants handicapés. Ces chaises roulantes augmenteront l'efficacité du service de prêt d'accessoires pour chambre de malades. Cette générosité des adolescents a été rendue possible par la vente de calendriers que les jeunes ont distribués dans leurs institutions respectives.

La seconde partie du programme comprend un récital par le Choeur des Gais Pinsons. Ce choeur, composé d'une soixantaine de jeunes Trifluviens, interprétera des chansons de Léveillé Ferland, Vigneault, pour n'en nommer que quelques-uns. Les profits de cette soirée, sous la présidence d'honneur de Mme Gilles Lamontagne, serviront à venir en aide aux enfants handicapés.

On sait que le Choeur des Gais Pinsons a gagné la finale dans la région de Trois-Rivières, lors du concours organisé par les festivals de musique de la province de Québec, ce qui le qualifie pour la grande finale qui aura lieu le 15 mai prochain pour toute la province.

C'est à titre gracieux que le Choeur des Gais Pinsons a accepté de donner un récital au Palais Montcalm vendredi soir prochain.



● **M. Fernand PAPILLON, président de la Corporation des maitres mécaniciens en tuyauterie du Québec, qui tiendra cette année son congrès les 12, 13 et 14 mai dans la ville de Québec.**

Unité sanitaire de Montmagny

Principales Activités:

Lundi 25 avril: Examen médical scolaire. Inspection sanitaire.

Mardi 26 avril: Examen médical scolaire. Inspection sanitaire. Examen dentaire dans une école. Hôpital: Clinique de BCG.

Mercredi, 27 avril: Examen médical scolaire. Inspection sanitaire.

Jeudi 28 avril: Examen médical scolaire. Inspection sanitaire. Unité Sanitaire: 2 h. à 4 h.: Clinique de bébés.

Vendredi, 29 avril: Examen médical scolaire. Inspection sanitaire. Hôpital: Clinique de BCG.

Conférence sur les problèmes de la vision

Tout le monde désire lire plus vite et davantage. Beaucoup d'élèves ne réussissent pas dans leurs édutes à cause de leur mauvaise vision. Mercredi, le 27 avril, M. et Mme Breton, de la clinique de lecture de Montréal, donneront une conférence illustrée sur les problèmes de la vision et sur les déficiences en lecture.

Depuis deux ans ils donnent des courts de lecture rapide à Québec. Ils en donneront durant six semaines l'été prochain à Cap-Rouge.

Les professeurs, les professionnels, les optométristes, les hommes d'affaires sont particulièrement invités à l'Ecole normale Notre-Dame de Foy, à Cap-Rouge.



● **Quoique les souliers de Manon Marquis, fillette de 5 ans, soient demeurés au fond de la piscine extérieure, près de chez elle, au 2700 de la rue Provost à Lachine, Qué., elle est saine et sauve aujourd'hui, grâce à l'action rapide du sergent Jean-Louis Bertrand, un voisin. Lundi matin, Manon, après qu'elle eut réussi à se glisser sous une clôture haute de sept pieds qui entoure la piscine près de sa demeure, est tombée dans l'eau glacée. Un septuagénaire qui demeure au deuxième étage, M. W. Craig, en apercevant la fillette flottant, la figure submergée dans l'eau, a poussé des cris "AU SECOURS". Le sergent Bertrand entendant les cris de M. Craig est sorti de son appartement — a enjambé la clôture — a plongé dans la piscine — et a réussi à sauver la fillette d'une mort certaine. Le sergent Jean-Louis Bertrand de Hull, un parachutiste, vétéran de la guerre de Corée, est membre du Royal 22e Régiment. Il est présentement employé comme commis d'administration avec une unité de Milice du District Militaire Ouest du Québec, à Montréal. Il est ici en compagnie de Manon.**



VOICI L'ENDROIT IDÉAL:

PONTIAC-BUICK-GMC

POSTE D'ÉCHANGE



Coupé sport Pontiac Grande Parisienne



Sedan sport 4 portes Pontiac Parisienne



DES VALEURS GENERAL MOTORS — Hardtop 2 portes Buick Wildcat — Arrière-plan: Coupé sport Acadian Canso — Coupé sport Beaumont Custom

Venez, venez vite! Vous ferez une affaire en or!

POSTE D'ÉCHANGE PONTIAC-BUICK-GMC

PX-1266DP

Concessionnaires autorisés de Pontiac - Buick pour la ville de Québec

AUTOMOBILES INC.
1240 ouest, Boul. Charest, Québec, P.Q. – Tél.: 681-0671

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) INC.
1700, rue Dorchester Nord (Coin Boul. Hamel) Qué., P.Q. Tél.: 529-1351

NE MANQUEZ PAS L'EMISSION "CINEMA INTERNATIONAL" LES VENDREDIS à 8 h. 30 P.M., ET "TOUS POUR UN" LES JEUDIS à 8h. P.M. AU CANAL 11.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Grâce à l'Office des Techniques de Diffusion

Des rencontres permettent aux parents de mieux comprendre les chansons de nos jeunes

par Lucie PLANTE

La chanson occupe une place très grande dans la vie des adolescents et elle peut avoir une influence considérable sur eux. Il serait très avantageux que les parents essaient de comprendre davantage le phénomène-chanson, car la chanson peut-être un instrument très efficace de dialogue entre parents et enfants.

C'est pourquoi, en collaboration avec plusieurs mouvements d'Action Catholique de Foyers, l'Office des Techniques de Diffusion a organisé une série de trois rencontres, qui permettront aux parents de jeter un oeil nouveau sur l'univers de la chanson, où il y a toujours à découvrir. Ces trois rencontres sont différentes et complémentaires. La première a eu lieu hier soir, à 8½ heures, à l'Institut St-Joseph.

PREMIERE RENCONTRE

Dans notre contexte actuel, la chanson jouant un rôle très important, tout éducateur ne peut vraiment pas l'ignorer dans ses efforts pour l'éducation tant pour la jeunesse que pour les adultes. C'est pourquoi on a organisé un disco-forum tel que celui qui s'est déroulé hier soir. Il y eut audition et analyse de chansons. Le but principal de cette activité est de faire découvrir aux parents les richesses et les problèmes de la chanson. Près de 125 personnes assistaient à cette première réunion. Il y avait également au programme une demi-heure de chansons avec le chansonnier Carole Bergeron.

DEUXIEME RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu mercredi, le 27 avril, à huit heures trente, au même endroit. Il s'agira à ce moment d'un panel et d'un forum sur la chanson. Le public sera admis. Un chansonnier, un éducateur, un directeur de boite à chansons, un étudiant et une personne représentant les parents, dont M. Sylvain Lelièvre, le Père Armand Chouinard et Mme Georges Santerre prendront part au panel. Ils apporteront aux participants leur témoignage et répondront ensuite aux questions. Ce soir-là encore, un chansonnier interprétera quelques-unes de ses compositions.

TROISIEME RENCONTRE

La troisième rencontre consiste en un spectacle dans une des boites à chansons de la région de Québec. Elle a été instituée dans le but de faire vivre aux parents l'expérience d'une boite à chansons et afin qu'ils voient exactement ce qui s'y passe.

DISCO-FORUM

Un disco-forum a comme but :

1) d'apprendre à écouter et non seulement entendre des chansons;

2) d'apprendre à apprécier les chansons : découvrir les valeurs qu'elles recèlent, réfléchir sur elles, les analyser et les juger;

3) d'apprendre à aimer la chanson véritable, avoir pour elle un intérêt valable, motivé.

RESULTATS POSSIBLES

Et lorsqu'un disco-forum est bien mené, il peut apporter de très bons résultats. Tels que : une richesse accrue dans la vie des amateurs de chansons, une rencontre avec la poésie donnée par certaines chansons, un dialogue instauré entre les participants, la formation de l'esprit critique et de la conscience chrétienne devant la chanson, la découvertes de certaines valeurs musicales et une initiation musicale.

On a dit de la chanson qu'elle était le reflet du monde. Et à ceux qui s'étonneraient du choix d'un tel thème, nous rappelons que la chanson est un phénomène social à ne pas minimiser .N'en aurions-nous pour preuves que les imposants capitaux qu'elle met en branle : $10,000,000. pour la vente de disques, au Québec seulement, en 1963.

Si tout se déroule très bien, lors de ces trois premières rencontres, l'Office des Techniques de Diffusion les poursuivra et elle pourra en établir dans d'autres paroisses, sur demande.



● **Ces créations parisiennes des Venet, Lanvin et autre Dior ont en commun l'usage qu'elles font des lainages anglais. A gauche : l'un des plus jolis costumes de la collection Philippe Venet. La veste courte et ceinturée, typique à Venet, est réalisée dans un tweed de fantaisie vert acidulé et blanc; elle laisse entrevoir les poches appliquées sur le devant de la jupe. Le lainage anglais a été créé par Garigue. Dans la toilette du centre, Lanvin donne libre cours à sa créativité la plus sophistiquée. Il s'agit d'une cape du soir en laine et mohair d'un blanc virginal, garnie de franges et émaillée de broderies argent. C'est un tissu d'Archer of London. La création Dior (à droite) dégage généreusement le genou, mais elle donne l'impression d'être plus courte encore en raison de l'effet de tunique sur un dessous à volants. La robe, comme le manteau, est taillée dans un lainage du Yorkshire chiné gris fer et blanc.**

Horoscope

VENDREDI, LE 22 AVRIL

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Le succès se fait attendre, mais ne vous découragez pas, il couronnera votre travail intelligent et persévérant. Des bénéfices en perspective.

21 avril au 21 mai (Taureau). — Parce que vous manquez de foi en vous-même, vous passerez à côté d'une belle occasion de vous faire apprécier.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous perdrez du temps malgré vous. Une personne âgée compte sur votre sympathie. On vous prédit une bonne surprise.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous prenez du temps à vous mettre d'accord avec un de vos partenaires. Un surplus de grand air serait excellent pour votre santé.

24 juillet au 23 août. (Lion). — On fait appel à votre sens pratique et votre habileté manuelle. De nouvelles avenues vous offrent des possibilités.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — L'intervention d'un ami vous évite un mauvais pas. Redoublez de prudence

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — On satisfera votre curiosité et votre goût du changement, en vous intéressant à de nouveaux produits qui rencontrent vos besoins.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Evitez les critiques, même les plus bienveillantes, les personnes de votre milieu ne sont pas disposées à les comprendre.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Vous en voudrez au petit détail qui retardera l'exécution du projet qui vous est cher. Restez calme et serein, c'est meilleur pour la santé.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Ne mésestimez pas des méthodes éprouvées pour le plaisir de faire des innovations. La chance vous sourit.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Vous verrez des difficultés où il n'y en a pas. On vous fait une réponse ingénue autant qu'originale.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Les occupations régulières ne vous laisseront pas de temps pour "bâtir des châteaux en Espagne". Bonne fin de semaine en perspective.

SI VOUS ETES NE UN 22 AVRIL

Vous êtes de ceux qui s'attachent à leurs chefs spirituels ou politiques et ne leur ménagent ni leur collaboration, ni leurs hommages. Il vous arrive d'exiger plus de votre santé qu'elle ne peut donner.

Julie Christie remporte le prix de la meilleure interprétation féminine

SANTA MONICA (P.A.) — Lorsque l'actrice britannique Julie Christie a remporté le prix de la meilleure interprétation féminine, lundi soir, à Santa Monica, elle portait un costume pantalon en tissu lamé d'or. Aucune gagnante du Oscar n'avait encore jusqu'à ce jour accepté cette récompense, vêtue de pantalon qu'il soit de brocart ou autre tissu. Mais il faut dire qu'aucune gagnante de Oscar ne ressemblait à Julie Christie.

L'actrice arrivait à Hollywood deux jours après son 25e anniversaire de naissance, portant une jupe dont l'ourlet remontait à quatre pouces en haut du genou. C'est la mode à Londres, et Julie symbolise peut-être la capitale britannique rajeunie.

Miss Christie a décroché le prix pour son rôle de Diana Scott du film "Darling" qui évoque une sorte de dolce vita de la génération atomique. Pleurant de joie, l'actrice, en recevant son Oscar, a remercié tous ceux qui avaient contribué à son succès, en particulier "mon darling John Schlesinger", réalisateur du film.

A la cérémonie de la remise des prix, Julie était accompagnée de Don Bessant, un peintre qui la suit partout.

BIOGRAPHIE

Miss Christie ne semblait pas destinée à devenir la "darling" de la renaissance londonienne. Née à Assam, en Inde, où son père dirigeait une plantation de thé, elle fut élevée par une gouvernante dans le cadre de cette existence des coloniaux de l'époque. Plus tard, elle fut envoyée en Angleterre pour y recevoir une bonne instruction.

Mais elle commença à s'intéresser au théâtre et abandonna ses études pour jouer dans les pièces du répertoire britannique. Après avoir interprété quelques petits rôles, Julie fut choisie par John Schlesinger pour faire partie de la distribution de "Billy Liar". Par la suite, le cinéaste lui donna le rôle vedette pour "Darling".

Elle personnifia ensuite la séduisante Lara dans "Docteur Jivago". Comme projets immédiats, elle est pressentie pour un nouveau film de Schlesinger, et un autre du réalisateur Richard Lester qui a dirigé des films Beatles. Julie Christie jouera ensuite dans une pièce de théâtre.

Cette actrice, qui mesure cinq pieds quatre et pèse 112 livres, a une abondante chevelure blonde de toujours dans un savant désordre qui convient à sa personnalité.



● **Treize nageuses du Y.W.C.A. se sont rendues dernièrement à Toronto afin de participer au championnat Canadien de nage synchronisée. A cette manifestation, une jeune nageuse de 10 ans, du Y.W.C.A., Jocelyne Carrier, se signala en remportant le premier prix dans le tournoi ouvert, invitation solo sur musique, pour les 12 ans et moins. Quatre autres nageuses, ces dernières déjà championnes du Canada plusieurs fois, défendirent leurs trophées avec succès. Marilyn Malenfant remporta les trophées Brennan, pour les jeux; Daly, pour les nages; Seller, pour les solos; et Gale pour l'agglomération de points. Dans ces concours, Michèle Verreault se classa 2e, Susie Bouchard, 3e, et Louise Bédard, 4e. Ce même rang pour chacun des quatre trophées. Marilyn Malenfant, en outre, remporta le titre ouvert sur la concurrente de San Francisco. Susie Bouchard et Marilyn Malenfant remportèrent également le trophée Forbes Munro pour duo et ces quatre nageuses, Marilyn, Susie, Michèle et Louise défendirent avec succès leurs titres de championnes du Canada en nage synchronisée en équipe. Sur notre photo, dans l'ordre habituel : Michèle Verreault, Marilyn Malenfant, Susie Bouchard et Louise Bédard.**

Une Montréalaise se réjouit de la remise des "Oscars" à Hollywood

Montréal (PC) — Une Montréalaise qui s'occupe de production et distribution de films, a de bonnes raisons de se réjouir aujourd'hui.

Lundi soir, à la remise des Oscars à Hollywood un prix a été attribué au film tchécoslovaque "La boutique de la rue principale" comme meilleure production réalisée à l'étranger.

Mme Marie Demarais est la distributrice du film en Amérique du Nord, et s'attend maintenant à ce que cette production soit en grande demande dans les salles de cinéma. Mme Demarais, qui s'occupait de la production cinématographique en France avant de venir habiter à Montréal, est devenue par la suite le plus important distributeur indépendant de films au Canada. Elle a distribué aux Etats-Unis le film "La Boutique" qu'elle avait vu à Prague, alors que les distributeurs américains pour leur part ne semblaient pas intéressés. Mme Demarais se proposait de montrer le film au Canada s'il gagnait le Oscar. Elle avait d'abord réussi à convaincre le gouvernement tchèque de lui céder les droits pour les Etats-Unis et le Canada, et fit ensuite une campagne de publicité pour la vente du film.

Festival mondial des arts nègres à Dakar

Dakar (AFP) — "Le festival mondial des arts nègres est très important pour moi. Quoi de plus essentiel que de manifester aux yeux du monde, la vitalité et l'éminente dignité de son art, de sa culture", a déclaré mardi à son arrivée à l'aéroport de Dakar, Mme Joséphine Baker.

"Je suis, bien sûr, Française, née Américaine, mais je suis africaine très intimement", a encore dit Mme Joséphine Baker qui doit présenter le 21 avril prochain, au théâtre Daniel Sorano, le spectacle de variétés, second volet de la participation française au Festival. Je chanterai bien sûr "J'ai deux amours", a encore indiqué Mme Baker.

Mme Taos Amrouche donnera également un récital de chants berbères. Se produiront enfin, Marpesa Dawn, vedette du film. "Orfeu negro"), qui séjourne depuis quelques jours déjà à Dakar, et Lydia Evande avec sa troupe de ballet.

Lee Marvin : le meilleur acteur de l'année

SANTA MONICA, Californie. (P.A.) — La fameuse statuette Oscar qui récompense le meilleur acteur de l'année a été attribué à Lee Marvin, pour son rôle du cowboy alcoolique dans "Cat Ballou".

Agé de 42 ans, cet acteur de haute stature est un descendant de Matthew Marvin, premier juge en chef du Connecticut, et de Ross G. Marvin, qui fut l'assistant de l'amiral Perry durant deux expéditions polaires et qui mourut à 27 ans, avec l'explorateur en 1909.

Lee Marvin est né à New York. Son père est directeur d'une compagnie de publicité, sa mère est rédactrice pour une revue féminine, et son frère, Robert, est artiste.

Avant de commencer sa carrière d'acteur, en 1947 dans un théâtre d'été à Woodstock, Lee Marvin travaillait à Wall Street à raison de $16.50 par semaine.

Il joua plus tard avec plusieurs troupes de la Nouvelle-Angleterre et fit ses débuts à Broadway dans "Billy Budd" mettant en vedette Dennis King. Il participa également à des émissions radiophoniques et télévisées.

Le réalisateur Henry Hathaway eut l'occasion de le voir à la télévision et lui donna un rôle aux côtés de Gary Cooper dans le film "You're In The Navy Now".

Par la suite, il joua dans une quinzaine de films et fut en vedette dans la série d'émissions télévisées "M Squad" qu'on présente encore dans 28 pays.

Il a un penchant pour les récits historiques et d'aventures. Il aime la chasse et la pêche, et il rêve, dit-on, de participer à un safari dans la brousse africaine.

Un doctorat honorifique pour Mme Vanier

OTTAWA (P.C.) — Mme Georges Vanier, épouse du gouverneur-général et chancelier de l'université d'Ottawa, recevra le 27 mai prochain, un doctorat honorifique de l'université Carleton.

M. Vincent W. Blanden, doyen des facultés d'Art et de Sciences de l'université de Toronto et président de la commission royale d'enquête sur l'éducation, fera le discours inaugural de la cérémonie marquant la convocation du printemps de l'université durant laquelle il recevra lui aussi un doctorat à titre honorifique.

Le Chancelier de l'université Carleton, le Dr C.J. Mackenzie, présidera aux cérémonies.

Une femme chef de gare à Lac-au-Saumon

Si Lac-au-Saumon avait été situé en France ou en Suisse, on en aurait fait une station balnéaire très populaire. Son immense lac aux eaux calmes encadré d'un relief sauvage se prête au repos et à la récréation. Ses rives plantées de hauts sapins s'agrémentent d'une jolie plage. Son village se niche discrètement dans le site montagneux de la vallée de la Matapédia, où la route sinueuse épouse les contours d'une rivière encaissée dont le flot s'argente au passage des rapides.

Hasard ou préméditation, le Canadien National y a nommé une charmante hôtesse en la personne de Mlle Bella Lepage, l'une des deux seules femmes chefs de gare dans tout l'Est du Canada français et les Provinces Maritimes. Son sourire accueillant, son élocution facile, son affabilité et son teint bronzé (elle revient de Floride) lui confèrent une personnalité aimable qui s'associe bien avec l'engageante hospitalité du lieu.

Stimulé sans doute par ces bonnes dispositions géographiques et humaines, le CN a décidé de rénover la gare, de faire disparaître les vieux hangars à marchandises qui ne servent plus, de moderniser les locaux des voyageurs et des messageries, et de passer une bonne couche de peinture fraîche sur le tout.

On a tout lieu de penser que les aspects économiques n'ont pas été entièrement étrangers à cette décision, car il s'y fait d'importantes expéditions de bois. Les Produits Forestiers, qui ont une scierie et un atelier de rabotage, expédient de neuf à 10 millions de pieds de bois par an, au Canada et aux Etats-Unis.

Cette firme occupe jusqu'à 125 employés en été et une quarantaine en hiver. Les deux bâtiments de sciage et de rabotage ont été détruits par le feu à quelques jours d'intervalle, en 1964, ce qui a affecté la production de l'année 1965, mais le travail a repris très vite pour le rabotage et une nouvelle scierie a été construite en septembre dernier, au coût de $50,000.

Les billots de bois sont amenés par chemin de fer du comté de Bonaventure, ou des limites à bois qui se trouvent dans les environs de Lac-au-Saumon. "On expédie trois wagons par jour, a déclaré une employée, à part de la latte et du bardeau." Avant le feu, on expédiait aussi un wagon de copeaux tous les deux jours, mais on les brûle sur place maintenant.

A la scierie de Levasseur et Therriault, on se spécialise plutôt dans le travail du bois franc. On fabrique par exemple des supports à fuseaux pour les filatures. Cette compagnie emploie une vingtaine d'hommes au plus fort de l'année.

Ces industries amènent évidemment beaucoup de travail à la gare et c'est Mlle Lepage qui s'occupe de toute l'administration et de la comptabilité qui en découle. Les registres montrent que 564 wagonnées sont parties en 1965 et qu'on en a reçu 52. Ce n'est d'ailleurs pas là son seul travail : elle veille à la distribution des messageries, envoie et reçoit les télégrammes et transmet les ordres aux chefs de trains. Si elle n'occupe ce poste que depuis le mois de décembre, elle ne manque cependant pas d'expérience, puisqu'elle est "cheminote" depuis avril 1944.

Elle a déjà tenu le même poste à Sainte-Florence, son lieu de naissance, à une douzaine de milles de Lac-au-Saumon, pendant cinq ans, avant que la compagnie ne décide de fermer la gare.

En plus des fonctions déjà mentionnées, elle vend les billets au voyageurs, mais elle aimerait avoir plus de trains. Un seul train s'arrête régulièrement le matin dans sa petite gare en se dirigeant vers Mont-Joli. Le soir, au retour, c'est un arrêt facultatif pour les voyageurs venant de Mont-Joli et au-delà. On a vendu en 1965 quelque 537 billets alors que les guichets sont fermés le samedi et le dimanche.

Le maire Alphonse Richard, en exprimant la même opinion, se fait plus catégorique : "Si on avait un train le soir, il y aurait plus de voyageurs à Lac-au-Saumon qu'à Amqui. Il explique que la maison-mère des Soeurs du Clergé et leur hospice de vieillards, dont les magnifiques bâtiments neufs se distinguent sur une éminence, ainsi que le noviciat des Pères du Saint-Esprit, reçoivent constamment des visiteurs. A ces considérations, on peut ajouter que depuis l'installation des Produits Forestiers en cet endroit, il y a 12 ans, le nombre des familles est passé de 125 à 300, et le village compte maintenant près de 2,000 âmes.

Un simple coup d'oeil sur son panorama splendide convainc l'amateur de plein air que les choses n'en resteront pas là. Un jour, l'estivant déconvrira Lac-au-Saumon, sa nature riante et paisible, ses eaux poissonneuses, ses sports nautiques et son territoire de chasse, et ce sera le coup de foudre.



● **Le Cercle des Femmes Canadiennes accueillera le 22 avril l'hon. Jean Marchand. Le conférencier a intitulé sa causerie : Immigration et politique de main d'oeuvre. La réunion aura lieu à 2 h. 30 p.m., dans la salle de bal du Château Frontenac. L'hon. Jean Marchand a assumé presque tous les grands problèmes ouvriers qui se sont posés dans la province de Québec pendant vingt ans. D'abord président de la CTCC, il fut ensuite président de la CSN. L'hon. Marchand est aussi docteur honoris causa des universités Laval et de Montréal. Il fut membre de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.**

EXAMEN D'ADMISSION

La Maîtrise du Chapitre de Québec

(LES PETITS CHANTEURS DE LA BASILIQUE)



du 25 au 30 avril

les soirs de la semaine, sauf mercredi, de 7h. à 9h.; samedi, le 30, de 10h. à midi, à l'école de la Maîtrise, 7, rue St-Stanislas, Québec.

Résider à Québec
Monter en 4e ou 5e année
Aimer le chant et l'étude

Conditions :

(LE COURS EST GRATUIT)

S'adresser au directeur :

Chan. Georges Marchand ptre — Tél. : 522-4221

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne: si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Broderie



Pour garnir vos tabliers, brodez ces jolies petites fleurs aux couleurs de votre choix.

Demandez le patron 7180.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

RESPONSABILITÉ DES ÉCHEVINS D'ÉTUDIER LE REGROUPEMENT

par Nelson LABRIE

Le maire de Sainte-Foy, M. Noël Carter, a affirmé hier soir qu'il appartenait aux édiles municipaux de la périphérie de faire l'étude sur les possibilités et les avantages du regroupement des services municipaux dans la région métropolitaine de Québec.

Prenant la parole lors d'une séance d'information, organisée à l'intention des contribuables de Ste-Foy — ils étaient une quinzaine — par la Chambre de commerce locale conjointement avec les membres du conseil municipal, M. Carter a fait remarquer que les édiles municipaux de la périphérie ne devaient pas s'attendre à ce que le gouvernement vienne tracer une ligne de conduite aux municipalités en ce qui touche le regroupement des services municipaux.

Cette réplique du premier magistrat de Ste-Foy est survenue après que la Chambre de commerce eut invité le conseil municipal à demander au ministère des Affaires municipales de faire une étude sur les possibilités et les avantages du regroupement municipal des services municipaux de Sainte-Foy, Cap-Rouge, l'Ancienne-Lorette, Notre-Dame de Lorette, Les Saules et Ville Duberger.

Cette recommandation de la Chambre spécifiait que l'on devrait respecter non seulement les facteurs économiques, démographique et géographique mais aussi la dimension humaine considérant que la plupart des petites villes de banlieue de la région sont présentement conçues à cette mesure.

Admettant à l'instar de la Chambre de commerce que la législation actuelle permettait aux municipalités de passer entre elles toute convention qu'elles jugent opportunes afin de régler sans perturbation les problèmes de coordination qui s'imposent dans divers secteurs de la région métropolitaine, le maire Carter a laissé entendre que celà ne voulait tout de même pas dire que c'était au gouvernement de venir dire aux municipalités quoi faire dans ce domaine

Les autorités gouvernementales peuvent toujours établir des cadres, faire des suggestions, a dit le maire de Ste-Foy, mais il demeure que c'est aux édiles municipaux de faire l'étude sur les possibilités et les avantages d'un regroupement municipal de services municipaux.

STE-FOY A DEJA DONNE L'EXEMPLE

D'ailleurs, a ajouté ce dernier, l'étude de ce regroupement est déjà amorcée dans plusieurs municipalités. Cette question a déjà été soulevée à la table des conseils municipaux concernés dans l'invitation de la Chambre de commerce. Les maires sont déterminés à faire cette étude.

Poursuivant, le maire Carter a fait remarquer que la cité de Ste-Foy avait déjà fourni un exemple tangible de coopération possible intermunicipale, soit en construisant l'égout-collecteur du versant nord, lequel doit desservir les municipalités environnantes des secteurs nord et ouest.

Il a signalé également que dans d'autres domaines Ste-Foy avait fait preuve de coopération intermunicipale. Par exemple la Cour municipale qui dessert cinq municipalités, et l'excellente collaboration du service des incendies de la cité avec ceux des municipalités environnantes.

PAS DE FUSION ET D'ANNEXION

Le maire de Ste-Foy a tenu à préciser au sujet des pourparlers actuels ou des pourparlers devant être entamés entre certaines municipalités des secteurs nord et ouest de la périphérie qu'il n'était pas question de fusion ou d'annexion.

"Nous parlons de regroupement de services municipaux tout en tenant compte de l'entité de chacune des municipalités, a dit M. Carter. Nous voulons faire "le preuve comptable" de la nécessité de fusion des services municipaux. En ce qiu a trait à la fusion des entités politiques, si elle s'impose la population saura bien s'en charger un jour".

Toujours dans le même ordre d'idée le maire de Ste-Foy a dit qu'il croyait pour sa part que toute étude de régionalisation pouvait s'inspirer du rapport de la Commission Blier qui a enquêté sur les possibilités et les avantages de la régionalisation sur l'Ile de Montréal.

POURPARLERS DISCONTINUES AVEC DUBERGER

Répondant à une question d'un journaliste, le maire Carter a dit que les édiles de Ste-Foy avaient déjà rencontré des membres du conseil de Duberger en vue d'échanges de services et de territoires mais que les pourparlers avaient été discontinués.

Pressé d'en fournir les raisons, le premier magistrat a répondu qu'il valait mieux ne rien dire au sujet de ces pourparlers avec les édiles de Ville Duberger.

PLAN D'URBANISME REGIONAL

Constatant qu'il est très complexe pour les municipalités de la région en vertu de leur trop grande nombre d'entités distinctes de coordonner et d'ajuster des plans d'aménagement de leur territoire respectif en fonction des besoins évolutifs de ces nouvelles agglomérations urbaines, la Chambre de commerce a invité le conseil à demander au gouvernement provincial d'entreprendre la préparation et la réalisation d'un plan d'urbanisme régional.

A ce sujet, le maire de Ste-Foy a fait remarquer qu'une étude était déjà en marche au niveau de la Commission d'aménagement de Québec. Il a signalé cependant que s'il n'y avait pas d'urbanisme de nommé, il apprécierait grandement que la Chambre de commerce fasse une demande en ce sens à la Commission d'aménagement.

Construction du Centenaire de $152,000

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province et ministre chargé du programme du Centenaire dans le Québec, annonce que le projet de construction d'un centre culturel dans la ville de l'Assomption a été officiellement approuvé.

Cet édifice dont le coût est estimé à $152,000.00 comprendra une bibliothèque avec ateliers de réparations, bureaux à l'usage du bibliothécaire, un hall d'exposition, une salle avec scène amovible ainsi que cinq salles polyvalentes pour l'enseignement des arts, et les bureaux administratifs et les services.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale concernant l'exécution de projets commémoratifs du Centenaire, le gouvernement du Québec versera $46,666.67, tandis que le gouvernement fédéral contribuera pour $33,333.33 et la municipalité versera la différence du coût.



• DEJA UN SIECLE — M. Edouard Shields, originaire de St-Roch-des-Aulnaies et pensionnaire de l'Orphelinat St-Sauveur fêtera samedi prochain, son centième anniversaire de naissance. Le centenaire a passé une grande partie de sa vie à Québec où il fut cordonnier. Selon Soeur Ste-Ludemille, M. Shields est encore en possession de toutes ses facultés.

C'est trop de verser $100,000 pour des allocations de transport

Par Jacques Jobin

La ville de Québec trouve un peu exagéré de verser près de $100,000 à certains de ses employés en guise d'allocation de transport. Surtout qu'il est déjà arrivé que la pension de quelques employés ait été calculée en incluant le montant d'allocation pour la voiture.

C'est donc une révision complète de la situation que l'exécutif a l'intention d'entreprendre pour finalemept tout régler en même temps que les conventions collectives qui se négocient avec les quatre syndicats d'employés municipaux.

Hier, le maire Lamontagne a émis l'opinion qu'il serait probablement plus économique pour la ville d'acheter elle-même des voitures pour mettre à la disposition de ses employés dont le travail exige des déplacements fréquents. "Il faudra exercer un contrôle très strict, a souligné M. Lamontagne, si l'on en vient à cette décision.

Le montant exact des allocations que verse annuellement Québec à ses employés, à ce poste, atteint $99,393.

Après cette étude complète de la situation il est fort probable que certains employés perdent le bénéfice de cette allocation et que d'autres la voient diminuer. Présentement ces allocations varient de $300 à $1000 par année.

Injuste de verser $7 millions à l'extérieur

Par Jacques Jobin

"Ce ne serait pas juste pour le contribuable de Québec si, par exemple, sur un budget de salaire de $11 millions, il y en avait $7 millions versés à des employés municipaux qui demeureraient à l'extérieur de la ville".

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi le maire Gilles Lamontagne alors qu'il annonçait que l'exécutif de la ville allait étudier cette question de domicile des employés dans un proche avenir.

Le maire de Québec a donné comme exemple le fait que 60 pompiers demeurent à l'extérieur, l'un d'eux à Neuville.

Le maire a souligné que la ville ne peut accepter de verser des salaires à de nombreux employés qui iraient les dépenser dans les autres municipalités.

"Les Québecois qui payent des taxes doivent avoir le droit de travailler pour leur ville", a poursuivi M. Lamontagne en insistant sur le fait qu'il se peut que la réglementation comprenne quelques municipalités limitrophes de Québec.

Selon lui, l'exécutif devra délimiter d'une façon précise les limites territoriales et les conditions permettant aux employés de ne pas suivre la règle générale que l'on veut établir définitivement.

"Déjà on exige des employés des services extérieur qu'ils résident dans la ville pour qu'ils travaillent pour la ville, a dit M. Lamontagne, je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas la même attitude envers les autres employés".

Les artistes de la rue du Trésor pourront vendre leurs tableaux

Les artistes de la rue du Trésor pourront exercer leur art et vendre leurs tableaux dans cette rue exclusivement suivant un règlement municipal et non plus suivant une simple tolérance.

Le règlement qui avait été présenté au conseil municipal le 15 mai 1965 le sera à nouveau, après que les conseillers en auront pris connaissance et auront fait savoir leur point de vue sur la question.

Suivant ce règlement, une licence de $1 sera exigée des artistes qui n'auront droit de vendre uniquement que des peintures, aquarelles, dessins, fusins, etc, mais non pas des sculptures, des émaux, des cuivres et encore moins des cadres comme le cas s'est déjà produit et se produit encore.

En faisant part de cette décision, le maire Lamontagne a bien souligné qu'en autant que la réglementation générale d'ordre publique est observée, les artistes ont le droit de peindre partout dans la ville, dans les parcs, etc. Ils ont droit de vendre uniquement sur la rue du Trésor.

Ainsi les autorités municipales écartent-elles une requête logée par une association dont la représentativité est discutée par les artistes eux-mêmes. L'association professionnelle des artistes peintres du Québec métropolitain avait demandé la permission de s'installer dans les jardins du gouverneur, à côté du Château Frontenac, et avait même obtenu une autorisation du gouvernement fédéral à cet effet.

Cependant les lieux de ventes sont limités à la rue du Trésor. Quant à la place Royale, la ville de Québec acceptera de permettre aux artistes de s'y installer si la corporation formée pour procéder à sa rénovation le demande elle-même.

Par J.J.

Provocation gratuite et insensée

MONTREAL (P.C.) — Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, a accusé le gouvernement provincial et plus particulièrement le ministre de la Justice, M. Wagner, de faire preuve d'irresponsabilité dans sa façon de traiter avec l'Association des policiers provinciaux du Québec, dont le président Arthur Vachon vient d'être congédié.

Le porte-parole de la FTQ a qualifié de "provocation gratuite et insensée" le licenciement de M. Vachon. Le gouvernement voudrait provoquer une grève des agents de la paix, a-t-il dit, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Le secrétaire de la FTQ a déclaré que les forces de l'ordre sont actuellement à un point tournant : selon la manière dont le gouvernement choisira de dénouer la crise actuelle, a-t-il dit, nous pourrons avoir une force policière disciplinée mais capable de se respecter elle-même.

M. Rancourt a souligné à ce propos que la jeune Association des policiers a eu jusqu'ici un comportement exemplaire. Il ne faudrait pas, a-t-il ajouté, qu'en imposant aux agents de la paix des humiliations longues à se cicatriser, les autorités gouvernementales fassent qu'une action syndicale jusqu'ici ordonnée dégénère en une anarchie dangereuse pour l'ordre public.

De son côté, M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, a déclaré que la conduite de M. Wagner dans le cas Vachon démontrait clairement le danger qui se cache au ministère de la Justice. M. Pepin a expliqué que cet état de chose constituait un pouvoir démesuré placé entre les mains d'un politicien, entre les mains d'un parti politique au pouvoir.

FAITS DIVERS

Incendie coin Châteauguay St-Luc

L'inspecteur Benoit Lafrance du Commissariat des incendies de la ville de Québec attribue à un mégot de cigarette ou à une allumette l'incendie qui a calciné l'arrière d'une maison de deux étages sise à l'intersection de la rue Châteauguay et St-Luc, daas St-Sauveur.

Il est fort possible que des écoliers de 10 à 12 ans soient involontairement les coupables. L'une d'elles aurait allumé sa cigarette puis lancé l'allumette sans prendre soin. Le feu se serait infiltré entre la tôle et le mur de bois.

Les quatre logements de la maison ont été affectés mais les occupants n'ont pas quitté les lieux. L'incendie a été rapidement maitrisé par les sapeurs qui ont utilisé trois jets d'un pouce et demi.

o o o

Auto vs Moto

Un motocycliste de 18 ans, Ronald Jetté, du 116 boul. Talbot, à Notre-Dame-des-Laurentides a subi des blessures lorsqu'il a été heurté par une automobile, à l'intersection de l'avenue Brown et de la rue Père-Marquette, à Québec, hier après-midi.

Sous le choc, le jeune Jetté a été projeté sur la surface asphaltée. Il a été conduit à l'hôpital du St-Sacrement par l'ambulance de la maison Arthur Cloutier.

o o o

Réseau de jeunes voleurs mis à jour

Les constables C. Roy et M. Paradis de la police municipale ont mis à jour un vaste réseau de jeunes cambrioleurs. Les limiers détiennent pour le moment 9 jeunes gens qui seraient les auteurs d'une cinquantaine de vols dans des maisons privées.

Une trentaine de ces vols auraient été commis dans la Capitale, alors que les autres méfaits auraient été pernétrés dans les villes de Charlesbourg, Lévis, Ste-Foy, Giffard, Beauport, Ancienne-Lorette et Duberger.

Selon les policiers, les jeunes voleurs opéraient en groupe de trois. Chaque trio se faisait une gloire de participer aux plus de vols possible et de s'approprier le plus de butin possible.

Plusieurs d'entre eux ont comparu devant la Cour du Bien-Etre social, et il est à prévoir que leur témoignage mèneront à l'arrestation de deux ou trois autres individus.

la peinture qui dure
National
en SPÉCIAL
4 produits de grande renommée



EN VENTE (pour un temps limité) CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES NATIONAL.

QUEBEC
CANTIN & FILS, LTEE — GROS ET DETAIL — 175 rue St-Vallier est
J.-A. BROCHU, 230 rue Durocher
G. MAGNAN, 302, Montmartre
QUINC. DUROCHER, 548 rue Durocher
QUINC. J.-M. JOBIN, 761 ouest, St-Vallier
MAR. STE-THERESE (S.P.), 639 rue Ste-Thérèse
NADEAU & JOLIN, 85, De Gaspé
MAURICE JOLIN, (S.P.), 1198, 4è Avenue
TRUDEL & FRERES, (S.P.), 745, Sutherland
HENRI CARRIER, 458, 1ère Avenue
EPICERIE DU COIN, 1304, Ozanam
EPICERIE GAUMOND, 4665, 1ère Avenue
LIONEL GINGRAS, 154, ave Lamontagne
JOS. LAHOUD INC., 297, de la Couronne
MARCHE ST-ALBERT, 117, des Peuplier
FERLAND & FERLAND, 445, boul. Pierre Bertrand
PAUL GAGNE, 94, Turcotte
HONORE PARENT, 164 ave Proulx

COMTE QUEBEC
JOS. BELANGER, 1, St-Bonaventure, Charlesbourg
MAGASIN COOP., 7370, 3ième Ave O., Charlesbourg
EMILE LORTIE, (S.P.), 280, ave Seigneuriale, Beauport
A. ROBITAILLE, 51, boul. Pie XII, Beauport
ROLAND BOISSONNEAULT, St-Emile, Québec
OSCAR FALARDEAU, 203, boul. l'Ormière, Neufchâtel
PHYDIME MAUGER, 500, boul. Bastien, Neufchâtel
QUINCAILLERIE GODBOUT, 374, boul. l'Ormière, Neufchâtel
SUPER MARCHE DURAND, 2950 ouest, St-Vallier, Ville Les Saules
ROSARIO PAQUET, 1419, rue St-Paul, Ancienne-Lorette
EDGAR RHEAUME, Lac St-Charles, Québec
HENRI VAILLANCOURT, Boul. Pie IX, Val St-Michel

LEVIS
PAUL BERNIER, 42, rue St-Laurent, Lévis
CARRIER & CARRIER, 575, rue Commerciale, St-David
SUPER MARCHE OLIVIER, 1155, Commerciale, St-Romuald
ROGER BEAUDOIN, Lauzon
YVES DORVAL, 140, rue St-Joseph,
DENIS FORTIER, St-Etienne
LAMONTAGNE & FILS, St-Nicolas Village
RAYMOND LEFEBVRE, 16, rue Ste-Hélène, Breakeyville
MAGASIN COOP., St-Rédempteur
HOLIN & CANTIN, 1307, 12ème Rue, Charny

MONTMORENCY
P.-A. LECLERC, St-Tite des Caps, Montmorency

STE-ANNE DE BEAUPRE
EMMANUEL GRAVEL, 9820, ave Royale, Montmorency

CHARLEVOIX
C.-J. BOUCHARD, Pointe au Pic
ARTHUR DECHESNE, Cap à L'Aigle
PHILIPPE DUFOUR, Iles aux Coudres
Mme CLEMENT FORTIN, St-Urbain
GILBERT SIMARD, Baie St-Paul
AUGUSTE RACINE, Pte Rivière St-François
LIONEL SIMARD, Baie St-Paul
AURELE TREMBLAY, St-Fidèle
J.-A. TREMBLAY & FILS, Les Eboulements
MAURICE TREMBLAY, St-Hilarion

BELLECHASSE
GERARD AUBIN, St-Damien, Bellechasse
ALP. FOURNIER & FILS, Honfleur, Bellechasse
SAUVEUR GARANT, St-Lazare, Bellechasse
P.-E. LANGLOIS, Armagh, Bellechasse
RODOLPHE MAHEUX, St-Magloire, Bellechasse
GERARD MENARD, St-Magloire, Bellechasse
GEORGES MERCIER, Ste-Sabine, Bellechasse
AIME ROY, St-Philémon
ALBERT ROY, St-Nérée
SOC. COOP. AGRICOLE, Armagh Station
TURCOTTE & FILS, Beaumont, Bellechasse

DORCHESTER
EUSTACHE ALLEN, Ste-Aurélie, Dorchester
GEORGES BLAIS, St-Isidore
NAPOLEON BRETON, St-Bernard, Dorchester
HENRI CHABOT, St-Cyprien
H. DROUIN & FILS, Frampton, Dorchester
J.-E. GAGNE, St-Odilon
G.-I. GODBOUT ENR., St-Malachie
ROGER LAFLAMME, St-Luc
ANDRE LANGEVIN, Ste-Germaine
MAGASIN COOP. ETCHEMIN, Lac Etchemin, Dorchester
MAGASIN COOP., Ste-Justine
ALFRED ROY INC., Ste-Marguerite
IRENEE ROY, St-Prosper
ROBERT ROYER, Ste-Hénédine
FRANCIS TURCOTTE, Ste-Germaine
NAP.-DENIS VEILLEUX, St-Benjamin

KAMOURASKA
HENRI BERUBE, St-Joseph
JOSEPH CARON, St-Pascal
J.-ALEXANDRE DOLBEC, St-Alexandre

GERARD LABOISSONNIERE, St-Onésime
MAGASIN COOP. L'ACTIVE, St-Denis
J.-P. MICHAUD ENR., Kamouraska
ROLAND MICHAUD, Rue Hébert, St-Pascal
J.-G. MORNEAU, Ste-Hélène
ROLAND & FRERE, St-Pacôme

L'ISLET
J.-E. BOURGAULT, St-Adalbert
J.-T. CARON ENRG., Tourville
LAURENT-A. CARON, St-Marcel
MAG. COOP. LA VICTOIRE, St-Damase
ROLAND DION, St-Roch des Aulnaies
LA PAIX COOP., St-Jean Port Joli
LE FOYER COOP., Ste-Louise

LOTBINIERE
LEONARD AUBERT, St-Gilles
LEOPOLD BERNIER, St-Edouard
PHILIPPE BOLDUC, Val Alain
GAUDIAS BRETON, St-Sylvestre
VICTORIEN DAIGLE, Villeroy
SAMUEL LAFLEUR, St-Antoine de Tilly
BERNARD LAFOND, Parisville
J.-M. LEMAY, Joly
MAGASIN COOP., Ste-Agathe
JOS. NADEAU, Ste-Croix
GERARD NORMAND, St-Agapit
WILFRID TURGEON, St-Narcisse

MONTMAGNY
ALBERT BERNARD, Ste-Apolline
NAPOLEON CAOUETTE, Ste-Lucie
RAYMOND DUVAL, St-Juste-Bretonnière
LABRECQUE & FILS, Rue St-Ignace
ROBERT LAVERDIERE, Lac Frontière
MAGASIN COOP., St-Paul

PORTNEUF
ROSARIO HOUDE, Grondines
EMILE DENIS, St-Raymond
J.-J. DUBOIS, Rivière-à-Pierre
DENIS FILTEAU LTEE, St-Ubald
JOCELYN FORTIN, Cap Santé
FORTUNAT FRENETTE, Donnacona
SYLVIO FRENETTE ENR., Portneuf Station
JOACHIM GAUTHIER, St-Marc des Carrières
J.-B. HAMELIN, Lac Aux Sables
AURELIEN LANGLOIS, Ste-Christine
MARCHE LAURENTIEN, N.-D. des Anges
GERARD MARCOTTE, St-Basile
CLAUDE MOISAN, St-Augustin
ALBERT ROBITAILLE, Pont-Rouge

ÉPARGNEZ DURANT CETTE VENTE
Belangerama '66
EN SPÉCIAL



MOBILIER DE CUISINE DE STYLE ELEGANT
Table surface Arborite brun et 4 chaises pivotantes. Dossiers et sièges rembourrés de tissus tweed lavable.
139.95
STATIONNEMENT GRATUIT PARC ST-FRANÇOIS OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR
DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES VOUS ATTENDENT. VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX PENDANT QU'IL EN EST ENCORE TEMPS.
Entreposage gratuit jusqu'à la livraison
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
BELANGER FINANCE SON PROPRE CREDIT
340 Du Pont — Tél.: 529-1301

VENTE FINALE DE FOURRURES CHEZ

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE

C'est la plus grande Vente de Fourrures jamais vue à Québec et positivement la dernière liquidation de la saison. Quantités limitées. Hâtez-vous d'en profiter. La taxe de vente suffit pour réserver la fourrure de votre choix, jusqu'à l'automne prochain.

142 MANTEAUX LONGS à prix réduits de 40% à 75%

2 Manteaux en Mouton Rasé teint brun. Agneau traité. VALEUR $145.	$88
3 Manteaux en Mouton de Perse gris naturel. Modèles unis. VALEUR $575.	$368
3 Manteaux en Mouton rasé teint brun. Agneau traité. Qualité "Princesse". VALEUR $175.	$118
3 Manteaux en Mouton de Perse gris naturel foncé, garnis de Vison. VAL. JUSQU'A $895.	$497
2 Manteaux en Mouton rasé teint brun. Agneau traité. Col de Vison naturel. VALEUR $245.	$133
1 Manteau en Pattes de Mouton de Perse teint noir. VALEUR $225.	$138
2 Manteaux en Mouton rasé teint brun. Agneau traité. Qualité 1er choix "Imperial". VALEUR $250.	$166
4 Manteaux en Pattes de Mouton de Perse teint noir. VALEUR $225.	$157
2 Manteaux en Castor rasé lustré, nuance bleutée. VALEURS $550. et $625.	$298
5 Manteaux Pattes de Mouton de Perse teint noir, ornés de Vison naturel ou teint noir. VAL. $295.	$187
5 Manteaux en Castor Canadien rasé et lustré. VALEURS JUSQU'A $650.	$377
2 Manteaux en Pattes de Mouton de Perse teint brun, ornés de Vison de Ranch naturel. VALEUR $450.	$344
1 Manteau en Castor rasé des "Réserves du Québec" lustré naturel. VALEUR $795.	$422
2 Manteaux en Morceaux de dos de Mouton de Perse teint noir. VALEUR $325.	$166
4 Manteaux en Castor Canadien rasé, ornés de Vison gris métal naturel. VALEUR $675.	$487
3 Manteaux en Côtés de Rat Musqué du Nord naturel. VALEUR $495.	$178
1 Manteau en Castor des "Réserves du Québec" rasé naturel, orné de Vison gris acier naturel. VALEUR $895.	$697
1 Manteau en Dos de Rat Musqué teint Vison. VALEUR $395.	$258
4 Manteaux en Castor des "Réserves du Québec" lustré nuance Alaska brun ou noir et beige. Col Vison naturel. VALEUR $1295.	$798
2 Manteaux en Dos de Rat Musqué teint noir. Peaux horizontales. VALEUR $395.	$277
4 Manteaux en Chat Sauvage rasé naturel ou teint Castor. VALEURS JUSQU'A $575.	$344
2 Manteaux en Côtés de Rat Musqué teint Vison. Un horizontal. VALEUR $475.	$322
1 Manteau "Oter-Phantasy" teint brun. Dos de Rat Musqué rasé. VALEUR $625.	$198
2 Manteaux d'allure sportive en Lapin teint Chat Civet ou Chevreau teint "Bambi". VALEUR $295.	$99
3 Manteaux en Nutria teint blanc huître ou beige. VAL. JUSQU'A $575.	$277
3 Manteaux en Chat Sauvage lustré argenté naturel (long poil) dont 2 trois-quarts. VALEUR $495.	$258
3 Manteaux en Mouton de Perse teint noir (peaux entières) ornés de Vison naturel. VAL. JUSQU'A $495.	$187
3 Manteaux en Chat Sauvage teint Blaireau, combiné suède. Peaux horizontales. VALEUR $450	$267
5 Manteaux en Mouton de Perse teint noir, ornés de Vison naturel ou teint noir. VAL. JUSQU'A $595.	$298
2 Manteaux en Loup Marin "Ranger" naturel. VALEUR $695.	$358
3 Manteaux en Mouton de Perse teint noir, uni ou garnis de Vison. VAL. JUSQU'A $625.	$337
2 Manteaux en Loup Marin "Baby Seal" teint. Longueur trois-quarts. VALEUR $575.	$398
4 Manteaux en Mouton de Perse teint noir, ornés de Vison teint noir. VALEUR $595.	$388
2 Manteaux en Mouton des Balkans teint beige. VALEUR $149.	$45
3 Manteaux en Mouton de Perse "Sud Ouest Africain" teint noir, ornés Vison naturel ou teint noir. VALEUR $850.	$478
1 Manteau en drap, doublé de fourrure. Echantillon. VALEUR $175.	$68
1 Manteau en Broadtail de Russie teint noir. Qualité supérieure. VALEUR $1695.	$1087
3 Manteaux en Seal Français teint noir ou beige. Peaux horizontales. Lapin teint. VAL. JUSQU'A $395.	$118
3 Manteaux en Mouton de Perse teint brun, dont 2 garnis de Vison gris acier naturel. VALEUR $625	$447
1 Manteau en Loutre Canadienne lustrée et rasée. VALEUR $825.	$298
1 Manteau en Mouton de Perse teint brun. VALEUR $675.	$478
2 Manteaux en Loutre Canadienne lustrée. Qualité supérieure. VALEUR $1195.	$667
5 Manteaux en Mouton de Perse gris naturel, ornés de Vison teint noir. VAL. JUSQU'A $650.	$328
1 Luxueux manteau en Loutre du Labrador naturelle rasée. Qualité supérieure. VALEUR $1895.	$1298



4 Manteaux en Vison chinois teint Pastel. VALEUR $425.	$277
2 Manteaux en Vison tweed Pastel naturel. Peaux horizontales. VALEUR $575.	$297
1 Manteau en Pattes de Vison teint noir. Chevrons. VALEUR $525.	$311
1 Manteau en Pattes de Vison Pastel naturel. Chevrons. VALEUR $495.	$344
2 Manteaux en Pattes de Vison Pastel horizontal ou "Breath of Spring" naturel. VALEUR $795.	$498
1 Manteau en Phoque du Cap Bonne-Espérance teint brun. VALEUR $1295.	$498
1 Manteau en Phoque d'Alaska teint brun, orné Vison gris acier naturel. VALEUR $1395.	$567
2 Manteaux en Phoque de l'Uruguay teint brun. VALEUR $1550.	$688
1 Manteau en Phoque Lakoda rasé naturel, orné de Vison naturel. Exclusivité. VALEUR $1350.	$888
3 Manteaux en Phoque d'Alaska teint Matara par "Fouke". Qualité supérieure. VALEUR $1450.	$898
1 Manteau en Lynx naturel. Qualité premier choix. VALEUR $1295.	$888
2 Manteaux en Vison de Ranch demi-sang naturel. Peaux allongées. VALEUR $1795.	$897
3 Manteaux en Vison Pastel naturel. Peaux allongées. VALEUR $2395.	$1498
1 Manteau en Vison d'Elevage foncé naturel. Diamant noir. VALEUR $2395.	$1588
1 Manteau en Vison Lavande naturel. Peaux horizontales et allongées. VALEUR $2995.	$1777
1 Manteau en Vison Perle naturel. Peaux allongées. VALEUR $2995.	$1989
1 Manteau en Vison gris acier naturel brunâtre. Peaux allongées. VALEUR $3895.	$2798
1 Manteau en Vison de Mutation "Demi-Buff" naturel. Peaux allongées. VALEUR $3495.	$2498
1 Manteau en Jaguar naturel. Somptueux modèle couturier. VALEUR $2995.	$2197

34 PETITES FOURRURES A SOLDER TANT QU'IL Y EN AURA

1 Boléro en Pattes de Mouton de Perse teint noir (horizontales). VALEUR $165.	$50	1 Boléro de Vison d'Elevage naturel. VALEUR $525.	$358
1 Jaquette en Chevreau gris naturel foncé. VALEUR $215.	$88	1 Cape en Mouton Espagnol teint blanc. VALEUR $30.	$15
1 Jaquette en Pattes de Vison pastel naturel. Chevrons. VALEUR $295.	$122	1 Etole de Vison chinois. VALEUR $175.	$50
1 Jaquette en Castor rasé naturel. VALEUR $395.	$227	4 Capes en Chat Sauvage teint "Blue Fox". VALEUR $95.	$58
1 Jaquette en Mouton de Perse teint noir, ornée de Vison violet naturel. VALEUR $550.	$248	1 Cape en Renard blanc naturel. VALEUR $125.	$77
2 Capes en Rat Musqué teint Vison. VALEUR $95.	$58	1 Cape en Vison Homo Pastel pâle naturel. VALEUR $295.	$177
2 Etoles en Ecureuil Russe teint Vison. VALEUR $195.	$128	3 Etoles en Vison Pastel ou Perle naturel. Peaux allongées. VAL. JUSQU'A $475.	$237
2 Capes en Vison Pastel naturel. VALEUR $195.	$148	5 Etoles en Vison Pastel naturel. Peaux allongées ou fendues. Grs jusqu'à 22½. VAL. JUSQU'A $625.	$298
1 Cape en Martre teinte noire. VALEUR $250.	$166	1 Etole en Vison teint noir. Peaux allongées. VALEUR $595.	$398
3 Etoles en Vison d'Elevage naturel. VALEUR $295.	$177	1 Echarpe en Vison Pastel naturel. Peaux allongées. VALEUR $875.	$638



OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30 - SERVICE MISE DE COTE ET FACILITES DE PAIEMENT

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Le cas de l'agent Vachon

Les fonctionnaires provinciaux contre l'action du Provincial

Par Jean Martel

Quelques heures avant l'annonce du congédiement de l'agent Arthur Vachon de la Sûreté provinciale, le syndicat des fonctionnaires provinciaux avait envoyé au ministre de la Justice un télégramme dans lequel le syndicat exprimait son appui à l'Association des policiers provinciaux du Québec et dans lequel il faisait savoir son opposition à l'attitude du gouvernement et de la Sûreté vis-à-vis l'agent Vachon et l'Association.

C'est mardi de cette semaine que le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, annonçait le congédiement de M. Arthur Vachon, président de l'Association des policiers provinciaux. Le ministre précisait qu'il sanctionnait ainsi la décision prise plus tôt par M. Adrien Robert, directeur de la Sûreté provinciale. M. Vachon avait été suspendu indéfiniment, le 6 avril dernier, pour insurbordination à la suite de déclarations qu'il avait faites en tant que président de son association.

Voici le texte du télégramme envoyé au ministre de la Justice par M. Raymond Fortin agissant en tant que président du syndicat des fonctionnaires provinciaux :

Monsieur le Ministre,

"L'association des policiers provinciaux du Québec a reçu du secrétaire de la province l'autorisation de se constituer en syndicat professionnel."

"Les 30,000 employés du gouvernement du Québec par la voix de leur conseil syndical, réunis à Québec, les 16 et 17 avril 1966, accordent leur appui entier à l'Association des policiers provinciaux du Québec dans sa lutte pour la reconnaissance du droit d'association."

"Depuis que le gouvernement a signé sa première convention collective, est-il encore concevable qu'un groupe important d'employés du gouvernement éprouve des difficultés à se voir reconnaître le droit d'association ?"

"Les policiers provinciaux demandent seulement ce que la loi et la société accordent à tout groupe de salariés."

"Le gouvernement a compris la situation des fonctionnaires provinciaux; pourquoi agirait-il autrement avec les policiers provinciaux ?"

"De plus, devant la procédure employée pour la suspension du président de l'Association, l'agent Arthur Vachon, le Syndicat s'explique mal l'attitude de la Sûreté provinciale dans cette affaire.

"Est-il concevable qu'en 1966, au Québec, un employé du gouvernement puisse être l'objet de mesures disciplinaires sans qu'il puisse en appeler de cette décision ?"

"Est-il concevable qu'en 1966, au Québec, un employé du gouvernement soit suspendu sans pouvoir donner sa version des faits ?"

"L'Association des policiers demande seulement ce que la Loi, les conventions collectives et la société reconnaissent à tout individu dans la même situation."

"Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec réitère donc son appui à l'Association et vous demande, Monsieur le Ministre de bien vouloir agréer aux revendications élémentaires de l'Association."

LE SYNDICAT DES
FONCTIONNAIRES
PROVINCIAUX DU QUEBEC
Par : Raymond Fortin,
Président-Général

Accélération d'une guerre à mort au crime organisé (Wagner)

Par Roger Bruneau

Le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, a déclaré hier soir, au dîner-causerie du Club de Réforme, à Québec, qu'il est permis d'envisager en 1966 l'accélération d'une guerre à mort au crime organisé dans notre province, "dans l'attente de l'inévitable enquête sur ce crime organisé qu'Ottawa finira bien par ordonner".

M. Wagner a ajouté par ailleurs : "Je puis vous assurer que l'Interpol canadien que je réclame, eh bien, nous l'aurons !"

Le ministre a rappelé le travail accompli par son ministère depuis quelques années, pour donner à chaque citoyen, l'égalité devant la justice.

A ce sujet, il note que "dans l'histoire de notre province, le 22 juin 1960 marque déjà et marquera pour longtemps la césure, ou mieux, la rupture complète entre deux époques. Avant le 22 juin 1960, dit-il, le cynisme dominait la conduite des affaires de notre province. Depuis le 22 juin 1960, c'est la conscience qui mène."

Pour montrer que "jamais la justice n'a été aussi près de la population du Québec" que depuis 1960, le ministre a fait une minutieuse énumération des réalisations de son ministère, notamment en ce qui concerne l'année 1965 et 1966.

Sur le terrain si fragile de la Justice, il importait que des consultations aient lieu, que des échanges se fassent et que ceux-là qui sont responsables du façonnement de nos lois pénales entendent les suggestions constructives qu'on avait à leur proposer.

UNE VOIX

C'est ainsi, dit le ministre, "que nous n'avons pas craint d'élever la voix avec toute la puissance que lui confère l'appui indéfectible de la population".

Parfois, cependant, constate le ministre, "nous nous trouvions seuls contre tous. Parfois, nous nous élevions contre une apathie grandissante dans certains milieux. Parfois, nous avons dû proposer en termes précis, clairs non équivoques, les amendements qui s'imposaient en ne nous laissant jamais décourager par les rebuffades de ceux qui, pour diverses raisons, prennent bien du temps à comprendre. Parfois, nous avons dû presque épeler mot à mot ce dont nous avions besoin et nous l'avons fait."

A ce moment crucial de notre histoire, ce qui compte, dit le ministre, c'est de ne rien épargner pour assurer la victoire des forces du bien sur les forces du mal, la victoire des bonnes gens sur les mécréants, la victoire de l'intelligence et du vrai sens des valeurs sur la malhonnêteté intellectuelle.

SURETE PROVINCIALE

"Je sais, dit le ministre, que le moral des membres de la Sûreté provinciale est excellent. Je connais leur loyauté, leur dévouement, leur sens du devoir."

Il admet par ailleurs qu'il peut y avoir des exceptions à cette règle, "comme il s'en trouve toujours dans n'importe quel secteur", mais il affirme qu'il n'en va pas de même de l'immense majorité de ces policiers qui savent combien essentiels sont leurs services pour le maintien de l'ordre et de la paix publique et à quel point la population apprécie leurs services. Le ministre se dit bien déterminé à maintenir le haut niveau de discipline de la PP et sa dignité, pour le plus grand bien de la population et des membres de la Sûreté individuellement.

CAMPAGNE

Parlant de la campagne électorale, le ministre prévoit la défaite de l'Union Nationale qui ne sera plus après le 5 juin, "qu'un accident du passé", dit-il.

M. Wagner annonce pour sa part que la campagne prendra à ses yeux l'aspect d'une véritable croisade de la fraternité. "J'irai exposer dans toutes les régions de la province, avec enthousiasme et sincérité, les projets dont nous rêvons pour l'avenir du Québec, particulièrement dans ce domaine que je connais mieux, celui de la Justice".

Le ministre de la Justice fut présenté à son auditoire par M. Guy Pelletier, candidat libéral dans Témiscouata et remercié par M. Raymond Blais, candidat libéral dans Lotbinière. Parmi les personnalités présentes, on remarquait également le docteur Irénée Lapierre, président de la Fédération Libérale du Québec, M. Raymond Letarte, président du Club de Réforme et plusieurs députés libéraux.

Palais de justice

Par ROBERT GIROUX

Aylmer Baker est accusé de trois avortements

Aylmer Baker, chiropraticien de 26 ans, du 3,344, chemin St-Louis, Ste-Foy, a été accusé, hier, d'avoir procuré à trois reprises l'avortement à des personnes du sexe féminin, soit deux fois à la même femme et une autre fois à une jeune fille, en mai 1965 ainsi qu'en mars et en janvier 1966.

Le prévenu, qui avait été trouvé coupable de possession de substances explosives à l'époque ou certains méfaits avaient été commis par de présumés séparatistes, à Québec, a enregistré, hier un plaidoyer de non-culpabilité aux nouvelles offenses criminelles portées contre lui.

Lorsque Me Jacques Perron, avocat du prévenu, a demandé que son client soit admis à cautionnement d'ici son enquête préliminaire, Me Jean-Paul Fortin, procureur de la Couronne, a fait observer au juge que le dossier du prévenu semblait montrer qu'il avait une propension pour la violence malgré qu'il ne s'agissait pas, dans le cas présent, d'accusations de même nature.

Si le tribunal lui accorde un cautionnement, qu'il soit élevé, a demandé Me Fortin.

S.H. le juge Paul Roy a fixé le cautionnement de Baker à $2,000 par personne solvable ou à $1,000 en argent.

Fin du procès de trois personnes accusées de vol avec violence

Lors de la preuve de la défense au procès de Roland et Patrick Turcotte, hier, devant S.H. le juge Paul Roy, seule Louisette Denis, une des co-accusés, a admis avoir "secoué" la victime au cours du vol avec violence dont ils sont accusés sur la personne d'une jeune fille.

Dans cette cause, la preuve semble avoir démontré que la "victime" aurait d'abord dérobé une bague ainsi qu'une montre dans le coffret à bijoux de Louisette Denis, le 16 avril, dans son appartement.

Roland Turcotte, qu'elle croyait en train de dormir l'aurait surprise sur le fait dans l'appartement et se serait levé. Elle se serait enfui dans l'appartement voisin, dans la même maison, au 219 rue St-Paul, qu'elle occupait avec une amie.

Là, Roland lui aurait demandé de lui remettre sa propre montre en garantie afin qu'elle prouve qu'elle remettrait les objets dérobés à Louisette Denis. Chose fut faite.

Dans l'intervalle, Mlle Denis avait quitté l'appartement qu'elle occupait avec Roland Turcotte pour aller jouer aux cartes chez le concierge, en bas.

Patrick, ce soir-là, avait soupé à l'appartement de son frère. Lorsque ce dernier se fut couché dans son appartement et que Louisette fut partie chez le concierge, il se rendit à l'appartement voisin, celui des deux jeunes filles.

Il se trouvait dans l'appartement des deux jeunes filles, seul, c'est-à-dire, avec l'une d'elles.

Après un certain moment, il entendit des bruits de voix dans la pièce voisine qu'il occupait, toujours dans le même appartement des jeunes filles.

Son frère accusait la seconde jeune fille de vol. Cette dernière déclarait : "Je ne recommencerai plus, je ne recommencerai plus".

Au cours de la soirée, l'un des deux frères aurait exigé la montre de la jeune fille comme garantie qu'elle remettrait celle qu'elle venait de prendre à Louisette et l'autre frère aurait pris la montre d'homme de la voleuse ainsi qu'une somme de $3.50 dans sa sacoche, aux mêmes conditions.

Me Marc Choquette, procureur de la Couronne, rappela que la victime avait eu le nez cassé et qu'elle avait ensuite été traitée par les médecins.

Malgré les questions de celui-ci, aucun des trois accusés ne se souvint d'avoir vu la victime saigner à cette occasion ou vu les murs et le plancher tachés de sang par la suite.

Au cours de son court plaidoyer, Me Marc Choquette, procureur de la Couronne, invoqua, notamment, qu'on n'avait pas le droit de se faire justice soi-même tandis que Me Turgeon fit valoir qu'un hôtelier avait le droit de garder les bagages de ses clients qui se montraient récalcitrants à payer.

Le juge ajourna son jugement au 17 mai dans cette cause.

Selon Me Daniel Johnson

L'élection du 5 juin est celle de la peur

Par Jean Martel

Dans un discours qui débutait sa campagne électorale, le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, a dit hier à Québec que l'élection du 5 juin était celle de la peur, de la peur qu'a le gouvernement des ouvriers, des cultivateurs, des professeurs, des étudiants, du comité des comptes publics, du débat sur la situation économique de la province et sur le budget.

S'adressant à des partisans au club Renaissance de Québec, le chef de l'opposition a déclaré que l'élection prochaine ne serait pas la lutte d'un parti contre un autre, mais la lutte du peuple contre une oligarchie qui a voulu détourner à son seul profit les progrès accomplis grâce au dévouement et aux sacrifices de toute la communauté.

Il a dit que pendant la campagne électorale il n'étalerait pas des scandales parce que les gens en ont assez et parce que ce ne serait pas nécessaire. Car la population ne se laisse pas aveugler et sait que la province est au bord de la faillite.

Selon le chef de l'opposition, le gouvernement a décidé de déclencher des élections parce qu'il savait que la situation ne s'améliorerait pas. Si le gouvernement a des solutions magiques pour remédier au désordre qu'il a lui-même créé, pourquoi ne les a-t-il pas soumises aux Chambres qui étaient réunies pour cela ? Pourquoi offre-t-il des promesses alors qu'il était en mesure de poser des actes ?

M. Johnson a dit que son parti prendrait 14 des 25 comtés de la région de Montréal.

Le chef de l'Union Nationale a soutenu que le gouvernement se comportait envers les professeurs de l'Etat du Québec de façon pire que l'employeur le plus sévère envers ses employés.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, a peur d'une autre faillite des examens. Cette année, il y aura un autre fouillis aux examens.

Le gouvernement a peur des cultivateurs qui depuis six ans n'ont ni assurance-récolte ni syndicalisme agricole.

M. Johnson a traité de ridicule M. Jean Lesage qui, selon le chef de l'Union Nationale, veut un mandat pour réclamer d'Ottawa les droits qui appartiennent aux Canadiens français. Un parti comme l'Union Nationale, qui est exclusivement provinciale, est plus sûr de réclamer ces droits.

Le chef de l'opposition a soutenu que le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, avait créé un Etat policier au Québec.

LES FINANCES

"La vérité, de continuer M. Johnson, c'est que le gouvernement ne sait plus où donner de la tête. Il a voulu mettre fin au débat sur le budget avant que ne soit révélée au grand jour la situation épouvantable dans laquelle se trouvent présentement les finances du Québec".

Il a déclaré que le député de l'Union Nationale pour le comté de Montréal-Saint-Jacques, M. Dozois, s'apprêtait à révéler aux Chambres que le gouvernement en était rendu à tronquer même les statistiques officielles.

"Dans la brochure annuelle qui traite de la situation économique du Québec, il y avait d'habitude un chapitre qui donnait des chiffres très importants sur les faillites, sur les emprunts des corporations municipales et scolaires, sur les ventes à crédit, sur l'endettement et l'appauvrissement progressif de la population. Ce chapitre était absolument nécessaire pour donner une juste idée de l'ensemble de la situation".

"Or, il a totalement disparu de la brochure que M. Lesage a annexée cette année à son discours sur le budget. Le régime ne veut absolument pas que le peuple, que les hommes d'affaires, que ceux qui savent compter puissent voir tous les côtés de la médaille".

MACHINATIONS

M. Johnson a dit que les libéraux s'apprêtaient sans doute à inventer d'autres machinations comme l'affaire des faux certificats pour nuire à l'Union Nationale.

Il a exhorté ses partisans de se débarrasser des parasites qui veulent profiter des élections pour s'engraisser financièrement.

Des bourses virtuelles à des médecins

La division du Québec du Collège de médecine générale du Canada désire se prévaloir d'une entente fédérale-provinciale en vertu de laquelle deux médecins de la province pourraient obtenir des bourses de perfectionnement.

A cette fin, l'exécutif de la division du Québec du Collège a rencontré, hier, le ministre de la Santé de la province, M. Eric Kierans. L'exécutif désire que le ministre entreprenne des pourparlers avec Ottawa pour que les sommes dont disposent le gouvernement fédéral et qui constituent le montant de ces bourses soient accessibles aux médecins qui voudraient se perfectionner.

Signalons en outre que le Collège tiendra un congrès à Lévis le 10 septembre prochain.

Doutes de la Sûreté

Un individu se dit être l'auteur de l'incendie de Bois-de-Coulonge.

Les corps de police municipaux et provinciaux ne semblent guère prêter attention aux déclarations d'un individu de 29 ans, qui se dit être l'auteur de l'incendie qui a détruit de fond en comble le manoir de Bois-de-Coulonge, et dans lequel le lieutenant - gouverneur Paul Comtois avait perdu la vie, le 20 février dernier.

Selon leurs déductions, les policiers croient tout simplement avoir affaire à un fou qui veut se donner de l'importance en se disant l'auteur de tel et tel incendie. Un informateur de la PP nous rapportait hier que les preuves qu'avait fournies le chimiste Bernard Péclet, de Montréal, lors de l'enquête du coroner de M. Comtois, étaient irréfutables, et que tous les témoignages entendus convergeaient vers une seule conclusion possible, à savoir celle d'un accident.

Par ailleurs, l'individu en question se dit aussi l'auteur de plusieurs feux, notamment celui qui a détruit en partie l'église de St-Nicolas, en 1961, et l'église de Baie-St-Paul, en 1964. A St-Nicolas, le jeune homme aurait de plus allumé trois incendies de granges appartenant à MM. Léon Allard, Emilien Méthot et J.-Nazaire Fréchette. L'individu travaillait alors à la ferme de M. Allard en tant qu'aide-fermier.

Le Québecois qui a été traduit devant les tribunaux, il y a une douzaine de jours, a été "soupçonné" d'aliénation mentale, et est présentement sous les soins d'un psychiatre dans un hôpital de Québec. Lors de sa comparution, il avait été trouvé coupable d'avoir mis le feu à la grange de M. Allard.

Une enquête a toutefois été instituée pour essayer de lier les dires de cet individu aux constatations qui avaient été faites par les enquêteurs après l'incendie. "Il semble toutefois qu'on soit en présence d'un simple allumeur de feux de granges, qui ne semble même pas posséder l'imagination nécessaire pour être l'auteur de celui de Bois-de-Coulonges", a déclaré un porte-parole de la Sûreté municipale.

Deux nouveaux candidats libéraux

Le comité d'organisation de la Fédération libérale du Québec a tenu lundi, le 18 avril, des conventions pour l'élection de deux autres candidats officiels du parti libéral du Québec, en vue des prochaines élections générales au Québec.

M. Ronald Poupart, homme d'affaires de Montréal a été élu candidat officiel pour la circonscription électorale de Sainte-Marie. Le nouveau candidat est vice-président de la Fédération des Jeunes libéraux du Québec.

M. Léo Pearson, instituteur de ville Saint-Laurent, a été élu candidat officiel pour la circonscription électorale de Saint-Laurent.

Sur $700 millions

Le Québec n'a touché que $9 millions sur les productions minières

Bien que la production minière du Québec ait dépassé la somme impressionnante de quelque $700 millions en 1965, la province n'a touché que la somme de $9 millions en vertu de la loi des mines qui existait à ce moment-là. Cependant, grâce à la nouvelle loi des mines qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1966, la province retirera des revenus plus élevés sur les mines.

C'est ainsi que s'est exprimé M. Gaston Binette, ministre provincial des Richesses naturelles lors de l'inauguration des mines de Poirier Inc. à Joutel.

Le ministère des Richesses naturelles, a dit le ministre, a toujours considéré son premier rôle comme celui d'un grand promoteur du développement minier du Québec.

Selon M. Binette, la production minérale du Québec doublera et atteindra le milliard de dollars avant 1970.

Le ministre a fait remarquer que les troubles ouvriers passagers que la province connait actuellement sont une preuve du mûrissement et du développement de notre société. "Inhabitée pendant des années à un régime de liberté où tous et chacun pouvait prendre ses responsabilités dans la société, notre population active est en voie de vivre la dure expérience de l'adolescence, qui lui apportera finalement la sagesse de l'âge mûr".

L'ECONOMIE DE LA PROVINCE

Selon le ministre, la politique actuelle du gouvernement de la province est la meilleure garantie que les investisseurs puissent trouver actuellement dans notre forme occidentale d'économie.

"Notre société s'organise grâ à un effort commun et conjoint du gouvernement et de l'entreprise privée; nous entendons bien que cet équilibre se maintienne pour des années à venir, mais nous sommes maintenant convaincus que nous serons présents à chacune des grandes étapes de son développement".

Le député UN Majeau ne se présentera pas le 5

Par JEAN MARTEL

M. Maurice Majeau, député de l'Union Nationale pour le comté de Joliette, a annoncé officiellement hier qu'il ne se présenterait pas aux élections provinciales du 5 juin. "Après réflexion, a-t-il dit, j'ai décidé d'abandonner la politique active pour me consacrer à ma famille et à la pratique du droit".

Elu lors des élections générales de 1962, M. Majeau a ajouté qu'il considérait que, dans son cas à lui, il ne pouvait être député et avocat à la fois ni être efficace dans ces deux sphères d'activités. Son bureau d'avocat va lui demander d'autant plus de travail que son associé, M. Maurice Tellier, est décédé il y a quelques jours.

La fonction de député, a-t-il fait remarquer, est un emploi à plein temps, étant donné, entre autres, que les sessions sont très longues.

M. Majeau a déclaré qu'il continuerait à militer au sein

M. Majeau a précisé que son

Il a trouvé très intéressante et enrichissante l'expérience qu'il a acquise lors des séances du comité des bills privés, du comité du code du travail et du comité du code de procédure civile.

M. Majeau a précise que sont départ de la politique active n'était pas dû à des divisions internes qui existaient au sein de l'Union nationale.

votre fournaise est malade...
vous dépensez trop à la soigner?
pour la remplacer voyez votre marchand d'appareils de chauffage...
mais pour HUILE et le FINANCEMENT
voyez l'homme au camion vert
CANADIAN IMPORT LIMITED
529-0561

Docteur
REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL.: 524-2413
Jour 9h. a.m. à 5h. 30 p.m.
Le samedi de 9 à 12h. 30
Le soir sur rendez-vous
• Examen de la vue
• Rééducation visuelle
• Choix de lunettes

conditions et prix spéciaux pour
FABRIQUES ET INSTITUTIONS
o TAPIS o
TUILES - LINOLEUMS
CORLON - VINYLE -
LIEGE - CAOUTCHOUC
ER & FILS
EMILIEN ROCHETTE
550 est, rue St-Vallier,
529-4164

S
Le Syndicat DE QUÉBEC
Notre NOUVEAU NUMERO de téléphone à Place LAURIER
656-1530



Les As ne sont donc pas désintéressés à la coupe Calder



Mea culpa, mea culpa. . .

Nous qui comme tant d'autres avions assommé de critiques les As, au lendemain de leur décevant début dans les séries éliminatoires, il nous faut aujourd'hui admettre les avoir accusés à tort de tous les péchés capitaux. Plus encore que la victoire remportée dimanche soir au Colisée, ce triomphe d'hier à Toronto prouve bien en effet que les joueurs de Geoffrion n'ont pas hâte de retourner chez-eux, mais semblent au contraire désireux de batailler farouchement et aussi longtemps qu'il le faudra pour conquérir la coupe Calder. Il fallait qu'ils soient déterminés pour arracher un triomphe de 5-3 après avoir accusé un retard de 3-2. Bien sûr, ce succès timidement espéré par les Québécois fut surtout obtenu grâce à deux grandes performances individuelles, celle de Gary Bauman dans les buts et Ed Hoekstra qui s'est offert le luxe d'un tour du chapeau combien décisif. Comme le laissait entrevoir hier Jean Pouliot dans son billet en provenance directe de Toronto, certains joueurs des As devaient tôt ou tard "exploser" et en voici justement un premier éclatement très réjouissant pour les partisans de l'équipe québécoise.

Notre manchette d'hier exprimait donc un souhait à demi-réalisé. Ce titre se lisait ainsi : "Les As vont-ils imiter les Canadiens à Toronto ?" Les voici certes dans la bonne voie pour égaler la performance du Tricolore dans la ville reine où Toe Blake et ses joueurs ont bafoué deux fois les Leafs pour les "liquider". "Boum Boum" sera plus que jamais enthousiasmé, mais il faudrait mal le connaitre pour craindre son excès de confiance. Avant ce troisième match, n'a-t-il pas déclaré que la série "au sommet" sera longue et difficile. Les As ne détiennent en fait qu'une faible avance de 2-1, ce qui laisse encore planer la possibilité d'une résistance durable des Américains de Rochester.

La prochaine partie aura lieu samedi soir et c'est à regret qu'il sera impossible de la voir à Québec sur les écrans de télévision. Les souhaits formulés en ce sens n'étaient pourtant pas exagérés car il y aura un "trou" dans le programme de Radio-Canada, à la suite du recul au lendemain de la première joute de la finale Stanley. La télédiffusion d'un duel opposant deux des meilleurs clubs du hockey professionnel aurait certainement suscité un large intérêt et causé une excellente diversion qui aurait permis au public sportif canadien de mieux se rendre compte de la valeur des joueurs devant garnir d'ici peu les équipes additionnelles de la LNH. . .

Surenchère politique pour les Olympiques

Où auront lieu les Jeux Olympiques d'hiver et d'été en 1972 ? On le saura en fin de semaine car la session annuelle du Comité Olympique vient de s'ouvrir à Rome où le maire Jean Drapeau et les représentants de Banff vont attendre impatiemment le résultats des deux votes distincts.

Selon les nouvelles commentées des derniers jours, en provenance d'Europe, le Canada semble avoir la faveur pour les Jeux d'Hiver, ce qui n'est pas surprenant. La présentation du groupe qui les sollicite est sensationnelle, comme nous l'avons déjà souligné en décrivant l'album devant servir de base à la candidature. Notre pays est par ailleurs mieux placé pour les compétitions hivernales. Nous avons de hautes montagnes et surtout d'excellents techniciens pour la majorité des sports d'hiver. Tel n'est pas le cas sur le plan des compétitions estivales et il est fort probable que la demande du maire Jean Drapeau sera enfouie dans un tiroir jusqu'à 1975, quand ressortiront les candidatures pour les J.O. de 1978.

Comme avant le choix des villes pour 1968, on sent les fortes pressions politiques influencer le prochain vote. Une fois encore le bloc des pays communistes va diriger ses préférences sur un pays n'étant pas directement hostile. De Gaulle avait fait triompher Grenoble par un jeu de coulisse très diplomatique et le Japon en fera peut-être autant, les Etats-Unis également. Munich et Banff demeurent toutefois les villes favorites jusqu'à samedi. . .

En souplesse...

● Nombreux seront les lecteurs offusqués en apprenant que les AS de QUEBEC ont été salués au Gardens de Toronto par l'hymne anglais. L'honorable Gérald Martineau sera particulièrement révolté, non sans raison. . .

● Paul Chaput, le président du comité de publicité de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, nous a rassuré en chassant les craintes exprimées dans cette chronique au sujet de l'engagement d'un directeur des relations extérieures ne possédant pas les qualités suffisantes pour remplir ce poste efficacement. Celui que l'on espère pouvoir gagner à la cause des Jeux aurait la compétence nécessaire. Tant mieux. . .

● Rencontrés hier matin, Claude Dufresne nous a tenu des propos très optimistes sur les préparatifs du tournoi international de tennis DOW qui se déroulera cet été au club des Employés civils. Les estrades supplémentaires sont commandées et il parait que les billets réservés sont déjà placés. . .

● Bravo aux "Sportifs du Québec' 'qui se remuent pour hausser le succès de la fête en l'honneur de Camille Henry. Ils seront encore à l'entrée du Colisée, dimanche soir. Souhaitons que les 12,000 ou 14,000 spectateurs ne passent pas à côté de leurs boites sans laisser tomber dedans un petit billet ou une grosse pièce de monnaie. . .

● L'Action commencera à publier sous peu les résultats détaillés des courses de chevaux disputées à Montréal. Celle de Québec aussi, après le premier départ du 1er mai. . .

● La prochaine série de leçons illustrées de Jack Nicklaus paraitront après la fin des éliminatoires de hockey. Que les golfeurs patientent donc encore un peu. . .

UNE DEUXIEME POUR LES AS

PRÉCIEUX TRIOMPHE ACQUIS GRÂCE À BAUMAN ET HOEKSTRA

Québec	2	5	5					2
Rochester	3	2	3					1
Cleveland	3					X	X	1
Springfield	1					X	X	0

TORONTO (De notre envoyé spécial Jean POULIOT) —Ce que les plus ardents supporteurs des As considéraient comme un beau rêve s'est réalisé hier soir, au Maple Leaf Gardens, alors que les hommes de Bernard Geoffrion sont revenus de l'arrière avec trois buts en 3 minutes à la période finale pour changer un déficit de 3-2 en une victoire de 5 à 3.

Cette victoire permet aux As de racheter l'échec subi au Colisée dans la joute initiale et de reprendre l'avantage de la glace conquis si chèrement au cours de la saison de 72 joutes. Les deux prochaines parties auront lieu samedi soir au Maple Leaf Gardens et dimanche soir au Colisée de Québec.

Les Américains ont écopé de huit des 12 punitions infligées par l'arbitre Wally Harris, mais les As ne purent profiter qu'une seule fois de l'avantage numérique, alors qu'ils se firent également compter un but quand il jouissaient d'un homme supplémentaire. Rochester ne réussit pas toutefois à compter pendant les punitions des As. Ed Hoekstra a volé la vedette devant les 3,062 spectateurs en réussissant le tour du chapeau, dont le but égalisateur et le but vainqueur. Don Blackburn et Red Berenson furent les autres compteurs des vainqueurs, Léon Rochefort se méritant deux aides. Brian Conacher, Mike Walton et Don Cherry furent les seuls à percer Gary Bauman qui fut spectaculaire et qui garda les As dans la joute malgré un fléchissement marqué au deuxième vingt. Il bloqua 33 lancers, contre 34 pour Smith, mais au moins une douzaine de ses arrêts semblaient des buts certains. Les As mènent donc 2 à 1 alors que Cleveland a gagné 3-1 la première joute de l'autre série contre Springfield, qui elle est une 3 dans 5.

PREMIERE PERIODE

Joe Crozier avait réuni sa ligne centenaire de Horvath-Gamble-Ehman et Geoffrion lui opposa tel que prévu le trio de Hoekstra-Blackburn-Rochefort.

Le trouble commença quand Crozier envoya Conacher contre Berenson avec l'espoir de libérer Walton pour le tour suivant. Mais, dès que le jeu fut repris, Berenson céda sa place à Labossière. La stratégie n'eut pas de suite, puisque Walton sauta à la place de Conacher.

Uu frisson passa parmi les partisans des As lorsque Bauman sembla tomber sans connaissance dans ses filets. Après quelques instants de répit, il put toutefois reprendre son poste.

Une punition a Pappin venait à peine de se terminer, quand le jeu fut rappelé à la droite de Bauman. Brian Conacher vola la mise au jeu à Labossière et décrocha immédiatement un lancer qui toucha la jambière de Bauman et continua dans le filet.

Des mineures doubles à Labossière et Sly n'apportèrent aucun changement, mais pendant une punition à Pappin, Smith se surpassa contre Blackburn qui venait de faire dévier un lancer de Morrison. Finalement, c'est Ed Hoekstra qui égalisa les chances avec un lancer qui dévia sur la jambe de Don Cherry. Le but avait d'abord été alloué à Rochefort, par erreur.

Des mineures à Senior et Horvath ne figurèrent pas au pointage.

DEUXIEME PERIODE

Même si chaque équipe marqua un but dans la période médiane, ce fut sans contredit la période de Beauman. Les As ralentirent considérablement et sans les prouesses de leur cerbère, ils se seraient retrouvés avec un déficit de trois ou quatre buts.

Le cerbère des As sauva d'abord contre Conacher, puis contre Pappin, durant une mineure à Berenson. Don Blackburn, qui avait été si malchanceux contre Smith durant les deux premières joutes, vit finalement la chance lui sourire. Son boulet de 40 pieds toucha le gant de Smith et continua dans le filet pour placer les As en avant 2-1.

Bauman continuait ses acrobaties en s'acroupissant devant Walton pour lui couper tout angle, puis en sauvant à deux reprises devant Ehman. A l'autre bout, pendat ce temps, Gendron d'abord, puis Rochefort, manquaient la cible sur des passes rapides devant le filet.

Armstrong fut puni pour un assaut sur Gendron, mais le jeu de puissance des As fut pratiquement inexistant. Après que Bauman eut volé un but à Stan Smrke, c'est finalement Walton qui trouva le fond du filet en logeant un lancer haut sous la barre transversale. Sur cette mise au jeu dans la zone des As, Crozier avait varié son attaque en plaçant Litzenberger au centre et Walton prêt à lancer derrière lui: La stratégie fut payante.

Ce but sembla réveiller les As et Smith fut forcé de sauver à bout portant contre Sutherland et Blackburn. Une mineure à Conacher, précédant des mineures doubles à Arbour et Blackburn, permit au jeu de puissance de se faire valoir davantage, ce qui explique les 13 lancers contre Smith dans cette période. Même si Bauman avait le plus grand nombre d'arrêts difficiles.

TROISIEME PERIODE

Une punition à Duane Rupp ne permit pas aux As de sourire bien longtemps. Après avoir contourné ses propres buts, Wayne Hicks fit une passe de quelques pieds à Doug Senior au moment ou Don Cherry s'apprêtait à le mettre en échec. Cherry réussit à s'emparer du disque et fila jusqu'au but pour porter littéralement le disque derrière Bauman.

Bauman fut spectaculaire sur quatre lancers successifs de Conacher, Armstrong, Rupp et Dukf. Cette performance sembla réinspirer les joueurs des As et Cleland Mortson força Smith à se surpasser.

Ed Hoekstra égalisa les chances à la 13e minute en se servant d'Arbour comme écran pour décrocher un lancer voilé, alors que Smith surveillait davantage la passe probable à Rochefort, libre de l'autre côté du but.

Le grand numéro neuf donna une autre démonstration de son savoir-faire sur le but vainqueur, deux minutes plus tard, en effectuant une couple de feintes pour débalancer tout le monde et lancer dans le haut du filet.

Le but d'assurance, réussi par Red Berenson, fut le résultat de l'attaque désespérée des Américains. Red réussit à s'emparer du disque et il n'eut plus que le joueur de pointe à déjouer pour se présenter seul avec Smith.

Smith fut enlevé durant la dernière minute et un lancer de Senior dans le filet désert fut refusé pour hors-jeu.

LES ALIGNEMENTS

QUEBEC — BUTS: Bauman; DEFENSES: Morrison, Gauthier, Hanna, Robazza.; AVANTS: Hoekstra, Blackburn, Rochefort, Berenson, Sutherland, Mortson, LaBossière, Gendron, Hicks, Nolet, Senior .

ROCHESTER — BUTS: Smith, DEFENSES: Arbour, Rupp, Sly, Cherry; AVANTS: Horvath, Gamble, Ehman, Conacher, Armstrong, Duff, Walton, Jeffrey, Pappin, Smrke, Litzenberger.

Arbitre: Wally Harris; Juges de lignes: Barnes et Bell.

SOMMAIRE

Première période

1—Hochester, Conacher 8:05
2—Québec, Hoekstra (Rochefort, Blackburn) 11:38
Punitions: Pappin 5:12, LaBossière et Sly 9:02, Pappin 9:49, Senior 14:42, Horvath 15:35.

Deuxième période

3—Québec, Blackburn 7:10
4—Rochester, Walton, (Litzenberger) 15:34
Punitions: Berenson 3:52, Armstrong 11:25, Conacher 16:44, Blackburn et Arbour 17:20.

Troisième période

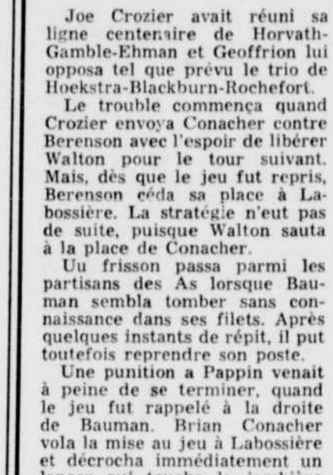
5— Rochester, Cherry 4:05
6—Québec, Hoekstra 13:33
7—Québec, Hoekstra (Rochefort, Gauthier) 15:36
8—Québec, Berenson 18:58
Punition: Rupp 3:37.

Lanceurs:

Québec	10	12	11-34
Rochester	9	11	13-33

Assistance: 3.062.

Tour du chapeau



Ed HOEKSTRA

Les Barons gagnent la première à Cleveland

Cleveland. — (P.A.) — Gordon Wilkie a compté le but victorieux hier soir alors que les Barons de Cleveland ont vaincu les Indiens de Springfield 3-1 dans la première partie de leur série semi-finale, 3 de 5, en vue de la coupe Calder.

Tom McCarthy a ensuite assuré la victoire aux locaux dans cette même troisième période.

Bob Courcy avait ouvert le pointage au profit des Barons dans le premier engagement grâce à son 5e but, en quatre parties éliminatoires.

Howie Ménard a compté au profit des Indiens dans la troisième reprise.

La prochaine partie aura lieu à Cleveland samedi.

SOMMAIRE

Première période

1—Cleveland, Courcy (Ellett, Mattiussi) 19:38
Punitions: Needham 14:53, White 17:51.

Deuxième période

Aucun but
Punitions: Mattiussi 13:06, Miller 14:27.

Troisième période

2—Springfield, Menard (Locas) 10:50
3—Cleveland, Wilkie (F. Glover) 11:44
4—Cleveland, McCarthy (McCreary, Zeidel) 13:08
Punitions: H. Glover 4:26, Courcy 15:01.
Arrêts:

Caron	3	11	6-20
Binkley	5	4	6-15

Assistance: 2,598.



EN DIRECT DE TORONTO

L'EXPANSION PEUT SERVIR LA CAUSE DU R. P. BAUER

TORONTO (De notre envoyé spécial Jean Pouliot) — Verra-t-on les fameux Bobby Orr, Danny Grant et Serge Savard sur l'équipe nationale du Canada l'an prochain ? Voilà ce que se demande un chroniqueur sportif de Kitchener qui a eu l'occasion de cotoyer ces athlètes durant les éliminatoires de la ligue Junior A d'Ontario.

Evidemment, avec de tels joueurs, l'équipe du Père Bauer pourrait tenir son bout en compétition internationale, se mériter au moins la médaille d'argent et même donner la frousse aux Russes pour la médaille d'or. Mais, demandera-t-on, pourquoi les propriétaires de la ligue Nationale se montreraient-ils soudain si généreux avec le Père Bauer, après avoir été si parcimonieux de leurs faveurs récemment ? La réponse est l'expansion.

COMBIEN ?

L'élargissement à 12 clubs des cadres de la ligue Nationale pose un problème aux six clubs actuels. Ils essaient de deviner combien de joueurs ils pourront protéger lorsque les six nouveaux clubs s'installeront à la table du repêchage et comment ils pourront camoufler les autres. Ils pourraient même garder dans leur alignement officiel des joueurs moins prometteurs que les quatre déjà mentionnés, pour les livrer en pâture aux six nouvelles équipes. S'ils réussissent à garder amateurs une couple d'années leurs jeunes talents, ils pourront les soustraire aux deux premières séances de repêchage qui seront les plus dévastatrices.

Dans le cas de Bobby Orr, les Bruins peuvent le renvoyer encore un an à Oshawa, car il est encore éligible chez les juniors, mais pour les trois autres, la solution pourrait bien être l'équipe nationale où Orr les rejoindrait pour les Olympiques en 1968. Au contraire, s'ils les font signer professionnels immédiatement, ils devront les protéger et laisser vulnérable d'autre talent de valeur.

Le grand problème viendrait peut-être des joueurs eux-mêmes qui ont hâte de gagner de l'argent véritable, mais jamais n'a-t-il été question aussi sérieusement qu'autant de vedettes joignent simultanément notre équipe nationale.

Bon début du hockey en couleurs aux Etats-Unis

NEW YORK (PC) —La NBC a déclaré hier qu'elle était "agréablement surprise et encouragée" par la réponse favorable du public à leur potilique de télédiffuser les parties éliminatoires de la ligue Nationale de hockey.

Mais le porte-parole de la NBC et celui de la Colombia Broadcasting System croyaient qu'il était encore trop tôt pour analyser l'engouement national pour un sport non pratiqué dans presque la moitié des Etats-Unis.

Carl Lindman, directeur des sports à la NBC, a révélé que les cotes d'écoute dans 27 villes étaient supérieures à celles prévues, mais que la région étudiée et la longueur des tests avaient été trop limitées pour être concluantes.

"Nous devrons obtenir des échantillons sur une région plus étendue et pendant une plus longue période et analyser leur signification avant de déterminer la popularité du hockey à la TV", a déclaré Lindman.

Pour un, les région étudiées comprenaient toutes les villes américaines de la LNH à l'exception de Chicago, qui était privée de cette transmission.

"Par ailleurs, les résultats ont été encourageants parce que le hockey a dû entrer en compétition avec d'autres sports importants, soit les championnats de la National Basketball Association, dont les deux joutes dominicales ont nécessité du temps supplémentaire et ont fini après le début du hockey, ainsi que le tournoi des Champions au golf".

CBS

Jack Purvis, coordinateur sportif à CBS, a rappelé que son réseau avait déjà télédiffusé les matches de la LNH pendant trois ans le samedi après-midi.

"Au cours de la première année, les affaires furent lentes, mais elles ont repris considérablement au cours de la deuxième année. Les cotes ont tellement baissé dans la troisième année que nous avons abandonné l'idée".

Il a toutefois ajouté que, selon lui, le fait que les parties étaient télédiffusées en couleurs étaient une grande amélioration parce qu'il permettait de suivre mieux le jeu.

"Il n'y a pas de doute que l'intérêt augmentera dans le hockey, surtout en raison de la future expansion de la LNH, a dit Purvis, mais on saura vraiment à quoi s'en tenir lorsque les cotes nationales seront connues dans quelques semaines".

Lindman a précisé que la NBC, les commanditaires et la LNH avaient convenu de télédiffuser les parties éliminatoires dominicales en vue de continuer l'an prochain. Toutefois, on n'a proposé aucun contrat pour l'an prochain et on n'en viendra à aucune décision avant d'avoir étudié et analysé des cotes plus complètes.

La NBC aurait également reçu des commentaires favorables par la poste, mais on ne croit pas que le nouveauté du sport et la curiosité des spectateurs soient une assurance de la persévérance chez les nouveaux adeptes.

"Nous nous attendions pas à ce que la LNH capte l'attention nationale aux dépens d'autres sports, notamment la ligue Nationale de football".

CAMPBELL

A Montréal, le président Clarence Campbell s'est dit enchanté des progrès réalisés jusqu'à maintenant, "mais nous ne sommes qu'à moitié chemin".

On sait que la troisième partie dominicale sera télédiffusée du Forum de Montréal dimanche et la quatrième, de l'Olympia de Détroit le 1er mai.

"Il est toujours agréable de savoir que les cotes sont meilleures que celles prévues d'abord, a dit Campbell. La LNH a noté une recrudescence d'intérêt chez les partis intéressés".

Il a toutefois convenu avec Lindman que la région et la longueur des tests avaient été trop limitées pour être concluantes.

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1966
à louer
AUCUNE COMPLICATION. — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DEPOT LEGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LTEE
1030, RUE ST-JEAN Tél.: 529-9978

Un autre imposant banquet met en évidence le Casting Club de Québec

(par Jean-Claude Laprise)

L'événement de l'année du Casting Club de Québec a eu lieu, hier soir, au Cambrai Curling Club, où le fameux dîner de camp traditionnel a réuni près de 800 sportifs, revêtus de la chemise sport et surtout à carreaux.

Le dîner était sous la présidence de M. P.-A. Brown, sous-ministre de la Chasse et de la Pêche. Bientôt un quart de siècle aura surgi au sein du Casting Club de Québec Inc. qui célébrera son 25e anniversaiire de fondation l'an prochain.

Après des débuts modestes et sous la gouverne d'hommes travailleurs tels que MM. Bernard Castonguay, président-fondateur, Gérard Lajoie, Roland Caseault, Gilles Montmigny, Roméo Martineau, Louis-Philippe Gagnon ainsi que le président actuel, Roland Beaudin, le nombre de membres est maintenant de 1,000, ce qui démontre l'importance de ce mouvement.

Les efforts qui furent accomplis dans le passé par Roméo Martineau ne furent pas vains. Son travail sans relâche rejaillit aujourd'hui sur cet événement annuel et, quoique moins actif, il aide toujours de ses conseils le secrétaire actuel M. P.-H. Lachance, qui a pris la relève.

Le Casting Club fidèle à sa mission continue d'enseigner l'idée de conservation, le respect de la faune et, depuis quelques années, celle de la récupération. Toutes les sections : lancer à la mouche, tir à l'arc, tir à la carabine furent très actives et les participants aux divers concours le firent avec succès et esprit sportif, a précisé Roland Beaudin.

Le Casting Club a contribué à la fondation de l'Association de Chasse et Pêche de Lorette-ville. Une douzaine d'Associations et de clubs furent fondés par le Casting Club. De concert avec la Fédération de la Faune du Québec, le mouvement enseigne le respect des lois de chasse et pêche, l'usage rationnel des ressources naturelles, la protection du cheptel en ne réclamant pas plus que la récolte annuelle, l'acceptation des limitations de prises.

Le camping

Les directeurs sont à organiser une section de camping. Les gens sont attirés de plus en plus vers la vie au grand air. Plusieurs des membres du Casting Club sont des adeptes du camping. C'est parmi eux que se trouvent les moniteurs.

Dès la prochaine saison, les directeurs espèrent posséder un local pour y organiser l'enseignement et des démonstrations de technique.

Club de champions

Il en est sorti des experts, qui par leur précision, ont doté le Casting Club de championnats provincial et national. Mentionnons entre autres, les deux frères Montmigny et Bernadette Coulombe au tir à l'arc, le regretté Georges Morin, sa fille Liliane, son fils Georges jr, Phil Goyette ainsi que Georges Martineau au tir à la carabine; L.-P. Gagnon, Michel Côté, Gérard Rigali, Gaston Richard et René Comeau au lancer à la mouche.



● Pour la 24e année, le Casting Club de Québec a tenu son dîner de camp annuel. Le succès remporté hier soir reflète sur les épaules du bureau de direction de 1965-66. Sur la photo, dans l'ordre habituel, P. H. Lachance, secrétaire-trésorier; Gilles Montmigny, directeur; Roland Beaudin, président; Jos. Vachon, Chevalier du Casting Club; Roland Casault, directeur et Roméo Martineau, président du dîner de camp.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



HIER

Série Calder

Semi-finale A 4 de 7
Québec 5, Rochester 3
(Québec mène 2-1)

Semi-finale B 3 de 5
Springfield 1, Cleveland 3
(Cleveland mène 1-0)

Coupe Memorial

Finale de l'Est
Série 4 de 7
Oshawa 10, North Bay 0
(Oshawa gagne 4-0)

Coupe Allan

Finale de l'Est
Série 4 de 7
Guelph à Sherbrooke
(Première partie)



FINALE ENLEVANTE SELON TOE BLAKE

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ne préparent aucune stratégie spéciale contre les Red Wings de Détroit dans la finale de la coupe Stanley, qui débutera dimanche après-midi au Forum. Le pilote Toe Blake, des Hawks, a révélé, après l'exercice d'hier, que le fait que les Canadiens affronteront les Wings au lieu du Chicago laisserait Claude Provost libre de se concentrer à l'offensive plutôt que de s'astreindre à la surveillance de Bobby Hull. Même s'il n'avait affiché aucune préférence au sujet de ses rivaux dans la finale, Blake prévoit une série rapide et enlevante contre les Wings.

"La seule différence contre Détroit sera le fait que nous n'aurons pas besoin d'utiliser spécifiquement un joueur pour en surveiller un autre et, ainsi, nous jouerons trio contre trio", a précisé Blake.

De plus, le pilote n'a pas encore décidé quel trio il opposera à celui de Howe — Delvecchio — Prentice, qui a brillé contre Chicago mardi soir. Prentice a récolté quatre buts, Howe, trois buts et cinq aides, et Delvecchio, huit aides dans la semi-finale B.

STRATEGIE

Toutefois, Blake ne prépare aucune stratégie spéciale même si les joueurs sont d'avis qu'ils devront surveiller Ullman et Howe de près.

Ralph Backstrom, qui héritera probablement de la tâche de faire face à Ullman, a noté que le centre du Détroit s'était révélé dangereux contre les Canadiens pendant toute la saison.

Ullman, qui domine les compteurs dans les séries éliminatoires avec deux buts et sept aides, a récolté huit buts et six aides contre les Canadiens en 14 parties régulières.

Howe a récolté six buts et 10 aides même si les Canadiens ont affiché un avantage de 7-4-3 dans la saison.

Henri Richard, qui a manqué les deux dernières parties de la série contre Toronto en semi-finale A, volait sur la glace mercredi.

"Je me sens très bien et mon genou tient bien le coup, a dit Richard, si bien que je suis prêt maintenant. La semaine d'entraînement m'a permis de retrouver ma condition physique."

REPOS

Blake a déclaré que le repos d'une semaine, depuis l'élimination du Toronto, n'avait profité qu'à Richard et il espérait que ce long repos ne nuise pas à l'équipe.

Jean Béliveau, détenteur du trophée Conny Smythe présenté au joueur le plus efficace dans les séries pour la première fois l'an dernier, se sent en meilleure condition physique que l'an dernier.

"Je me sens très bien et je crois que l'équipe est en meilleure condition physique que l'an dernier."

Les Canadiens sont privés des services d'un seul joueur, Jacques Laperrière, qui a été blessé avant la fin de la saison régulière et qui n'a pas participé à la semi-finale A contre Toronto.

Blake a conduit ses protégés à leur retraite des Laurentides hier après-midi et ils y demeureront jusqu'à dimanche, à l'exception des exercices quotidiens au Forum.

A DETROIT

Les Red Wings de Détroit ont pris congé hier pour savourer leur victoire aux dépens du Chicago en semi-finale B de la coupe Stanley, tout en commençant à songer à la finale qui débutera à Montréal dimanche après-midi.

Le pilote-gérant Sid Abel a l'intention de soumettre ses hommes à deux exercices légers jeudi et vendredi avant de prendre la direction de Montréal samedi soir.

Même si les Wings sont fatigués à la suite de leur série de six parties avec les Hawks, ils sont en bonne santé.

Dean Prentice, qui a compté le but victorieux mardi soir, affichait une enflure à la lèvre supérieure et Bill Gadsby, qui est toujours en quête de sa première coupe Stanley en 20 saisons, avait un coude endolori, mais tous deux seront prêts dimanche.

Le gardien Roger Crozier, qui n'a alloué que 10 buts en six parties dans la série semi-finale B, comptait bien profiter du repos accordé.

"Combien de jours de repos avant la finale? Seulement quatre, c'est bon à prendre."

Compteurs Stanley

	B	A	Pts	Pun
Ullman, Détroit	2	7	9	6
Prentice, Détroit	4	4	8	2
Howe, Détroit	3	5	8	6
Delvecchio, Détroit	0	8	8	4
Bathgate, Détroit	5	0	5	2
Rousseau, Montréal	3	2	5	2
G. Tremblay, Mont	2	3	5	0
Stapleton, Chicago	2	3	5	4
Béliveau, Montréal	2	3	5	6
J.-C. Tremblay, Mont	1	4	5	2
B. Hull, Chicago	2	2	4	10
Smith, Détroit	2	1	3	4
Shack, Toronto	3	1	3	27
Provost, Montréal	1	2	3	0
Duff, Montréal	1	2	3	0
Backstrom, Montréal	1	2	3	2
Mikita, Chicago	1	2	3	2
MacGregor, Détroit	0	3	3	0
Henderson, Détroit	2	0	2	6
Watson, Détroit	2	0	2	18
Ferguson, Montréal	2	0	2	30
Maki, Chicago	1	1	2	0
Esposito, Chicago	1	1	2	2
Hillman, Toronto	1	1	2	6
Marshall, Détroit	1	1	2	8
Pulford, Toronto	1	1	2	12
Harper, Montréal	1	1	2	14
A. McDonald, Détroit	0	2	2	0
Kelly, Toronto	0	2	2	0
Keon, Toronto	0	2	2	0
Cournoyer, Montréal	0	2	2	0
Hay, Chicago	0	2	2	2
Pilote, Chicago	0	2	2	10
Bergman, Détroit	0	2	2	10
Gadsby, Détroit	0	2	2	10
Roberts, Montréal	1	0	1	0
Wharram, Chicago	1	0	1	4
Wharram, Chicago	1	0	1	4
Nesterenko, Chicago	1	0	1	4
Mohns, Chicago	1	0	1	4
Fonteyne, Détroit	1	0	1	4
Mahovlich, Toronto	1	0	1	12
Horton, Toronto	1	0	1	12
Balon, Montréal	0	1	1	0
Talbot, Montréal	0	1	1	0
Boyer, Toronto	0	1	1	0
Pavlich, Chicago	0	1	1	2
Jarrett, Chicago	0	1	1	9
Boivin, Détroit	0	1	1	10
Douglas, Toronto	0	1	1	12
Larose, Montréal	0	1	1	31
Spencer, Détroit	0	0	0	2
Ellis, Toronto	0	0	0	2
Angotti, Chicago	0	0	0	2
Miszuk, Chicago	0	0	0	4
Vasko, Chicago	0	0	0	4
Pronovost, Toronto	0	0	0	6
Hodge, Chicago	0	0	0	8
Kurtenbach, Toronto	0	0	0	14
Stemkowski, Toronto	0	0	0	20
Harris, Montréal	0	0	0	36



● **Bobby Hull se retournera peut-être instinctivement au cours des prochains jours, en avant l'impression d'être encore suivi par Bryan Watson, comme il le fut durant la série entre les Wings et les Hawks. Le fameux compteur qui aime le franc jeu et déteste la bagarre sentit son sang bouillir, mardi soir, en étant accroché continuellement par Watson qui tentait manifestement de l'entraîner avec lui au pénitencier, pour l'écarter le plus possible de la glace. Dans le camp des Hawks on se rendit compte de ce manège et plusieurs coéquipiers de Bobby Hull, dont Ken Hodge, tentèrent de régler le cas au jeune joueur des Wings, ce qui provoqua une mêlée au centre de la glace. (Téléphoto UPI)**

HULL AVAIT HÂTE DE RETOURNER VIVRE AU MILIEU DE SA FAMILLE

DETROIT (PC) — Bobby Hull pèse 33 livres de plus que Bryan Watson, mais il ne l'effraie pas. Watson, repêché du Chicago par Détroit en juin dernier, a tenu Hull en échec pendant la semi-finale B en vue de la coupe Stanley, remportée par les Red Wings par 4-2.

Watson, qui a hérité de la tâche de surveiller Hull, un compteur de 54 buts pendant la saison régulière, a connu beaucoup de succès. En effet, Hull n'a récolté que deux buts et deux aides en six parties, ce qui a fini par l'exaspérer dans le dernier match jeudi soir alors qu'il a tenté d'anéantir son rival trop tenace.

Gordie Howe et Bill Gadsby, vétérans des Wings, étaient prêts à empêcher Hull de molester Watson, mais ce dernier ne voulait pas de leur aide.

"Bobby est très fort, mais s'il m'avait attaqué, j'aurais répliqué. J'aurais fait mon possible. Je veux gagner et, si j'avais été obligé de frapper un rival avec mes poings pour y arriver, je l'aurais fait."

D'autre part, Gary Bergman s'est trouvé dans une situation tout à fait différente quand il en est venu aux prises avec un spectateur au banc du pénitencier.

"Le gars m'a donné un coup de pied et j'ai répliqué, car je ne pouvais faire autre chose. D'ailleurs, mes chances étaient bonnes, car d'autres amateurs l'entouraient. De plus, si j'avais pensé que le gars m'aurait battu, je n'avais qu'à retourner sur la glace."

Pour sa part, Hull était heureux que tout soit fini, "car mes fils me demandaient depuis deux mois de revenir à la maison."

ABEL

Le pilote Sid Abel, qui avait utilisé Watson pour surveiller Hull, a changé de stratégie mardi soir.

"J'ai décidé d'employer mes trios réguliers, préférant l'offensive à la défensive. Si Hull avait compté, cela aurait été malheureux pour nous, mais la chose principale était de compter des buts." C'est pourquoi Howe a débuté devant Hull.

Après que Andy Bathgate eut donné une avance de 1-0 aux Wings, "nous sommes revenus à la stratégie antérieure favorisant la défense, mais, lorsque nous avons tiré de l'arrière par 2-1, nous sommes retournés à l'offensive, si bien que nous avons commencé et terminé la joute avec les trios réguliers."

Par ailleurs, Abel ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de Dean Prentice, héros du match avec deux buts, qui avait été obtenu du Boston à la mi-saison.

Roger Crozier expliquait que le long lancer de Pat Stapleton l'avait déjoué parce que la rondelle avait fait un bond sur la glace.

REAY

Entre-temps, Billy Reay blâmait les arbitres pour l'échec de son équipe.

"J'ai dit à Hull de ne pas répliquer à Watson et c'est ce qu'il a fait, mais l'arbitre a puni les deux hommes ensemble à trois reprises."

Quelqu'un lui a demandé quelles étaient les chances des Canadiens dans la finale?

"Les Canadiens possèdent tous les avantages, y compris celui d'un plus grand repos et ceci a beaucoup d'importance à ce temps-ci de l'année."

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

Quand, au printemps 1959, les Rangers manquèrent le détail par un point, le sort de Phil Watson était réglé. Les grands manitous du Madison Square Garden ne digérèrent pas le remboursement des billets déjà vendus pour les deux premières parties locales des séries Stanley et ils attendirent l'excuse des ulcères de Philémon au milieu de la saison suivante pour lui faire savoir qu'on ne comptait plus sur lui.

L'homme qui a involontairement précipité la chute de Phil en prenant une équipe décomptée le jour de la coupe Grey 1958 pour la mener au quatrième rang le dernier jour de la saison, Punch Imlach, fut sur les épines cette saison. La retraite inattendue de Carl Brewer, le repêchage de Pat Stapleton, les succès de Bob Nevin à New York et de Ron Stewart à Boston, un mauvais début de saison et les rumeurs de dissension laissaient croire que seule une performance extraordinaire des Leafs dans les séries Stanley pouvaient sauver Imlach.

Quand les Leafs firent pitié contre Canadien, baissant pavillon en quatre joutes consécutives, la rumeur s'accrut aussitôt qu'Imlach s'en allait à Los Angeles, que Stafford Smythe prendrait le poste de gérant-général et que Red Kelly deviendrait le nouveau pilote. Et bien, alors même qu'on est à rembourser d'une façon ou d'une autre les $100,000. de billets vendus pour la 6e joute, la direction du Maple Leaf Gardens annonce qu'Imlach vient de signer un contrat de trois ans qui s'ajouteront à l'année qui lui reste encore à faire sur son contrat actuel.

Quelle différence d'attitude entre la corporation anonyme américaine qui sacrifiait Watson et les hommes de hockey torontois qui savent bien qu'Imlach est encore le meilleur homme disponible. Pour un seul désappointement, les New-yorkais avaient oublié que Watson les avait placés trois années de suite dans les séries Stanley, terminant même une fois à l'incroyable deuxième rang. Dans les cinq années qui précédèrent Watson, les Rangers avaient manqué le détail à chaque reprise; dans les huit qui suivirent, ils n'y participèrent qu'une fois. Toronto, par contre, n'a pas oublié ses trois coupes Stanley et s'est souvenue que Punch venait de la placer dans les séries pour une huitième saison consécutive.

PAS DE PRECIPITATION

Répondant à quelques questions avant son départ pour Tulsa et San Francisco, Punch a déclaré qu'il n'y aurait aucun nettoyage systématique sur l'équipe. "Plus d'une équipe à causé sa propre chute, a-t-il expliqué, parce qu'un gérant, dans un moment de désappointement, s'est débarrassé de ses vétérans les plus fiables."

"Quatre parties ne doivent pas nous en faire oublier 70, a-t-il ajouté. Ce que je désire le plus pour l'an prochain est une saison sans blessure. Brewer s'est retiré, puis les blessures nous ont privé de Baun, Pronovost, Stanley, Bower, Sawchuck et même de Bruce Gamble à des moments critiques. Dans ces circonstances, je suis satisfait du troisième rang, même s'il y a des postes qui sont grand ouverts pour l'an prochain."

LES VETERANS?

"Personnellement, je crois qu'un vétéran a l'intention de se retirer quand il ne se présente pas au camp d'entrainement. Je ne parle jamais de retraite avec mes vétérans, pas plus que je ne leur écris durant l'été pour influencer leur décision".

LES REMPLACANTS?

"Nous pouvons les obtenir de trois façons: par un échange, par le repêchage ou dans notre propre système de clubs-fermes. Officiellement, je vais surveiller Tulsa et Victoria durant le présent voyage, mais j'aurai l'oeil ouvert pour tout autre athlète qui peut nous aider. Dans les joueurs qui nous appartiennent, Mike Walton, Brian Conacher, Jim Pappin et Larry Jeffrey, du Rochester; Lowell MacDonald, Ed Joyal, Bill Flett, Nick Harbaruk et André Champagne, du Tulsa; Larry Keenan et Milan Marcetta, du Victoria, dominent notre liste."

ET LE CAS STAPLETON?

"Je sais que Pat a très bien joué pour les Hawks qui me l'ont enlevé au repêchage. Mais je ne savais pas en juin que Carl Brewer se retirerait. J'ai protégé six joueurs de défense, soit Brewer, Baun, Pronovost, Hillman, Horton et Douglas. Je dois avouer que j'ai été chanceux que personne ne repêche Allan Stanley, que j'ai laissé non protégé et qui s'est avéré notre meilleur joueur de défense".

En résumé, quand Punch est arrivé à Toronto, les Leafs possédaient 22 joueurs professionnels, soit 18 sur leur alignement et quatre dans les mineures. Aujourd'hui, ils sont propriétaires de 125 athlètes professionnels et ils en ont 22 sur leurs listes de négociation; huit cerbères sont sur une liste différente. De plus, ils contrôlent 150 autres joueurs dans des clubs-fermes amateurs.

Il n'est donc pas surprenant que, malgré quelques prises de bec avec la direction, Punch ait préféré demeurer à Toronto que s'exiler à Los Angeles.

PAS SURPRIS DES WINGS

Nous ne sommes pas surpris de la victoire des Red Wings. D'une part l'analyse des dix dernières joutes de la saison régulière prédisait les victoires du Canadien, du Détroit, du Cleveland et du Springfield.

D'autre part, en traduisant les chroniques de Gordie Howe, nous avons pu respirer la confiance qui régnait dans l'équipe depuis l'acquisition de Dean Prentice et de Léo Boivin. Prentice avait été acquis spécialement pour redonner confiance à Andy Bathgate; il a fait beaucoup plus mardi. Boivin, avec la blessure de Doug Barkley, ajoutait une expérience devenue indispensable à la défense.

S'il est vrai que les vétérans ont utilisé la vitamine B-12 pour rajeunir leurs jambes; c'est surtout par leur désir de vaincre qu'ils ont surpassé les Hawks. Ceux qui ont suivi la série au complet prétendent que les Wings auraient dû triompher en quatre joutes. En tout cas, ils ne se sont pas découragés, même pas Roger Crozier, après avoir alloué un but qui aurait sapé le moral d'une équipe moins déterminée.

Les Canadiens seront favoris à trois contre un en finale, mais déjà Lorne Worsley commence à se plaindre qu'il a de la misère à se préparer pour une joute d'après-midi. Assistera-t-on à la surprise de l'année? Bill Gadsby le souhaite bien.

L'ANECDOTE DU JOUR

Les journalistes auraient passé la nuit dans la chambre des Red Wings, si l'entraîneur Lefty Wilson ne s'était soudain souvenu qu'il était difficile d'étancher sa soif après 2 heures. Il monta donc le thermostat à 120 degrés Farenheit et les journalistes s'empressèrent de refermer leurs calepins et de quitter les lieux à la recherche d'air frais. Comme le dernier d'entre eux franchissait la porte, il replaça le thermostat à sa position habituelle et alluma le cigare de la satisfaction.

NOUVELLE MARQUE DE CONFIANCE À IMLACH

TORONTO (PC) — Le pilote qui a dirigé les Maple Leafs de Toronto au cours des huit dernières saisons, sera encore aux rênes de l'équipe pendant quatre autres années.

Punch Imlach a signé un nouveau contrat de trois ans en qualité de gérant général et pilote des Leafs hier. Comme son ancien contrat n'expirait pas avant l'an prochain, il dirigera l'équipe jusqu'à la fin de la saison 1969-70.

Stafford Smythe, président du Maple Leaf Gardens, espérait que le nouveau contrat mettrait fin aux spéculations voulant que Imlach quitte les Leafs pour se joindre à la nouvelle équipe de Los Angeles en 1967.

On sait que les Leafs ont subi l'élimination en quatre parties aux mains des Canadiens ce printemps.

Certains critiques ont prétendu que Punch faisait travailler trop ses joueurs dans les exercices entre les matches, mais il est difficile d'oublier le succès connu par un pilote qui n'avait jamais évolué sous la grande tente.

CARRIERE

A son arrivée à Toronto en qualité d'assistant gérant général en 1958-59, Billy Reay pilotait les Leafs.

Punch a décidé de s'installer derrière le banc après que les Leafs n'eurent remporté que cinq victoires en 25 parties au début de la saison. Sous sa direction, les Leafs ont terminé le calendrier régulier avec une fiche de 22-20-8, devançant les Rangers de New York au quatrième rang par un seul point grâce à une série de cinq victoires consécutives à la fin de la saison régulière. Les Leafs ont toujours participé aux séries éliminatoires depuis ce temps.

En huit ans aux rênes des Leafs, il a conduit Toronto à trois coupe Stanley, un championnat du circuit, trois deuxièmes places, deux troisièmes et deux quatrièmes rangs avec une fiche totale de 265 gains, 186 revers et 89 matches nuls au calendrier régulier.

IMLACH

Au sujet de son nouveau contrat, Punch a déclaré: "J'ai obtenu des conditions très satisfaisantes en qualité de pilote-gérant. Cela devrait mettre un terme aux rumeurs voulant que je quitte la ville ou que j'accède à la direction avec un autre pilote derrière le banc.

"Je suis très heureux du contrat, car la décision était très importante dans les circonstances, mais les propriétaires ont toujours bien traité.

"Il y a certes eu des disputes dans le passé comme dans toutes les familles et je suis certain qu'il y en aura d'autres dans l'avenir, mais ce qui compte le plus est de travailler ensemble de plus est de travailler ensemble dans les meilleurs intérêts de l'équipe".

LES ECHECS

CHAMPIONNAT DE LA VILLE

Après la 7e ronde, Serge Lacroix détient une avance confortable d'un point et demi sur Marcel Dion et Serge Bilodeau. Cette situation avantageuse lui permettra de jouer pour la nulle dans les trois autres parties qui lui restent à jouer, d'ici la fin du tournoi. Dans la section 2, Nick Van Egmond et Michel Tordion détiennent une avance d'un demi-point sur Emile Gosme. Dans la section 3, Bernard Ouimet semble assuré de la première place, avec une avance de deux points sur son plus proche adversaire. La lutte est plus serrée dans la section 4, où quatre participants se suivent à un demi-point d'intervall. Marc Angers domine. Mlle Silva Weis est en tête de la section 5, avec 5 points sur 7. Chez les jeunes (tournoi du dimanche après-midi), Jocelyn Bernier n'a perdu qu'un demi-point en six parties et mène sur Jacques Faille par 1½ point. La première place de cette section se décidera au cours des deux prochaines rondes. Résultats de la semaine en détail: Lacroix (4) 1, Dion (3½) 0; Bilodeau-Nadeau, ajournée; Van Egmond (5) 1, Côté (3) 0; Gosme (4½) 1, Fleury (2) 0; Lamontagne (1½) 0, Tordion (5) 1; G. Angers (3) 1, Rompré (2½) 0; Mercier (1) 0, Ouimet (6) 1; Morin (4) ½, Blouin (3½) ½; Tanguay (4) 1, Laliberté (1) 0; Lord (4½) 0d, Corbett (1) 1d; M. Angers (5½) 0, Torma (5) 1; Bourguignon (4) 1, Robert (3) 0; Healy (4) 0d, S. Weis (5) 1d; N. Weis (4) 1, Asselin (0) 0. La 8e ronde se joue, ce soir, à la salle de l'Eglise-Unie, 850 chemin St-Louis. Les amateurs sont invités à suivre les parties

N-200466 *PHN*



M. Jean Charbonneau de Montréal.

Jean Charbonneau sait que l'or est un signe de supériorité et aussi de qualité*. Voilà pourquoi il a essayé la bière Black Horse pour ensuite l'adopter comme sa bière préférée.

***Lors d'une récente épreuve de dégustation auprès des consommateurs du Québec, 3 sur 5 ont préféré, sans voir les étiquettes, la bière Black Horse à une autre marque de bière populaire et compétitive.**

(Sondage effectué par une compagnie indépendante)

Faites cette épreuve vous-même! Versez un verre de bière Black Horse. Examinez la mousse. Humez l'arôme agréable. Mieux encore, dégustez sa saveur exceptionnelle. Vous saurez pourquoi la bière Black Horse est supérieure, pourquoi elle satisfait vraiment celui qui a soif de bière.

Black Horse

Maintenant avec étiquette dorée

150 AUBAINES SPECIALES
LATULIPPE ENR.

CHAUSSURES

BOTTINES TRAVAIL, 6 à 12	6.49
BOTTINES DE SOLDAT, 6 à 12	7.95
BOTTINES A L'EPREUVE DES CLOUS ET CAP D'ACIER, 6 à 12	18.95
BOTTINES DE SECURITE	10.95
BOTTINES KAUFMAN	9.95
BOTTES DE CUIR KAUFMAN	12.95
ROMEO DE TRAVAIL	6.95
BOTTINES SOLDAT USAGEES, 6 à 12	3.95
BOTTINES SEMELLES A L'EPREUVE DE L'HUILE	10.95
SOULIERS GARANTIS A L'HUILE	9.95
SOULIERS DE L'ARMEE NEUFS, 6 à 12	6.95
SOULIERS LOAFER, SEMELLES FOAM	4.19
BOTTES COWBOY CUIR, 6 à 12	22.95
BOTTES COWBOY CUIR NOIR	16.95
BOTTES WELLINGTON NOIRES	10.95
BOTTES DE PECHEUR HAUTES	10.95
BOTTES DE PECHE LEGERES, 6 à 12	6.95
BOTTES CAOUTCHOUC INDUSTRIEL	3.95

ARTICLES DE PECHE

PERCHES DE TOUS GENRES	4.95 à 12.95
PERCHES TELESCOPIQUES	5.95
PERCHES POUR MOUCHER	4.59
PERCHES POUR LANCER	1.49 à 7.95
MOULINETS A LANCER	1.59 à 8.95
MOULINETS A MOUCHER	.59 à 12.00
FILETS DE PECHE	.79 à 3.95
LIVRETS POUR MOUCHES	2.75
HAMECONS DE TOUTES SORTES	.10 à .25
MOUCHES DE TOUTES SORTES	.18
PANIERS DE PECHE	1.98 à 4.95
BOITES A VERS	.39 à .95
LIGNES DE PECHE	.10 à 7.95
CASSE-LIGNES DE TOUTES QUALITES	.25 à .35
TROLES DE TOUTES SORTES	.15 à 1.19

TOUT CE QU'UN PECHEUR A BESOIN NOUS L'AVONS
EMETTONS PERMIS DE PECHE

BATEAU CAOUTCHOUC

BATEAUX 1 PERSONNE	24.00
BATEAUX 2 PERSONNES	45.00 à 74.50
BATEAUX 6 PERSONNES	87.95
BATEAUX GENRE CAYAGUE 1 PERSONNE	48.95
CANOTS CAOUTCHOUC 2 PERSONNES	139.00
AVIRONS bois toutes grandeurs	2.00 à 2.95
RAMES ALUMINIUM, LA PRE	5.95
POMPES DE TOUS GENRES	2.25 à 3.95

HABITS IMPERMEABLES TOILE CAOUTCHOUTEE PARKAS et PANTALONS

TOUTES GRANDEURS S.M.L.XL
5.95 COMPLETS SPORT OU TRAVAIL

HABITS DE PLUIE

HABITS ZIPPER LONG	7.95
HABITS NYLON	12.95
HABITS NYLON	18.95
IMPERMEABLES TRAVAIL	6.95
HABITS INDUSTRIELS	19.98
IMPERMEABLES VINYL	2.95 à 3.95
BOTTES-CULOTTES PECHE	8.95
BOTTES-CULOTTES INDUSTRIELLES	14.95
GANTS CAOUTCHOUC	.98 à 3.49
PARKAS PECHEUR	6.95
CHAPEAUX PLUIE	1.00 à 4.29
TABLIERS CAOUTCHOUC	3.49 et 4.95
BOTTES DE TRAVAIL	3.49 à 5.95
PANTALONS NYLON, 30 à 44	5.95
IMPERMEABLES GARCONS	3.95
BOTTES PECHE TOUS GENRES	

VETEMENTS DE TRAVAIL

COMBINAISONS OVERALL	4.95 à 9.95
OVERALL DE TOUS GENRES	4.59 à 7.69
CACHE-POUSSIERE	4.95 à 5.95
BLOUSES DE BUREAU OU ENTREPOT	5.49
JEANS DE COWBOY WESTERN	4.49
JEANS JACKET WESTERN	4.49
CHEMISES	1.89
CHEMISES SPORT	1.59
CHEMISES BLANCHES	1.95
PANTALONS DRILL	2.95
PANTALONS SHENO	2.95
PANTALONS ARMEE	2.95
PANTALONS BUSH	3.95
JEANS VERT	2.95
JEANS TRAVAIL	3.49
JEANS WESTERN	5.95
PANTALONS SPORT	5.95
GANTS TRAVAIL	.35
GANTS CUIR	1.29
MITAINES CUIR	1.00
GANTS CUIR-COTON	1.00
T-SHIRT BLANC	.39
T-SHIRT	.59
BAS TRAVAIL	.39
BAS LAINE, 2 PRES	1.00
COUPE-VENT	4.95
COUPE-VENT	6.95
COUPE-VENT	9.95
SWEATER MARIN	5.79
VESTES LAINE	4.95
SWEATSHIRT	2.25
CHEMISES FLANELLETTE	1.59
CHEMISES FLANELLETTE	2.95
BRETELLES POLICE	1.00
CEINTURES CUIR	1.00
BAS TOILETTE	.79
CHAPEAUX	2.95
CHAPEAUX TRAVAIL	1.98
BAS 100% LAINE	.89
BAS THERMAS	1.00
BAS GYMNASE BL.	.79
BREESHES	5.95
TABLIERS	1.00

UNIFORMES CHAUFFEUR

CHEMISES CHAUFFEUR	2.95
CHEMISES CHAUFFEUR	3.49
CRAVATES NOIRES	.69 et 1.00
BOUCLES NOIRES	.49
COUPE-VENT DRILL	5.49
PANTALONS DRILL	4.49
GANTS CUIR, PAG	3.49
GANTS KID	2.95
SOULIERS NOIRS	6.95
LUNETTES CHAUF.	1.95
CASQUETTES CHAUF.	4.00
PORTEFEUILLES CHAUF.	1.98
PORTEFEUILLES CUIR	2.95
CEINTURES CHAUF.	1.50

ESSO-IMPERIAL SERGE 100% LAINE BLEU AVIATION PLIS PERMANENTS POUR STATION SERVICE CAMIONNEURS LIVREURS

TUNIQUES	13.95
PANTALONS	11.95
CASQUETTES	4.29

CHEMISES DIVERSES

CHEMISES SPORT	1.95
CHEMISES SPORT	2.95
CHEMISES BLANCHES	2.95
CHEMISES B.V.D.	4.00
CHEMISES RAYEES	2.95
CHEMISES TRAVAIL	1.89
CHEMISES EDREDONS	2.95
CHEMISES LAINE	6.95

CHEMISES FLANELLETTE 14 à 17 1.59
2 CHEMISES PR 3.00

TENTES DE TOUTES SORTES

TENTES TOURIST 9 x 9. VAL. 39.95	26.95
TENTES VISTA 12 x 12. REG. 119.00	89.95
TENTES COTTAGE 9 x 12. REG. 89.00	75.95

SCOUTISME

POELES COLEMAN	14.95
LITS CAMP PLIANTS	6.95
LITS SAFARI	5.95
MATELAS SOUFFLES	6.95
MATELAS FOAM	9.49
LITS 3 POSITIONS	8.88
BATTERIES CUISINE CAMPING	5.95
SETS USTENSILES SCOUT	1.59
GOURDES A L'EAU ALL.	1.59
TOASTERS CAMPING	.79
SACS DE COUCHAGE SCOUT, SPECIAL	8.95
SACS DE COUCHAGE FOAM	11.95
SACS DE COUCHAGE DE L'ARMEE	14.95
COUTEAUX CHASSE TOUS GENRES, PRIX DIVERS	
COUVERTURES LAINE GRISE, 64 x 84	3.49
COUVERTURES ROUGES, 72 x 84, LAINE	3.95
COUVERTURES ROUGE VIF, 100% LAINE	6.49
LITS SUPERPOSES 27 x 72	22.50
MATELAS NEUFS, 27 x 72	7.50
LITS ACIER PLIANTS, MATELAS RESSORTS	23.50
OREILLERS PLUME	1.19
VETEMENTS DE PECHEURS - CHASSEURS	
VETEMENTS D'INGENIEURS FORESTIERS	
VALISES DE TOUTES SORTES	
VETEMENTS MILITAIRE RECONDITIONNES	
LOCATION DE TENTES DIVERSES	

Nous honorons la carte credico

LATULIPPE SURPLUS DE GUERRE ENR.

GROS - DETAIL
637 OUEST RUE ST-VALLIER

Hank Aaron réussit son 400e CIRCUIT

PHILADELPHIE PA — Hank Aaron est devenu le 12è joueur des majeurs à cogner 400 circuits hier soir alors qu'il en a frappé deux en conduisant les Braves d'Atlanta à une victoire de 8-1 sur les Phillies de Philadelphie.

Willie Mays, des Giants de San Francisco, Eddie Mathews, des Braves, Mickey Mantle, des Yankees, et Ernie Banks, des Cubs de Chicago, sont les seuls autres joueurs actifs ayant atteint ce sommet.

Lee Thomas a également bouclé le circuit au profit des vainqueurs.

Ken Johnson a récolté le gain en tenant les Philies en échec jusqu'à la dernière manche, où ils ont réussi leur seul point.

Culp a encaissé l'échec.

Atlanta	221 020 081-8 9 1
Phila.	000 000 001-1 6 0

Johnson et Torre; Culp, Herbert 2 Jackson 3 Jenkins3 Wagner 6 Belinsky 8 et Dalrymple. G-Johnson 1-1. P-Culp 0-2. Cir : Ati-Aaron 2 2 Thomas 2.



HIER

Ligue Nationale
San Francisco Chicago (remise)
St-Louis New York (remise)
Atlanta 8, Philadelphie 1
Cincinnati 2, Pittsburgh 3
Los Angeles 3, Houston 2

Ligue Américaine
Detroit 3, Boston 5
Washington 3, Baltimore 6
New York 2, Cleveland 4
Minnesota Kansas City (remise)
Chicago Californie (remise)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
San Francisco à Chicago
Atlanta à Philadelphie (s)
Cincinnati à Pittsburgh (s)
St-Louis à New York

Ligue Américaine
Chicago à Californie (s)

LANCEURS PROBABLES

Ligue Américaine
Chicago, Pizarro 1-0
Californie, Newman 0-0

Ligue Nationale
San Francisco, Shaw 1-0
Chicago, Buhl 0-0
Atlanta, Lemaster 1-0
Philadelphie, Short 1-0
Cincinnati, Pappas 0-0 ou Nuxhall 0-1
Pittsburgh, Veale 0-0
St-Louis, Gibson 1-0
New York, Gardner 0-0.



Hank AARON

HOUSTON PA — AL Ferrara a produit deux points avec un circuit et un simple et Claude Osteen a complété sa troisième partie hier soir alors que les Dodgers de Los Angeles ont supplanté les Astros de Houston 3-2.

Osteen a limité les Astros à sept coups sûrs, y compris un triple de Dave Nicholson qui a ainsi égalé les chances 1-1 à la 6e manche.

Osteen a contribué à sa propre victoire avec un simple dans la 7e reprise.

Los Ang.	010 000 200-3 8 1
Houston	000 001 001-2 7 0

Osteen et Roseboro, Torborg 7; Bruce, Carpin 7 Owens 8 et Bateman. G-Osteen 3-0. P. Bruce 1-1. Cir : LA-Ferrara 1.

PITTSBURH PA — Le frappeur d'urgence Jose Pagan a cogné une chandelle alors que les buts étaient tous occupés dans la 9e manche hier soir en procurant une victoire de 3-2 aux Pirates de Pittsburgh sur les Reds de Cincinnati.

Les Reds avaient égalé les chances au début de la dernière reprise grâce à un triple de Pete Rose.

Deron Johnson avait compté le premier but des visiteurs avec un circuit dans la 7e manche. Les Pirates avaient pris une avance de 2-0 aux dépens de Jim Maloney.

Cincinnati	000 000 101-2 5 0
Pittsb.	000 101 001-3 6 0

Maloney, Baldschun 8 et Edwards; Cardwell, Face 9 et Gonder, May9. G-Face 1-0. P-Baldschun 0-2. Cir ; Cin-Johnson 1.

Coquetel sportif

HOCKEY

NEW YORK PA — Jean Ratelle, des Rangers de New York, sera hospitalisé à Ste-Claire vendredi afin de soumettre son dos blessé à un examen médical. Il a récolté 21 buts et 30 aides en 67 parties cette saison.

— — —

TENNIS

BOURNEMOUTH, Angleterre (PC) Les Canadiens Mike Belkin, de Montréal, Harri Fauquier, de Toronto, et Faye Urban, de Windsor, Ont., ont subi l'élimination dans les championnats britanniques de tennis, le premier et la dernière en troisième ronde des simples et le Torontois en première ronde.

— — —

BASEBALL

CLEVELAND PA — Whitey Ford, des Yankees, victime d'une infection, est retourné hier à New York, où il doit affronter Baltimore dimanche.

— — —

TENNIS

HELSINKI AFP — La Fédération Finlandaise de tennis a demandé de repousser de huit jours le match de coupe Davis qui devait opposer la Finlande au Canada du 29 avril au 1er mai prochains à Helsinki. Actuellement les courts sur lesquels devait se dérouler la rencontre sont injouables, la neige les recouvrant d'une épaisse couche. La requête finlandaise a été envoyée hier à la fédération anglaise de tennis qui est chargée de la zone européenne de coupe Davis. Une réponse est attendue aujourd'hui.

Terrell et Doug Jones se battront à Houston

Houston, — (P.A.) — Ernie Terrell et Doug Jones se sont engagés hier à se livrer un match titulaire vers la fin de juin, lequel est approuvé par la WBA, qui considère Terrell comme champion au lieu de Cassius Clay.

Le match de 15 rounds aura probablement lieu dans le Colisée Sam Houston, qui compte 12,000 sièges.

Le promoteur Earl Gilliam espère que le vainqueur affrontera Cleveland Williams en septembre, probablement dans l'Astrodome, qui compte 66,000 sièges pour la boxe.

Gilliam a précisé que Terrell jouirait d'une garantie de $100,000.

Jones et Terrell étaient au nombre des spectateurs mardi soir alors que Williams, qui effectue un retour après avoir été blessé à l'estomac par une balle en 1964, a remporté une décision unanime en 10 rondes aux dépens de Sonny Moore, ancien champion poids lourd du Texas.

Terrell a enregistré 18 K.O. au cours de ses 38 victoires contre quatre revers. Sa dernière défaite fut un K.O. en sept rounds aux mains de Williams en 1962. Jones présente une fiche de 27-5, y compris huit K.O.

Cassius s'est remis à l'entraînement

MIAMI PA — Cassius Clay s'est mis sérieusement à l'entrainement hier en vue de son match titulaire avec Henry Cooper à Londres.

Il a frappé le gros, sac de sable pour la première fois depuis son deuxième combat avec Sonny Liston, ce qu'il avait négligé de faire avant d'affronter Floyd Patterson et George Chuvalo. Selon lui, c'est la raison pourquoi il n'avait pas mis ces deux derniers boxeurs K.O.

Clay a déclaré que Cooper "lui avait causé beaucoup de difficultés lors de leur dernière rencontre. S'il m'avait envoyé au tapis au début plutôt qu'à la fin d'un round, il m'aurait certes causé de sérieux ennuis."

Quand on lui a dit que Cooper était prêt à l'affronter pour rien, Clay a rétorqué :

"J'aurais aimé le savoir, car j'aurais exigé un contrat incluant ma bourse et la sienne."



Les courses au Saguenay

OUVERTURE DE SAISON

Le club de course Saguenay annonce officiellement que l'ouverture de la saison du trot et amble à Jonquière se fera dimanche le 8 mai, soit la date d'inauguration la plus hâtive dans l'histoire des courses attelées au Saguenay. Le club de courses, qui en est à sa 17e saison d'activités, entamera ainsi la première réunion d'une série qui se prolongera jusqu'en novembre. En effet, l'organisation a obtenu un permis d'opération pour présenter un maximim de 70 programmes en 1966. Pour débuter, les soirées de courses se dérouleront le dimanche après-midi et le mercredi soir, cette dernière journée constituant encore la soirée des dames. Présentement, plus de 125 coursiers sont à l'entrainement et le secrétaire des courses Jean-Guy Bergeron est d'ores et déjà assurés de bâcler sa meilleure réunion d'ouverture depuis la fondation de la Piste.

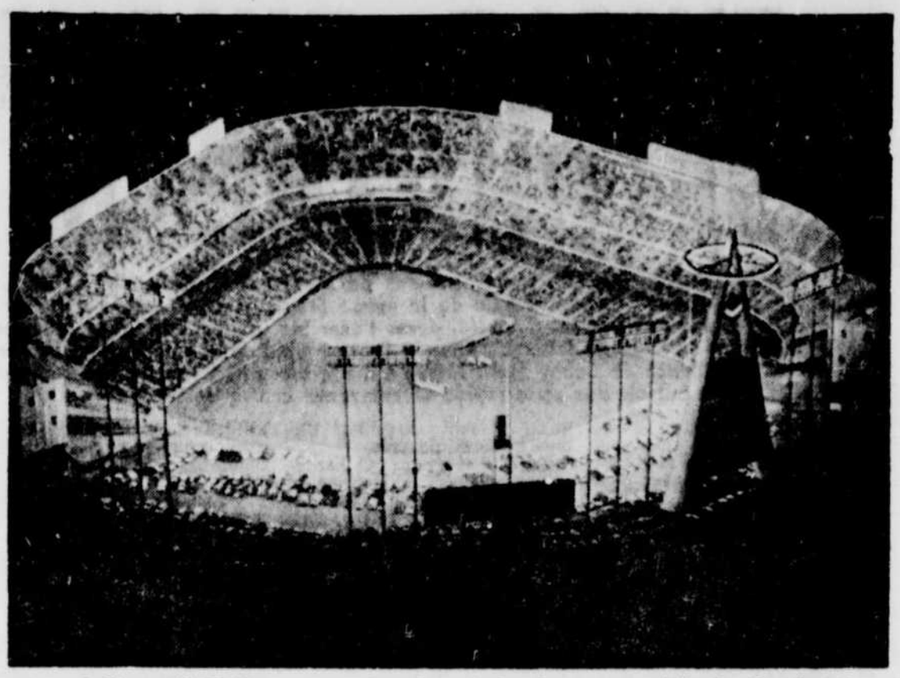
NOUVELLE ATTRACTION :

Au cours du meeting 1966, le Club de Courses Saguenay présentera trois attractions ayant une portée provinciale et la direction a voté un montant de six mille dollars en bourses pour ces événements de qualité. Parmi ces attractions, il y aura une nouveauté, L'AMBLE DE LA TRAVERSE DU LAC-ST-JEAN, compétition qui sera dotée d'une intéressante bourse de mille dollars ajoutés et qui aura lieu le 31 juillet, soit une semaine avant la célèbre traversée du six août. Cette compétition groupera des coursiers de qualité venant des principales pistes du Québec. Précisons que le Club Aquatique du Lac-St-Jean par l'entremise de son président Gustave Gagné a donné son accord de principe à la présentation de l'événement tout en se déclarant heureux de cette initiative.

Il y aura également en 1966, la deuxième présentation de l'AMBLE-SAGUENAY, pour les non-gagnants de deux mille 500 dollars en 1965, une attraction qui a connu énormément de succès l'an dernier. L'AMBLE SAGUENAY sera présenté en deux tranches, les 17 et 24 juillet. La saison dernière les ambleurs JET BYRD et GUY ELKINGTON avaient triomphé et ce dernier avait été choisi le grand vainqueur grâce à ces deux performances combinées. Là encore, la bourse sera de mille dollars ajoutés à chacune des tranches.

Enfin, il y a le fameux cinq milles, qui est présenté en septembre et qui est daté d'une bourse totale de mille deux cents dollars. Voici d'ailleurs une liste de ces grandes attractions du trot et amble à Jonquière en 1966.

1.—Amble-Saguenay (2 tranches de mille dollars ajoutés chacune) 17 et 24 juillet
2.—Amble La Traversée du Lac-St-Jean (mille ajoutés) 31 juillet
3.—Classique du cinq milles ($1,200) en bourse . 18 septembre
4.—Le deux mille ($500 en bourse). 16 octobre



● Il y avait 31,660 personnes dans les estrades du nouveau stade des Angels qui affrontaient les White Sox. Ce vaste et moderne amphithéâtre sportif est situé à Anaheim, non loin du centre de Los Angeles. Les visiteurs ont gagné cette joute d'ouverture par 3 à 1, dans la soirée de mardi. (Téléphoto UPI)

Les Yankees n'ont pu briser l'invincibilité des Indiens

CLEVELAND PA — Le deuxième circuit de Fred Whitfield aux dépens des Yankees en autant de joutes a couronné une poussée de trois points des Indiens de Cleveland dans la 8e manche et leur a permis de triompher 4-2. Les Indiens sont toujours invincibles dans la ligue Américaine.

Les locaux tiraient de l'arrière 2-1 au début de la 8e manche, mais ils ont d'abord profité d'une erreur rivale pour égaler les chances, puis l'exploit de Whitfield leur a assuré le gain.

New York	200 000 000-2 6 1
Cleveland	000 000 13x-4 10 0

Friend, Hamilton 7 Ramos7 et Howard; Siebert, O'Donoghue 8 et Sims. G-O'Donoghue 1-0. P-Ramos 0-3. Cir : Cle-Whitfield. 2

BOSTON PA — Tony Conigliaro a mis fin à une léthargie au bâton hier en cognant un circuit de trois points qui a conduit les Red Sox de Boston à un gain de 5-3 sur les Tigers de Detroit.

Conigliaro, champion des circuits dans la ligue Américaine en 1965, en était à son premier circuit de la saison et ce aux dépens du lanceur de relève Terry Fox.

Les Tigers détenaient une avance de 2-1 jusqu'à la sixième manche de ce match disputé sous une pluie continuelle.

Jerry Stephenson a récolté le gain avec l'aide de Dick Radatz tandis que Fox encaissait l'échec.

Dertoit	001 100 001-3 10 0
Boston	010 103 00x-5 7 0

Wickersham, Fox 3 Gladding 7 Sherry 8 et Freehan; Stephenson, Radartz 7 et Tillman. G-Stephenson 1-0. P-Fox 0-1. Cir : Det-Demeter 1; Bos-Conigliaro 1.

BALTIMORE PA — Andy Etchebarren, avec un circuit et un double, et Luis Aparicio, avec deux doubles et un simple, ont conduit les Orioles de Baltimore à un gain de 6-3 sur les Sénateurs de Washington hier soir.

Boog Powell a également mis fin à sa léthargie au bâton avec un double de deux points dans la septième manche, marquée d'une poussée de quatre points par les locaux.

Ken McMullen, qui a produit tous les points des visiteurs, y est allé d'un circuit de deux points dans la 8e reprise.

Washing.	100 000 020-3 8 0
Baltimore	001 010 40x-6 9 1

Richert, Cox 7 et Camilli, Brumley 7; Bunker, Miller 8 et Etchebarren. G-Bunker 1-1 P-Richert 0-2. Cir : Was-McMullen3; Balt-Etchebarren 1.

Coupe Memorial

North-Bay. — (P.C.) — Les Generals d'Oshawa ont écrasé les Trappers de North-Bay 10-0 hier soir en balayant leurs série semi-finale de l'Est 4-0 en vue de l'obtention de la coupe Memorial.

Les Generals, représentants de la ligue Junior A de l'Ontario, affronteront maintenant en finale de l'Est les Bruins de Shawinigan, champions juniors du Québec et des Maritimes.

Dans l'Américaine

COMPTEURS CALDER

	B	A	Pts
Mc Carthy, Cle.	4	3	7
Courey, Cle.	5	1	6
Sutherland, Qué.	3	2	5
Ménard, Spr.	3	2	5
E. Hoekstra, Qué.	4	0	4
Sweeney, Spr.	2	2	4
Berenson, Qué.	1	3	4
Côté, Spr.	1	3	4
C. Hoekstra, Cle.	1	3	4
Mortson, Qué.	1	3	4
Szura, Cle.	1	3	4

VENTE DE SOLDE!
ÉCONOMISEZ $4.30
PNEUS ATLAS GRIP-SAFE
14.80*



PRIX COURANT 19.10
SANS CHAMBRE FLANC NOIR 5.20 x 13
*Prix de détail suggéré

CRÉDIT ESSO-MATIC — Renseignez-vous au sujet de nos conditions de paiement à crédit—Pas d'acompte... jusqu'à six mois pour payer. Sur achat de $100 ou plus—jusqu'à 12 mois pour payer.

● Gamme discontinuée pour faire place aux nouveaux et sensationnels pneus Grip-Safe au nouvel épaulement enveloppant Speed-Grip.
● Parce qu'il nous faut solder ces pneus, ils vous sont offerts à prix plus bas que le prix courant au vendeur, ce qui vous permet de réaliser des économies exceptionnelles.
● Achetez-les maintenant—cette aubaine durera tant qu'il y en aura.

ATLAS S'Y CONNAÎT IMPERIAL LE GARANTIT
Le Grip-Safe est un des pneus de première qualité fabriqués par ATLAS—robuste carcasse de nylon 4 plis—garanti pour la durée du pneu.

ÉCONOMIES SEMBLABLES SUR DES PNEUS DE DIMENSIONS AUTRES

	ÉCONOMISEZ	P.COUR.	MAINTENANT
Sans chambre, flanc noir 6.50 x 13	$4.78	$21.25	$16.47
Sans chambre, flanc noir 7.50 x 14	5.28	23.45	18.17
Sans chambre, flanc noir 6.70 x 15	5.28	23.45	18.17
Sans chambre, flanc noir 7.10 x 15	5.84	25.95	20.11

EN VENTE AUX STATION-SERVICE ESSO SEULEMENT Esso

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

La nouvelle Ligue provinciale de hockey junior, dont on entend parler depuis quelque temps, sera-t-elle en opération l'an prochain ? Possible ... Les deux promoteurs de ce projet, Jean-Louis Marinier et Paul Dumont, ne cessent de faire des démarches afin de doter le Québec d'une véritable ligue junior "A", malgré l'opposition déclarée de Sam Pollock.

Lors d'une récente assemblée, les six équipes du circuit actuel étaient représentées, de même que trois clubs de la Ligue métropolitaine (Lachine, Laval et Verdun), trois équipes de la Ligue Montréal junior (Rangers, Rosemont et Verdun), ainsi que des équipes de Ste-Thérèse, Drummondville et Victoriaville.

M. Pollock, du Canadien, avoue candidement que l'expansion de la Ligue Nationale lui fait peur, parce que les nouveaux clubs viendront sans doute s'approvisionner en joueurs au Québec, jusqu'ici une quasi chasse-gardée du Canadien ... Le nouveau circuit, tel que proposé, échapperait au contrôle du Forum, et M. Pollock n'est pas sans le savoir ... Il faut cependant songer que le soleil brille pour tous, les jeunes en particulier.

— o-o-o —

Il semble fort possible que les épreuves de championnat du Canada au badminton junior soient définitivement séparées des épreuves senior, pour être incorporées au championnat interprovincial junior pour équipes ... Ces épreuves, lancées l'an dernier avec la collaboration de la maison Pepsi-Cola, remportent un grand succès, et il serait normal que les meilleurs jeunes du pays, qui y participent, en profitent pour se disputer les titres individuels ... D'ailleurs, ce geste ne pourrait que les aider dans leurs études.

— o-o-o —

L'équipe du Séminaire de Sherbrooke a remporté le championnat juvénile des Cantons de l'Est ... Denis Larochelle a été la vedette individuelle de la joute décisive avec deux buts et une assistance ... Pour leur part, les Tigres ont décroché le championnat midget du district de Sherbrooke, tandis qu'une équipe de l'endroit partageait la vedette avec le Pint-Rouge, lors du récent tournoi pee-wee "Marcel Bonin", à Jdette ... Les succès des Castors depuis deux ans reflètent sans doute sur le hockey mineur à Sherbrooke.

— o-o-o —

Félicitations à Bernard Côté et à Micheline Gagnon, qui ont été proclamés les athlètes de l'année à l'Université de Montréal ... Côté, étudiant aux Hautes Etudes Commerciales, est un joueur de football fort prometteur qui vient d'être repêché par les Alouettes ... Micheline Gagnon est une adepte des compétitions d'athlétisme.

— o-o-o —

Sept équipes formeront les cadres de la Ligue de baseball nationale junior, lorsque la saison débutera dans quelques semaines ... Afin de combler le vide causé par le départ des équipes Granby et Québec, la direction a accordé une franchise au Lee's Boys Club de Pointe-St-Charles ... Les Mets, comme ils seront désignés, sont une filiale du club Ladnine, de la Ligue Provinciale senior ... Les autres clubs de la Ligue Nationale sont Sorel, St-Jérôme, St-Laurent, Laval, Verdun et St-Jean.

— o-o-o —

André Lacroix, qui poursuivra probablement sa carrière avec les As de Québec l'an prochain, s'est mérité le trophée Max Kaminski, remis annuellement au joueur le plus gentilhomme de la Ligue junior de l'Ontario ... En plus de remporter le championnat des compteurs, André a écopé de seulement dix punitions mineures au cours de la saison.

Appui des Communistes au maire Jean Drapeau (?)

Prague (P.A.) — Un quotidien sportif de Tchécoslovaquie affirme dans son édition de mercredi que Montréal est une rivale sérieuse pour Munich, en Allemagne de l'Ouest, comme endroit où se dérouleront les Jeux olympiques de 1972.

Le journal ajoute que la ville canadienne est le choix du bloc communiste. Il laisse même entendre que les pays communistes voteraient en faveur de Détroit avant Munich. Le Czechoslovensky Sport donne plusieurs raisons pour l'élimination de Munich.

Au sujet de Montréal, il déclare: "Jamais, nous avons eu devant nous un programme aussi bien présenté en vue des Jeux olympiques".

"Le gouvernement canadien peut donner l'assurance qu'aucune discrimination ne sera exercée dans le déroulement des jeux et, en outre, Montréal possédera tous les édifices, locaux et terrains nécessaires aux jeux après tous les préparatifs qu'elle aura effectués pour l'Exposition universelle de 1967.

"Le fait que jamais les Jeux olympiques n'ont eu lieu au Canada, un pays reconnu pour sa tradition sportive bien établie, voilà qui devrait favoriser le choix de Montréal.

"On ne peut pas, non plus, négliger la ville de Détroit. Plusieurs membres du comité international des Jeux olympiques choisirent sans aucun doute cette ville, parce que Détroit se trouve aux Etats-Unis, pays d'où vient le président du comité international des jeux, M. Avery Brundaye".

Par ailleurs, l'avocat Peter Lougheed, de Calgary, a déclaré hier que l'insuccès de la candidature de Banff aux jeux d'hiver 1963 pourrait bien s'avérer une bonne chose pour les Canadiens lorsqu'ils présenteront leur demande pour ceux de 1972.

Lougheed, vice-président de la délégation olympique canadienne, s'était arrêté brièvement à Ottawa afin de rallier tout support à la dernière minute avant de s'embarquer pour Rome, où sera décidé le choix des jeux mardi prochain.

Lougheed a rappelé que Innsbruck, Autriche, avait connu un semblable insuccès en 1960 au profit de Squaw Valley, mais l'avait ensuite remporté haut la main en 1964.

Banff a perdu par l'élection quelques votes pour 1968 et cette année, les Canadiens ont l'impression que le Japon sera leur plus grand rival pour les jeux d'hiver, mais Lougheed a noté que les Japonais avaient obtenu les jeux d'été en 1964.

Le Canada n'a jamais présenté les jeux d'été et d'hiver.

On sait que Montréal tente d'obtenir les jeux d'été en 1972 et, si sa demande était acceptée, elle porterait un dur coup aux chances de Banff, car on procède au choix de jeux d'été avant celui des jeux d'hiver. De plus, selon Lougheed, il est fort peu probable que le même pays obtienne les deux jeux.

Enfin, Loughead s'est dit assuré de l'appui gouvernemental à tous les paliers.

MADRID

Toutes les informations relatives au maintien de la candidature de l'Espagne à l'organisation des jeux olympiques de 1972 demeurent confuses. On se refuse à Madrid à tout commentaire officiel. Il semble que la presse se soit avancée en annonçant catégoriquement le désestement de l'Espagne.

Un collaborateur de M. Elola Olaso, commissaire général aux sports, a déclaré hier après-midi au correspondant de l'AFP: "Nous ne savons encore rien, mais je peux vous dire que nous demeurons optimistes. Le projet a rencontré de sérieux obstacles, mais nous croyons qu'ils seront surmontés".

On indique par ailleurs de bonne source que le budget initial proposé par la délégation nationale des sports avait trouvé de sérieux adversaires en la personne des ministres "économiques" qui avaient rejeté le projet. Au dernier conseil des ministres, deux voix seulement se sont prononcées en sa faveur, celles du ministre de l'Information et du Tourisme et celle du ministre secrétaire général au mouvement, M. Jose Solis Ruiz. Le général Franco serait resté encore au cours du débat. Il semble cependant qu'aucune décision n'a été prise au cours de ce conseil en l'absence du ministre des Affaires étrangères, M. Fernando Maria Castiella.

La délégation a profité de ce répit pour revoir son budget, réduisant les dépenses de près de la moitié. C'est ce deuxième projet que M. Fernando Maria Castiella aurait soumis hier au général Franco. On s'attend maintenant à un communiqué officiel.

FAVORITES

Ce désistement favoriserait Munich pour les jeux d'été même si ses délégués au COI craignent l'opposition du bloc soviétique.

Par ailleurs, Banff était toujours favorite pour obtenir les jeux d'hiver et devenir ainsi le premier site canadien des jeux olympiques.

Les observateurs doutent qu'un même pays puisse obtenir les jeux d'été et d'hiver la même année même si le fait s'est produit à trois reprises dans le passé. C'est pourquoi, ils croient que Banff serait préférée à Montréal et Détroit à Salt Lake City.

D'ailleurs, plusieurs désireraient que les jeux d'été reviennent en Europe en 1972 après une absence de 12 ans, soit à Tokyo en 1964 et à Mexico en 1968, mais les Russes ont laissé clairement entendre qu'ils s'opposent au choix de Munich en raison des divergences politiques entre les Allemagnes de l'Est et de l'Ouest.

Les prétentions de Munich voulant que les athlètes de l'Allemagne de l'Est n'aient aucune difficulté à participer aux jeux semblent avoir tombé dans des sourdes oreilles à Moscou et a Berlin Est.

Tournoi des Maîtres du circuit professionnel DOW

Le circuit professionnel Dow, section de Québec, a terminé ses activités régulières de la saison 1965-66, samedi dernier au Centre Durocher, par la présentation du 9ème tournoi de qualification de la section masculine et du 5ème de la section féminine.

Dans la section féminine, Mlle Elisabeth Vermette a remporté les honneurs tandis que M. Jean Robitaille se méritait le titre de champion pour la deuxième fois cette saison dans la section masculine. M. Gérard Andrews, de la brasserie Dow, a remis aux vainqueurs le magnifique trophée Dow. Voici les résultats de ces dernières qualifications:

SECTION FEMININE

	Qual.	Finale	Total
1—Mlle Elisabeth Vermette	626	542	1,168
2—Mme Thérèse Chartier	575	546	1,121
3—Mme Mimi O'Neil	632	477	1,109
4—Mme Genny Lévesque	599	502	1,101

SECTION MASCULINE

1—Jean Robitaille	1,160	1,135	2.295
2—Yvan Trudel	1,121	1,069	2,190
3—Charles Beaumont	1,126	1,022	2,148
4—Julien Roy	1,059	1,058	1,117
5—François Sipos	1,105	973	2,078
6—Maurice Héroux	1,109	935	2,044
7—Guy Mercier	1,070	866	1,936
8—Gilles Poliquin	1,106	708	1,814

Avec la fin de ses activités régulières, le circuit professionnel Doy en est maintenant rendu à la présentation de son grand tournoi des maitres. Cette importante compétition débutera officiellement vendredi soir prochain, le 22 avril, pour se terminer dimanche après-midi. Cette compétition sera jouée sur les allées du Salon de Quille Lévis.

Voici les noms des quilleuses et quilleurs qui se sont qualifiés au cours de la saison en vue de cette grande finale.

SECTION FEMININE

	Total
1—Huguette Carrier, Lévis	1,805
2—Lorraine Poitras, Québec	1,767
3—Gisèle Gilbert, Québec	1,760
4—Genny Lévesque, Ste-Foy	1,744
5—Mimi O'Neil, Ste-Foy	1,724
6—Françoise Gobeil, Québec	1,715

SECTION MASCULINE

1—Charles Beaumont, Québec	5,575
2—Frank Sipos, Lévis	5,467
3—Guy Mercier, Lévis	5.457
4—Maurice Héroux, Québec	5.365
5—Emile Poulin, Beauce	5.341
6—Jean Robitaille, Québec	5.227
7—Denis Picard, Giffard	5.202
8—Julien Roy, Québec	5.152
9—Yvan Trudel, Ste-Foy	5.140
10—Bruno Savard, Lorretteville	5.138
11—Jacques Lévesque, Ste-Foy	5.112
12—Léandre Poulin, Beauce	5.094

Tous les amateurs de quilles sont cordialement invités à assister à cette importante compétition qui promet d'être les plus intéressantes.



Les Italiens présentent une voiture ayant un haut standard sécuritaire

Ottawa. — (P.C.) — Une élégante automobile à dispositif de sécurité spéciaux et produite par la compagnie Pininfarina d'Italie, a attiré hier l'attention des visiteurs sur la colline parlementaire.

L'automobile, présentement en tournée nord-américaine, est munie de dispositifs destinés à réduire les risques d'accidents et à protéger les occupants dans les collisions ou capotages.

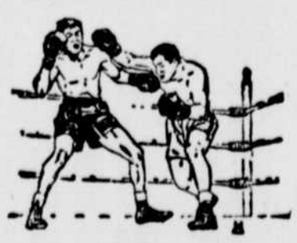
Le Dr Giorgio Colombo, directeur de la compagnie, dit que la voiture est une des solutions au problème des accidents de la circulation, mais il a ajouté que l'automobile sûre, confortable et économique n'a pas encore été construite.

Il a déclaré que si l'on décidait de construire en série 50,000 de ces autos, la carosserie coûterait environ 10 pour cent plus cher à produire que celle des autres voitures. Le prototype ne contient pas de moteur.

Parmi les dispositifs de sûreté de l'automobile italienne, on remarque des poignées de portes, des leviers et des commutateurs en retrait, un volant téléscopique, des portes coulissantes qui ne s'ouvriront pas d'elles-mêmes advenant un accident et des sièges-baquets à l'avant et à l'arrière.

L'extérieur est lisse et ne contient aucune protubérance ou saillie angulaire qui pourrait causer des blessures aux piétons dans une collision.

Howard Grafftey, député conservateur de Brome-Missisquoi, est celui qui a fait les démarches pour placer la voiture en montre, M. Grafftey, qui préconise depuis longtemps une législation pour des voitures plus sûres, a déclaré que nombre des dispositifs de sécurité dans la voiture italienne — qui n'est pas en production — devraient être incorporés à toutes les automobiles.



St-Jean, N.-B. — (P.C.) — Le boxeur Art Lemieux, de la ville de Québec s'est vu interdire de boxer à St-Jean, a annoncé mardi R. B. Dick Pearson, secrétaire de la Commission de la boxe et la lutte de St-Jean.

La décision de la commission a été prise après que Lemieux eut été knockouté par un coup d'une puissance douteuse dans un combat qui devait comprendre six rounds contre Al Breau de Montréal. Le combat a eu lieu ici lundi. Le match avait pris fin à :25 du troisième round.

L'arbitre Bob Speight a déclaré qu'il était douteux que le coup de Breau était assez puissant pour knockouter Lemieux qui avait aussi été envoyé au plancher 15 secondes avant la fin du deuxième engagement.

Pearson, qui est aussi président de la Fédération canadienne de la boxe professionnelle, a déclaré qu'au cours d'une investigation, l'arbitre et l'un des trois juges ont révélé qu'ils doutaient que le coup porté au boxeur était assez puissant pour le knockouter.



● **Lors du dernier tournoi de qualification du Circuit Professionnel Dow, section de Québec, tenu au Centre Durocher samedi le 16 avril, le populaire quilleur Jean Robitaille s'est mérité le titre de champion pour la douzième fois cette saison. Dans la section féminine, Mlle Elizabeth Vermette a remporté les honneurs. Sur la photo, on aperçoit, de g. à d.: Jean Robitaille recevant le trophée des mains de Gérard Andrews, représentant des ventes de la Brasserie Dow, Mlle Elizabeth Vermette qui reçoit son trophée des mains de Raymond Roy, organisateur du Circuit Professionnel Dow.**



Section féminine QUEBEC-DISTRICT

Lors du dernier programme de la Ligue Féminine Québec District, le Salon de Quilles Lévis a disposé du Centre St-Jean-Baptiste par 3-1. Pour les gagnantes: Jeannine Bonneau 516; Colette Maranda 435; Huguette Carrier 426; Denyse Demeule 414; Jacqueline Blais 411 pour un triple de 2202. Pour les perdantes: Mary Schofield 487; Noëlla Cook 467.

Au Grand Boulevard a disposé du Tournoi Provincial par 4-0. Pour les gagnantes: Rolande Desgagné 520; Thérèse Rossano 435; Genni Levesque 435. Pour les perdantes: Maureen Buteau 360.

Le Henri Hébert et le Fournel Bicycles ont fait 2-2. Pour le Henri Hébert: Edith Gagnon 471; Lucienne Bergeron 424. Pour le Fournel: Thérèse Fournel 532.

Le Salon Frontenac a disposé du Centre Durocher par 3-1. Pour les gagnantes: Ida Delaunais 440, Françoise Gobeil 433. Pour les perdantes: Gisèle Gilbert 406.

Le Centre St-Pascal a disposé du Salon Montmartre par 4-0. Pour les gagnantes: Ginette Loiselle 371. Pour les perdantes: Nicole Renaud 340.

Position des Equipes

	P.J.	Tot. Pts.	
1—Au Grand Blvd.	78	51378	69
2—Centre Durocher	78	50640	64
3—Tournoi Provincial	78	49139	61
4—Sal. de Quil. Lévis	78	51773	59
5—Cen. St-Jean-Bapt.	78	50866	54
6—Salon Frontenac	78	49886	53
7—Fournel Bicycles	78	48957	53
8—Centre St-Pascal	78	48365	42
9—Henri Hébert	78	47785	36
10—Salon Montmartre	78	46601	29

Records à Date

P.H.S. Individuel 348
J. Drolet Salon Montmartre
P.H.T. Individuel 609
C Maranda Salon de Quilles Lévis
P.H.S. Equipe 908
Au Grand Boulevard
P.H.T. Equipe 2317
Salon de Quilles Lévis

Moyenndes Individuelles

Noms	Tot.	P.J.	Myo.
1—H. Joncas,	8643	61	141.42
2—J. Bonneau	7845	56	140.5
3—T. Rossano	9498	68	139.46
4—C. Maranda	8099	58	139.37
5—R. Desgagné	8354	60	139.14
6—C. Mainguy	10007	72	138.71
7—N. Cook	9832	71	138.34
8—G. Gilbert	8689	63	137.58
9—F. Gobeil	8151	60	135.51
10—M. Thomassin	9057	67	135.12
11—J. Lamb	7474	56	133.26
12—G. Belleau	8348	63	132.32
13—L. Leclerc	7151	54	132.23
14—H. Carrier	7940	60	132.20
15—J. Blais	7772	59	131.43

Tournoi des CHAMPIONS

Lors de la dernière assemblée du conseil d'administration de l'Association des Propriétaires de salles de quilles du Québec, laquelle fut tenue à Québec, vendredi dernier, il a été décidé unanimement par les directeurs présents, que la grande finale provinciale du Tournoi des Champions Dow, serait tenue au Salon Champion de Drummondville, le 28 mai prochain.

Le choix s'est arrêté sur cette populaire ville des Cantons de l'Est étant donné sa position géographique par rapport à l'ensmeble de la province et le fait qu'elle est située sur la ligne médiane qui sépare les deux zones du tournoi, soit la zone de Québec et la zone de Montréal. De plus l'accessibilité de Drummondville par la route 9 a été un atout important dans son choix.

Quant aux choix des salles de quilles pour les éliminatoires de zones et de districts, le tirage sera tenue le 27 avril, afin de pouvoir compléter les statistiques qui détermineront les salles éligibles.



COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
All Rox	1000	22	22	22
Alminex	1600	440	430	430
Am Led	338450	33½	28	30
Anchor	2200	16	14½	14½
Asamera	26206	510	400	430
Banff	2600	17½	17¼	17⅝
Banff nxpt	1050	14⅞	14⅞	14⅞
Calvert	5000	33½	33	33
C S Pet	17850	340	330	335
C Ex Gas	6300	385	365	370
C Gridoil	1550	475	465	475
C High Cr	9100	56	54	54
C Homestd	2691	270	265	270
C L I Pete	1907	29½	29	29½
Cdn Sup O	1336	21	20¾	21
Cent Del	2170	11⅞	11⅝	11⅝
Charte O	1766	405	400	405
Chlefin D	1700	800	770	770
Dome Pete	100	16	16	16
Dynam	19140	450	415	440
Fargo	600	335	335	335
French Pt	2200	450	450	450
Gr Plains	635	13⅛	13	13
Gt C Oilsds	520	11⅝	11⅝	11⅝
Int Heli	87915	235	206	232
Midcon	7000	70	70	70
Mill C	29045	233	221	232
Nat Pete	2200	300	292	300
N American	1000	47	47	47
N C Oils	1000	415	410	410
N C O pr	50	41½	41½	41½
Numac	11600	170	164	169
Numac wt	300	40	40	04
Okalta	3100	21	21	21
Palliser	100	56	56	56
Permo	16300	32½	31	31
Petrol	20000	76	71	71
Place G	10700	266	253	260
Ponder	100	47	47	47
Provo Gas	3575	247	243	245
Ranger	800	225	220	220
Scurry Rn	2366	29½	28¾	29⅝
Spooner	108650	149	143	146
Stanwell	166	32	32	32
Triad Oil	1230	245	242	245
Union Oil	130	29¼	29¼	29¼
U Canso	1600	315	315	315
Un Reef P	1000	28½	28½	28½
vandoo	6500	11	9¼	9¼
Westates	100	650	650	650
Wesburne	1000	130	130	130
W Dec	13537	410	385	405
W Decalt w	1700	220	202	202
Total des ventes: 4,313,000.				
MINES				
Acad Uran	2000	5	5	5
Accra	13000	18½	18	18
Acme	11600	33	32	33
Acme	15150	1	½	½
Advocate	4350	430	415	415
Agnico	1200	65	64	64
All Pitch	1000	17	17	17
Am Larder	50	22	22	22
A Am Moly	8500	120	116	117
Ang Rouyn	1600	247	242	242
Ang U Dev	5800	79	76	76
Ansil	14200	14	13	13
Area	2000	108	108	108
Armore	6400	25	24	25
A Arcadia	5000	30	30	30
Argosy	500	34	34	34
Atl C Cop	3600	118	111	114
Bankfield	2000	16	16	16
Barex	2025	43	43	43
Barnat	3200	62	61	61
Baska	6000	14	13½	14
B Duq	384	18	15	15
Belcher	2300	55	53	53
Belleterre	500	28	28	28
Bethlm	2300	640	635	635
Big Nama	2000	52	52	52
Black Bay	5000	13	13	13
Bt Hawk	8050	125	115	122
Bralorne	1960	305	300	300
Broul Reef	8000	20	19	19
Brunswick	960	14¼	14	14
Bounty Ex	615	22½	22½	22½
Bunk H	17450	33	31	31½
C Mines	12558	40	38	38
Camflo	1800	340	330	330
Camp Chib	2900	11⅝	11¼	11⅝
C Tung	7620	283	275	280
C Dyno	35750	191	178	190
CFaraday	3000	380	370	375
C jamieson	1025	147	147	147
Cdn Keeley	8500	13	12½	13
C Lencourt	3000	23	22	22
C Mal	10500	13	11½	11½
Candor	90966	19½	17½	18
Can fer	6300	108	94	100
Cantri M	24000	37	34	36
Capt	13500	21	20	20
Cassiar	562	15¼	15¼	15¼
Cent Pat	1900	190	184	189
Chest	25200	23	22½	22½
Chib Kay	3000	26½	26	26½
Chi M	14900	75	70	70
Chimo	6100	139	135	139
Chrom	100	175	175	175
Coch Will	1600	420	410	410
Coin Lake	7000	43	43	43
Comb Met	5000	26	25½	26
Conlagas	4300	77	77	77
Conigo	2400	23	23	23
C Shaw	41650	54	48	49
C Bellek	3000	11½	11	11
Cons Brew	1000	24½	24½	24½
Con Gillies	1000	7	7	7
C Hall	58825	138	127	132
C Marben	200	435	425	435
C Mogul	10475	370	355	370
C Morrison	5100	196	192	196
C Neg	18400	20	18½	18½
Con Nichol	5000	18	17½	18
C Rambler	3450	270	265	269
C Red Pop	7000	15	15	15
Conwest	1000	770	745	750
C Cor	37680	123	108	119
Cop Field	4667	163	158	160
Cop M	31000	16	15	15½
Coulée	18000	71	67	70
Courvan	57	18	18	18
Cowich	5500	97	95	97
Craigmnt	1865	14½	13½	14½
Crowpat	8125	14½	13½	14½
Daering	7000	17	16½	17
D'Aragon	2000	19	18½	18½
Deer Horn	2000	34	34	34
D'Elda	47200	60	57	59
Denison	1670	48	47¾	47¾
Dickensn	1014	475	475	475
Discovery	360	215	212	215
Donalda	1550	14	13½	13½
Dunraine	5247	56	55	55
Duvan	5000	17½	17½	17½
East Sull	5360	930	900	900
East Mal	1100	165	155	165
E West T	1000	12	12	12
F Mar	2740	450	450	450
Francoeur	16900	13	12	12
Frobex	1821	110	110	110
Genex	99950	49	45½	48½
Gnt Maset	100	110	110	110
Giant Yk	3250	11¾	11¾	11¾
Glacier	3000	10½	10½	10½
Glenn Exp	5000	13½	13½	13½
Goldray	1734	55	55	55
Goldrim	7000	39	36	37
Gortdrum	1700	312	305	305
Gradore	11854	61	57	61
Gradr Bt	35752	17	11	15
Granisle	3350	555	540	550
Grandue	2700	405	400	400
Grandroy	300	24	24	24
Gren Pnt	26540	132	125	130
Guleh	1500	9	9	9
Gulf L	5000	10	10	10
Gunnar	2118	197	195	193
Hard Rock	7000	11½	11	11
Hastings	850	250	235	250
Headway	103300	40	38	40
Heath	5000	8½	8	8
High Bel	500	750	750	750
Hollinger	795	25⅜	25⅜	25⅜
Huds Bay	435	85½	83	85
Hydra Ex	3040	22	21½	21½
Int Bibis T	1200	80	80	80
I Kenville	1500	23	22	22
Irish	44200	30½	29	29
Iron Bay	2425	260	255	255
Iso	2150	180	175	175
jaye	143000	28	26	27
Jelex	14500	47	45½	46
joliet	20300	36	32	35
Jonsmith	12000	22	21	21½
Joutel	5300	105	103	104
Kam Kotia	3820	440	430	430
Kerr Ad	10895	12⅝	12⅜	12⅝
Kly Dad	30788	80	70	73
K Anacon	576	280	270	270
Kilembe	200	22	22	22
Kirk Min	2826	12½	12	12½
Kopan	1500	14	14	14
Lab Min	167	30½	30½	30½
L Dufault	3590	12½	12	12
Lakehead	2100	32	32	32
Lake Lyn	143	27	27	27
L Osu	6750	17	16	16
La Luz	1510	27¼	26½	27¼
Langis	6000	35	35	35
La Am	17300	15½	14½	15
Leitch	820	500	490	490
Lorado	3800	120	117	120
Louviet	30300	48	43	45
Maedon	2200	51	50	50
Mac Leod	200	85	85	85
Madsen	800	186	185	186
Malartic	1250	80	80	80
Man Bar	7340	22	21	21½
Manok M S	4000	14	14	14
Marchant	2500	210	205	210
Marcon	500	8	8	8
Martin	6400	51	50	50
Mattgmi	3665	16¼	16	16
Maybrun	1200	21	21	21
Mc Intyre	665	93¾	92	93¾
Mc Adam	4000	96	94	96
Mc Ken	6500	9	9	9
Mc Wat	3000	59	57	59
Mentor	500	59	59	59
Merrill	5650	138	132	134
Meta Uran	2000	12½	12	12
Metal Min	1100	168	165	168
Midrim	8500	49	46	46
Min Ore	25000	10½	10	10
Mt Wright	3000	39	39	39
Multi M	9528	259	253	257
New Ath	2000	24	24	24
New Bld	5000	6½	5	6½
New Cal	3200	66	62	62
New Conex	200	750	750	750
N Conex w	1000	360	345	345
N Goldvue	8500	7	7	7
N Harri	3083	14	13½	13½
N Hosco	9500	285	275	280
New jason	1000	7	7	7
N Kelore	5000	11½	11	11
Newlund	5600	19	19	19
N Myln	33900	26	24½	25
Newnor	2000	12	11½	11½
N Que Rail	8850	635	605	635
N Sen	047400	55	45	50
Nick Rim	2100	15	14	14
Nisto	24000	22	21½	21½
Nor Acme	500	15	15	15
Norbeau	2010	130	128	128
Norgold	12000	15	15	15
Norlartic	1000	8	8	8
Norlex	5000	18½	18	18
Normetal	434	475	465	465
Norpax	51066	18½	16½	18
N Bordu	1000	12	12	12
N Coldstrm	1050	85	85	85
N Rank	7000	45½	45	45
N Rock	1000	33	33	33
Northeal	7500	39	37	38
North M R	7400	5	4	5
North Exp	1400	124	120	120
North Can	200	175	175	175
Northgat	2575	735	720	720
Norso A w	8800	60	59	59
Nudul	2500	16	15	15
Obaska	3500	15	14	14
O'Brien	700	165	160	165
Opemiska	4435	10⅝	10½	10½
Orchan	6250	420	410	415
Osisko	1000	40½	40½	40½
Pamour	200	180	180	180
Paramaq	5200	12	11	11
Patino	453	11¾	11¾	11¾
Pax Int	7000	34	32	34
Pee Expl	7500	28½	28	28
Peerless	27500	13	12	13
Perron	2000	9	9	9
Pick Crow	1284	22½	22½	22½
Pine Point	1225	62	61	61½
Placer	475	28¾	27¾	27¾
Porc Pay	3858	17	16	17
Pow Rou	500	40	40	40
Preston	6185	13¾	12⅞	12⅞
Probe M	4100	37	37	37
Purdex	19500	17	15½	15½
Pyramid	1535	10½	10	10
Q M I	189	235	235	235
Q Chib	22100	23	20	20
Que Lith	1300	395	395	395
Q Man	15600	29	28	28
Q Mattgmi	2500	16	16	16
Quemont	301	10⅞	10⅝	10⅝
Quonto	2000	8½	8½	8½
Radiore	6700	89	87	87
Rayrock	6600	168	163	165
Rio Algom	4444	22⅜	21⅝	22
Rix Athab	1100	30½	30½	30½
Rockwin	11500	82	77	80
Roman	3270	960	940	950
Rowan	16500	9	8	9
Ryanor	119000	27	22	25
Salem	28000	25	23	24
San Ant	11200	9	8½	8½
Sarimco	700	21	21	21
Satel	18000	31½	31	31
Sherritt	5479	605	590	600
Sigma	5	525	525	525
Sil Eureka	250	180	180	180
Silmaq	112000	41	38	38
Sil Miller	8700	22	20¼	21
Sil Stand	1200	139	135	139
Siscoe	6907	258	251	255
Stanrek	2170	232	225	225
Starratt	3500	5	4	5
Steep R	9800	670	645	670
Sud C	28800	32	29	29
Sulliv	14998	640	620	630
Sunburst	6000	11½	11	11
Teck Corp	960	570	570	570
Texmont	12600	122	120	122
Texore	1000	36	36	36
Thom L	4100	64	62	64
Tombill	1500	126	125	126
Torbrit	1200	103	102	103
Torsmt	1500	16	16	16
Tribag	8100	160	156	158
Trin Chib	1000	10	10	10
U Mining	1666	28	27½	28
U Asbestos	3975	400	385	400
U Buffad	16000	60	57	58
U Com	12500	21½	21½	21½
U pKeno	1374	450	450	450
U Mindam	1333	20	20	20
Utd Porc	3500	15	15	15
Upp Can	300	156	156	156
Urban Q	6000	24	23	23
vespar	1666	31	30	31
Wasamac	300	140	138	138
W Beaver	500	15	15	15
West Mine	1450	565	555	555
White Star	14000	36	33	35
Wilco	41350	46	43½	45
Wilroy	18400	172	170	170
Windfall	9800	30½	30	30
Win Eld	2500	27	23	23
Wr Harg	5700	161	160	161
Yale	27100	25	24	24
Yk Bear	32570	277	262	277
Young P G	2000	5½	5½	5½
Yukon C	15000	125	115	125
zenmac	13750	33½	32½	32½
zulapa	18600	29½	28	29

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Algoma C	100	10¾	10¾	10¾
Algoma C	100	10⅝	10⅜	10⅝
B C Forest	450	20⅝	20⅝	20⅝
Clairtone	450	13	12½	13
Falcon	100	102¼	102¼	102¼
Lake Ont C	200	5½	5½	5½
Agnico	2100	180	165	165
C Chib	500	11½	11½	11½
Cochwill	1000	500	470	470
C Shaw	1000	55	55	55
Cowichan	1500	120	110	120
Dickenson	300	550	550	550
Dynamic	4300	470	445	470
Gunnar	100	225	225	225
Int Helium	900	245	24 5	245
Kerr Add	1625	13¼	12⅝	13⅛
K Anacon	100	310	310	310
Lorado	300	130	125	130
Langis	1500	46½	40	40
Lak eShore	1000	360	360	360
Mult iM	600	275	260	260
Mill City	2000	250	250	250
Madsen	300	199	199	199
Martin M	500	56	56	56
N Rank	200	50	50	50
Opemiska	1900	11½	10⅝	10⅝
Provo Gas	120	266	266	266
Place	2650	300	285	285
Rayrock	400	170	170	170
Silesce	1500	300	295	300
Sherritt	2600	610	610	610
Spooner	800	170	158	158
Sigma	100	610	610	610
Teck Corp	100	590	590	590
Thom L	500	67	67	67
Un Keno	100	525	525	525
Yk Bear	5100	315	300	315

TITRES LES PLUS ACTIFS
De la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang
INDUSTRIES					
Pac P 16994	14⅝	14	14¼	—	⅛
C Mare 15035	8	7⅝	7⅞	+	¼
Alumin 12217	44½	43¾	44½	+	⅝
C Brew 11482	7¼	7⅛	7¼		
C I Oil 9376	14	13⅝	13⅝	—	⅛
PETROLES					
A Led 338450	33½	28	30	+	3
Spoonr 108650	149	143	146	+	3
Int Hel 87915	235	206	232	+	24
Mill C 29045	233	221	232	+	13
Asamer 26206	510	400	430	—	80
MINES					
N Sen 407400	55	45	50	+	4
jaye E 143000	28	26	27	+	2
Ryanor 119900	27	22	25	+	3
Silvm 112000	41	38	38	—	2
Genex 99950	49	45½	48½	+	3½

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1150	11⅝	11½	11⅝
Algoma	285	64¼	64¼	64¼
Alliance	400	260	255	260
Alumin	11308	44½	43¾	44¼
Alumin pr	670	47⅝	47¼	47¼
Alcan 2 pr	200	42¼	42¼	42¼
Argus	1000	19⅝	19⅝	19⅝
Arg C pr	400	12	12	12
Asbestos	275	22¼	22¼	22¼
Atl Sug	75	29½	29½	29½
Bank Mont	1361	62	61½	61½
Bank N S	100	71	71	71
Banq C N	610	65½	65	65
Banq P C	25	46½	46½	46½
Bath A P	100	55	55	55
Bell Phone	3969	55⅝	55⅝	55⅝
Bowmer pr	220	50	50	50
Brazil	2732	11¼	10⅝	10⅝
B A Oil	845	32⅞	32⅜	32⅜
B C Forest	100	20¼	20¼	20¼
B C Phone	1300	74½	74½	74½
Brinco	4980	5¼	5¼	5¼
Cal Pow	925	28	27⅝	28
Can Cem	831	43¼	42⅜	43¼
Can Cem pr	75	25	25	25
C Dom Sug	200	24	24	24
C S L	50	36½	36½	36½
Cdn Brew	7606	7¾	7¼	7¾
C Brew pr	100	37	37	37
C Br Alm A	100	19	19	19
C Bal BW	1000	650	650	650
C Imp Bk C	1000	66⅝	66⅝	66⅝
C I L	300	18¾	18⅝	18⅝
C I Pow pr	450	19	18⅝	19
C Marconi	9175	8	7¾	7¾
C P R pr	200	8⅝	8⅝	8⅝
Cdn P Fina	325	12¼	12¼	12¼
C vickers	100	18½	18½	18½
Chemcell	1400	14¼	14¼	14¼
Con M S	555	43½	43¼	43¼
Con Paper	298	38½	38¼	38½
Dist Seag	650	36⅜	36	36⅜
D Bridge	125	25	25	25
D Corset	300	10¼	10	10
Dofasco	750	27⅜	27⅛	27⅛
D Glass	100	14½	14½	14½
Doseo	600	12⅝	12⅝	12⅝
Dom Text	750	36½	36⅜	36⅝
Domtar	6920	19¼	19	19
Domtar pr	4600	20⅝	20⅝	20¾
Du Pont	270	43¼	43	43
Dupuis A	300	7⅝	7⅝	7⅝
Faleon	370	101½	101	101
Fam Play	150	27½	27½	27½
Fleetwood	2425	33	30¼	33
Fraser	50	28½	28¼	28½
G L Paper	5029	27	27	27
Imbrex	200	390	390	390
Inspiration	2500	200	195	200
Int Alias D	1500	95	90	95
Int Norvalde	5156	26½	26	26
Int Dredge	13500	13½	13½	21½
James Bay	5000	25	23¾	24
Jubilée	3750	240	230	240
K Desmond	30500	81	71	73
Keltic	10500	25	24	24
Keltic	10500	25	24	24
Kiena	1300	60	60	60
Kodiak P	3050	295	280	290
Laduboro	3800	75	74	75
Lamontagn A	300	15⅝	15	15
Lingside	3000	4½	4½	4½
Louanna	8500	20	19	20
Merrill	5600	136	134	134
Mid Chib	500	26	26	26
Midepsa	2900	410	400	405
Miro	9600	30	28	29
Mistango	1800	21	20½	21
Molyb	5500	221	210	210
Monpré	1000	8½	8½	8½
Mt Costign	2500	24	22	24
Mt Pleast	3650	40½	40	40½
Native M	500	13	13	13
N Forma	1066	4	3	3
N Imperial	2750	159	155	155
New Bath	1600	16	16	16
N W Amul	4500	6	6	6
Nocana	500	10	10	10
N A Rare	5000	40	38	39
Opem Ex	8500	12	12	12
Pat Sliv	31000	42	40	40
Peace Riv	1650	900	875	900
Oshawa A	200	26⅜	26⅜	26⅜
Pac Pete	5515	14⅝	14	14¼
Phillips C	100	33	32½	33
Pow Corp	3275	12⅝	12½	12½
Price Br	3930	15½	15¼	15½
Q N Gas	1470	14	13⅝	13⅞
Que Phone	410	24⅝	24⅜	24⅝
Reitman	200	12½	12	12
Rio Algom	705	22	21⅝	21¾
Rolland A	2600	12½	12½	12½
Rothmans	200	28¼	28¼	28¼
Royal Bank	442	76¼	75½	76
Salada F	2125	10	9⅝	9⅝
Scott Las	400	16	16	16
Shell Can	650	22⅝	22⅜	22⅝
Shell T npr	100	27	26⅝	27
Shop Save	200	14	14	14
Simpsons	2325	28⅝	28⅝	28⅝
Sogemines	400	12⅝	12⅝	12⅝
S S Steel	100	12	12	12
Steinbg A	2764	25	24⅝	24⅞
Texaco C	400	59	59	59
Tr C Corp	200	8⅝	8⅝	8⅝
Tr Can P L	1975	34	33½	34
Tr Mt P L	475	17⅜	17¼	17⅜
Un Carbide	25	25½	25½	25½
U Auto Pts	175	17⅛	17⅛	17⅛
Walk G W	950	33	32¾	32⅞
W Coast Tr	825	28¼	28	28
Weston A	1600	20⅝	20½	20⅝
Weston B	1400	23	22⅝	23
zellers	500	24½	24½	24½

Canadienne

Agassiz	11500	34	32	34
Ajax	4500	12	12	12
Alscope	24175	255	220	240
Amg G Bel	3500	25	24	25
Anthonian	5500	17½	17	17
Arno	1000	5	5	5
Atl Mines	1000	25	25	25
Augustus	4088	50	50	50
Band Ore	2000	19	18	18
Bateman	9000	7½	7	7½
Beld C	100	13	13	13
Black Riv	500	20½	20½	20½
Black Hk	100	120	120	120
Blue Bon	2725	340	340	340
Bornite	1000	6	6	6
Bruce Pre	2500	13	13	13
Bruneau	7500	26	25	25
Burnt Hill	1500	41	40½	40½
Camp Chib	300	11½	11½	11½
C Secur A	500	265	230	265
Carbec	1000	16½	16½	16½
Cessland	2800	670	660	675
Chemalloy	8220	115	102	115
Chib Cop	4000	6½	6½	6½
Chipman	94000	24	21	24
Coastal M	6000	22	21	22
Com Oil G	4000	38	33	33
Comodore	850	150	140	140
Comodor A w	1900	40	40	40
Cominga	1500	15	15	15
C Manitoba	8300	45	43	43
C Mogador	500	20	20	20
C New Pac	2325	70	60	60
C virginia	3000	43	43	43
Cr Bridge	9000	35½	35	35
David Fr A	25	46½	46½	46½
Devils Elb	65000	55	55	55
Delta Elect	400	200	200	200
Delta Min	2000	15	14	15
Denault	575	6½	6	6½
Doiga n	34800	48	46	47
D Explorer	5250	19	18½	19
D Lease	10000	34	31	31
D Oilcloth	225	23¾	23½	23½
Dumont	14000	34	32	33
E ventures	7500	29	25	25
Emp Mi n	2334	21	20	20
Equity Ex	21000	74	72	73
Fab	1000	19	19	19
Fano	2500	7	6½	7
Flint Rock	2000	19	19	19
Ft Reliance	8800	50	48½	49
Fox Lake	4500	19½	19	19
Fundy	4000	4½	4½	4½
Furlong W	100	130	130	130
Futurity	3500	120	117	119
Freedman	100	900	900	900
Garney	1800	78	75	78
G Autotron	500	18	18	18
Ghtalsu	3500	19	18	18
Gilchrist	100	425	425	425
Gr W Mn	1200	170	165	170
Greenberg	1500	500	500	500
Grissol	200	225	225	225
Hawk Sid	2050	5¼	5	5
Hollinger	340	25½	25⅝	25⅝
Home A	1400	18⅝	18¾	18⅝
Horne P F	800	300	300	300
Husky Oil	400	12⅞	12⅝	12⅞
Husky B pr	100	49	49	49
Imp Oil	370	55	54⅞	55
Imp Tob	225	15⅛	15	15
Ind Accep	1220	21⅝	21¼	21⅝
Int Nickel	825	105⅝	105¼	105½
Int Pap	313	33	32⅝

Projet d'enquête sur l'administration du personnel dans la province de Québec

Les Relations Industrielles et l'Administration du Personnel ne sauraient être laissées en des mains inhabiles, immatures et non qualifiées. Voilà ce que vient de déclarer M. Jean-Paul Deslierres, président de la Société des Conseillers en Relations Industrielles du Québec, et qui annonce que cette Société se propose d'entreprendre et de réaliser sous peu une immense enquête au sujet de l'état de l'Administration du Personnel au Québec. M. Deslierres voit là une source de paix industrielle et de progrès humain. Il y voit aussi l'occasion de parfaire les divers instruments de relations patronales-ouvrières en existence.

Pour mener à bien cette enquête, M. Deslierres est d'opinion que les frais, comme l'élaboration finale du questionnaire-enquête, devraient être de responsabilité quadripartite, à savoir: employeurs, employés, institutions et Etat.

La recommandation du Président de la Société des Conseillers en Relations Industrielles du Québec a été voté à l'unanimité des membres présents, lors d'une journee d'étude spéciale de la Société.

Au cours de la même réunion, M. Deslierres a aussi déclaré qu'il est urgent que les chefs syndicaux et patronaux fassent preuve d'une plus grande maturité et sachent se donner les instruments ou moyens nécessaires pour éviter, minimiser et corriger... dans l'ordre, l'équité et le progrès, leurs différends, griefs ou désaccords. Ces instruments, le public en éprouve un pressant besoin.

Et d'ajouter M. Deslierres: "dans une démocratie civilisée, n'accepter que soi-même comme juge de sa propre cause, c'est tout simplement défier le poids de la Force, et établir en souverains et seuls maîtres: le désordre et la Jungle. Le Code du Travail laisse aux parties le choix des moyens; à elle d'y voir." dit M. Jean-Paul Deslierres, "et d'implanter les moyens ordonnés pour que Justice soit."

Pour sa part, le Président de la Société des Conseillers en Relations Industrielles du Québec favorise toute initiative susceptible de favoriser un dialogue continu, l'esprit d'équipe et le travail conjoint. Et il ajoute: "quand les lois sont le reflet d'une Société civilisée et chrétienne, tous les citoyens se doivent de les respecter et de les faires respecter. On ne saurait tolérer que chacun fasse sa loi, peu importe son statut d'employeur ou de salarié."

FONDS MUTUELS

(Par la Presse Canadienne)

Adanac	2.96	3.23
Andrea Equity	3.40	3.72
All CDN Com	7.89	8.43
All CDN Div	9.93	8.43
American Growth	6.21	6.79
Assoc Investors	5.81	5.87
Beaubran	40.25	43.71
Canada Growth	6.14	6.75
Canada Security	4.87	5.35
CDN Gas Energy	10.09	11.06
CDN Investment Fund	4.08	4.48
CDN Trusteed	4.83	5.28
Canafund	53.19	55.85
Champion Mutual	7.38	8.02
Collective Mutual	6.45	7.01
Commonwealth Intl	10.74	11.77
Comonwealth Intl Lev	10.55	11.56
Corporate Investors	5.82	6.36
Diversified Income A	30.55	—
Diversified Income B	6.11	6.71
x-Dividend Shares	3.79	4.16
Dominion Compound	4.42	4.80
Dominion Dividend	3.37	3.66
x-Dreyfus	27.72	30.25
Dominion Equity	23.35	24.33
Entarea Investment	15.28	15.48
European Growth	6.72	7.34
Federated Financial	4.95	5.41
Federated Growth	7.47	8.16
Natural Resources	5.73	6.26
Fonds Collectif A	7.18	7.81
Fonds Collectif B	5.47	5.64
Fonds Collectif C	8.60	9.35
Fraser	11.52	11.58
Gis Inc	4.38	4.79
Gis Compound	9.01	9.85
Growth Equity	5.59	6.11
Growth Oil and Gas	12.65	—
Guardian Growth	4.71	5.12
Investors Growth	9.57	10.40
Investors Intl Mutual	6.30	6.85
Investors Mutual	5.16	5.61
x-Keystone Cust S-1	25.00	27.28
x-Keystone Cust S-4	7.38	8.06
x-Keystone Cust K-2	7.54	8.23
Moison M Fund	4.24	4.35
Mutual Bond	8.35	8.75
Mutual Accumulating	5.34	5.83
Mutual Income	6.50	7.12
One William Street	17.02	—
Le Fonds P.E.P.	4.29	4.66
Le Fonds Desjardins A	4.96	—
Le Fonds Desjardins B	4.87	—
Prêt et Revenu Mutual	7.36	8.04
Provident Mutual	6.30	6.86
x-Putnam Growth	13.27	14.50
Raddison	4.79	5.26
Regent Fund	8.59	9.39
Research Investment	17.61	19.25
Savings Investment	7.36	8.04
Exec Fund Of Cda	6.91	7.57
x-Ty Electronics	11.07	12.07
United Accumulative	9.85	10.52
Univ Savs Equity	5.45	5.96
Western Growth	5.61	6.13

FONDS AMERICAIN

Afil Fund	9.23	9.99
American Bus Shares	4.17	4.51
Boston Fund	9.82	10.73
Bullock Fund	15.75	17.26
Keystone Cust S-2	25.00	27.28
Keystone Cust S-4	7.38	8.06
Keystone Cust K-2	7.54	8.23
Mass Inv Growth Stock	11.50	12.56
Wellington Fund	14.40	15.70

Cotés en $ américains

Province de Québec
Commission Scolaire Régionale de Tilly
Comté de Québec

AVIS PUBLIC est, par le présent donné que les commissaires d'écoles de la Régionale de Tilly, à une séance en date du 5 mai 1966, procéderont à l'égalisation et à l'homologation des rôles d'évaluation des commissions scolaires formant partie de son territoire.
DONNE A STE-FOY, ce 20ième jour d'avril 1966.

J. SAUVAGEAU, c.a.
Secrétaire-trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de
ST-LAMBERT DE LAUZON
Comté de Lévis (Paroisse)
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTE DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: —

Le conseil municipal, à une session spéciale tenue le 14 avril 1966, a adopté un règlement portant le No. 137 des règlements de cette Corporation concernant la vente de la bière dans les épiceries de même que la vente de bière et vins dans les restaurants de la susdite Municipalité.

Avis public est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du secrétaire-trésorier à St-Lambert de Lauzon, Comté de Lévis, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Avis public est en outre donné que la votation sur le dit règlement aura lieu à la Salle Paroissiale de St-Lambert les 20 et 21 mai 1966, de 10.00 hres de l'avant-midi jusqu'à 5.00 hres de l'après-midi.

DONNE à St-Lambert de Lévis, ce 15e jour d'avril mil neuf cent soixante-six.

J.-L. VACHON,
Secrétaire-trésorier.

SICO INC.



MARCEL GIROUX

La direction de SICO INC. annonce la nomination de M. Marcel Giroux comme représentant des ventes pour le territoire comprenant le comté de Dorchester et une partie du Bas du Fleuve jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick.

M. Giroux était au service du bureau des ventes de SICO INC. à Québec depuis quelques années et il mettra son expérience au service de ses clients.

Pour être moins vulnérable le Canada doit régler ses problèmes intérieurs

MONTREAL — "Si le Canada tient sérieusement à se rendre moins vulnérable aux influences étrangères comme les lignes de conduite des Etats-Unis, il devra faire face avec fermeté à ses problèmes intérieurs" a déclaré M. Robert G. Beck, président de la société Du Pont du Canada, au cours de son allocution à la 55e assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie qui a eu lieu à Montréal.

"Il faut d'abord nous occuper des politiques fiscales, commerciales et autres qui freinent notre capacité de production et nous rendent tributaires des pays étrangers" a-t-il dit. "Il importe également d'enrayer les effets nocifs des dépenses gouvernementales croissantes sur la capacité de concurrence de notre pays. Je recommande donc que l'on établisse des politiques économiques positives et coordonnées qui placeront au premier plan la croissance du pays et la hausse de notre niveau de vie".

"La meilleure solution à long terme à l'impasse du pays sur le plan de l'offre et la demande est d'accroitre le rendement, d'être économe et, avant tout, d'augmenter notre capacité de production, ce qui exigera de fortes immobilisations".

M. Beck a annoncé que les ventes de la compagnie, au cours du premier trimestre de 1966, ont chiffré à $46,000,000, soit une hausse de six pour cent par rapport à la même période de l'année dernière. On s'attend de plus à ce qu'elles continuent à augmenter au cours des mois à venir. Les bénéfices ont été à peu près les mêmes que ceux du premier trimestre de 1965. A compter de ce mois-ci, la compagnie émettra des comptes rendus trimestriels à ses actionnaires.

"Si l'on réussit à maintenir les importations à un niveau raisonnable et à modérer les dépenses du pays, j'ai bon espoir que la compagnie, sur le plan de la bonne marche de ses activités, la diversification de ses produits, leur accueil favorable sur le marché et la compétence de ses employés, reposera sur les fondements les plus solides de sa longue histoire".

A titre de président de la filiale canadienne d'une compagnie américaine, M. Beck a dit: "Les lignes de conduite des Etats-Unis n'auront, que je sache, aucune incidence directe sur le programme d'expansion de nos immobilisations, sur la provenance des matières premières que nous achetons pour nos propres fins ou sur les produits de revente que nous ofrons aux autres compagnies. Notre expansion a été financée au Canada et nous ne comptons pas modifier cette ligne de conduite".

"Les politiques canadiennes... ne nécessiteront, elles non plus, aucun changement dans les lignes de conduite de Du Pont du Canada... Nous avons, à l'occasion, fait connaitre notre opinion sur la façon dont une entreprise doit s'acquitter de ses devoirs de citoyen. Notre prise de position s'apparente de près aux objectifs fixés récemment par le gouvernement canadien".

M. Beck a rappelé qu'en 1965, le volume des ventes s'est accrû de 13 pour cent, bien que les ventes exprimées en dollars n'aient été que de 10 pour cent supérieures à celles de 1964. Il a insisté à ce propos sur les conséquences de la réduction des prix de vente des produits de la compagnie. Cette réduction a surtout touché les fibres textiles de nylon. "Nous avons réduit nos prix de vente en vue de lutter contre l'envahissement du marché canadien par les produits importés. Si nous n'avions pas réduit nos prix, le volume de nos ventes aurait fléchi, avec ce résultat que nos prix de revient par unité auraient augmenté et nos marges de bénéfices auraient diminué en raison de la baisse du volume de nos ventes".

Permettez-moi de souligner que même si le volume des produits importés ne suffit nullement à satisfaire la demande canadienne croissante, il est néanmoins susceptible de saper à la base la structure des prix de ces produits au Canada. Si nous renonçons à ce secteur de notre marché, les usines étrangères prendront de l'ampleur en vue d'accroitre leurs exportations et il s'ensuivra un ralentissement inévitable de la fabrication canadienne. La concurrence étrangère se maintiendra en 1966".

"Nous comptons" a déclaré M. Beck, "affecter en 1966 plus de $30,000,000 à la construction d'usines et d'immeubles et à l'outillage, ce qui nous permettra d'accroitre notre rendement et d'économiser sur les frais d'exploitation". En 1965, Du Pont du Canada a investi une somme record de $40,000,000 ou presque dans la construction ou l'agrandissement d'usines, soit 37 pour cent de plus que l'année dernière.

Pour le trimestre

Profit net de $3,880,000 pour Mattagami Lake Mines

MONTREAL. — Le profit net estimatif de la Mattagami Lake Mines pour le premier trimestre du présent exercice s'élèvera à $3,880,000, déduction faite de $1,629,000 de réserves pour amortissements et des droits miniers considérablement plus élevés que par le passé. C'est ce qu'a révélé le président de l'entreprise, M. W. S. Row, au cours de son allocution aux actionnaires réunis en assemblée annuelle à l'hôtel Windsor.

Ce profit, qui est l'équivalent de $0.59 par action, comparativement à $0.45 pour la même période de l'année dernière, provient de l'usinage de 3,880 tonnes de minerai, en moyenne par jour, ce qui a permis de produire 74,277 tonnes de concentrés de zinc et 7,577 de concentrés de cuivre. "C'est là quelque 10,000 tonnes de concentrés de zinc de plus que pour la même période de l'année précédente", a expliqué le président de la compagnie, "et cette amélioration est due à une meilleure teneur moyenne du minerai usiné."

L'année 1965, dans son ensemble, a été fort satisfaisante, selon M. Row, et la moyenne du minerai usiné chaque jour a été très rapprochée du maximum possible compte tenu des standards des métallurgistes. La dette obligataire, a encore déclaré M. Row, sera réduite à la fin du présent mois à $7,600,000 des $12,000,000 qu'elle était au début de l'année.

Faisant allusion à l'Affinerie de zinc de Valleyfield, dans laquelle la Mattagami Lake détient des intérêts dans la proportion de 62%, M. Row a rappelé que la capacité de production qui avait été portée à plus de 250 tonnes par jour, allait bientôt atteindre les 400 tonnes par jour, grâce aux importants travaux d'expansion présentement en cours à Valleyfield et à la construction d'une usine pour le grillage du minerai. A moins de circonstances imprévues, a jouté M. Row, les nouvelles installations devraient être prêtes à entrer en opération au cours d'octobre prochain.

"Ce surplus de production de zinc affiné à Valleyfield va être disponible sur les marchés à un moment où la production mondiale connaitra des conditions d'équilibre, par rapport à la demande. Toutefois, nous nous sommes fait parmi les consommateurs mondiaux une excellente réputation comme source stable de zinc fin de première qualité et nous sommes tout à fait confiant quant à la possibilité de trouver des marchés qui absorberont ce supplément de production", a déclaré M. Row.

Le courtier d'assurances: un véritable professionnel (B. Jacques)

par Claude Gravel

De vendeur qu'il était, le courtier d'assurances est maintenant devenu un véritable conseiller, pour enfin devenir un professionnel. Le courtier d'assurances professionnel se préoccupe d'abord des intérêts et de la protection de ses clients. Il est son propre patron, et, à ce titre, peut transiger directement avec n'importe quelle compagnie d'assurances.

Voilà l'essentiel de l'exposé fait hier midi, devant les membres du club Richelieu de Québec, par M. Bertrand Jacques, président des courtiers d'assurances de Sherbrooke et professeur d'assurances à l'université de cette ville des Cantons de l'est.

Le conférencier, au début de son exposé, a dit qu'il y avait une nette distinction entre ce que l'on appelle l'agent d'assurances et entre le courtier d'assurances. Le premier est un individu qui travaille exclusivement pour le compte d'une compagnie: le deuxième représente plusieurs compagnies et il a le privilège de transiger avec n'importe quelle d'entre elles. "Le courtier est plus un conseiller qu'un vendeur".

M. Jacques a rappelé que l'Association des courtiers d'assurances du Québec fut fondée à Montréal en 1914, qu'elle a établi, en 1941, les premiers cours d'assurances à se donner au Canada, et que la loi des courtiers d'assurances, sanctionnée le 11 juillet 1963 à la législature provinciale, fait que le courtier est maintenant devenu un professionnel reconnu.

"Tout nouveau venu dans la profession se doit maintenant d'appartenir à l'association et doit se soumettre à sa réglementation", a dit le conférencier. Chacun des 4,000 courtiers de la province est maintenant soumis à un code d'éthique professionnel.

M. Jacques a enfin insisté sur l'esprit de confiance qui doit animer les échanges entre le courtier et son client; alors que le courtier est là pour le voir à sa bonne protection, le client doit lui dire la vérité.

$22.7 millions pour l'Imperial Oil Ltd.

TORONTO. — Au cours du premier trimestre de 1966, l'Imperial Oil a réalisé des bénéfices estimatifs de $22.7 millions, ou 71 cents par action, au regard de $20.6 millions ou 65 cents par action pendant la période correspondante de l'an dernier. C'est ce que M. W. O. Twaits, président de l'Imperial Oil, révélait à l'assemblée générale annuelle des actionnaires aujourd'hui.

Selon M. Twaits, il ne faudrait pas conclure que cette augmentation de dix pour cent au cours du premier trimestre est nécessairement un indice des résultats de toute l'année. Elle est le reflet d'une augmentation de quatre pour cent du volume des ventes et d'un raffermissement des prix de l'essence qui s'est amorcé au second semestre de 1965.

Nouveaux records à la Johns-Manville Corp.

ASBESTOS, QUEBEC, 20 (CNW) — Les ventes et les gains de Johns-Manville Corporation pour le premier trimestre de 1966 ont brisé tous les records pour cette période, a déclaré M. C.B. Burnett, président.

Les ventes ont atteint $105,654,000 comparativement à $94,304,000 pour la même période l'année dernière, soit une augmentation de 13 pour cent.

Les gains ont été de $6,370,000 pour le premier trimestre en 1966 au regard de $4,733,000 en 1965, soit une augmentation de 35 pour cent. Les bénéfices par action ordinaire ont été de 75 cents comparativement à 56 cents l'an dernier.

Exposition et vente de bovins de boucherie

Pour la seizième année consécutive, l'Association des producteurs de bovins de boucherie tiendra à l'Aréna de Sherbrooke le 28 avril prochain, une exposition suivie d'une grande vente des meilleurs animaux à boeuf du Québec.

Que de chemin parcouru en moins de dix ans! Jusqu'en 1957, la grande majorité des bêtes offertes à cette vente annuelle provenait de l'Ontario et était consignée par des éleveurs de cette province. Depuis cette date, tous les sujets en montre et vendus sont des produits des éleveurs du Québec.

C'est sûrement la qualité croissante des bovins qui a permis de perpétuer cette vente. D'ailleurs, afin d'assurer un haut standard de qualité, l'Association s'est adjoint un comité compétent chargé de visiter les fermes et de faire un choix judicieux des sujets offerts à la vente. C'est ce qui explique la présence à cette enchère d'acheteurs de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard. Depuis quelques années, les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture se portent acquéreurs de très bons reproducteurs pour le bénéfice des agriculteurs du Québec.

Dans le but d'améliorer toujours davantage la qualité des bovins de boucherie et de rendre cet élevage rentable, il serait à souhaiter que dans un avenir prochain, tous les reproducteurs offerts en vente à cette occasion soient issus de troupeaux ayant subi un test de performance garantissant un taux de conversion alimentaire élevé.

Cette année, 80 têtes de races Hereford, Angus et Shorthorn seront mises à l'enchère à la vente de Sherbrooke.

DIVIDENDES

Par la Presse Canadienne

Rapid Grip and Batten Ltd, 15 cents l'action de classe A, 1er juillet, inscription 14 juin; 15 cents, 1er octobre, inscription 14 septembre.

Thompson Paper Box Co. Ltd, 5 cents l'action ordinaire, 1er juin, inscription 19 mai.

Canadian Hydrocarbons Ltd, 27 1-2 cents l'action privilégiée, 30 juin, inscription 15 juin.

Tru-Wall Concrete Forming Ltd, trois cents l'action ordinaire, 31 mai, inscription 16 mai.

Imperial Life Assurance Co. of Canada, $1.00 l'action ordinaire, 1er juillet, inscription 9 juin.

Hamilton Cotton Co. Ltd, $1.25 l'action privilégiée 5 pour cent, 15 août, inscription 5 août, 30 cents l'action ordinaire, 1er juin, inscription 10 mai.

Great Lakes Paper Co. Ltd, 25 cents l'action ordinaire, 2 juillet, inscription 3 juin.

Cosmos Imperial Mills Ltd, 17 1-2 cents, 13 mai, inscription 30 avril.

BENEFICES NETS

Sullivan Consolidated Mines Ltd, pour le semestre terminé le 28 février 1966: $503,814, soit l'équivalent de 13 cents l'action au regard de $645,338, ou 16 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Great Britain and Canada Investment Corp., pour le trimestre terminé le 31 mars 1966: $180,242, soit l'équivalent de 12 cents l'action au regard de $162,962, ou 10 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Electrovert Ltée double son usine de Laprairie

MONTREAL. — La compagnie Electrovert Ltée, manufacturiers d'équipement de soudure pour l'industrie électronique, vient de mettre au point ses plans dans le but de doubler ses opérations d'usinage à Laprairie, Qué.

C'est la deuxième fois en moins de deux ans que la compagnie agrandit sa manufacture dans le but de rencontrer la demande actuelle et future du marché. Durant cette période, les dimensions physiques de l'usine ont été quadruplées par rapport à sa grandeur originale et la capacité de production a augmenté de dix fois. L'usine actuelle occupe une surface de 10,000 pieds carrés. D'ici la fin de juin, 1966, cette surface sera portée à 20,000 pieds carrés. Le programme des livraisons de la compagnie accuse actuellement un retard de six mois.

En commentant les développements en cours, M. L. V. Tardoskegyi, ingénieur en chef et directeur de l'usine, déclarait: "Nous aurions aimé commencer plus tôt. Cependant cette expansion ne reflète pas seulement une croissance physique, mais aussi, une augmentation parallèle du personnel. Dans notre cas particulier, ce point a été le facteur le plus limitatif. Nos appareils de soudure avec la tinne sont fabriqués sur mesure et leur fabrication est tellement compliquée et délicate qu'elle demande des artisans exceptionnellement bien entrainés. Il faut à peu près un an d'entrainement intensif pour qu'un ouvrier devienne convenablement familier avec la routine de l'atelier et nos normes de qualité. Agrandir notre usine, c'est un peu comme le processus de la digestion. Il nous faut prendre le temps de digérer la première bouchée avant d'en engouffrer une deuxième."

Avec le développement continu de l'industrie de l'électronique et l'accent sur l'automation pour accroitre l'efficacité, la compagnie s'attend de continuer à travailler à pleine capacité même avec ces projets actuels d'agrandissement.

Electrovert Ltée est le plus important manufacturier d'équipement de soudure avec la tinne, avec un système de distribution à ramifications mondiales. Jusqu'à récemment ces produits étaient surtout écoulés sur le marché américain; malgré que ce marché demeure le principal débouché de ces produits, les marchés européen et asiatique ont retenus considérablement l'attention de la compagnie dans ses opérations de mise en marché.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 310-888

DANS LA COUR DE MAGISTRAT POUR LE DISTRICT DE QUEBEC

FINANCE BOMARC LTEE, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires à 217 est, rue St-Joseph, dans les cité et district de Québec,
DEMANDEUR,
vs
GHISLAIN SAVARD, résidant et domicilié à 525, de la Salle, dans les cité et district de Québec,
DEFENDEUR.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

(S) **J.-E. VEZINA,**
D.G.C.M.

BUREAU DU GREFFIER,
QUEBEC, ce 18 avril 1966
VRAIE COPIE
J.-E. VEZINA,
D.G.C.M.Q.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 8489-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de: —
ROGER FORTIN, vendeur,
8460, du Plateau,
Charlesbourg, P.Q.

Avis est par les présentes donné que Roger Fortin, vendeur, 8460, du Plateau, Charlesbourg, P.Q., a fait une cession le 31ième jour de mars 1966, et que la première assemblée des créanciers a été tenue le 19ième jour d'avril 1966, à 11 heures 30 de l'avant-midi, au bureau de Me Marcel Gaumond, séquestre officiel, au Palais de Justice, en la Cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec, ce 19ième jour d'avril 1966.

PAUL GINGRAS, syndic de l'actif de Roger Fortin.
425 est, boul. Charest, Québec (2), P.Q.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
8500-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de: —
LUCIEN COTE LTEE,
98, rue La Salle,
BAIE COMEAU, P.Q.

Avis est par les présentes donné que Lucien Côté Ltée a fait une cession le 19ième jour d'avril 1966, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10ième jour de mai 1966, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau de Mtre Marcel Gaumond, le séquestre officiel, au Palais de Justice, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec, P.Q., ce 19ième jour d'avril 1966.

MAURICE DE COSTER,
Syndic,
81, rue St-Pierre,
Québec 2, P.Q.
Tél.: 692-0656.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
8503-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de: —
RENE LE COMTE INC., corps politique et incorporé ayant son bureau-chef et sa principale place d'affaires à 1131, rue Bourlamaque, à Québec, P.Q.

Avis est par les présentes donné que René Le Comte Inc. a fait une cession le 19ième jour d'avril 1966, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10ième jour de mai 1966, à 11 heures 30 de l'avant-midi, au bureau de Mtre Marcel Gaumond, le séquestre officiel, au Palais de Justice, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec, P.Q., ce 19ième jour d'avril 1966.

MAURICE DE COSTER,
Syndic,
81, rue St-Pierre,
Québec 2, P.Q.
Tél.: 692-0656.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
8501-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la proposition de: —
STE-FOY SPORTS INC., corps politique et incorporé, ayant son bureau-chef et sa principale place d'affaires au numéro 1177, de la rue de l'Eglise, à Ste-Foy, P.Q.

Avis est par les présentes donné que Ste-Foy Sports Inc., de la cité de Ste-Foy, dans la province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la Loi sur la Faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers de la débitrice au Palais de Justice, à Québec, le dixième jour de mai 1966, à 10 heures 30 de l'avant-midi.

Daté de Québec, P.Q., ce dix-neuvième jour d'avril 1966.

MAURICE DE COSTER,
Syndic,
81, rue St-Pierre,
Québec 2, P.Q.
Tél.: 692-0656.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 8496-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de: —
LEON CANTIN, cultivateur,
Rang Saguenay,
St-Raymond, Cté Portneuf,
DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné que LEON CANTIN a fait une cession de ses biens le 18ème jour d'avril 1966, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 9ème jour de mai 1966, à 10 heures 30 de l'avant-midi, au bureau de M. Marcel Gaumond, le Séquestre Officiel en le Palais de Justice.

Québec, ce 19e jour d'avril 1966.

R. Lefaivre & A. Verroeulst, syndics.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEAUCE
No: 408-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de: —
JEAN-PAUL AUCLAIR, journalier, Ste-Rose, Dorchester,
DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné que JEAN-PAUL AUCLAIR a fait une cession de ses biens le 18ème jour d'avril 1966, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à St-Joseph de Beauce, le 3ème jour de mai 1966, à 2 heures 30 de l'après-midi, au bureau de M. Gustave Taschereau, le Séquestre Officiel en le Palais de Justice.

Québec, ce 19e jour d'avril 1966.

R. Lefaivre & A. Verroeulst, syndics.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 8497-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de: —
JOSEPH-HENRI AUBE, marchand, Ste-Germaine,
Cté Dorchester,
DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH-HENRI AUBE, a fait une cession de ses biens le 14ème jour d'avril 1966 et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 2ème jour de mai 1966, à 10 heures 30 de l'avant-midi au bureau de M. Marcel Gaumond, le Séquestre Officiel en le Palais de Justice.

Québec, ce 18ème jour d'avril 1966.

R. Lefaivre & A. Verroeulst, syndics.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 8498-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la proposition de: —
EDMOND COTE, entrepreneur couvreur, faisant affaires sous les nom et raison sociale de EDMOND COTE ENR.,
135, boul. Central, Ville Duberger
Débiteur Proposant.

AVIS est par les présentes donné que EDMOND COTE a déposé entre nos mains une proposition en vertu de la Loi sur la Faillite.

Il sera tenue une assemblée générale des créanciers du débiteur à Québec, au bureau du Séquestre-Officiel en le Palais de Justice, le 2ème jour de mai 1966, à 11 heures de l'avant-midi.

Québec, ce 18ème jour d'avril 1966.

R. Lefaivre & A. Verroeulst, syndics.

Province de Québec,
Cité de Giffard.

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la Cité de Giffard, que le conseil de la dite Cité a adopté en première lecture à la séance du 4 avril 1966 et en deuxième lecture, le 18 avril 1966, le REGLEMENT NUMERO 465 amendant le règlement numéro 352 de la Commission des Loisirs afin d'accorder des bénéfices sociaux aux employés réguliers de la dite Commission.

Les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du soussigné.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la loi, soit le jour de sa publication.

Donné en la Cité de Giffard, ce 19e jour du mois d'avril 1966.

JACQUES SIMONEAU,
Greffier de la Cité.

Province de Québec,
Cité de Giffard.

AVIS PUBLIC AUX ELECTEURS PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES DE LA CITE DE GIFFARD

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la Cité de Giffard, que le conseil de la dite Cité a adopté en première lecture à la séance du 4 avril 1966 et en deuxième lecture, le 18 avril 1966, le REGLEMENT NUMERO 466 amendant l'article 72 du règlement de construction numéro 245 pour les lots 708-31 et 708-32 seulement, du cadastre de Beauport, afin d'autoriser la construction ou la pose d'un escalier extérieur en avant et en arrière et conduisant au deuxième étage de la maison existante sur ces lots situés sur l'avenue Deblois.

Les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement numéro 466 au bureau du soussigné.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

Donné en la Cité de Giffard, ce 19e jour du mois d'avril 1966.

JACQUES SIMONEAU,
Greffier de la Cité.

Province de Québec,
Cité de Giffard.

AVIS PUBLIC AUX ELECTEURS PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES DE LA CITE DE GIFFARD

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier, que le Conseil de cette Cité, à une séance tenue en l'hôtel de ville, le 15 février 1966, a adopté le REGLEMENT NUMERO 451 pour emprunter une somme de $125,340.27 pour la construction d'un chalet sportif préfabriqué dans la paroisse Notre-Dame de l'Espérance.

AVIS PUBLIC est aussi donné que le dit règlement est actuellement déposé au bureau du greffier, en l'hôtel de ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures de l'avant-midi à cinq heures de l'après-midi.

AVIS est aussi donné que le dit règlement:

1. est réputé avoir été approuvé par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables, le 1er jour du mois de mars 1966,
2. a été approuvé par la Commission Municipale de Québec, par un arrêté en date du 12 avril 1966,
3. a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, par un arrêté en date du 6 avril 1966,
4. entrera en vigueur le jour de sa publication.

Donné sous mon seing, à Giffard, ce 18e jour du mois d'avril 1966.

JACQUES SIMONEAU,
Greffier de la Cité.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



Un article soulève des protestations confuses

Les membres du personnel de "Seven Days" auraient eux-mêmes déclenché la vague de mécontentement

TORONTO (P.C.) — Un article dans lequel il est écrit que les membres du personnel de This Hour Has Seven Days ont eux-mêmes déclenché la vague de mécontentement au sujet du congédiement des co-animateurs Patrick Watson et Laurier LaPierre, a soulevé hier des protestations confuses de la part de la direction de l'émission.

L'article, publié dans le "Toronto Star", dit que M. Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada, a déclaré, lors d'une réunion à huis clos tenue à Halifax, que l'équipe de Seven Days avait tout mis en oeuvre pour déclencher la présente crise.

L'article ajoute également que le président, lors de la même réunion, a déclaré que la haute direction de Radio-Canada avait donné avis, il y a quelque temps déjà, que les ordres de congédiements soient envoyés aux employés concernés — Watson et LaPierre — par les voies ordinaires de la hiérarchie de la société d'Etat.

Toujours d'après le même article, la haute direction de Radio-Canada a été aussi surprise que quiconque d'apprendre que M. Watson avait dit n'avoir été avisé de son congédiement que le 6 avril.

Lors d'une conférence de presse hâtivement organisée, M. Robert Hoyt, un réalisateur de Seven Days, a dit que les informations contenues dans l'article en question étaient "insensées".

"Attitude cynique"

"Je sais parfaitement bien", a déclaré M. Hoyt, "que Watson a été mis au courant de son congédiement le 6 avril. Je l'ai vu ce jour-là. Il était sous le coup d'un choc. C'était définitivement la première nouvelle qu'il avait de son congédiement".

M. Hoyt a dit que l'article fait montre "d'une attitude incroyablement cynique". Lorsqu'on lui a demandé pourquoi Radio-Canada avait attendu jusqu'au 6 avril pour avertir Watson que son contrat ne serait pas renouvelé, M. Hoyt a répondu : "Je présume qu'il y a eu rupture dans les voies de communications".

Il a ajouté qu'aucun des membres du personnel de Seven Days n'a eu d'entretiens avec des députés et "qu'aucune tentative n'a été faite de vendre notre position.

"La dernière chose que l'on puisse souhaiter, c'est qu'il y ait influence politique au sein de Radio-Canada."

M. Douglas Leiterman, réalisateur exécutif de l'émission, a répondu, lorsqu'on l'a interrogé au sujet de l'article, qu'il n'avait aucun commentaire à faire, sauf qu'il en niait catégoriquement le contenu "parce qu'il ne renferme aucune citation directe."

Fréquents mécontentements

M. Leiterman a ensuite entrepris de défendre l'émission. Il a déclaré que le public s'inquiète au sujet de la "survie et de l'intégrité" de Seven Days et qu'il est généralement d'avis que l'émission est "utile et importante".

Il a ajouté que son personnel fait de son mieux pour présenter une émission couvrant les sujets controversés.

"Si l'émission était mauvaise", a dit M. Leiterman, "tout ce que Radio-Canada avait à faire était d'en traiter avec les séalisateurs et non pas avec les coanimateurs".

Lorsqu'on lui a demandé si la direction de Radio-Canada avait déjà manifesté son contentement au sujet du contenu de l'émission, M. Leiterman a répondu : "Oui, souvent". Il a refusé de faire tout autre commentaire.

"C'est une erreur de la part de la direction tout aussi bien que de la nôtre de prendre une position qui rendrait impossible tout règlement de la dispute", a dit M. Leiterman.

Dans une interview qu'il a accordée après la conférence, M. Leiterman s'est dit d'avis que M. Ouimet retarde sa décision au sujet d'un ultimatum qui lui a été envoyé par les membres de l'Association qui groupe 70 membres.

Réponse de Halifax

Le groupe a envoyé mardi un télégramme à M. Ouimet à Halifax, le menaçant de retirer leurs services à la Sociétés d'Etat, à moins que Radio-Canada consente à entreprendre des négociations au sujet de la réinstallation de LaPierre et de Watson.

A Halifax, hier soir, le président Ouimet a déclaré qu'il tentera de rencontrer personnellement la semaine prochaine les réalisateurs de télévision de Toronto afin de discuter avec eux des congédiements.

M. Ouimet, qui assiste, à Halifax, à une réunion du bureau de direction de Radio-Canada, a également déclaré qu'il est prêt, entre-temps, à organiser une rencontre entre des dirigeants de Radio-Canada autres que lui-même et les réalisateurs, s'ils le désirent.

Cette rencontre pourrait avoir lieu aujourd'hui même, jeudi.

Le télégramme de M. Ouimet était adressé à M. Tom Koch, président de l'Association des réalisateurs de télévision de Toronto.

L'Association des réalisateurs d'Ottawa a endossé la requête de celle de Toronto et elle a, elle aussi, fait parvenir à M. Ouimet un télégramme lui demandant d'entamer des négociations au sujet du congédiement de Watson et LaPierre.

Les réalisateurs d'Ottawa avaient demandé à M. Ouimet de leur donner "l'assurance" de telles négociations avant 5 h. p.m., mercredi.

A l'usine de la Price

Le président de la CSN d'Alma tentera d'identifier ceux qui ont endommagé son auto

ALMA (P.C.) — Le président du Conseil des syndicats nationaux d'Alma, M. Jean-Marie Ouellet, tenterait d'identifier ceux qui ont causé des dommages évalués à $700 à son automobile, lundi, aux barrières de l'usine de la compagnie Price Ltée, à Alma, dans l'intention d'intenter des poursuites contre eux.

Une centaine de manifestants, alors identifiés comme membres du Syndicat national de la construction du Lac-Saint-Jean (CSN), s'en sont pris au véhicule du chef ouvrier qui les invitait au plus grand calme dans leurs revendications auprès de la compagnie américaine Rust Associated, chargée de l'agrandissement du moulin à papier de la compagnie Price dans cette localité.

La Rust Associated, venue à Alma avec une cinquantaine d'ouvriers américains spécialisés, membres de la Northern Shore Building Trade (FAT-COI), exigerait que les ouvriers québécois désireux de travailler à son emploi adhèrent à ce dernier syndicat pour une vingtaine de mois, ce que refusent les syndiqués de la CSN.

M. Ouellet affirme qu'il doit agir avec circonspection dans ses recherches, car sa responsabilité sociale est en jeu. "Je ne veux pas envenimer ce conflit déjà assez épineux", dit-il,

Il estime que cet acte de violence pourrait avoir des répercussions malsaines, surtout si l'on découvre que ceux qui ont fait le coup ne sont pas membres de la CSN, fait qu'il croit fort possible. Selon des témoignages qu'il a recueillis, l'incident serait attribuable à des "agitateurs notoires".

AVEC GARDES

Le chef syndical d'Alma fait remarquer, d'autre part, que M. Roger Perreault, directeur d'organisation québécois de l'Union internationale des métiers de la construction (FAT-COI), est arrivé mardi à Alma, avec une dizaine de gardes du corps qui se sont postés à l'entrée de l'usine de la compagnie Price.

"De telles façons d'agir", déclare M. Ouellet, "ont été employées à maintes reprises et l'expérience a prouvé que des actes de violence ont suivi."

On apprend par ailleurs que M. Jean-Charles Gobeil, entrepreneur d'Alma, a signé une pétition en vue d'une ordonnance de séquestre des biens de la compagnie Rust Associated. L'entrepreneur réclame un montant de $65,200 que cette dernière compagnie aurait négligé de payer pour des travaux d'excavation terminés depuis le 2 mars.

Québec n'a demandé aucune aide

OTTAWA. (P.C.) — Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, M. Arthur Laing, a fait savoir hier que le gouvernement du Québec n'avait demandé aucune aide au gouvernement fédéral pour la reconstruction du site historique de Trois-Rivières connu sous le nom de Vieilles Forges du Saint-Maurice.

M. Laing répondait à une question écrite de M. J.-A. Mongrain, indépendant de Trois-Rivières.

M. Laing a précisé que ce lieu historique appartient au Québec et que le gouvernement de cette province n'a soumis aucune demande d'aide.

Du 1er MAI au 30 NOVEMBRE

Traversez

le magnifique St-Laurent à bord d'un traversier de luxe le v/m TRANS-ST-LAURENT

La route la plus courte la traversée la plus rapide entre

RIVIÈRE-DU-LOUP & ST-SIMÉON

4 TRAVERSÉES QUOTIDIENNES

De Rivière-du-Loup: 8h 30 a.m., 11h 45 a.m., 3h 15 p.m., (et 8h 30 p.m., du 20 juin au 6 septembre).

De St-Siméon: 10h 00 a.m., 1h 30 p.m., 4h 45 p.m., (et 8h 00 p.m., du 20 juin au 6 septembre).

Peut recevoir 70 automobiles et 450 passagers de pont. Correspondance à St-Siméon avec l'autobus de Chicoutimi. Repas servis à bord.



LA TRAVERSE RIVIÈRE-DU-LOUP • ST-SIMÉON LTÉE

Rivière-du-Loup, Qué. • 862-5094

L'exemple de deux peuples qui vivent dans l'harmonie

OTTAWA. — (P. C.) — Le ministre des Mines, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré aujourd'hui que la plus grande contribution que le Canada peut apporter à la paix dans le monde est l'exemple de deux peuples dq'origine et de cultures différentes qui vivent dans l'harmonie.

Alors que le monde se centralise de plus en plus dans de grands blocs politiques et économiques, il faudra que des peuples différents apprennent à vivre ensemble, a-t-il dit.

M. Pépin a pris la parole lors de l'ouverture d'un symposium de trois jours de géochimistes que commandite le Comité national sur la recherche géologique.

Il a exprimé l'espoir que l'implantation du bilinguisme dans le fonctionnarisme fédéral contribue à populariser la langue française au Canada.

"Dans un proche avenir, les scientifiques canadiens donneront au monde l'exemple d'une organisation politique dans laquelle des individus d'origines différentes travaillent dans la plus complète harmonie."

M. Pépin a également fait appel aux quelques centaines de géologistes et géochimistes réunis pour qu'ils aident à éduquer l'opinion publique sur le besoin d'une plus grande coopération entre le gouvernement canadien et les gouvernements étrangers et entre les gouvernements, les universités et l'industrie.

L'heure des plaidoiries a sonné, la sentence de Yvon Dupuis devrait être connue aujourd'hui

SHERBROOKE. (P.C.). — L'heure des plaidoiries a sonné au procès Dupuis, qui a débuté le 14 mars aux assises criminelles de Sherbrooke après plusieurs délais et un changement de venue. La défense a clos sa preuve hier matin après avoir fait entendre l'épouse de l'accusé, Mme Roberte Dupuis, comme dernier témoin. La poursuite, qui avait auparavant appelé près d'une quarantaine de témoins, dont deux ministres, MM. Guy Favreau et Eric Kierans, n'a pas fait de contre-preuve.

Les deux procureurs avaient la journée d'hier pour préparer leur plaidoirie. En vertu des règles de procédures, c'est Me Paul Martineau, pour la défense, devrait prendre la parole le premier jeudi matin. S'il n'avait pas présenté de témoin, il aurait eu droit de présenter sa plaidoirie après Me Jean Bienvenue, qui représente le ministère public. Après avoir reçu les instructions du juge Evender Veilleux, président du Tribunal, les jurés se retireront pour délibrer avant de rendre leur verdict.

Dupuis, qui est accusé d'avoir exigé ou reçu en 1961, pour lui ou pour d'autres, un pot-de-vin de $10,000 en vue de l'émission d'un permis de piste de course en faveur du Dr Roch Deslauriers, chiropraticien de St-Jean - Iberville - Napierville dans l'opopsition libérale à Ottawa. Il devait accéder au début de 1964 au poste de ministre d'Etat au sein du cabinet Pearson, dont il a été congédié un an plus tard par suite des rumeurs et des enquêtes auxquelles celles-ci ont donné lieu avant de déboucher sur des procédures judiciaires. Son procureur, Me Paul Martineau, lui-même ancien ministre conservateur au sein du Cabinet Diefenbaker, n'a été pressenti que la veille de l'ouverture du procès pour assumer la défense.

L'accusé a été le principal témoin pour sa propre défense. A plusieurs reprises il a qualifié M. Deslauriers de maître-chanteur. Ce dernier avait lui-même été le témoin le plus longuement entendu au cours de la preuve de la poursuite. En plus de M. Dupuis, deux témoins seulement ont été produits par la défense, soit M. Réal Roustau, membre influent de l'organisation libéral,e et la femme de l'accusé.

Celle-ci n'a fait qu'une brève apparition dans la boite aux témoins hier matin. La jeune femme, qui est mère de quatre enfants, a ét éinterrogée brièvement par Me Martineau sur le magasin de disque et d'instrumenis de musique que son mari avait à St-Jean en 1961. Elle a dit que c'est elle qui s'occupait de ce magasin et qui faisait les dépôts au compte de manque, précisant que ces dépôts étaient toujours faits en argent comptant. Le contre-interrogatoire de Me Bienvenue a été plus bref encore se résumant à cette simple question, qu'il a présenté comme un compliment: "Est-ce que je n'ai pas raison de dire que vous avez toujours été une épouse et une mère de famille exemplaire qui avez toujours souvenu votre mari ?"

Rousseau n'a pas été à l'emploi du Fédéral au cours des dernières années

Ottawa (P.C.) — M. Réal Rousseau n'a pas été à l'emploi du gouvernement fédéral au cours des dernières années, a fait savoir hier en Chambre Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat.

Mlle LaMarsh répondait à une question écrite de M. M. T. McCutcheon, conservateur de Lambton - Kent qui avait cru bon de s'informer au sujet de M. Rousseau après que son nom eût sorti le 23 juin 1965 relativement à l'enquête préliminaire de Yvon Dupuis, ancien ministre libéral sans portefeuille contre qui pèse une accusation de trafic d'influence.

M. McCutcheon demandait plus précisément si M. Rousseau avait été à l'emploi du gouvernement fédéral au cours des deux dernières années.

Un peuple intelligent

Le nombre d'illettrés au Japon, qui compte 98,000,000 habitants est égal à moins de un pour cent de la population totale.

Appât pour ouvriers

Un bon nombre de compagnies norvégiennes offrent des vacances payées en Espagne à leurs employés en retour de la promesse qu'ils travailleront durant tous les mois d'été.

173 prêts d'une somme totale de $19,300,354 approuvés en mars

OTTAWA (P.C.) — Le Bureau de mise en valeur et de prêts aux municipalités a annoncé mardi que 173 nouveaux prêts d'une somme totale de $19,300,354 avaient été approuvés en mars.

Ces prêts que se partageront 136 municipalités amènent à 2,469 le nombre total de prêts aux municipalités pour un total de $399,251,508.

Voici la liste des nouveaux prêts aux municipalités du Québec :

— St-Prosper : $24,301 pour la construction d'un hôtel de ville et de réservoirs pour la protection contre les incendies.

— Sainte-Jutine : $353,333 pour le système d'aqueduc et d'égouts.

— Rivière-au-Renard : $358,666 pour un réservoir d'eau et un système de distribution.

— Paspebiac ouest : $86,839, pour un système d'aqueduc et d'égouts.

— St-Alphonse : $103,825, réservoir d'eau et système d'égouts.

— Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland : $49,333 pour un système de réserve d'eau.

— St-Félix au Cap Rouge : $6,666, pour les égouts.

Le Québec a reçu jusqu'à maintenant 590 prêts pour une valeur totale de $115,344,660.

Grands jours d'économies!

chez les vendeurs Chrysler!

C'est une année de ventes-records pour les vendeurs Chrysler! Ils fêtent cet événement en vous offrant des valeurs merveilleuses à des prix économiques. Achetez maintenant ET ÉCONOMISEZ!

Plymouth FURY

Economisez sur la belle Fury! C'est la puissance même car elle est dotée d'un vaste choix de moteurs allant jusqu'au Commando V-8 de 440 po. cu. Tout confort, la Fury vous propose un grand choix de caractéristiques sportives. C'est la voiture de l'homme d'action!



Sport Fury — hardtop à 2 portes Empattement de 119"

Belvedere

Economisez plus que jamais en ce moment sur la toute nouvelle Belvedere créée pour le budget des jeunes familles. Trois belles séries avec un choix de moteurs V-8 ou 6 cylindres. Adoptez la Belvedere . . . son prix est LOGIQUE!

Belvedere Satellite — hardtop à 2 portes Empattement de 116"



Coronet... par Dodge

Economisez sur la Coronet — la voiture surboum par Dodge offerte en 3 séries dynamiques. Vous économiserez davantage encore si vous choisissez un des 10 modèles équipés, sur demande, du fameux moteur Commando V-8 de 383 po. cu. La surboum! Coronet par Dodge! C'est dans l'vent!



Coronet 500 — hardtop à 2 portes Empattement de 117"

Dodge

En ce moment plus que jamais la Dodge, "c'est beaucoup plus au prix voulu"! Economisez sur une grande voiture entout . . . sauf le prix! Grande performance avec un choix de moteurs allant jusqu'au puissant moteur 440 po. cu. La Dodge, grande aussi par son luxe et sa souplesse, "c'est beaucoup plus au prix voulu"!



Dodge Monaco — hardtop à 2 portes Empattement de 121"

CHRYSLER

Il n'a jamais été si facile de profiter de la joie de vivre Chrysler! C'est une voiture suprêmement luxueuse dotée des plus puissants moteurs jamais construits par Chrysler. Distinguez-vous, achetez une Chrysler!



Chrysler Sport 300 — hardtop à 2 portes Empattement de 124"

Valiant

La popularité de la Valiant vous est profitable en ce moment. D'année en année, elle surclasse toutes les voitures de sa catégorie en popularité et, cette année plus que jamais, la valeur de la Valiant est insurpassable!



Signet décapotable Empattement de 111"

GARANTIE DE 5 ANS 50,000 MILLES DE ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

La protection la plus avantageuse au Canada qui garantit le rouage d'entraînement pour 5 ans ou 50,000 milles, selon le cas, contre tout défaut de matériel ou de fabrication, pièces et main-d'oeuvre comprises. Votre vendeur Chrysler sera heureux de vous donner plus de détails.



Il y a des économies 'du tonnerre' chez ces vendeurs Chrysler!

OFFRE GRATUITE! GUIDE DE VRAIE VALEUR POUR L'ACHETEUR DE NOUVELLES VOITURES — Des données comparatives sur les voitures 1966 les plus populaires pour vous aider à choisir votre nouvelle voiture. CHEZ VOTRE VENDEUR CHRYSLER C'EST GRATUIT!

R. TANGUAY AUTOMOBILES, LTEE
Rond-Point, Lévis, P.Q.

CHOUINARD AUTOMOBILES, INC.
150 boul. St-Sacrement, Québec 8, P.Q.

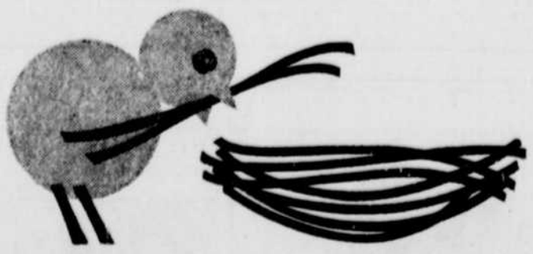
UNIVERSAL AUTO LIMITEE
777, 1ère Avenue, Québec 3, P.Q.

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES, INC.
Rond-Point, Lévis, P.Q.

CHAMPOUX AUTOMOBILES INC.
2015, boul. Charest-Ouest, Ste-Foy, P.Q.

CHRYSLER CANADA LTD.

Aujourd'hui...pour demain



ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Les Obligations d'Épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

Il y a 2,162 dépositaires "SICO" dans l'Est du Canada. Voici ceux de la région de Québec et des régions du Nord et de l'Est de la Province.

QUEBEC ET REGION

BROUSSEAU & FRERES LTEE
631, 3ième avenue, Québec.

RENE HUOT INC.
767 Fleury, Québec.

J.-A. DORVAL ENR.
298 d'Aiguillon, Québec.

EMILE LAMONTAGNE
231 107e Rue, St-Grégoire, Ville Montmorency.

ALPHONSE TRUDELLE
2007, Laverdière, Ville du Berger.

QUINCAILLERIE SILLERY ENR.
1341, rue Maguire, Sillery.

QUINCAILLERIE FRIGON ENR.
2378, rue Maufils, Québec.

QUINC. DESLAURIERS INC.
8463, Henri-Bourassa, Charlesbourg.

L.G. POWER SAWMILLS LTD
3645, boul. Ste-Anne, Beauport.

LACHANCE & FILS INC.
305, 17ième Rue, Québec.

QUINCAILLERIE COTE
1398, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

LEO CARRIER
435, Bl. Pie XI, Val St-Michel.

QUINC. ROLLAND THERRIEN
8 rue Pie XII, Beauport.

ARTAPIS ENR.
3368, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy

QUINCAILLERIE FALAISE ENR.
2322, de la Falaise, Sillery.

ANDRE GRAVEL
332, Villeneuve, Ville du Berger.

DROUIN & DROUIN LTEE
2490, 1ère Avenue, Québec.

FLIBOTTE & FILS LTEE
666, avenue des Oblats, Québec.

QUINCAILLERIE LABERGE INC.
564, avenue Royale, Beauport.

MATERIO INC.
355, rue Dupuy, Québec.

J.-A. COTE
Lac Edouard.

J.-ROLLAND AUCLAIR
27, rue St-Joseph, Loretteville.

ISIDORE GARON LTEE
2901, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

BOUCHARD & MORIN ENR.
2311, Terrasse Cadieux, Courville.

J.-L. LESSARD INC.
1575, ave. du Parc, Ste-Foy.

CIE PAQUET LTEE
845, St-Joseph est, Québec.

LAURENT DESJARDINS
47, St-Charles, St-Ambroise, Loretteville.

DECORA ENR.
55 Boul. Talbot, Notre-Dame-des-Laurentides.

GILLES GUILLEMETTE
390, rue Ste-Brigitte, Laval.

MARCHANDS UNIS INC.
2966, Boul. Ste-Anne, Québec.

HENRI CANTIN
8140, 1ère Avenue, Charlesbourg.

NAPOLEON MONTREUIL
1512, ave. Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

J.-A. DROUIN
St-Emile.

PHILIPPE BEDARD
Lac St-Charles.

J.-P. BOUCHARD
398, ave. Ruel, Ville Montmorency.

C.-A. GRENIER ENR.
202, Arago ouest, Québec.

G.-A. RATTE
302, Taschereau, Québec.

J.-A. DROUIN
Valcartier Village.

ADRIEN PELLETIER
1585, de Meulles, Québec.

PAUL GOUDREAULT
83, Boul. Masson, Les Saules.

J.-ALDERIC GAUTHIER
145, de l'Eglise, Ste-Thérèse de Lisieux.

JOS. MORNEAU INC.
850, 47e Rue est, Charlesbourg.

GRECO ENR.
207 du Pont, Québec.

RAYMOND POULIN
Stoneham.

QUINCAILLERIE VITRAY
1588, Vitré, Québec.

DOMINION LOGG & CONT. LTD
339 boul, Ste-Anne, Québec.

ROGER LETOURNEAU
St-Jean, Ile d'Orléans.

SOC. COOP. AGR. STE-ANNE
Ste-Anne de Beaupré.

GEORGES GUILMETTE
St-Joachim.

SOC. COOP. AGR. ST-PIERRE
St-Pierre, Ile d'Orléans.

ALPHONSE GARIEPY
6605, ave. Royale, Ange-Gardien.

AIME LEPAGE
St-François, Ile d'Orléans.

ROBERT MORENCY
Ste-Famille, Ile d'Orléans.

P.-H. GOSSELIN
St-Laurent, Ile d'Orléans.

PHILIPPE LACHANCE
St-Féréol.

LOUIS LACHANCE
St-Tite des Caps.

J.-P. BLAIS
Ste-Pétronille, Ile d'Orléans.

LORENZO VEZINA
8074, Royale, Boischatel.

EMILE GARIEPY
Château-Richer.

MAURICE MARTINEAU
8152, ave. Royale, Château-Richer.

PAUL-E. LABRANCHE
1133, boul. Ste-Anne, Beaupré.

OVILA CAREAU ENR.
St-Gérard Majella.

JUNEAU & FRERE INC.
550, 3ième Avenue, Québec.

PIERRE-CHS GRENIER INC.
182, ave. Plante, Québec.

ABITIBI

EVARISTE CHEVALIER
Authier.

ROMEO MORIN
Normétal, Abitibi ouest.

LOUIS ROCHETTE
Dupuy.

GERARD PICARD
Cierval, Abitibi ouest.

WILLIAM GENDRON
Val St-Gilles, Abitibi ouest.

PAUL-HENRI LAVOIE
Val Paradis.

ANDRE FORTIN
Vilbois.

RODOLPHE THEROUX
Barraute.

LABRECHE & FRERE ENR.
Amos.

JOS. BEDARD
Duparquet.

GERARD BARRETTE
Rémigny, Rouyn Noranda.

JEAN-MARIE HARVEY
39, ave. Perry Chapais Abitibi Est

ST-AUBIN INC.
Lasarre, Abitibi ouest.

SYNDICAT COOPERATIF AGRICOLE STE-GERMAINE
Ste-Germaine Boulé, Abitibi ouest.

J.-L.-LOMER LESSARD
Granada, Rouyn Noranda.

JOLICOEUR & STE-CROIX
Malartic.

ARTHABASKA

DUCHARME & FRERE ENR.
St-Albert.

PAMPHILE AVOINE
1, rue Gingras, Warwick.

ALBERIC GENTES ENR.
Defoy Station.

BERNARD BOUCHER
Ste-Clothilde.

ERNEST BROCHU
Ste-Séraphine.

JEREMIE MAYRAND & FRERES
Tingwick.

JEAN-LOUIS BERGERON
St-Valère.

BENOIT HOULE
St-Rosaire.

ELPHEGE DIONNE
Ste-Elisabeth.

YVON D'AIGLE
39, rue Laurier, Arthabaska.

ROBERT BARIL
1A, St-Dominique, Victoriaville.

JACQUES PELLERIN
85, rue St-Jacques, Princeville.

BEAUCE

PAUL-HERVE PAQUET
St-Côme.

GILLES POULIN
St-Victor.

LUCIEN BOLDUC
St-Ephrem de Tring.

ALPHONSE ST-HILAIRE
St-Anges.

P.-E. VACHON
St-Elzéar.

J.-A. CHAMPAGNE ENR.
St-Honoré.

P.-A. FORTIN
St-Martin.

MARCHE CENTRAL ENR.
Vallée Jonction.

RENAUD CHAMPAGNE
Tring Jonction.

ADRIEN VACHON
St-Gédéon.

ARMAND ROULEAU
Leeds Station.

ROGER BOISSONNEAULT
St-Pierre de Broughton.

J.-DENIS GAUTHIER
East Broughton.

ODILAS QUIRION
567, 1ère ave., St-Georges Est.

BERNARD FECTEAU
Ste-Marie.

BELLECHASSE

ROBERT PINEL
St-Damien.

N.-P. PICARD
St-Philémon.

J.-E.-A. AUDET
St-Lazare.

EUGENE CAMPAGNA
St-Camille.

EPICERIE ROY ENR.
St-Charles.

EDOUARD NADEAU
St-Gervais.

GEORGES MERCIER
Ste-Sabine.

ADRIEN GAGNE
St-Magloire.

ROSAIRE BRETON
La Durantaye.

FERNAND FRADET
St-Raphael.

HERVE MERCIER
Armagh.

CHARLES BRISSON
St-Michel.

ALBERT ROY
St-Nérée.

ADRIEN GAGNE
St-Magloire

BONAVENTURE

SYNDICAT COOP. LA LIBERTE
Maria.

BUGEAUD & BUGEAUD FRERES
St-Charles de Caplan.

SYNDICAT COOP. L'ASCENSION
L'Ascension.

EDGAR ANGLEHART
Gascons ouest.

MAGASIN CO-OP
B. P. Biron.

LEOPOLD BRIAND
Clemville.

ROCH AUBIN
Route Rurale no 2.

LEONARD POIRIER
St-Elzéar.

AMEDEE ROBERGE
C. P. 43, Bonaventure.

FRANCIS GRENIER
St-Godefrol.

SOC. COOP. DES PECHEURS
Carleton.

CHARLEVOIX

EPIPHANE BELLEY
St-Siméon.

J.-A. GIRARD
La Malbaie.

PAUL-E. BHERER
St-Fidèle.

LEOPOLD PAGE & FILS
Baie St-Paul.

J.-MERIDEE MALTAIS
St-Aimé des Lacs.

CYRIAS DUFOUR
Baie Ste-Catherine.

LUCIEN LAVOIE & FILS LTEE
Rivière Mailloux.

CAMILLE DUCHESNE ENR.
St-Irénée.

G.-HENRI TREMBLAY
Les Eboulements.

ADJUTOR SIMARD INC.
Pointe-au-Pic.

ANTOINE GUILMETTE
78, St-Joseph, Baie St-Paul.

C.-A. BROUILLARD LTEE
St-Siméon.

LEGER BOUCHARD
St-Urbain.

ARTHUR DESGAGNES
Ile-aux-Coudres.

EDMOND TREMBLAY
St-Joseph-de-la-Rive.

JEAN-RENE TREMBLAY
St-Bernard-sur-Mer.

ARTHUR DESCHENES
Cap-à-l'Aigle.

HORACE DESGAGNES
St-Bernard-sur-Mer.

JACQUES BOUCHARD
Petite Rivière St-François.

LEGER BOUCHARD
St-Urbain.

LIONEL BOUCHARD
Petite Rivière St-François.

LA CENTRALE DU MEUBLE INC.
40, ave. St-Philippe, Clermont.

CHICOUTIMI

J.-J. TREMBLAY ENR.
St-Jean-Vianney.

LEFRANÇOIS & FILS LTEE
558, St-Dominique, Jonquière.

LORENZO LAROUCHE
223, Ste-Famille, Kénogami.

SYNDICAT COOPERATIF AGRICOLE ST-CHARLES
St-Charles Borromée.

RENE DUBOIS
Larouche.

SYNDICAT COOP. ST-NAZAIRE
St-Nazaire.

SYNDICAT COOP. GRANDE BAIE
Grande Baie.

C.-E. BOUDREAULT
Rivière Eternité.

JOS. DUFOUR
153, St-Léandre, Jonquière.

MAILLOUX & FILS ENR.
761, rue St-Dominique, Jonquière.

J.-A. POTVIN
St-Félix d'Otis.

DESFORGES & FILS ENR.
300, rue Ste-Anne, Chicoutimi.

C. GRENON & FILS LTEE
Ste-Rose du Nord.

NAZAIRE HOUDE
Petit Saguenay.

CHARLES-EDOUARD TREMBLAY
Anse St-Jean.

MARCHE RACINE INC.
244, rue Racine, Arvida.

BOUCHERIE DAVIS LTEE
327, rue Davis, Arvida.

SYNDICAT COOP. AGRICOLE
149, rue St-Jean, Jonquière.

MAGASIN DE L'AUBAINE
Rang St-Jean-Baptiste.

ANTONIO BLANCHETTE
475, Dream, Chicoutimi.

CIE J.-O. BOUDREAULT LTEE
Anse St-Jean

GILBERT BRASSARD
1806, Boul. St-Ignace, Chicoutimi.

EPICERIE MONTCALM ENR.
606, ave Montcalm, Chicoutimi.

FERRONNERIE GENERALE LTEE
423, rue Racine Est, Chicoutimi.

LOUIS-HENRI BOUDREAULT
Anse St-Jean.

LEONCE COTE
1825, Roussel, Chicoutimi-Nord.

DORCHESTER

ADRIEN BOUCHARD
Ste-Germaine Station.

MAGASIN CO-OP
St-Zacharie.

GEORGES BILODEAU
St-Isidore.

J.-A. CLOUTIER & FILS
St-Odilon.

JOS. BROCHU
Scott Jonction.

CLOUTIER & FRERES
Frampton.

PHILIPPE TAWELL
St-Léon de Standon.

J.-H. LAROCHELLE
St-Prosper.

JOS. GUILLEMETTE
St-Malachie.

JULIEN FOURNIER
St-Anselme.

EUGENE NADEAU
Ste-Marguerite.

ALFRED LAROCHELLE
Ste-Hénédine.

GERARD LACASSE
C. P. 175, Ste-Claire.

CONRAD TANGUAY
Ste-Justine.

JOS. NADEAU
Ste-Rose, Village.

FLORIAN BERNARD
Ste-Rose Station.

HENRY CHABOT
St-Cyprien.

HERVE FAUCHER
St-Louis.

LOUIS-PHILIPPE MERCIER
St-Luc.

ROMEO NADEAU
Ste-Germaine.

VICTOR ALLEN
Ste-Aurélie.

FRONTENAC

G.-H. FORTIN
St-Sébastien.

J.-E. CLOUTIER & FILS
37, Salaberry, Lac Mégantic.

HENRI NADEAU
Notre-Dame de la Guadeloupe.

J.-A. LACROIX
St-Ludger.

LEO BILODEAU
Courcelles.

RAYMOND BRETON
Stornoway.

LUCIEN HALLEE
St-Romain.

JULIEN GENDREAU
St-Samuel.

JOSEPH FAUCHER
St-Méthode.

GASPE

J.-E. BEAUDOIN
Cloridorme, Gaspé Nord.

SOC. COOP. LA PROTECTION
Rivière au Renard.

SOCIETE COOP. LE BLOC
Cap des Rosiers.

A. COUTURIER & FILS LTEE
Marsoui.

J.-P. CAMERON
Cap Chat.

EMMANUEL LELIEVRE
Ste-Thérèse.

JEAN-LUC LAFLAMME
Pellegrin.

HERMENEGILDE HUET
Pointe à la Frégate.

MAURICE LEFRANÇOIS
Ste-Anne-des-Monts.

CENTRE D'ACHATS GRANDE VALLEE
Grande Vallée.

LIONEL BOULAY
Anse à Valleau.

J.-GERARD METHOT
Grande Rivière.

P.-H. COTTON
Anse au Griffon.

A. BEAULIEU
Mont-Louis.

GERARD BEAULIEU
Rivière Madeleine.

LUC RIOUX
Ruisseau à Rebours.

LES ENTR. MURDOCHVILLE
Murdochville.

SOUTH BAY LUMBER CO. LTD
Gaspé.

SOUTH BAY LUMBER LTD
Chandler.

LES ENTREPRISES ENR.
Newport Centre.

JEAN-NOEL ROSS
St-Joachim de Tourelle.

KAMOURASKA

SOCIETE LA RIVERAINE
Rivière Ouelle.

ROBERT THEBERGE
St-Eleuthère.

ISIDORE TARDIF
Ste-Hélène.

G. LEMIEUX
St-Athanase.

HENRI BERUBE
St-Joseph.

PHILIPPE BOSSE
Kamouraska.

J.-N. DIONNE
St-Pacôme.

ROGER CHAMARD
St-Alexandre.

ARMAND ST-ONGE
Mont-Carmel.

SYNDICAT DES CULTIVATEURS ENR.
St-André.

CHAPLEAU & FILS ENR.
St-Pascal.

MAGASIN CO-OP
St-Denis.

ISIDORE L'ANGLAIS
St-Philippe de Néri.

LUDOVIC LEVESQUE
St-Gabriel Lallemant.

LAC ST-JEAN

LEOPOLD LINDSAY
Ste-Monique.

MARCHE RENAUD ENR.
L'Ascension.

LAURENT BOILY ENR.
25, Gagné, Alma.

ALDERIC LESSARD LTEE
287, Champagnat, Alma.

SYNDICAT COOPERATIF
Hébertville Village.

CLAUDE TREMBLAY
Ile Maligne.

JEAN-MARIE PILOTE
Bégin.

MARCHE BENOIT ENR.
Boul. St-Jude, Alma.

MARCHE ILE MALIGNE LTEE
Ile Maligne.

GILBERT GIRARD
St-Coeur de Marie.

SYNDICAT COOP. ST-HENRI
St-Henri de Taillon.

DAVID GAUTHIER
St-Henri de Taillon.

SYNDICAT COOPERATIF AGRICOLE STE-CROIX
Ste-Croix.

MAGASIN CO-OP
Desbiens Mills.

BOILY & CIE LTEE
660, rue DuPont, Alma.

LEVIS

J.-N. LAFLAMME ENR.
1106, rue Commerciale, St-Romuald.

J.-A. ROY ENR.
558, rue St-Joseph, Lauzon.

QUINCAILLERIE MARTEL
720, 9ième Avenue, Charny.

J.-A. ROY
Centre d'Achats, Rond-Point, Lévis.

J.-L. DEMERS LTEE
37, Commerciale, Lévis.

LOUIS CARRIER
Pintendre.

J.-E. CAMPAGNA
St-Henri.

JOS. BOUTIN
Breakeyville.

JOS. BOUTIN ENR.
126, St-Augustin, Breakeyville.

CONRAD FONTAINE
St-Lambert.

DENIS FORTIER
St-Etienne de Lauzon.

A. ROBERGE & FILS
St-Jean Chrysostome.

MATERIAUX DUPONT INC.
St-Nicolas, Route 3.

L'ISLET

WILFRID KIROUAC
St-Cyrille.

MAGASIN CO-OP
L'Isletville.

GILBERT PELLETIER
St-Roch des Aulnaies.

EDMOUR THEBERGE
St-Eugène.

LIONEL PELLETIER
St-Marcel.

WILFRID BRUNELLE
St-Pamphile.

ARMAND PELLETIER
St-Adalbert.

JUDE FOURNIER
C.P. 83, St-Jean Port-Joli.

E. BELANGER & FILS ENR.
Ste-Louise.

A. DUVAL ENR.
Ste-Perpétue.

LOTBINIERE

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SYLVESTRE
St-Sylvestre.

SOC. COOP. ST-JACQUES
St-Jacques de Parisville.

COOP. AGRICOLE PATRICE
St-Patrice de Beaurivage.

A.-G. MONTMINY
St-Gilles.

C.-E. BEAUDET
Leclercville.

ARMAND LACHANCE
St-Narcisse.

ALBERIC BEDARD
Ste-Agathe.

J.-ARMAND LAROCHE
St-Flavien.

LAVAL GODBOUT
Lotbinière.

J.-R. LAQUERRE LTEE
Fortierville.

MAURICE HAMEL
Ste-Croix.

LAURENT CHAUVETTE
Villeroy.

MATANE

ARMAND GAUTHIER
Petite Matane.

J.-X. LEVESQUE LTEE
85, Boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli.

LEO GAUTHIER
St-René Goupil.

ALBERT OTIS
C. P. 535, Matane sur Mer.

CENTRE DE PEINTURE MATANE
Matane.

SPECIALITES DU MEUBLE
Price.

ALPHEE PELLETIER
St-Octave.

ROLAND BOUCHER
St-Ulric.

MATAPEDIA

GEORGES BERNARD
Ste-Marguerite-Marie.

ALPHONSE LAPLANTE
Causapscal.

GODARD IMBEAULT
St-Léon Le Grand.

LE FOYER CANADIEN LTEE
B. P. 148, Amqui.

LEO TREMBLAY
Sayabec.

SYNDICAT COOPERATIF
La Rédemption.

LA REDEMPTION
St-Zénon.

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ST-ZENON
St-Zénon.

MARCHE DU LAC ENR.
Lac au Saumon.

ARMAND JOUBERT
St-Cléophas.

VIATEUR RIOUX
Padoue.

THIBEAULT & FRERE
St-Moise.

EMILE POULIN
St-Vianney.

MARIUS LANDRY
St-Noël.

PHILIPPE BELANGER
St-Irénée.

ALEXIS CARON
St-Damase.

P.-E. GAGNON
Ste-Jeanne.

LUCIEN SOUCY
St-Alexandre des Lacs.

LEANDRE SIMARD
St-Tharcisius.

ROMEO DESCHENES
Ste-Paule.

MARCHE SIMARD
Val-Brillant.

PIERRE BERGERON ENR.
rue St-Jacques Nord, Causapscal.

MEGANTIC

RAYMOND GINGRAS
Lauzierville.

ALFRED FILLION
Lyster.

WILLIAM LANDRY
Sacré-Coeur de Marie.

MARC PAYEUR
St-Pierre-Baptiste.

FERRONNERIE DE L'AMIANTE ENR.
Rue Lamennais, Black Lake.

BERNARD GIGUERE
Robertsonville.

ROLAND FRADET
Inverness.

JOSEPH CRYANS
Pontbriand.

REMI ALLARD
Coleraine.

GERARD YACHON
219, rue Dodier, Thetford-Mines.

ALBERT HOUDE
1801, rue Savoie, Plessisville.

J.-E. FERLAND LTEE
55, Notre-Dame sud, Thetford-Mines.

MONTMAGNY

ALPHONSE FORGUES
Berthier.

HECTOR NADEAU
St-Fabien de Panet.

HECTOR GUILLEMETTE
St-Juste.

PAUL PROULX
St-Paul Est.

JOSEPH-E. AUBE
Ste-Euphémie.

J.-L. GAUDREAU
St-Paul du Buton.

CYRILLE BELANGER
Ste-Lucie.

G.-A. FAUCHON
Notre-Dame du Rosaire.

LOUIS-JACQUES DUMAS
Morigeau.

GIASSON INC.
52, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

LEO DEROY
Cap St-Ignace.

E.-N. BOSSE
Lac Frontière.

ALBERT CARBONNEAU
Bernatchez.

NICOLET

REAL MAILHOT
Bécancour.

CLIFFORD GOUPILLE
Aston Jonction.

EDGAR BOISSONNEAULT
Ste-Sophie de Levrard.

BRUNO SULLIVAN
Ste-Perpétue.

JEAN CORMIER
Ste-Gertrude.

EVARISTE CROTEAU
Bécancour.

AMEDEE NADEAU
Nicolet.

HENRI DESAULNIERS
St-Wenceslas.

PAUL LESIEUR
St-Grégoire Le Grand.

J.-A. CARDIN
St-Célestin.

BERNARD PINARD
Ste-Monique.

YVON BOUVETTE ENR.
Ste-Angèle de Laval.

ANATOLE HEBERT
St-Léonard.

GEORGES TREMBLAY
Manseau.

PORTNEUF

JEAN DENIS LTEE
St-Raymond.

A. LANGLOIS
Ste-Christine.

JULES TESSIER
St-Thuribe.

EDOUARD VERREAULT
St-Léonard.

ALEX. MATTE
St-Basile.

EMILIEN AUDET
St-Alban.

J.-C. THIBEAULT
St-Augustin.

JEAN-PAUL CAUCHON
St-Ubald.

J.-R. MATHIEU
Donnacona.

FRENETTE & FRERE LTEE
Portneuf.

OMER JUNEAU
Ste-Catherine.

CLEMENT MARCOTTE
St-Marc des Carrières.

J.-P.-E. GERMAIN ENR.
Pont-Rouge.

JOS. PERRON ENR.
Rivière-à-Pierre.

L.-PHILIPPE GODIN ENR.
Les Ecureuils.

ROGER FRENETTE
Cap-Santé.

ERNEST PARENT
Neuville.

JEAN DUSSEAULT
Les Ecureuils.

LUCIEN GODIN
St-Isidore.

RAYMOND PARE
Deschambault.

LEO LAVALLEE
Lac-aux-Sables.

CHARLES BOUTET
Lac Sergent.

ROBERVAL

GERARD LEMAY
Chambord.

FERNAND PLOURDE
Albanel.

POTVIN & FRERES LTEE
82, Notre-Dame, St-Félicien.

LORENZO MARTEL
Rang Double, St-Félicien.

JOS. GAUTHIER
Chambord.

OVILA DUCHESNE
Notre-Dame de la Doré.

SYNDICAT COOPERATIF ST-METHODE
St-Méthode.

SOCIETE AGRICOLE ST-EUGENE
St-Eugène.

EDOUARD NIQUET
St-Augustin.

PHILIPPE BERNIER
Lac Bouchette.

SOC. AGRICOLE ST-FRANÇOIS
St-François-de-Sales.

CHS-HENRI DION
Normandin.

HENRI PELCHAT
Girardville.

RIMOUSKI

ANTOINE GUIMONT
Ste-Angèle, Mercier.

J.-B. LAVOIE
Luceville.

ALPHONSE CARON
Ste-Luce.

ADEODAT GAGNON
St-Donat.

ANTOINE MICHAUD
St-Fabien.

RODO ENR.
292A St-Germain.

LAURA SIROIS
St-Gabriel.

J.-B. TREMBLAY
Les Hauteurs

L.-B. RUEST
St-Anaclet Station

SOC. COOPERATIVE ST-DONAT
St-Donat

W. DUMONT
St-Médard

ROMEO SAUCIER
St-Guy

RIVIERE-DU-LOUP

THEODORE COTE
Ile Verte

ROMUALD THERIAULT
St-Paul de la Croix

EMILE DUMONT
St-Cyprien

AIME RIVARD
Cacouna

THOMAS MICHAUD
St-Epiphane

J.-ROLAND BERUBE
St-Arsène

DOMINIQUE BELZILE
128, Notre-Dame Trois-Pistoles

QUINCAILLERIE CENTRALE ENR.
246, Lafontaine Rivière-du-Loup

SAGUENAY

ISIDORE BEAUDOIN
Baie Comeau

ALBERT LANGLOIS
Pointe aux Anglais

MAGASIN LEFEBVRE ENRG.
Port Cartier

ST-REGIS TIMBER CO. LTD
Godbout

JOACHIM TREMBLAY ENRG.
Pentecôte

EMILIEN LANDRY LTEE
Natashquan

ALPHONSE LEBLANC
Longue Pointe Mingnan

EMILIEN LANDRY LTEE
Rivière Aguanish

ALBERT DERAPS
Rivière Aguanish

ERNEST LELIEVRE
Rivière au Tonnerre

JOSEPH CASSIVI
Baie Johans Beetz

ROBERT POIRIER
Magpie

JOS MILLER
Betsiamites

MOREL LAPOINTE
Les Bergeronnes

ALLARD 5-10-15 LTEE
Gagnonville

WALLACE HUARD
C.P. 15 Franklin

ANTOINE BOUDREAULT
Rivière Aguanish

HAROLD CHAMBERS
Rivière St-Jean

LORENZO FOURNIER
Rivière Moisie

LIONEL BOUCHARD
Sheldrake

J.-M.A. POULIN
Baie Trinité

BENOIT VIGNEAULT
Havre St-Pierre

CIE INDUSTRIELLE HAUTE-RIVE LTEE
395 boul. Laflèche, B.P. 340 Haute Rive

LE ROYAUME DE LA PEINTURE ENR.
Centre d'Achat Laure Sept-Iles

ULYSSE EMOND
Rivière Portneuf

PAUL DUBE
St-Paul du Nord

MAGASIN HARVEY LTEE
Forestville

LUCIEN TREMBLAY LTEE
Rivière Portneuf

JEROME L'HEUREUX
C.P. 7000, Forestville

GASTON DUFOUR
Sacré-Coeur

JOS. MARTIN TREMBLAY
Ruisseau Vert

E. BOULIANNE
St-Paul du Nord

EDGAR BOULAY
Pointe aux Outardes

LEON SIMARD
Sault au Mouton

ALBERT BOUCHARD & FILS
Ragueneau

FRANCOIS LAPOINTE
Tadoussac

ADELARD BOULIANNE
Les Escoumains

HENRI TREMBLAY
Pointe aux Boisvert

GILLES TREMBLAY
Ste-Thérèse de Colombier

TEMISCOUATA

RONALDO LEBLANC
Ste-Rose du Dégelé

ARTHUR OUELLET
St-Honoré

MAGASIN CO-OP
St-Emile d'Ancialy

LAURENT DAMBOISE
Squatteck

PAMPHILE GAUVIN
LaJeune

JEAN-CHS CHARRON
Lac-des-Aigles

ALFRED BRIAND
Biencourt

OSCAR CAYOUETTE
St-Hubert

JACQUES BEGIN
Lots Renversés

DAVID RIOUX & FILS LTEE
St-Eusèbe

JEAN-CHARLES ROUSSEAU
15 rue Dumont Notre-Dame du Lac

J.-ALCIDE OUELLET
43, rue Villeneuve, Cabano.

$50,000 DE CADEAUX À GAGNER

1 BARRACUDA
CHRYSLER CANADA LTÉE
GARANTIE 5 ANS - 50,000 MILLES



5 TÉLÉVISEURS EN COULEURS "GÉNÉRAL ÉLECTRIQUE"

25 TÉLÉVISEURS PORTATIFS 11" "EMERSON"

100 RADIOS DE TABLE "FLEETWOOD"

250 COUTEAUX ÉLECTRIQUES "SAMSON-DOMINION"

DES MILLIERS DE PRODUITS "BARIBOCRAFT"

CACHÉS SOUS LES

"ÉTIQUETTES-TRÉSOR"



EN PLUS D'UN RABAIS DE

$3.06

SUR CHACUN DE CES PRODUITS DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ

Sico-Tex
Peinture au latex pour l'extérieur. Elle respire. Met un terme aux problèmes de cloquage. D'une application facile. Aucun apprêt. D'une durée remarquable. Pinceaux et rouleaux se nettoient à l'eau.
Rég. $10.45 EN SPÉCIAL $7.39

SATIN-OPAC
Peinture au latex pour l'intérieur. Durable et lavable. UNE COUCHE SUFFIT. Sèche en 20 minutes. S'emploie sur n'importe quelle surface et dans n'importe quelle pièce du foyer. Donne un riche fini satiné. S'applique comme un charme. Elle est inodore.
Rég. $10.25 EN SPÉCIAL $7.19

Sicoperl
Peinture à l'alkyde pour toutes les pièces du foyer. Son fini a le doux reflet de la perle. S'applique facilement au pinceau, au pistolet ou au rouleau sur la plupart des surfaces: bois, planches murales, papier peint, plâtre etc. Inodore. Longue durée.
Rég. $9.95 EN SPÉCIAL $6.89

AVEC "SICO" TOUT LE MONDE EST GAGNANT

Cette année, SICO gâte le public. Non satisfait de lui offrir ses traditionnels RABAIS PRINTANIERS, SICO distribue un fabuleux trésor de $50,000 en des milliers de cadeaux. A vous d'en profiter et de puiser à même ce fabuleux trésor. Procurez-vous, A $3.06 DE MOINS LE GALLON, l'une ou l'autre des peintures SICO décrites ci-dessus et voyez sous l'ÉTIQUETTE-TRÉSOR si le numéro qui y apparaît vous rapporte un cadeau. Chaque dépositaire SICO affiche la liste des numéros gagnants et des cadeaux. AUCUN DÉLAI, AUCUN TIRAGE, vous savez IMMÉDIATEMENT si vous gagnez et ce que vous gagnez. Autant d'achats, autant de chances.

IL SUFFIT DE REMPLIR CES CONDITIONS FACILES:

1 — Suivre les instructions données sous les ÉTIQUETTES-TRÉSOR SICO.
2 — Sont éligibles: tous les résidents du Canada, sauf les employés de SICO INC., leur famille immédiate et les marchands de peintures SICO.
3 — Cette vente "ÉTIQUETTES-TRÉSOR SICO" est sujette aux lois provinciales.

COULEURS AU CHOIX Ces trois excellentes peintures blanches SICO peuvent être teintées aux couleurs de votre choix, moyennant un léger supplément.

GARANTIE
SICO INC. certifie que SICO-TEX, SATIN-OPAC et SICOPERL sont des produits de toute première qualité dont les prix de détail suggérés sont respectivement de $10.45, $10.25, et $9.95
SICO INC. reconnu pour la qualité de ses produits ne peut risquer sa réputation en offrant des aubaines douteuses. Achetez ces peintures en toute confiance, leur haute qualité et les rabais sont authentiques.

EN VENTE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE **Sico inc.** QUÉBEC MONTRÉAL MONCTON

L'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec : du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insections consécutives ou plus : 08 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

A louer — Divers

2 BUREAUX à louer avec résidence si désirée, aussi 2 flats au 2ième étage, meublés, chauffés, éclairés, un avec balcon. S'adresser à 710, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-2347.
59214 26-3 (1 ms, 6 fs) 7

Animaux à vendre

CHIHUAHUA mâle Enr., 20 mois, un 2½ 6 mois, femelle 6 semaines femelle Berger Allemand 18 mois, aussi Chihuahua mâle Enr., offert pour l'accouplement. Pour informations, Tél.: 837-9065.
59632 13-4 (1 2fs) 10

POULIN à vendre âgé deux ans. Pour informations, s'adresser à Tél.: 832-2115.
21-4 (3 fs) 10

Appartements à louer

STE-FOY, 2½ pièces chauffé, meublé, $75.00 par mois, libre immédiatement. Pour informations, Tél.: 683-0986 ou 683-8943 le soir.
59737 19-4 (1 ms, 6 fs) 13

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1555, Garnier — 681-2802. Soir: 523-9620.
59143 24-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 58 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
59107 28-3 (1 ms) 15

PARTICULIER

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 681-4778.
59454 11-4 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue. DEMERS, PORTIER, DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4969.
58555 3-3 (mar.j.s. au 30-4) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les Investissements Hypothécaire du Verger inc., 466, de la Couronne, 529-4982.
59454 11-4 (1 ms) 15

Argent à prêter

PAR TELEPHONE

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis, dans la même journée. I.H.D. Inc. — 529-4983.
59454 11-4 (1 ms) 15

Argent demandé

$10,000, à 10% remboursable 50% en 1966 et 50% en 1967. Tél.: 837-2010 ou Casier 1973, L'ACTION, Qué.
59701 15- (6 fs) 16

Associés demandés

PREFERENCE couple bilingue expérimenté hôtellerie solvable. Opération terrain camping et 40 Unités Motels route Nationale 2, 6 milles Québec. L'Ermitage Champigny, R. Pinard, 781, Colline-Nord: 653-8593.
59781 19-4 (6 fs) 19

A vendre — Divers

MOBILIER de chambre, 4 morceaux style moderne, noyer solide, parfaite condition. Pour informations — Tél.: 623-2621.
59487 7-4 (12 fs) 21

REFRIGERATEURS usagés à partir de $35.00, garantie 30 jours. Aussi réparation de pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue, 523-7953.
59060 23-3 (1 ms, 6 fs) 21

SERIE d'anglais sur disques, neuf, à sacrifier. Aussi petites chaises de camping, prix du manufacturier. Pour informations, s'adresser le soir seulement à Tél.: 522-6291.
59135 23-3 (1 ms, 6 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, cartes postales anciennes. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est, — Tél.: 525-6402.
59322 4-4 (1 ms 6 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Simon apnelez a: 663-3548.
58932 21-3 (1 ms + 6 fs) 21

RUPTURE ménage complet avec machine à coudre automatique, vendrait en bloc ou séparément. Visible à l'entrepôt, termes, à sacrifier avant départ de M. GREGOIRE. Tél.: 523-5789 ou 529-9648.
58979 17-3 (1 ms, 6 fs) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 450 St-Vallier Ouest, S'adresser à Tél.: 529-3522.
59440 11-4 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $52.00, boêle 4 ronde $114.22, set de salon lit $63.80, laveuses $94.00 stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, téléviseurs $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
11-4 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL, Tél.: 692-0317.
59443 11-4 (1 ms) 21

A BAS PRIX

MACHINE crème glacée molle et équipement usagé de restaurant. Aussi poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
59268 30-3 (1 ms) 21

A VENDRE poêle électrique combiné à l'huile, très propre, à sacrifier, cause : déménagement. Tél.: 662-3225.
19-4 (3 fs) 21

CAROSSE "Sunshine comme neuf, lit (enfant) avec matelas. Pour informations, Tél.: 653-5184.
19-4 (3 fs) 21

ATTENTION

ENREGISTREUSE à disques, modèle portatif, marque "Meissner" combiné avec radio, 2 prises pour micro avec contrôle séparé. Peut servir pour réunions publiques ou instrument électrique, en parfaite condition livré avec micro. ALEXANDRE DENIS, St-Ubald, cté de Portneuf. Tél.: 107.
59787 19-4 (6 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART, Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatisseur, VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4954.
59316 2-4 (mar.j.s. au 28-4) 21

A VENDRE: Tricots pour bébé fait à la broche, couvre-lit et tentures, bibelots, etc., etc. Pour informations, Tél.: 653-8519.
21-4 (3 fs) 21

COFFRE-FORTS, usagés, portes doubles et simples, aussi chambre forte. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3206.
59835 21-4 (1 ms, 6 fs) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains

Beatty

43, Ave Bégin, Lévis
BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
59188 31-3 (mar.j.s. au 28-5) 21

Bateaux

BATEAU à vendre en fibre de verre, 14½ pieds, neuf, aubaine. Pour informations, Tél.: 623-7768.
59547 9-4 (12 fs) 27 A

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier — 525-4946.
58858 14-4 (1 ms) 35 A

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec, Service rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
59635 14-4 (1 ms) 35 A

Bureaux à louer

BUREAU pour professionnel, avec salle d'attente adjacente. Location avantageuse et prix raisonnable. S'adresser à FERNAND BLAIS. Tél.: 522-4771.
13-4 (1 ms) 37

ARRIERE "Holiday Inn" 6 à 700 pieds carrés pour bureaux, 3150, rue HOCHELAGA, Ste-Foy. Jour: 656-8918; soir: 681-0807.
59702 15-4 (12 fs) 37

ST-SACREMENT, espace 400 pi. car., ascenseur, concierge, salle de conférence, stationnement facile. S'adresser Association de la Construction de Québec, 675, Marguerite-Bourgeoys, Québec 6. Tél.: 681-0216.
59795 19-4 (12 fs) 37

Chalets à louer ou à vendre

LAC ST-CHARLES, meublé, 20 x 24, fini pour l'hiver $400., pour l'année, ou à vendre $4,500. Pour informations, Tél.: 842-2841.
59434 6-4 (1 ms) 49

Chalets à vendre

PETIT chalet, St-Gabriel, rivière Jacques-Cartier, près de Ste-Catherine. — Pour informations, Tél.: 522-1665.
59629 13-4 (12 fs) 51

VERITABLE aubaine, 140,000 pds c., plage privée, près rivière Bras-du-Nord, idéal pour club de pêche, conditions faciles, $4,300.00 Tél.: 661-8682.
59794 19-4 (12 fs) 51

CHALET à vendre, près de la rivière Duchesnay. Pour informations, Tél.: 626-1999.
21-4 (3 fs) 51

Chevaux à vendre



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.

Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél.: Bureau: 837-7124
58893 18-3 (j.v.s. au 14-5) 55

Clavigraphies

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
59105 28-3 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
59233 31-3 (1 ms, 6 fs) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
59607 18-4 (1 ms) 60

Commerces, louer, vendre, échanger

DIRECTEMENT du propriétaire terrain camping, 40 motels, route 2 Champigny, Valeur $70,000. Accepterait associé bilingue expérimenté, solvable: L'Ermitage: R. Pinard, 781, Colline Nord. — Tél.: 653-8593.
59781 19-4 (12 fs) 65 B

Commerce à vendre

MAISON de 7 flats meublés, propre, fournaise, brique, cour. Pour informations, s'adresser à Tél.: 681-7072.
59657 14-4 (12 fs) 66

PROPRIETE à vendre, direct propriétaire comprenant commerce, 2 logements, un libre à l'acheteur, S'adresser à 89 St-Joseph, Bienville. Tél.: 837-2149.
59672 15-4 (1 ms, 6 fs) 66

QUARTIER latin maison de chambres avec logement privé, 8 pièces, acompte $7,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez E. Roy. Tél.: 529-8121.
59537 9-4 (12 fs) 66

A LOUER ou à vendre, grand magasin, épicerie-boucherie, licenciée, située à 157, Chemin St-Louis, l'inventaire au prix coûtant. Jour Tél.: 522-2768, — soir: 681-4510.
59659 14-4 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
59412 9-4 (1 ms, 6 fs) 66

MAGASIN général à vendre dans le comté de Lotbinière à 25 milles de Québec, bonne construction, bon chiffre d'affaires. Accepterais en échange: maison appartements ou une ferme. — S'adresser: Casier 1962 L'ACTION, Québec.
59281 15-4 (6 fs) 66

MAGNIFIQUE commerce d'épicerie boucherie et marchand général affilié à une chaine renommée de magasins, situé à quelques milles de Québec, grand terrain, résidences. A sacrifier pour cause de santé; bonne clientèle, gros stock, minimum comptant requis $70,000. Ecrire pour rendez-vous à Casier 1975, L'ACTION, Québec.
59801 19-4 (1 ms) 66

EPICERIE à vendre, coin route 11 et route 55, autres revenus. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à L. Vallière, St-Etienne, cté de Lévis. Tél.: 832-4330.
21-4 (1 fs) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause: santé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-3509.
59833 21-4 (12 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, — Tél.: 681-6358.
59266 30-3 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston, — Fermé les mardis et jeudis soirs, — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. jour.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
59062 24-3 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél.: 663-3548.
58932 21-3 (1 ms, 6 fs) 75

Ecoles

CONVERSATION ANGLAISE Cours privés seulement. Méthode directe, réaliste et logique. Discrétion et efficacité assurées. Tél.: 524-4726.
59021 19-3 (1 ms, 6 fs) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
59324 4-4 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir: Ecole d'Electrolyse Onyx, 530 St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
59361 2-4 (1 ms) 81

STENOTYPIE: Cours du Jour ou Cours du Soir. Méthode internationale enseignée par des professeurs qualifiés. Service d'aide de placement gratuit. Pour plus de renseignements: Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous à: Ecole de Sténotypie de Québec, 67 Buade, Québec. — Tél.: 524-7619.
59608 18-4 (1 ms) 81 j.n.o.

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversion anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
59341 4-4 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux ,sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
59058 22-3 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Bedeau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
59308 1-4 (1 ms) 81

CONVERSATION anglaise ,professeur privé chez-vous, au moment et à l'heure qui vous conviendront le mieux. Pour entrevue, Tél.: 524-4726.
59838 21-4 (12 fs) 81

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec, Tél.: 529-3151 — 581-2808.
59444 11-4 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FEMMES ET FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
59601 13-4 (1 ms, 6 fs) 90

ASSEMBLEUSES à une aiguille et bordeuses à deux aiguilles d'expérience. Si intéressées à travailler dans St-Pascal Bayion, écrire à CASIER 1968, L'ACTION, Québec.
59612 13-4 (1 ms, 6 fs) 90

JEUNE FILLE désirée pour vivre avec nous. Chambre privée, toutes commodités. Doit aimer les enfants. Anglais ou français sans différence, $25.00 par semaine pour débuter. Doit connaitre la cuisine ou désirer apprendre. Paierons transport par autobus ou train, pour Montréal. Bon foyer pour personne intéressée. Ecrire CASIER NO 1972 L'ACTION Québec 2, Qué.
59688 15-4 (6 fs) 90

COMMENCEZ DES MAINTENANT! — Gagnez beaucoup d'argent en offrant AVON. Nous vous enseignons la vente. Téléphonez:

523-7706

TERRITOIRES LIBRES: St-Jean-Baptiste, St-Charles-Garnier, Ville Les Saules, Duberger, St-Pascal, Stadacona.

20-4 (3 fs) 90

ON DEMANDE une personne pour prendre soin d'un couple âgé avec bonne référence, bon chez soi. Pour informations, Tél.: 842-4013.
59863 21-4 (12 fs) 90

Fourrures

REPARATION, transformation, le soir seulement. — Pour informations, Tél.: 623-7049.
59748 21-4 (12 fs) 95

Hommes demandés

VOULEZ-VOUS être votre patron! Bijoutier-réparation, tailleur-presseur, réparation d'appareils électriques ou radio-télévision ou commerces semblables. Prendrais associé, très beau local dans place centrale. S'adresser: 410, rue CARON. — Tél.: jour 522-0197, soir 523-5971.
59831 21-4 (6 fs) 105

Hommes, femmes demandés

PRODUITS Beauté Nouveaux, exclusifs, huile de vison, conseillé par esthéticiennes. Demandons Hommes, femmes intéressés dans province. Formation donnée par laboratoire. Casier Postal 126, Beauport, Tél.: 661-8682.
59791 19-4 (12 fs) 106

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V., Tél.: 529-1751.
59346 2-4 (mar.j.s. au 30-4) 106B

Instruments de musique

Grande Réduction
ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire
Accordage et réparation de pianos

FRED TREMBLAY

448, 1ère Avenue - Tél.: 524-1090
59560 12-4 (mar.j.s. au 7-5) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.,
Spécialité: réparations d'accordéons de toute sortes.
Tél.: 525-8601
59315 2-4 (j.v.s. au 30-4) 115

Lac à vendre

A VENDRE: Magnifique lac poissonneux, dans le comté de Portneuf: lac Luis près de Ste-Christine. S'adresser à C.P. 39, St-Casimir, Portneuf.
59786 19-4 (12 fs) 115 B

Logements à louer

ST-FIDELE, logement à louer, 4 pièces, chauffé, $75.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-9012.
49540 9-4 (12 fs) 118

SILLERY, 5 pièces, chauffé, eau chaude, coin Maguire et Chemin St-Louis. Libre immédiatement. Tél.: 683-7176.
59603 12-4 (12 fs) 118

ST-JEAN-BAPTISTE, logement à louer, rue St-Patrice, 6 appartements avec bain, pas chauffé. Tél.: 527-5854.
59543 9-4 (12 fs) 118

LOGEMENT, 3 pièces, St-Malo. Pour informations, s'adresser à: M. René Hayfield, 823, 2e Rue. Tél.: 524-8080.
59700 15-4 (12 fs) 118

PAROISSE du Sacré-Coeur 3 pièces plus salle de bain, moderne, entrée "220" Pour informations. Tél.: 524-8765.
59668 15-4 (12 fs) 118

RIVE SUD, plain pied 7 pièces, $65.00, chauffé. Pour informations, Tél.: 832-3173.
59663 15-4 (14 fs) 118

CHARLESBOURG, logement à louer, 4 pièces plus salle de bain, "220", dépendances et cave. S'adresser à 7380, 1ère Avenue, Charlesbourg. Tél.: 623-3279.
59598 12-4 (12 fs) 118

QUARTIER St-Sauveur, St-Malo, 4 pièces, plus salle de bain ,eau chaude, "220", pas chauffé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-8303.
59699 15-4 (12 fs) 118

QUEBEC-OUEST, 3 pièces plus salle de bain, eau chaude, entrée "220", planchers tuile, fini moderne. Pour informations, Tél.: 681-3120.
59670 15-4 (6 fs) 118

2 BEAUX 3 pièces, meublés au complet, entrée seule, endroit tranquille, près église et marché Steinberg. Pour informations, Tél.: 663-9588.
59730 16-4 (12 fs) 118

ST-RODRIGUE, 5 pièces, chauffé, "220", entrée laveuse, sécheuse, planchers vinyle, Visible le soir entre 6 et 9 heures. Tél.: 626-2659 ou 623-9418.
59711 16-4 (12 fs) 118

ST-ALBERT-LE-GRAND, 5 pièces modernes, chauffées, prix $95.00, 2e étage, RAYMOND BELANGER, Tél.: 523-5352.
12-4 (12 fs) 118

ANCIENNE-LORETTE, 4 pièces plus salle de bain, chauffé, entrée laveuse et sécheuse, planchers de tuiles. S'adresser à Tél.: 872-2186.
59828 20-4 (8 fs) 118

GIFFARD, 3 appartements plus salle de bain,, entrée sécheuse, laveuse $60. par mois neuf, Pour informations, — Tél.: 663-0278.
59806 20-4 (12 fs) 118

LEVIS, à louer, 3 pièces chauffées, salle de bain, entrée "220". Près du Centre d'Achat et de l'église du Christ-Roi. Prix $60.00, Tél.: 837-9069 ou 837-8024.
59823 20-4 (12 fs) 118

Logements à louer

ANCIENNE-LORETTE, appartement 3 pièces à louer, meublé, éclairé, chauffé, 1er plancher, rue Principale, $70.00 par mois. S'adresser à Tél.: 872-7879.
59811 20-4 (12 fs) 118

ST-SACREMENT, flat 2 pièces, chauffé $75.00 1er étage 1335, Marie Rollet. Pour visiter, Tél.: 522-7324.
59780 20-4 (6 fs) 118

MONTCALM, rue Crémazie ouest, 1½ pièce, chauffée, eau chaude, pas meublé, neuf, 1er plancher. — S'adresser à 683-7813.
59782 19-4 (12 fs) 118

805, CLAIRE-FONTAINE, 4 grandes pièces à louer chauffées. Pour informations, Tél.: 653-4180.
59743 19-4 (12 fs) 118

GIFFARD, 4 pièces plus salle de bain, chauffé, entrée laveuse. Pour informations, Tél.: 661-4234.
59792 19-4 (12 fs) 118

LES SAULES, 5½, 4½, 5½, 1er mois gratuit, de $80. à $95. par mois, chauffé, service inclus. Pour informations, Tél.: 872-9746.
59605 13-4 (12 fs) 118

CHARLESBOURG, 5 logements à louer, neufs, occupation 1er mai, entrée laveuse, sécheuse, chauffage électrique, stationnement. 623-3436 ou s'adresser à: 7855, Avenue Payment.
59705 16-4 (8 s) 118

BANLIEUE, Charlesbourg, logement 4 pièces plus salle de bain, chauffé, stationnement, près église, école, terrains de jeux. — Pour informations, Tél.: 626-2008.
59733 16-4 (12 fs) 118

RUE MAUFILS, 2 logements, soubassement et 1er étage, 4 appartements chacun, plus salles de bain, eau chaude, "220" $55.00 — $45.00, Libre 1er mai. Tél.: 839-9783.
59623 13-4 (12 fs) 118

5 PIECES, près église St-Sacrement, 1345 Frontenac, 2e étage, chauffé adultes $95.00 par mois. Tél.: 683-7174, soir et fin de semaine, Tél.: 656-0330, le jour.
59633 13-4 (12 fs) 118

PARC Falaise, Manoir Monceaux, 3 grandes pièces et bain non meublé, $90.00. Stationnement, buanderie, concierge, libre 1er mai. Pour informations, Tél.: 681-5562.
59658 14-4 (12 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand, Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
59357 2-4 (1 ms) 118

LIMOILOU, 1645 Benoit XV, logement 3 pièces, chauffé, refait à neuf, balcon. Pour informations, Tél.: 523-6565.
21-4 (3 fs) 118

VILLE LES SAULES, un logement, 4 pièces chambre de bain eau chaude "220", chauffé, $70.00 par mois, cours, cave, 1er plancher, libre premier mai. Pour informations, Tél.: 681-3251.
21-4 (3 fs) 118

LEVIS, 4 pièces, salle de bain, entrée sécheuse "220", prélarts posés, très propre, stationnement pour auto, $55.00 par mois. Pour informations, Tél.: 837-2842.
59846 21-4 (6 fs) 118

STE-ODILE, grand 5 pièces plus salle de bain moderne, chauffé, stationnement, construction récente, peint à votre goût, près église, écoles. Tél.: 626-4647.
59845 21-4 (12 fs) 118

STE-FOY, logement situé 784, rue Emile-Côté, 5 pièces plus salle de bain, chauffé, s'adresser à Tél.: 529-0137 jour et 527-1669 soir.
59850 21-4 (6 fs) 118

JACQUES-CARTIER, 2e étage, 4 appartements, galerie, 495, rue Caron, Tél.: 529-0301 le jour.
59856 21-4 (12 fs) 118

3 PIECES plus salle de bain, chauffé. Pour informations, Appelez le soir seulement à Tél.: 663-4453.
59859 21-4 (12 fs) 118

QUARTIER LATIN, 18 Garneau, logement à louer, 5 pièces plus salle de bain. Pour informations, Tél.: 523-1770.
59860 21-4 (6 fs) 118

Logements meublés à louer

ST-SACREMENT, 1405 de Longueuil, 3 pièces meublées, chauffées, stationnement gratuit, proximité magasins, église, hôpitaux, Université, autobus, 1er étage, balcon. Libre juillet, R. Pinard. Tél.: 653-8593.
597 19-4 (6 fs) 118 E

Local à louer

BUREAU pour professionnel, avec salle d'attente adjacente. Location avantageuse et prix raisonnable. S'adresser: FERNAND BLAIS, Tél.: 522-4771.
13-4 (1 ms) 119 A

SALLE D'ECHANTILLONS très convenable pour représentants de manufacturiers, près des grands magasins espace raisonnable pour bon étalage. S'adresser FERNAND BLAIS: TEL.: 522-4771.
13-4 (1 ms) 119 A

CENTRE INDUSTRIEL no 5, 2e étage, 9,000 p.c., chauffé, glcieurs, bien éclairé, vaste stationnement, 2 grandes voûtes. Peut être subdivisé et utilisé comme bureaux, salle échantillons, Manufacture légère, etc. Tél.: 522-6866 — 527-6616.
59599 12-4 (1 ms) 119 A

DEUX GRANDS MAGASINS avec vitrines sur rue, près des stationnements, divisions aux goûts des locataires. — Appropriés pour magasins spécialisés. S'adresser: FERNAND BLAIS. TEL.: 522-4771.
13-4 (1 ms) 119 A

Machinerie

MACHINE à bois corroyeur 10, sableuse à courroie de 9 pieds, perceuse, scie à ruban, scie radicale, Routher, compresseur, machine à imprimer le bois, Tél.: 683-0377.
59533 9-4 (12 fs) 120

MACHINERIE à vendre, cause: santé. Drott John Deere 1962, Moteur G.M. Diesel Butck et ¾ vge $3,000.00. Parfaite condition camion International 1958 4 x 4, Dompeuse, aubaine $1,800.00 Tél.: 354-2443.
59521 9-4 (12 fs) 120

Magasins à louer

MAGASIN à louer, 2 grandes vitrines, 2 appartements en arrière, prix raisonnable. Autrefois occupé par magasin chapeaux. 121 ST-JOSEPH Est. Mlle A. JULIEN. Tél.: 523-3038.
59809 20-4 (1 ms, 6 fs) 132 A

Maisons à louer

UNE MAISON à louer, eau chaude, belle vue sur le fleuve, libre le 1er mai au village St-Nicolas. Tél.: 832-2168 ou 832- 4217.
19-4 (3 fs) 126

STE-CATHERINE Station, plain-pied, 5 pièces plus salle de bain, "220", terrain 100 x 100. Pour informations, s'adresser à Tél: 837-2738.
59812 20-4 (12 fs) 126

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
59746 19-4 (1 ms) 127

LES SAULES, 8 pièces, $11,500., chauffage air chaud, garage, entrée asphaltée, 390, Mgr-Garant. Tél.: 681-4056.
59562 16-4 (6 fs) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion, RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
59065 28-3 (1 ms) 127

A SACRIFIER, départ pour Montréal, bungalow 6 pièces, foyer, grand terrain, arbres, près église St-Louis de France. Offre à discuter. S'adresser au propriétaire à Tél.: 653-2048.
59656 14-4 (12 fs) 127

OCCASION ! 6 logements "220", maison brique, toit bassin, grand terrain, garages, cave hauteur 7 pieds. Acompte minime, balance comme loyer. Ecrire à Casier 1966, L'ACTION, Québec.
59595 12-4 (12 fs) 127

VERITABLE aubaine acompte $1,500.00 balance payable comme un logement, 2 logements, grand garage, rue Père-Grenier, logement libre à l'acheteur. — Ecrire à Casier 1967, L'ACTION, Qué.
59596 12-4 (12 fs) 127

Maison à vendre

COMPTANT $750.

JOLI "duplex" à Ville Les Saules dans nouveau développement, 2 grands 5 pièces, chauffage à l'eau chaude, possibilité sous-sol. ECRIRE A CASIER 1948 L'ACTION ou Tél.: 872-9746.
59236 29-3 (1 ms) 127

LEVIS, 58, St-Edouard, maison pierre, 48 pi long, 8 appartements, près église, école. Pour informations, s'adresser à: Tél.: 837-9832.
59783 19-4 (12 fs) 127

NEUVILLE, 2 logements, cause départ, $8,800.00. S'adresser: M. JACQUES DION, 2945, St-Octave, Ville Les Saules, P. Q. — Tél.: 527-5854.
59737 16-4 (21 fs) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean Québec. Tél.: 529-5582.
59441 11-4 (1 ms) + 6 fs 128

PROPRIETES demandées, Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieu. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tel.: 681-6358.
59749 21-4 (1 ms) 6 fs) 128

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels

A Québec aujourd'hui

Convocations

FACULTE DE PHILOSOPHIE — conférence de M. Raoul Hartweg, à l'amphithéâtre 1-A du pavillon des Sciences humaines à 8 h. p.m. Sujet: Les origines de l'homme et le phénomène de l'hominisation.

ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES DU QUEBEC — congrès annuel au Château Frontenac.

ASSOCIATION CANADIENNE DES NATIONS UNIES — colloque à l'Institut St-Joseph, 555, chemin Ste-Foy, à 8 h. 30 p.m. Thème: "L'homme et ses villes".

SOCIETE CANADIENNE DE GENEALOGIE — assemblée à 8 h. p.m., à l'école St-Jean-Baptiste, rue St-Jean. Film.

SOCIETE NUMISMATIQUE DE QUEBEC — assemblée régulière à 8 h. p.m. au Centre des Loisirs St-Sacrement, 1310 rue Garnier.

RICHELIEU STE-FOY — au Grand Boulevard à 6 h. 30 p.m. conférence de M. Michel Gaumont sur "L'archéologie".

CLUB BIENVENUE MUTUELLE — au Centre Audio-Visuel, rue Bourlamaque, à 8 h. 30 p.m., conférence de M. Patrick Plumet "Qinze mois d'expérience humaine dans un petit village musulman d'Algérie" (diapositives).

Arts

...**MUSEE DU QUEBEC** — exposition de l'album d'art "Naissance du Soleil", de peintures de l'Ecole de Paris et des Bijoux de Braque.

ATELIER RENEE LE SIEUR — 20 rue du Fort — ouverture de l'exposition des oeuvres récentes de Roland Giguère à 8 h. p.m.



ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

BIENVILLE. — Bikini Beach (A) à 7.30. F.B.I. enquête à Los Angeles (AR) à 9.10 hres.

CANARDIERE. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.30, 4.40, 7.55. Angélique, marquise des anges (D) à 2.40, 6.00, 9.10. Continu de 1.30 à 11.00 hres. (17e semaine).

CAPITOL. — Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines (T) à 1.20, 3.50, 6.20, 8.50. Sujets courts à 1.00, 3.30, 6.00, 8.25. Enfants de 10 à 15 ans admis avant 3.30 et sortie à 6.00. Continu de 1.00 à 11.00..

CARTIER — Fermé pour réparation. Reprise probable vendredi le 22 avril.

CINEAC — Le prince étudiant (AA) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.15. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Ces folles filles d'Eve (A) à 1.00, 4.20, 7.40. Girl Happy (AR) à 2.45, 6.00, 9.25. Continu de 1.00 à 11.00 hres.

COMEDIE QUEBECOISE (Ancien Laurier) — Jumbo, la sensation du cirque (T) à 6.15, 9.25. Terreur à Silver City (A) à 7.50.

EMPIRE. — Zorba le grec (AR) à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Les séducteurs (A) à 1.03, 4.26, 7.49. Sujets courts à 1.00, 4.23, 7.43. Les bateliers de la Volga (A) à 2.43, 6.03, 9.26. Fin à 11.06 hres.

LAIRET. — Zulu (AR) à 1.00, 4.59, 8.58. Nouvelles à 3.15, 7.14. Le mari de la femme à barbe (D) à 3.22, 7.21. Films à venir à 4.53, 8.52. Fin à 11.13 hres.

LEVIS. — Le ciel et la boue (A) à 7.30. Le divorce à l'italienne (AR) à 9.00 hres.

LIDO. — Mission 633 (A) à 7.30. La panthère rose (AR) à 9.10.

PARIS. — Pousse-toi chérie (A) à 12.05, 3.25, 6.25, 9.55. L'appartement des filles (AR) à 1.40, 5.00 et 8.25. (2e semaine).

PIGALLE. — Pousse-toi chérie (A) à 12.05, 3.25, 6.25, 9.55. L'appartement des filles (AR) à 1.40, 5.00, 8.25 hres. (2e semaine).

PRINCESSE. — La nuit du loup-garou (D) à 1.17, 6.16. Les téméraires (AA) à 2.52, 7.31. Charade (A) à 4.06, 9.05. Sujets courts à 1.00, 5.59. Fin à 10.58 hres.

RIALTO. — Le monstre aux temps perdus (—) à 1.10, 4.04, 6.46, 9.40. Nouvelles et annonces à 2.30, 8.06. Le maciste contre les monstres (A) à 2.42, 5.24, 8.18. Fin à 11.00 hres.

SILLERY. — L'ombre du passé (A) à 7.30. James Bond 007 contre Dr No (AR) à 9.22. Fin à 11.10.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (10e semaine).

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN — Zulu (AR) à 1.00, 4.59, 8.58. Nouvelles à 3.15, 7.14. Le mari de la femme à barbe (D) à 3.22, 7.21. Films à venir à 4.53, 8.52. Fin à 11.13 hres.

ST-ROMUALD. — Opération jupons (AR) à 7.30. Le mirage de la vie (A) à 9.30 hres.

STUDIO 9. — Paris vu par (AR) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Le dernier rendez-vous (D) à 12.30, 3.35, 6.30, 9.40. Le pont des soupirs (A) à 2.05, 5.00, 8.00. Fin à 11.05 hres.

JEUDI PROCHAIN
THEATRE CAPITOL
L'Association des Employés Civils et le Comité Culturel présentent



COLETTE BOKY
soprano
de renommée mondiale
dans un programme consacré aux plus beaux extraits d'opéras de
Mozart, Massenet, Rossini; aux mélodies de Debussy, Duparc, Fauré, Brahms, Schubert.
Location : $1.50 à $4.00

SERVICE ANNIVERSAIRE



Le service anniversaire de M. Alphonse Drolet sera chanté samedi le 23 avril, à 5 h. 30 p.m., en l'église du Très Saint-Sacrement. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service des signaux

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 09.30-20 Aizu Maru, 11.30-20 Hamina, 09.40-20 Baltijsk, Vaxholm 03.00-22, Gladys Bowater 03.00-21, Extavia 02.00-21.

Québec, 0 — Otchirver 13.30-20, Falstaff 14.30-20, Cestas Michalos 14.15-20 Pass, 11.15-20 Northern Shell, 11.30-20 Aikyone. Arr. 12.00-20 Anne. Départ, 11.00-20 Willowbranch.

Grondines, 41 — 12.30-20 Matumba. Batiscan, 51 — 11.45-20 Ragne Paulin, 10.55-20 Sir John Crosbie, 09.10-20 Nord de l'Ile, 10.15-20 G. H. Marie.

Trois-Rivières, 68 — Pass. 10.35-20 Transinland, 12.05-20 Thomas Schulte, 09.10-20 Teverya, 10.40-20 Thorn Hill, 09.20-20 Constantia, 11.30-20 Eva Maria. Arr. 11.30-20 Vison Consol, 12.0020 Parker Evans.

Sorel, 100 — Pass. 12.25-20 Sir Denys Lawson, 12.40-20 Frankcliffe Hall, 09.45-20 Jean Richard, 12.05-20 Felice et Tourville.

Cap St-Michel, 125 — 10.10-20 Fort Liberte, 12.55-20 Asterope.

EN DESCENDANT

Montréal, 139 — 14.00-20 Barkald. 12.25-20 Shiercliffe Hall.

Sorel, 100 — 13.00-20 B.A. Peerless, 13.00-20 Longboat.

Batiscan, 51 — 13.20-20 Prindoc, 12.20-20 Montrealais. 13.15-20 F. Mary. 12.35-20 St-François.

Québec, 0 — 09.30-20 Hudson Transport, Dep: 13.00-20 Rheinsfahl.

St-Jean, 14 — 11.40-20 Mont Ste-Marie.

Escoumins, 122 — 11.35-20 Dubno, 08.50-20 Gordon C. Leitch.

Gazelle canadienne

Il y a 26 ans, en 1940, Gérard Côté de Saint-Hyacinthe, remportait pour la première fois le marathon de Boston. Il était âgé de 26 ans. Il avait alors établi un nouveau record pour la distance de 26 milles 385 verges, qu'il avait franchie en 2 heures, 28 minutes et 28.6 secondes. Côté a remporté la victoire également en 1943 et 1944.

Votre fournisseur d'Huile à Chauffage
MADDEN
vous présente les
PRÉVISIONS
pour les quatre jours à venir.
Vendredi — Nuageux averses et doux
Samedi — Beau, frais
Dimanche — Risque d'averses et frais
Lundi — Beau, frais
Beau temps mauvais temps...
MADDEN
Votre fournisseur d'Huile à Chauffage est à votre service JOUR ET NUIT pour votre "super confort" et votre sécurité
653-4015

SERVICES SPÉCIAUX

ENTREPOSAGE de FOURRURE
HENRI DION
576, de Mazenod
35 ans d'expérience
TEL.:525-9702
59487 9-4 (12 fs) S.S.

Faites
ENTREPOSER vos FOURRURES dès maintenant
JOS. ROBITAILLE
Enr.
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288
59637 15-4 (14 fs) S.S.

Camélia ENR.
Spécialiste
FLEURS
PERMANENTES

870, Côte d'Abraham — Québec
525-7417

ENTREPOSAGE FOURRURES
Réparation manteaux sur ordre
ESTIMES GRATUITS - ECHANGES.
VAILLANCOURT & FRERE
246, des Oblats. Tél.: 524-3747
58887 15-3 (mar.j.s. au 12-5) S.S.

REPARATIONS
MONTRES - HORLOGES
CHRONOMETRES-BIJOUX etc.

SERVICE PAR LA POSTE ACCEPTE
Profitez d'un escompte spécial chez :
BIJOUTIER HORLOGER Omer Rousseau
802 Est rue St-JOSEPH Québec
Coin Mgr-Gauvreau
21-4 (j. au 12-5) S.S.

SAMEDI PROCHAIN
PALAIS MONTCALM
LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
présentera
LA DALLE DES MORTS
de Félix-Antoine Savard
"Une pièce près du chef-d'oeuvre". *Le Devoir*
"Une très bonne interprétation". *Le Journal*
"Les décors et costumes sont très beaux". *Photo-Journal*
"Un spectacle très intéressant." *Métro-Express*
"Rossignol, une actrice splendide." *The Star*
"Un événement important." *La Presse*
Location: $1.50, $2.50, $3. $3.50
Billets en vente actuellement.

avis de décès

DROLET. — A Québec, le 18 avril 1966, à l'âge de 61 ans et 9 mois, est décédé M. Paul-Emile Drolet, époux de dame Amanda Deschesne, demeurant à 3261, rue Valombreuse.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Lorette et de là au cimetière paroissial. 20-4 (2 fs)

DORVAL. — A Québec, le 19 avril 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé M. G.-A. Dorval, époux de dame Antoinette Asselin, demeurant à 589, rue Ste-Thérèse.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 45.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 10 heures 30, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 21-4 (2 fs)

CANTIN. — A Québec, le 20 avril 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hector Cantin, époux de Dame Alma Blanchette, demeurant à 133 de l'Armée.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 3 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Pitié et de là au cimetière St-Charles. 21-4 (2fs)

GENOIS. — A Québec, le 20 avril 1966, à l'âge de 66 ans et 3 mois, est décédée dame Marie-Louise Lessard, épouse de feu M. Albert Genois, demeurant à 214, Châteauguay.

Les funérailles auront lieu lundi, le 25, à 9 heures 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 21-4 (3 fs)

FOURNIER. — A St-Jean Port-Joli, le 19 avril 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Zénoïde Leclerc, épouse de feu M. Gustave Fournier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures

Départ des salons funéraires Dubé Enrg., à 9 heures 50, pour de là au cimetière paroissial. 20-4 (2 fs)

HUOT. — A Québec, le 20 avril 1966, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédée dame Blanche Hamel, épouse de M. J.-Victor Huot, demeurant à 117, rue des Frênes ouest.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 11 heures, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Le trajet se fera en automobile. 21-4 (2 fs)

JOBIN. — A Québec, le 18 avril 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé subitement Mlle Berthe Jobin, demeurant sur l'avenue des Erables.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. 20-4 (2 fs)

LANGLOIS. — A Ste-Foy, le 18 avril 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. René Langlois, employé civil au département des richesses naturelles, époux de dame Monique Lenghan, demeurant à 828, Pontbriant, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 8 heures 40, pour l'église de St-Jean-Baptiste de la Salle et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. 19-4 (3 fs)

LECOURS. — A Lévis, le 19 avril 1966, à l'âge de 71 ans et 7 mois, est décédé subitement M. Alphonse Lecours, marchand de chaussures, époux en premières noces de feu dame Alice Boyd, en secondes noces de feu dame Antoinette Guay et en troisièmes noces de dame Jeanne Caron, demeurant à 66, Côte du Passage, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 20-4 (3 fs)

MERCIER. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 avril 1966, à l'âge de 73 ans et 3 mois, est décédé M. Arthur Mercier, époux de dame Alvina Lacroix.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, à St-François de Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial. 21-4 (2 fs)

MICHAUD. — A Québec, le 20 avril 1966, est décédée dame Josée Morand, épouse en premières noces de feu M. Marc Labranche et en secondes noces de M. Léon Michaud, demeurant à 1390, boulevard Laurier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière de Neuville.

Le trajet se fera en automobile. Un libera sera chanté à Neuville. 20-4 (3 fs)

PARADIS. — A Québec, le 19 avril 1966, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédée dame Wilhelmine Côté, épouse de feu M. Lazare Paradis, demeurant autrefois en la paroisse St-Sauveur.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 19-4 (3 fs)

POMERLEAU. — A l'hôpital Laval de Québec, le 18 avril 1966, à l'âge de 41 ans et 2 mois, est décédé M. Jean-Louis Pomerleau, époux de dame Marie-Rose Fecteau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Veilleux, à 9 heures 45 pour l'église de Ste-Hénédine de Dorchester et de là au cimetière paroissial. 19-4 (3 fs)

RENAUD. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 avril 1966, à l'âge de 59 ans et 2 mois, est décédé M. Léo Renaud, époux de dame Lucienne Gagné, demeurant à 10, Mgr Dumas.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.

Départ du salon funéraire Antonio Falardeau, 30, rue St-Joseph, à 8 heures 15, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière de la paroisse. 21-4 (2 fs)

Sr MARIE DE ST-THOMAS. — A la Maison Mère du Bon Pasteur de Québec, le 21 avril 1966, à l'âge de 91 ans, dont 62 de vie religieuse, est décédée Soeur Marie de St-Thomas, née Lydia Paradis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures en la chapelle de la Maison Mère du Bon Pasteur, 1080 la Chevrotière, et de là au cimetière de la communauté à Ste-Foy. 21-4 (1 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

DIONNE. — A Montréal, samedi, le 23 avril 1966, à 10 heures, sera chanté le service anniversaire de M. J.-Albert Dionne, époux de dame Marie-Anna Caron, en l'église de St-Gabriel-Lallement, rue Fabre, coin Everett.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59788 20-4 (2 fs) S.A.

GRAVEL. — Samedi le 23 avril 1966, à 9 heures, en la Basilique Ste-Anne de Beaupré, sera chanté le service anniversaire de M. et Mme Paul Gravel, née Gilberte Ricard.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59785 20-4 (3 fs) S.A.

SERVICES ANNIVERSAIRES

BEDARD. — Samedi, le 23 avril 1966, à 8 heures 30, en l'église de Giffard, sera chanté le service anniversaire de Mlle Corinne Bédard.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59824 21-4 (2 fs) S.A.

CANTIN. — Samedi, le 23 avril 1966, à 9 heures, en l'église du St-Coeur de Marie, sera chanté le service anniversaire de dame John Cantin, née Gabrielle Bélanger.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59710 21-4 (1 fs) S.A.

CAUCHON. — Samedi le 23 avril 1966, à 4 heures, en l'église de Château-Richer, sera chanté le service anniversaire de feu dame Lidia Huot, épouse de M. Wilfrid Cauchon.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59839 21-4 (1 fs) S.A.

CHATIGNY. — Samedi le 23 avril 1966, à 9 heures 30, en l'église de St-Pierre, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de Mme Odilon Châtigny, née Yvonne Lachance.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59810 21-4 (2 fs) S.A.

DESROCHERS. — Samedi le 23 avril 1966, à 9 heures 30, en l'église de St-Antoine de Tilly, cté de Lotbinière, sera chanté le service anniversaire de Mlle Clairina Desrochers.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59855 21-4 (1 fs) S.A.

LAGRANGE. — Samedi, le 23 avril 1966, à 10 heures, en l'église des Sts-Anges de Beauce, sera chanté le service anniversaire de dame Mathilde L'Abbé, épouse de M. Joseph Lagrange.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59793 21-4 (2 fs) S.A.

LAROCHELLE. — Samedi, le 23 avril 1966, à 8 heures, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens sera chanté le service anniversaire de Mme Joseph Larochelle, née Maria Duval.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59747 21-4 (1 fs) S.A.

LEGARE. — Samedi, le 23 avril 1966, à 8 heures, en l'église de St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Mme Théophile Légaré, née Emma Maheux.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59758 21-4 (2 fs) S.A.

PAQUET. — Samedi, le 23 avril 1966, à 8 heures, en l'église St-Charles de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de M. Roger Paquet, fils de feu M. Omer Paquet.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59858 21-4 (2 fs) S.A.

REMERCIEMENTS

LECLERC — Les membres de la famille Leclerc remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, lors du décès du Dr Arthur Leclerc, soit par visites ou assistance aux funérailles ou toutes autres marques de condoléances.

59849 21-4 (1 fs) REM.

Bureau d'immigration du Canada à Tokyo

Pour la première fois, le Canada établira un service complet d'immigration au Japon.

Situé à Tokyo, le tout nouveau bureau d'immigration du Canada en Asie conseillera les immigrants éventuels et émettra des visas. Les fonctionnaires du nouveau ministère travailleront en collaboration étroite avec le Service d'émigration du Japon.

A l'heure actuelle, l'immigration se règle par l'entremise des services diplomatiques du Canada et les visas émis à Tokyo ont été envoyés au Canada pour y recevoir leur approbation définitive. Cette méthode prenait souvent plusieurs mois.

Lors d'une déclaration récente, M. Jean Marchand, ministre de l'Immigration du Canada, a dit qu'un nombre croissant de techniciens et de membres de professions libérales du Japon se sont montrés intéressés à émigrer au Canada.

L'an dernier, 219 immigrants japonais sont venus au Canada. En 1964, on en avait compté 163.

Selon des sources officielles, plus de 1,500 demandes de renseignements ont été soumises à l'ambassade du Canada à Tokyo. Sur ce nombre, quelque 700 demandes feraient actuellement l'objet d'une étude à Ottawa.

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

AUJOURD'HUI

JEUDI

CANAL

9.30 A.M.
5—Music

9.58
5—Opening

10.00
5—Canadian Schools
11—Musique

10.58
11—Aujourd'hui à CBVT

11.00
4—Musique
11—Télévision scolaire — "Promenade dans le nature : les oiseaux de nos bois".

11.30
5—Last Of The Few
11—Long métrage — "Mademoiselle" (—) avec Ilse Werner et Tric Frey. La discréation, le bon jugement et la beauté d'une gouvernante lui attirent la sympathie des hommes et la jalousie des femmes.

11.50
5—CBC-TV News

12.00 P.M.
4—Dessins animés

12.15
4—Horaire commenté

12.20
4—Nouvelles — Editorial — Météo — Sports

12.30
4—De tout, de tous

1.00
4—Palmarès
11—Téléjournal

1.05
11—Long métrage — "Une jeune fille sage"—Adultes — Comédie, avec Lilia Silvi et Andrea Checchi. Une jeune danseuse étoile doit choisir entre trois admirateurs. Bons numéros de danse. Scènes équivoques.

1.30
4—TV Bingo

2.00
4—Féminité

2.30
4—La sieste — "Don Juan" — Adultes — Comédie, avec Fernandel et Carmen Sévilla. Faux Don Juan amoureux d'une fausse prétendante, un valet connait maintes aventures. Fernandel très amusant. Portée morale du sujet atténuée par le ton de parodie.
5—Music

2.55
5—Opening

3.00
5—To Tell The Truth
11—Femme d'aujourd'hui

3.25
5—Take Thirty

4.00
4—Capitaine Bonhomme
5—World in Contrast
11—Bobino

4.30
5—Razzle Dazzle
11—La boite à surprise

5.00
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Roquet, belles oreilles

5.30
4—Ici interpol
5—Music Hop
11—Les croquignoles

5.55
4—Où ?

CANAL

6.00
4—Télé-Québec
5—Spring Edition
11—Jeunesse oblige — Jean-Pierre Ferland

6.30
11—Téléjournal

6.34
4—Nouvelles sportives

6.35
5—Gilligan 's Island

6.44
4—Nouvelles

6.45
11—Supplément régional

6.50
11—Rond-Point

6.58
4—Editorial

7.00
4—Sur demande avec Jean Coutu
5—Dean Martin
11—Aujourd'hui

7.30
4—Qui dit vrai ?

8.00
4—A la Catalogne
11—Frank Pourcel

8.30
4—Cinéma Kraft — "Les bricoleurs" — Adultes— Comédie, avec Francis Blanche et Darry Cowl. Pour réussir une vente, deux agents immobiliers doivent retrouver un assassin. Nombreux gags. Trivialités de dialogue et de situations.
5—Film
11—Rocambole
11—Long métrage

9.00
11—Cinéma — "La famille Trapp" — Tous

10.00
4—Adam ou Eve

10.15
5—The Saint
11—Petite Kermesse aux chansons

10.30
4—Arrêtez-les !
11—Rocambole

11.00
4—Nouvelles — Editorial — Météo
11—Festival : Frank Pourcel

11.14
4—Nouvelles sportives
5—CBC-TV News

11.24
4—Où ?

11.29
4—Heure exquise — "Les évadés" — Adultes — Film de guerre, avec Pierre Fresnay et François Périer. Trois prisonnier de guerre s'évadent et passent de pénibles heures dans un train. Solidarité. Courage. Détails délicats.

11.30
5—Viewpoint
11—Téléjournal

11.35
5—Late Scores

11.41
5—Sign Off

12.01 A.M.
11—Cinéma — "Espionnage à Hong-Kong"— A déconseiller — Drame policier, avec Marianne Koch et Klausjurgen Wussow. — Un journaliste allemand tente de mettre en lieu sûr des secrets industriels recherchés par des escrocs. Couleur locale superficielle. Brutalité excessives. Danse sensuelle.

1.00
11—Fin des émissions

1.17
4—Fin des émissions

DEMAIN

VENDREDI

CANAL

9.15 A.M.
5—Music

9.42
5—Opening

9.44
5—Quebec Schools

10.00
5—Quebec Schools

10.30
5—Friendly Giant
11—Musique

10.45
5—Chez Hélène

11.00
4—Musique
5—Butternut Square

11.20
5—Across Canada

11.28
11—Aujourd'hui à CBVT

11.30
11—Long métrage — "Tourments" (—) Mélodrame, avec Tino Rossi et Blanchette Brunoy. Un couple a adopté un enfant. Par suite d'un concours de circonstances, la femme s'imagine que son mari est le père de l'enfant et que c'est pour cette raison qu'il a voulu l'adopter.

11.50
5—CBC-TV News

12.00 P.M.
4—Dessins animés

12.15
4—Horaire commenté

12.20
4—Nouvelles — Editorial — Météo — Sports

12.30
4—De tout, de tous

1.00
4—Palmarès
11—Téléjournal

1.05
11—Long métrage — "La fille du corsaire noir" — Adultes — Film de cape et d'épée, avec May Britt et Renato Salvatori. Une jeune fille venge la mort de son père au milieu d'aventures incroyables.

1.30
4—T.V. Bingo

2.00
4—Féminité

2.30
4—La sieste — "La femme en rouge"—Adultes, avec réserves — Drame policier, avec Simone Sylvestre et Jean Debucourt. Un policier cherche à traquer des malfaiteurs spécialisés dans le vol d'objets d'art.
5—Music

2.55
5—Opening

3.00
5—To Tell The Truth
11—Femme d'aujourd'hui

3.25
5—Take Thirty

4.00
4—Capitaine Bonhomme
5—World in Contrast
11—Bobino

4.30
5—Razzle Dazzle
11—La boite à surprise

5.00
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Les cadets de la forêt

5.30
4—L'histoire du Far West
5—Music Hop
11—Nos frères les hommes

5.55
4—Où ?

6.00
4—Télé-Québec
5—Spring Edition
11—Jeunesse oblige — "Discothèque"

CANAL

6.30
11—Téléjournal

6.34
4—Nouvelles sportives

6.35
5—Hullobaloo

6.44
4—Nouvelles

6.45
11—Supplément régional

6.50
11—Rond-Point

6.58
4—Editorial

7.00
4—La famille Stone
5—12 O'Clock High
11—Aujourd'hui

7.30
4—En première — "Chéri, ne fais pas le zouave" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec Tom Ewell et Sheree North. Apprenant que son mari est appelé sous les armes, une jeune femme s'engage dans les corps auxiliaires féminins. Gags amusants. Situations et dialogues libres.

8.00
5—Get Smart
11—Du côté de Québec

8.30
5—The Tommy Hunter Show
11—Cinéma international — "Racket dans la couture" — Adultes — Drame social, avec Lee-J. Cobb et Kerwin Matthews. Un jeune homme s'emploie à rétablir la justice dans la manufacture de son père. Intéressant. Interprétation de qualité.

9.00
5—Friday Night at the Movies : "Up Periscope"

9.30
4—Monsieur Banco — Quizz musical

10.00
4—Arrêt

10.15
11—Les couche-tard

10.45
11—Micheline

11.00
4—Nouvelles — Editorial — Météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint

11.19
11—Supplément régional et météo

11.20
4—Où ?
5—Late Scores

11.25
4—Heure exquise — "Les canailles" — Adultes, avec réserves — Film policier, avec Marina Vlady et Robert Hossein. Un agent de presse est accusé à tort du meurtre de la fille de son patron. Assez habile. Belle photo.

11.26
5—Penthouse 5 : "Hot Blood"
11—Nouvelles sportives

11.31
11—Cinéma — "Une fille dangereuse" — Adultes, avec réserves —Drame, avec Jean Gabin et Silvana Pampanini. Une trapéziste enjole un médecin à tel point qu'il veut tout quitter pour elle. Bons interprètes. Adultère.

12.51 A.M.
5—Sign Off

12.53
4—Fin des émissions

1.00
11—Fin des émissions

L'affaire Munsinger : il en a coûté $9,050 à Radio-Canada

Ottawa (P.C.) — Il en a coûté $9,050 à Radio-Canada pour assurer le compte rendu de l'affaire Gerda Munsinger.

Telle est la réponse donnée hier par Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, à une question écrite de M. Robert Thompson, chef du Crédit social.

Mlle LaMarsh précise que Radio-Canada a versé $5,000 à l'agent de Mlle Munsinger et $3,000 au journal Toronto Daily Star. La société a recouvré $2,000 en vendant le contenu de l'émission au réseau NBC des Etats-Unis.

Le reportage en Allemagne qui a passé aux quatre réseaux, français anglais, radio et télévision a coûté $3,050 pour le transport, les dépenses du personnel, etc.

La société a consacré à cette affaire une heure et 28 minutes aux émissions régulières de nouvelles et 19 minutes pour deux émissions spéciales de nouvelles.

Taxe sur les gains de capital suggérée par la commission Bélanger violemment dénoncée

(par Gérard ALARIE)

OTTAWA (P.C.) — Le débat aux Communes sur le discours du budget fédéral a de nouveau évoqué des notes québecoises hier quand M. Fernand Leblanc, libéral — Montréal-Laurier — a violemment dénoncé la recommandation du rapport de la commission Bélanger visant à établir au Canada une taxe sur les gains de capital.

La commission royale d'enquête Bélanger sur la fiscalité au Québec, qui a publié son rapport il y a quelques mois, suggérait comme nouvelle source de revenu du gouvernement l'imposition d'une taxe sur les gains de capital et notait que cet impôt, s'il était créé, ne devrait pas exister dans la seule province de Québec mais être généralisé dans toutes les provinces canadiennes.

"Il ne faut pas perdre de vue, a insisté le député de Laurier que le Canada est, actuellement à court de capitaux d'investissements et qu'une telle mesure pourrait éloigner le capital nécessaire au développement de nos richesses".

M. Fernand Leblanc, qui est comptable de profession, a souligné que "l'économie adulte" d'autres pays que le Canada peut supporter une taxe sur les gains de capital, mais que l'imposition d'une telle taxe dans notre pays serait "illogique" parce que le Canada ne peut pas encore se passer de capitaux étrangers".

Le Canada a un besoin pressant d'investissements. "Le Canada, a dit M. Leblanc, n'est pas prêt à supporter le fardeau de cette taxe avant d'être capable de se passer des entrées massives de capitaux qui lui sont nécessaires pour favoriser son expansion et pour créer de nouveaux emplois".

REORIENTATION

Par ailleurs M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a déclaré que l'économie canadienne a plutôt besoin d'être "réorientée" que "ralentie" comme, a-t-il dit, tend à le faire le budget du ministre des Finances, M. Mitchell Sharp.

M. Thompson a soutenu que les Canadiens possédaient des millions de dollars qui couvent dans des comptes d'épargne et il a reproché au gouvernement de ne pas présenter de programmes qui amènent les Canadiens à investir dans les richesses nationales de leur pays.

Selon M. Thompson, il n'existe pas au pays une menace "d'inflation réelle". Le chef du Crédit social a affirmé que l'inflation réelle existe quand "trop de dollars sont disponibles pour acheter trop peu de biens".

Le Canada est loin de connaître cette situation. "Dans ce pays, a dit M. Thompson, on cherche, au contraire, à importer des dollars".

Le chef du Crédit social a reconnu cependant que le Canada fait face actuellement à "une inflation des prix", inflation, a-t-il ajouté, qui ne fait que commencer.

M. Eric Nielsen, PC — Yukon, a affirmé pour sa part que le gouvernement libéral par son budget, ne cherchait qu'à corriger "les symptômes du malaise économique canadien" et qu'il ne s'attaquait pas à "la vraie nature de ce malaise".

Il faut maintenir et encourager "la prospérité actuelle" et chercher à établir un "équilibre raisonnable entre les coûts et les prix".

Le débat sur le discours du budget doit prendre fin jeudi soir par la mise au scrutin d'une autre motion de blâme contre le gouvernement. Cette motion de blâme conservatrice reproche au gouvernement de n'avoir apporté aucune solution aux problèmes économiques de portée nationale. On sait que mardi soir, le gouvernement a survécu sans peine à une motion de blâme néo-démocratique découlant de la politique économique du gouvernement.

Dans le même débat, mardi soir, M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, avait critiqué en termes drus la politique fiscale du gouvernement de M. Jean Lesage.

La Ligue canadienne de la radiodiffusion favorable à la formation d'une Régie canadienne des ondes

OTTAWA. — (PC). — La ligue canadienne de la radiodiffusion a présenté mercredi un mémoire au premier ministre Pearson, appuyant la recommandation faite par la commission Fowler en faveur de la création d'une Régie canadienne des ondes.

La commission Fowler, qui a soumis son rapport au gouvernement, avait étudié la question pendant plus d'un an avant de faire ses recommandations.

La ligue, qui dit représenter les intérêts des consommateurs en matière de radiodiffusion a également demandé au gouvernement de mettre fin aux réclames commerciales abrutissantes et s'en est pris au bureau des gouverneurs de la radiodiffusion qui, selon elle, protège davantage les intérêts des radiodiffuseurs qu'il ne vise à améliorer la programmation.

La ligue représente plusieurs particuliers de même que des groupements comme le Congrès du travail du Canada, la Fédération canadienne de l'agriculture, l'Association des consommateurs et la Fédération des instituts féminins du Canada.

Le mémoire rejette les critiques formulées contre la proposition de la commission Fowler en faveur de la Régie canadienne des ondes sous prétexte que cette régie serait un véritable tsar de la radiodiffusion.

NOMBRE DE TSARS

"Toute institution démocratique, dit le mémoire, doit finalement en venir au point où une décision est prise par le chef exécutif. A ce point de vue, le ministre des Postes est le tsar du système postal, le surintendant des assurances est le tsar dans son milieu et nombre de Canadiens sont des tsars par les fonctions qu'ils occupent".

La commission Fowler avait recommandé que le BGR et le Bureau des directeurs de la Société Radio-Canada soient abolis et remplacés par cette régie canadienne des ondes sous l'autorité d'une seule personne. Radio-Canada et l'industrie privée de la radio ont fortement critiqué cette recommandation.

Au sujet de la réclame commerciale, la ligue affirme que, en ce domaine, des considérations purement commerciales et intéressées ont eu une influence désastreuse sur la radiodiffusion canadienne et se prononce contre le principe selon lequel on donne aux spectateurs ce qu'ils veulent.

"Trop d'émissions transmises sur les ondes canadiennes ont été choisies uniquement parce qu'elles pouvaient être obtenues à prix modique aux Etats-Unis ou encore parce qu'elles fournissaient un instrument pratique grâce auquel les commanditaires pouvaient présenter leur réclame sans avoir à rémunérer des artistes canadiens".

La ligue estime que "certaine réclame commerciale est bien conçue et présentée de façon excellente" et que, finalement, la décision a été prise de financer la radiodiffusion, en partie, grâce à des recettes commerciales provenant des commandites.

ABUS HONTEUX

"Mais, ajoute le mémoire, la ligue ne tient pas à passer sous silence l'abus honteux des ondes dont sont responsables certains commanditaires dont la première préoccupation est de réaliser des gains et dont le résultat est que la création d'émissions de haute qualité est devenue une considération secondaire, sinon insignifiante".

Au sujet du BGR, le mémoire déclare que "trop souvent le BGR semble trop croire qu'après avoir accordé un permis d'exploitation à une société de diffusion il doit également garantir la rentabilité de cette exploitation en faveur des actionnaires".

"Ce n'est certes par le rôle que l'on avait envisagé pour le BGR".

Chenal maritime du St-Laurent

L'une des principales causes des accidents : la "vitesse exagérée"

OTTAWA (P.C.) — Le ministère fédéral des Transports a fait savoir hier que la "vitesse exagérée" est l'une des principales causes des accidents dans le chenal maritime du Saint-Laurent.

Un porte-parole du ministère a déclaré que les capitaines et pilotes de tous les navires, grands et petits, ont été exhortés à prendre note du fait que la vitesse exagérée a été l'une des causes de plusieurs abordages graves survenus dans le fleuve l'an dernier.

Dans un avis aux navigateurs, le ministère signale que "des enquêtes formelles effectuées à la suite d'abordages graves survenus récemment dans le Saint-Laurent démontrent que certains navires se déplacent à une vitesse beaucoup plus que modérée quand la visibilité est mauvaise, de même que dans les chenaux dragués où l'effet de rive peut gêner les manoeuvres".

L'avis note que des navires violent les règles de sécurité en ne ralentissant pas jusqu'à une vitesse modérée dans des situations difficiles.

Par ailleurs le ministère fédéral des Transports annonce qu'il établira cette année un système de communications par radio à très haute fréquence entre Montréal et les Escoumins, afin d'accroître les conditions de sécurité du trafic maritime dans le Saint-Laurent.

AVIS

Lundi le 18 avril, sur la rue Champfleury, vers 1 h. 30 p.m., avons perdu **serviette** contenant papiers et objets très importants. Récompense promise.

Tél.: 523-2551, 661-8537, 524-8872

AVIS À NOS ABONNÉS

Si vous déménagez, bien vouloir remplir ce coupon et nous le retourner.

Ancienne adresse :

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

Date du déménagement .....

Nouvelle adresse :

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

Adressez à Casier Postal 1727, Québec

LOCAUX A LOUER DANS SAINT-ROCH

DEUX MAGASINS
2 grands magasins avec vitrines sur rue — près des stationnements — divisions aux goûts des locataires. — Appropriés pour magasins spécialisés.

SALLE D'ECHANTILLONS
Très convenable pour représentants de manufacturiers — près des grands magasins — espace raisonnable pour bon étalage.

BUREAU
Pour professionnel, avec salle d'attente adjacente. — Location avantageuse et prix raisonnable.

S'adresser :

FERNAND BLAIS
3 PLACE JEAN-TALON, QUEBEC
TEL. : 522-4771

EXTERNAT CLASSIQUE SAINT-YVES

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE ORLEANS, BEAUPORT

EXAMEN D'ADMISSION

au cours classique (garçons et filles)

SAMEDI, LE 23 AVRIL, A 9h. A.M.

à l'Académie Sainte-Marie,
rue de l'Académie, Beauport

POUR DROIT DE PRESENTATION
(téléphoner à 663,3951)
FRAIS D'EXAMEN $3.00

AVANT D'ACHETER, APPRENEZ LA VÉRITÉ SUR LE DIAMANT

TEL 524-4848
J.-R. MASSICOTTE
MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER
239 Est, BOUL. CHAREST, QUÉBEC
(à la Gare Centrale d'Autobus)

SPÉCIALISTE DE LA VUE

Dr Laurent Massicotte
OPTOMÉTRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1115, rue **ST-JEAN**, Québec — **522-2516**

ARTICLES ET ÉQUIPEMENT POUR LE SPORT — SERVICE ET QUALITÉ SONT NOTRE PUBLICITÉ

GUY MASSICOTTE Sports Inc.

915 est, rue ST-VALLIER, Québec — 529-4956

UNIVERSITE LAVAL
Cité Universitaire — Québec 10e

RECHERCHE :

— Sténographe
— Dactylographe
— Préposée aux casse-croûtes
— Préposée aux machines distributrices
— Préposée aux tables
— Préposée à la vaisselle

pour combler des postes temporaires.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec le Service du Personnel au numéro de téléphone **656-2483** ou en écrivant à :

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITE LAVAL
Québec 10, Qué.

Négociations collectives

Formation d'un comité mixte des Communes et du Sénat

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a fait inscrire en appendice au feuilleton des Communes un avis de motion qui prévoit la création d'un comité mixte des Communes et du Sénat pour étudier et faire rapport au Parlement sur un régime de négociations collectives dans la fonction publique fédérale.

Le premier ministre avait présenté mardi à la Chambre des Communes un projet de résolution qui vise à établir un tel régime.

L'avis de motion du premier ministre prévoit que le comité parlementaire mixte, qui comprendrait 24 députés et un nombre de sénateurs à être déterminé par le Sénat, serait habilité à recevoir des mémoires de personnes et organismes intéressés et à entendre des témoins.

En vue de l'établissement d'un régime de négociations collectives dans la fonction publique fédérale, le gouvernement dispose déjà d'un rapport d'un comité d'experts qui lui a été présenté l'an dernier et qui recommande notamment de maintenir le statu quo chez les fonctionnaires fédéraux en ce qui regarde le droit de grève.

Un autre projet de loi inscrit en appendice au feuilleton de la Chambre vise à porter de $24 à $40 millions le capital de l'Office fédéral du crédit agricole et d'accroitre ainsi de $600 millions à $1 milliard le pouvoir d'emprunt de l'Office.

Par ailleurs, le premier ministre a également annoncé l'examen prochain en comité plénier des Communes d'un projet de loi qui aura pour effet d'intégrer au régime canadien de rentes les régimes de retraite existant pour les fonctionnaires fédéraux à la retraite, les membres des forces armées et de la Gendarmerie royale, de même que pour les membres du corps diplomatique canadien.

CALENDRIER

JEUDI, 21 AVRIL 1966
S. ANSELME

Demain :
SS. Soter et Caïus

Les marées de jeudi, 21 avril
Hautes: 6.33 a.m. — 7.02 p.m.
Basses: 1.50 a.m. — 2.22 p.m.

Les marées, vendredi 22 avril
Hautes: 7.04 a.m. — 7.36 p.m.
Basses: 2.22 a.m. — 3.00 p.m.

SOLEIL: Lever: 5.03 Coucher: 6.54
LUNE: Lever: 6.02 Coucher: 9.13

PHASES DE LA LUNE D'AVRIL
Pleine lune le 5, à 6 h. 13 a.m.
Dernier quart. le 12, à 0 h. 28 p.m.
Nouvelle lune le 20, à 3 h. 25 p.m.
Prem. quartier le 27 à 10 h. 49 p.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par **H. P.**)

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)

Un frein à la construction ?



Le 2 juin 1965, le parlement amendait la Loi nationale sur l'habitation. En vertu de ce bill, il haussait de trois-quart de milliard les fonds mis à la disposition de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour fins de prêts hypothécaires directs. Le montant passait de deux milliards et demi à trois milliards et quart.

Dix mois plus tard, soit hier, M. Diefenbaker se lève en Chambre pour faire écho aux plaintes reçues de constructeurs; ces derniers éprouveraient de grandes difficultés à obtenir des prêts en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Une compagnie de construction d'Ottawa met à pieds 58 employés et songe à en remercier 62 autres, si les deniers hypothécaires ne deviennent pas disponibles.

Le ministre du Travail, M. Nicholson, ne conteste pas les faits, décrits par le chef de l'Opposition. Il admet l'existence d'une pénurie de fonds à l'échelle nationale.

Il déclare que le gouvernement accorde une considération active à ce problème. Mystère ? Les fonds sont-ils disparus comme par magie ? Evidemment non. La réponse à cette apparente contradiction, nous la trouvons à la fois dans la procédure d'emprunts en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Et la politique du gouvernement pour freiner l'essor économique.

LA PROCEDURE D'EMPRUNT

Un porte-parole de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Larivière, a tenu à nous souligner que cette compagnie de la Couronne ne prête qu'en dernier ressort. Il faut donc que le constructeur ou la personne qui veut faire construire s'adresse d'abord aux diverses compagnies prêteuses, reconnues par la SCHL, banques, compagnies d'assurance, sociétés de fiducie, etc . . . Ces démarches peuvent prendre plusieurs semaines, surtout à l'heure actuelle. La pénurie d'argent, qui sévit non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis, fait sentir ses effets en ce domaine comme dans les autres. Sous son action, les taux d'intérêt sur les prêts conventionnels ont grimpé de 7¼, 7½ et 7¾ pour cent, alors que les prêts consentis sous l'égide de la Loi nationale de l'habitation atteignent seulement 6¾ pour cent (le taux a été de 6¼ jusqu'en janvier dernier).

Comme les compagnies prêteuses n'ont pas suffisamment de fonds, elles se font un peu tirer l'oreille et préfèrent les prêts conventionnels qui ont un meilleur rendement.

Si le constructeur n'a pas de succès auprès de ces Sociétés, il doit alors faire une demande pour un prêt direct à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Et c'est une nouvelle attente de quelques semaines, sinon plus. Résultat : les plaintes des constructeur dont nous a parlé le chef de l'Opposition.

Le porte-parole de la SCHL, nous a assuré toutefois que ces difficultés ne sont que provisoires, pourvu évidemment que la compagnie de construction soit solvable. Selon lui, la Société centrale d'hypothèques et de logement a les fonds nécessaires en disponibilité pour accorder ces prêts. En réalité, à la fin de 1965, elle avait emprunté du Trésor fédéral $2,328,000,000 aux fins des prêts directs, soit près d'un milliard de moins que la limite, fixée par le bill de juin dernier.

CE QUE L'ON NE DIT PAS

Mais que que l'on ne dit pas, c'est que la Société centrale d'hypothèques et de logement ne se presse pas outre-mesure à consentir ces prêts directs. Elle se conforme à la politique du gouvernement de freiner l'essor économique, devenu trop rapide. Elle tient compte aussi des réalités économiques.

Il y a en effet pléthore d'habitations dans plusieurs villes du Canada. 15,000 logements vacants à Montréal, dit-on. A Ottawa même, certains journaux consacrent dix, quinze colonnes d'annonces classées aux logements à louer. Bien des propriétaires se plaignent d'annoncer interminablement et sans résultat appréciable leurs appartements ou habitations libres.

Devant ces faits, auxquels les constructeurs ne sont guère sensibles, la SCHL semble mettre la pédale douce. Elle freine la hausse de ses prêts directs, qui normalement devrait être très rapide en raison de la participation décroissante des compagnies prêteuses privées.

UN COURT APERÇU SUR LA SOCIETE CENTRALE

La Société centrale d'hypothèques et de logement, qui est responsable de l'application de la Loi nationale sur l'habitation et d'autres lois, telles que celles de la rénovation urbaine et des prêts aux municipalités, a grandi rapidement depuis sa fondation en 1945. Son actif global dépasse maintenant deux milliards et demi. A la fin de 1965, elle avait 55 bureaux régionaux, en plus de son imposant siège social dans l'est d'Ottawa. Elle comptait 1,990 employés contre 2,055 à la fin de 1964.

En raison de la pénurie des deniers hypothécaires, qui se développe depuis le milieu de l'an dernier, elle a dû augmenter le nombre de ses prêts directs. En 1964, ces derniers ont porté sur la construction de 32,286 logements contre 28,681 en 1964. (Pendant la même période, les compagnies privées finançaient un nombre décroissant de chantiers, soit 24,936 unités d'habitations en 1965 contre 26,959 en 1964.

Aussi, la somme globale de ses prêts directs a fait l'an dernier un bond de près de 300 millions.

Il est à prévoir que cet accroissement se continue cette année, mais probablement à un rythme moindre.



bon voyage! à bon compte! avec les tarifs rouge, blanc et bleu

Par le CN, vous voyagez à bon compte, surtout les jours de tarif Rouge! Et le confort du train est incomparable. Vous vous détendez dans un fauteuil moelleux, à dossier inclinable. Vous mangez dans l'ambiance d'un grand restaurant (le repas est inclus dans le prix du billet de voiture-lits ou de voiture-salon). Vous pouvez dormir dans un lit douillet. Demandez un exemplaire du calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu; il vous indique les jours où vous pouvez voyager à meilleur compte. Consultez l'agent de voyage accrédité par le CN ou le bureau des ventes du CN.

CN — bon repas, bon repos, bon prix

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)

de Lévis à :	
Halifax	$12.50
Moncton	$10.00
Montréal	$ 3.80
Ottawa	$ 6.30
Vancouver	$46.00